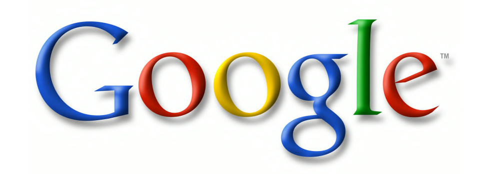


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

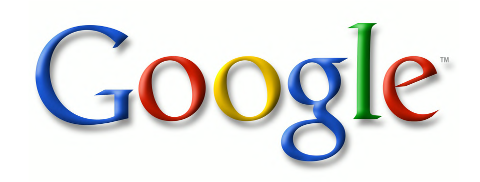
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

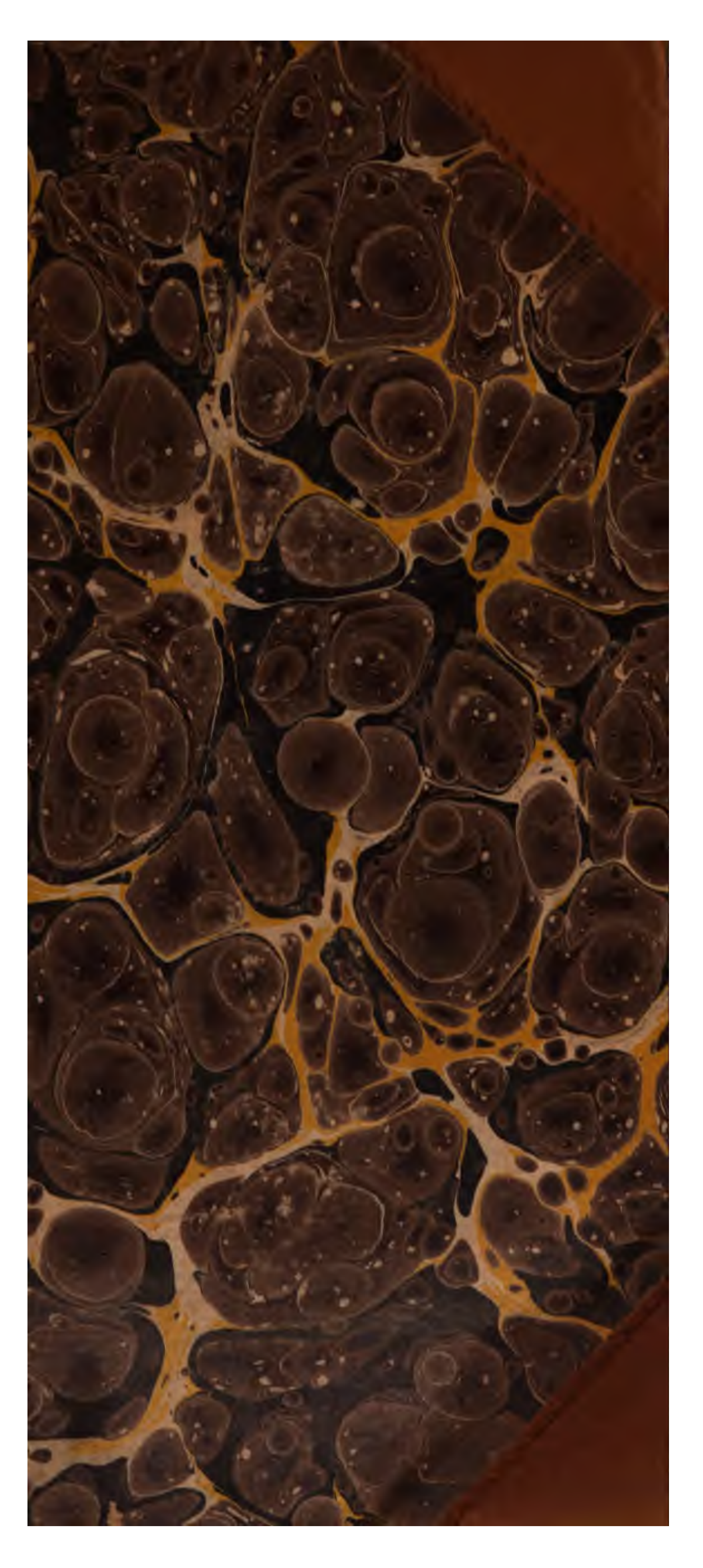
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`




600035555T

RECHERCHES

SUR L'ORIGINE DES

LADRERIES, MALADRERIES

ET LÉPROSERIES.

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU,
à Saint-Germain-en-Laye.

RECHERCHES

SUR L'ORIGINE

DES

LADRERIES, MALADRERIES

ET LÉPROSERIES,

PAR

L.-A. LABOURT,

Des Académies d'Amiens et d'Arras; de la Société d'émulation d'Abbeville; membre de la Société des antiquaires de Picardie et de celle de Morinie; correspondant du Ministre de l'instruction publique, pour le Comité historique.

PARIS,

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET Cie,

Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire de l'Economie politique, etc.

RUE RICHELIEU, 14.

—

1854

BODLEIANA · BIBLIOTHECA ·

237. d. 3 eq.



AVANT-PROPOS.

En se livrant à la composition de cet ouvrage, l'auteur a été primitivement inspiré par le désir de conserver à une ville qui lui est chère à plus d'un titre, et dont il a l'honneur d'être le premier magistrat, des biens injustement contestés.

Attribués à l'hospice de Doullens, ces biens sont revendiqués par une commune sur le territoire de laquelle ils sont situés. La réclamation se fonde sur le fait qu'il existait autrefois dans cette commune une Maladrerie propriétaire des biens en litige, et

que, la Maladrerie n'existant plus, ses biens auraient été à tort distraits de la commune à laquelle devait en retourner la jouissance.

Pour s'édifier sur le mérite de cette prétention, l'auteur jeta un coup d'œil sur le passé et vit d'abord deux sortes de Maladreries bien distinctes :

Les unes établies par la munificence royale, féodale ou municipale, en faveur des populations agricoles ;

Les autres d'origine tellement reculée, qu'il n'était pas possible d'admettre que leurs fondateurs eussent eu en vue le bien-être des générations dont ils ignoraient la future existence.

Dans le premier cas, rien de plus juste que de restituer aux communes ce qui leur a été octroyé dans un but d'humanité.

Dans le second cas, il est équitable de ne pas enlever aux hôpitaux les biens dont, par un acte de la justice de Louis XIV, ils ont hérité des Maladreries, devenues inutiles par suite de la disparition de la lèpre.

Restait à connaître à laquelle de ces deux catégories appartenait la Maladrerie de la commune en instance. Pour cela des recherches historiques et archéologiques étaient indispensables. L'auteur vit

la nécessité de leur donner un but plus général. En effet, le Conseil d'Etat, qui se trouve aujourd'hui saisi de cette affaire, est fréquemment appelé à statuer sur des litiges du même genre, et la question restant obscure, il serait exposé à de regrettables erreurs.

Il y avait donc pour le présent un point de droit à éclaircir, et pour l'avenir une garantie de plus à donner à ce sentiment d'équité qui doit être la règle de toutes les actions humaines.

C'était une tâche ardue, mais honorable. L'auteur n'a pas hésité à s'y dévouer, persuadé que, quel que dût être le succès d'un semblable travail, il y aurait toujours quelque mérite à l'avoir entrepris.

En avançant dans son œuvre, l'auteur y a rencontré plus d'attrait que ne semblait le comporter un sujet aussi sérieux. Sous ses regards se sont présentés en foule des faits curieux et ignorés, des rapprochements inattendus, des lueurs soudaines et révélatrices; enfin il a pu entrevoir toutes les richesses que renferme le champ encore si mal exploré de l'archéologie.

Ce charme, cet intérêt qu'a éprouvés l'auteur en interrogeant les souvenirs laissés par les générations

que, la Maladrerie n'existant plus, ses biens auraient été à tort distraits de la commune à laquelle devait en retourner la jouissance.

Pour s'édifier sur le mérite de cette prétention, l'auteur jeta un coup d'œil sur le passé et vit d'abord deux sortes de Maladreries bien distinctes :

Les unes établies par la munificence royale, féodale ou municipale, en faveur des populations agricoles;

Les autres d'origine tellement reculée, qu'il n'était pas possible d'admettre que leurs fondateurs eussent eu en vue le bien-être des générations dont ils ignoraient la future existence.

Dans le premier cas, rien de plus juste que de restituer aux communes ce qui leur a été octroyé dans un but d'humanité.

Dans le second cas, il est équitable de ne pas enlever aux hôpitaux les biens dont, par un acte de la justice de Louis XIV, ils ont hérité des Maladreries, devenues inutiles par suite de la disparition de la lèpre.

Restait à connaître à laquelle de ces deux catégories appartenait la Maladrerie de la commune en instance. Pour cela des recherches historiques et archéologiques étaient indispensables. L'auteur vit

la nécessité de leur donner un but plus général. En effet, le Conseil d'Etat, qui se trouve aujourd'hui saisi de cette affaire, est fréquemment appelé à statuer sur des litiges du même genre, et la question restant obscure, il serait exposé à de regrettables erreurs.

Il y avait donc pour le présent un point de droit à éclaircir, et pour l'avenir une garantie de plus à donner à ce sentiment d'équité qui doit être la règle de toutes les actions humaines.

C'était une tâche ardue, mais honorable. L'auteur n'a pas hésité à s'y dévouer, persuadé que, quel que dût être le succès d'un semblable travail, il y aurait toujours quelque mérite à l'avoir entrepris.

En avançant dans son œuvre, l'auteur y a rencontré plus d'attrait que ne semblait le comporter un sujet aussi sérieux. Sous ses regards se sont présentés en foule des faits curieux et ignorés, des rapprochements inattendus, des lueurs soudaines et révélatrices; enfin il a pu entrevoir toutes les richesses que renferme le champ encore si mal exploré de l'archéologie.

Ce charme, cet intérêt qu'a éprouvés l'auteur en interrogeant les souvenirs laissés par les générations

que, la Maladrerie n'existant plus, ses biens auraient été à tort distraits de la commune à laquelle devait en retourner la jouissance.

Pour s'édifier sur le mérite de cette prétention, l'auteur jeta un coup d'œil sur le passé et vit d'abord deux sortes de Maladreries bien distinctes :

Les unes établies par la munificence royale, féodale ou municipale, en faveur des populations agricoles;

Les autres d'origine tellement reculée, qu'il n'était pas possible d'admettre que leurs fondateurs eussent eu en vue le bien-être des générations dont ils ignoraient la future existence.

Dans le premier cas, rien de plus juste que de restituer aux communes ce qui leur a été octroyé dans un but d'humanité.

Dans le second cas, il est équitable de ne pas enlever aux hôpitaux les biens dont, par un acte de la justice de Louis XIV, ils ont hérité des Maladreries, devenues inutiles par suite de la disparition de la lèpre.

Restait à connaître à laquelle de ces deux catégories appartenait la Maladrerie de la commune en instance. Pour cela des recherches historiques et archéologiques étaient indispensables. L'auteur vit

la nécessité de leur donner un but plus général. En effet, le Conseil d'Etat, qui se trouve aujourd'hui saisi de cette affaire, est fréquemment appelé à statuer sur des litiges du même genre, et la question restant obscure, il serait exposé à de regrettables erreurs.

Il y avait donc pour le présent un point de droit à éclaircir, et pour l'avenir une garantie de plus à donner à ce sentiment d'équité qui doit être la règle de toutes les actions humaines.

C'était une tâche ardue, mais honorable. L'auteur n'a pas hésité à s'y dévouer, persuadé que, quel que dût être le succès d'un semblable travail, il y aurait toujours quelque mérite à l'avoir entrepris.

En avançant dans son œuvre, l'auteur y a rencontré plus d'attrait que ne semblait le comporter un sujet aussi sérieux. Sous ses regards se sont présentés en foule des faits curieux et ignorés, des rapprochements inattendus, des lueurs soudaines et révélatrices; enfin il a pu entrevoir toutes les richesses que renferme le champ encore si mal exploré de l'archéologie.

Ce charme, cet intérêt qu'a éprouvés l'auteur en interrogeant les souvenirs laissés par les générations

disparues, aura-t-il réussi à les faire partager à ses lecteurs? Il ose l'espérer, et cet espoir, joint aux motifs déjà exprimés, l'engage à livrer à la publicité le résultat de ses investigations. Hôte passager de ce monde, l'homme cherche à vivre dans le passé comme dans l'avenir, et c'est répondre à son secret désir que d'essayer de soulever un coin du voile qui lui cache ses destinées.

CHAPITRE PREMIER.

HISTORIQUE DES LADRERIES, MALADRERIES ET LÉPROSERIES.

Si dans chacune des principales villes de France il existe un hospice doté proportionnellement à la population indigente, on le doit au génie essentiellement organisateur de Louis XIV.

Avant ce monarque, la France était couverte de maladreries toutes dotées en biens-fonds. Ces établissements étant spécialement destinés au traitement des lépreux, aucun malade n'en profitait depuis longtemps; et leurs

riches revenus, détournés de la destination qu'on leur avait primitivement donnée, étaient dilapidés avec une audace et une persistance contre lesquelles se trouvait impuissant le pouvoir gouvernemental lui-même.

Il est facile d'établir qu'au moyen âge la France fut couverte de maladreries. Fils de Philippe-Auguste et père de saint Louis, qui l'un et l'autre conduisirent des armées en Palestine, Louis VIII légua par son testament *cent sols* à chacune des *léproseries*, au nombre de 2,000, qui se trouvaient dans ses États (1). Le royaume de France se composait alors à peu près exclusivement de l'ancien *duché de France* et du *comté de Paris;* des *comtés de Vermandois* et *d'Amiens;* du *comté d'Auvergne*, de celui de *Berry;* du *duché de Normandie;* des *comtés de Blois*, de *Chartres*, de *Sancerre*, de *Toulouse*, de *Carcassonne*, etc. Quant à la *Bourgogne*, à la *Guyenne*, à la *Bretagne*, à la *Flandre*, à la *Navarre*, à l'*Artois*, au *Dauphiné*, etc., ces provinces ne furent réunies successivement à la couronne qu'à des époques bien ultérieures. Or, lorsqu'il en est ainsi, et qu'il se trouve, comme on le verra bientôt, qu'à la même époque il n'y avait pas moins de 19,000 maladreries en Europe, on peut admettre en toute évidence qu'il en

(1) Ce testament porte la date du mois de juin 1225. Voici le texte de l'article qui concerne les maladreries :

« Article 13. — Donamus et legamus duobus millibus domorum leprosorum decem millia librarum, videlicet cuilibet earum centum solidos. »

existait au moins 4,000 dans les divers pays dont la France se compose en ce moment. Un exemple fera mieux connaître leur extrême multiplicité.

L'arrondissement de *Doullens*, le moins considérable de l'ancienne Picardie, avait des léproseries dans les localités suivantes : *Frévent; Lucheux*, à 2 lieues de *Frévent ; Doullens*, à pareille distance de *Lucheux ; Beauquesne*, à 2 lieues de *Doullens ; Beauval*, à 2 lieues de *Beauquesne ; Bonneville*, à 2 lieues environ de *Domart ; Domart*, à 2 lieues de *Canaples*, village où se trouvait aussi une maladrerie destinée au traitement des lépreux. Or, les revenus agglomérés de ces établissements curatifs composent, depuis Louis XIV, les dotations des hôpitaux du bourg de *Domart* et de la ville de *Doullens*. Si l'on admet qu'il en a été ainsi pour les autres arrondissements de la France, on aura la preuve qu'au moyen âge, comme il vient d'être dit sans exagération aucune, la *France* et l'*Europe étaient couvertes de maladreries.*

Maintenant, est-il vrai que les biens de ces établissements hospitaliers, détournés de leur destination, furent longtemps dilapidés, malgré les efforts de nos rois? Oui, et en effet :

Les médecins les plus célèbres qui ont parlé du traitement des lépreux, dans ces maladreries, sont *Hugues de Pise* , *Théodore de Cervia* , *Lanfranc* , *Bernard Gordon*, *Benevini*, *Frascator*, *Paracelse* et *Jean Vigo*.

Ce dernier, qui écrivait au XVIe siècle, nous apprend, qu'à cette époque on ne pouvait citer qu'un *seul cas de lèpre*. L'absence complète de lépreux, dans les établissements charitables destinés à les recevoir, finit naturellement par engendrer les plus graves abus dans le mode d'administrer et d'employer les biens composant leurs dotations souvent fort riches, puisque, par exemple, la seule *Maison-Dieu* de la petite ville de Montmorillon jouissait, dès 1702, de 50,000 livres de rentes. Un document, aussi du XVIe siècle, nous apprend jusqu'à quel point le désordre existait dans la gestion de cette partie de la fortune publique. C'est le préambule d'une ordonnance rendue en 1545 dans la vue d'y porter remède :

« Comme nous soyons dûment avertis, que les hôpi-
» taux fondés en notre royaume, ayant été *mal adminis-*
» *trés* par ci-devant, et sont encore *de pis en pis gou-*
» *vernés*, tant par leurs administrateurs et autres qui
» doivent avoir l'œil sur iceux, lesquels se sont efforcés
» et s'efforcent encore journellement, vouloir appliquer
» à eux ou leurs *serviteurs* le revenu desdits hôpitaux
» et en faire leur patrimoine sous couleurs qu'ils pré-
» tendent lesdits hôpitaux être titulés et bénéficiés en
» titre, en contrevenant aux saintes constitutions cano-
» niques, intention des fondateurs d'iceux hôpitaux ; et
» défraudant les pauvres de notredit royaume de leur
» nourriture et substantion et, qui plus est, laissent tom-

» ber en ruine les édifices d'iceux hôpitaux ; et ne se » soucient que prendre les revenus d'iceux, éteindre et » abolir le nom d'hôpital, pour toujours desdits reve- » nus disposer à leur plaisir et volonté, dont se sont » suivis plusieurs inconvénients..... »

On le répète, cette ordonnance, comme beaucoup d'autres qui l'avaient précédée (1) et qui la suivirent, fut impuissante à réprimer un mal signalé par le législateur avec tant d'énergie. Pour le prouver, on peut citer encore les faits suivants :

(1) Le commerce entre les individus qui, après les épreuves légales, sont reconnus atteints de la lèpre, maladie éminemment contagieuse, avec les personnes saines étant très-dangereux, principalement pendant les chaleurs, dit l'auteur du *Recueil des ordonnances des rois de France*, Charles VI avait fait plusieurs fois des édits portant que les lépreux et les lépreuses ne pourraient séjourner dans les villes du royaume et spécialement dans celle de Paris, mais qu'ils seraient tenus de se retirer dans les maladreries fondées dans les paroisses ou diocèses où ils avaient pris naissance, dans lesquelles il y aurait un quêteur sain qui irait faire des quêtes pour eux. Mais ces ordonnances ayant été mal observées, et Charles VI ayant éte informé que les maîtres et gouvernants préposés aux maladreries par le roi ou par ceux qui avaient le droit de nommer à ces places, *en appliquaient les revenus à leur profit*, qu'ils en laissaient tomber les bâtiments en ruine, qu'ils n'y recevaient ni n'y nourrissaient pas les ladres qui avaient le droit d'y demeurer et qu'ils y logeaient de nuit, comme dans les hôtelleries, des ladres étrangers dont ils recevaient de l'argent ; pour remédier à ces abus, il ordonna, par ses lettres du 3 de juin 1404, au prévôt de Paris de faire la visite des maladreries qui étaient dans son ressort, pour savoir quels en étaient les revenus, quelles réparations il y avait à y faire, quel nombre de ladres devait y être reçu, de quel pays ils devaient être, et comment ils devaient être logés et nourris ; lui donnant pouvoir, en cas de besoin, de faire saisir les revenus de ces maladreries pour en faire faire les réparations nécessaires et pour y remettre toute chose dans l'ordre convenable.

A *Lucheux*, bourg peu éloigné de *Doullens*, et précédemment mentionné, existait une maladrerie, dotée notamment de 120 arpents d'excellentes terres, que les majeurs et échevins de la localité avaient loués par bail emphythéotique, moyennant 16 livres tournois de redevance seulement, et ce en 1526, par conséquent 23 ans avant l'ordonnance de 1549. Or, juste 23 ans après la promulgation de celle-ci, c'est-à-dire en 1572, le *baron de Lucheux*, qui était un *duc de Longueville*, ayant appris cette concession, et s'étant assuré que les biens, ainsi *aliénés* pour 99 ans, étaient susceptibles de produire un revenu de 140 livres environ, prit, en sa qualité de seigneur haut justicier et d'héritier des fondateurs de cette maladrerie, un arrêté par lequel il enleva à l'échevinage de Lucheux l'administration des biens qui en formaient la dotation, et l'attribua, sans que la moindre disposition législative le lui permît, au *sous-gouverneur* de son château, nommé *Guillaume Lebreton*.

42 ans plus tard, la seigneurie de *Lucheux* se trouvant faire partie du douaire d'une duchesse de *Longueville*, cette duchesse gratifia, par acte du 28 septembre 1614, un de ses aumôniers (1) de la jouissance de ces mêmes biens. Lorsque son fils, aussi duc de *Longueville* et de *Touteville*, devint à son tour baron de Lucheux, il fit passer, le 9 avril 1620, la jouissance des biens de la léproserie de cette localité, des mains de l'aumônier de

(1) Cet ecclésiastique se nommait *Congnez*.

sa mère dans celle d'un *chevau-léger* de sa compagnie d'ordonnance, appelé *Pierre Dauphin*, lequel eut pour successeur, le 14 juin 1630, un nommé *Pierre Allart*, et après celui-ci d'autres individus *ejusdem farinæ* (1). L'arrondissement de Doullens touche à celui de Péronne et les biens de la maladrerie de cette ville appartenaient en 1599 à l'abbesse Marguerite de Laval et en 1605 à une religieuse nommée Sœur de Bayencourt (2).

Tels étaient les abus qui se perpétuaient par toute la France, malgré les prohibitions de l'ordonnance de 1549 et les efforts constants de nos rois, lorsque Henri IV, ayant conquis sa couronne à la pointe de l'épée, se trouva avoir un nombre immense de services militaires à récompenser. Informé que dans son royaume il existait une grande quantité d'immeubles plus ou moins bien cultivés, sans propriétaires proprement dits, et dont les revenus étaient sans emploi direct et légal, il jugea convenable d'en disposer comme on va le voir.

On sait combien étaient sacrés chez les *anciens* les droits de l'hospitalité qui s'exerçaient non-seulement entre les familles, mais encore entre les villes et même les provinces. Cependant il arrivait souvent que des

(1) Tous ces détails sont extraits d'un mémoire publié par le conseil municipal et le bureau de bienfaisance de Lucheux, qui réclament les biens de leur ancienne maladrerie, possédés aujourd'hui par l'hospice civil de Doullens.

(2) De Cugny : *L'arrondissement de Péronne, ou Recherches sur les villes, bourgs, etc., qui le composent*, p. 54.

étrangers se trouvaient sans relations établies avec quelque habitant, et on avait dans cette prévision fondé en beaucoup de villes des établissements, que les Grecs nommaient *xenodochia*, dans lesquels les voyageurs étaient reçus et traités par des citoyens appelés *proxénès*, chargés de pourvoir gratuitement à leurs besoins (1). Quant au mot *hospitalia*, Vitruve (2) l'emploie pour désigner les appartements séparés que dans les maisons des riches on affectait spécialement à l'exercice de l'*hospitalité* envers les *étrangers*.

Après la prise de Jérusalem, les Croisés trouvèrent en Orient des établissements semblables aux *xenodochia* des Grecs; ils s'en emparèrent pour y recevoir les pèlerins qui venaient visiter les Saints Lieux.

Mais comme les chrétiens n'eurent jamais la jouissance complétement paisible du pays qu'il fallait parcourir pour parvenir à ces établissements, l'on institua divers ordres de chevaliers, tels que ceux du *Temple*, de l'ordre *Teutonique* et de *Saint-Jean de Jérusalem*, non-seulement pour prendre soin des pèlerins à leur arrivée dans les maisons hospitalières, créées depuis bien longtemps sur leur route, puisque celle qui existait à Césarée se trouvait avoir eu *saint Basile le Grand* pour fondateur (3), mais encore pour les accompagner de

(1) *Scholia in Aristophanis*, vers. 1021. De Gerando : *De la Bienfaisance publique*, tome IV, p. 271.

(2) Vitruv. : *De Architectura*, l. VI, c. 10.

(3) Basile. *Epist.* 176. — Saint Basile ajoute, dans son épître 143,

l'une à l'autre, et au besoin les défendre contre les Mahométans. La lèpre existait alors à l'état épidémique; on institua de plus, pour recueillir, soigner et défendre ceux qui en étaient attaqués, un ordre appelé de *Saint-Lazare*, du nom de cet infortuné que, dans l'un de ses plus admirables passages, l'Evangile nous montre couvert d'ulcères, demandant vainement, pour apaiser sa faim, les miettes qui tombent de la table d'un mauvais riche. On fit plus : on voulut que le grand-maître de cet ordre hospitalier eût été lui-même attaqué de la lèpre. Voici comment s'exprime à ce sujet Michaud dans son *Histoire des Croisades* :

« La charité chrétienne réclama toutes les affections » du chevalier, et lui demanda un dévouement perpé» tuel pour la défense des pèlerins et le soin des ma» lades. Ce fut ainsi que s'établirent les ordres de *Saint-* » *Jean* et du *Temple*, celui des chevaliers *Teutoniques* » et plusieurs autres, tous institués pour combat» tre les Musulmans et soulager les misères humai» nes. Les infidèles admiraient leurs vertus autant » qu'ils redoutaient leur bravoure. Rien n'est plus » touchant que le spectacle de ces nobles guerriers » qu'on voyait tour à tour sur le champ de bataille » et dans l'asile des douleurs; tantôt la terreur de l'en» nemi, tantôt la consolation de tous ceux qui souf-

que déjà de son temps il existait à Amasie un établissement de même genre qu'il désigne par le nom de *Ptochotrophium*.

» fraient. Ce que les paladins de l'Occident faisaient
» pour la beauté, les chevaliers de la Palestine le fai-
» saient pour la pauvreté et pour le malheur. Les uns
» dévouaient leur vie à la dame de leurs pensées, les
» autres la dévouaient aux pauvres et aux infirmes.
» Le grand-maître de l'ordre militaire de Saint-Jean
» prenait le titre de *Gardien des pauvres de Jésus-*
» *Christ*, et les chevaliers appelaient les *malades* et les
» *pauvres*, nos *seigneurs*. Une chose plus incroyable, le
» grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare, institué pour
» la guérison et le soulagement de la lèpre, devait être
» pris parmi les lépreux. Cet usage dura jusque sous le
» pontificat d'Innocent IV, vers l'an 1253. A cette épo-
» que, les chevaliers de *Saint-Lazare* demandèrent au
» Souverain Pontife la permission d'élire pour grand-
» maître quelqu'un d'entre eux qui n'eût point été at-
» taqué de la lèpre, parce que les infidèles avaient tué
» tous les chevaliers lépreux de leur hôpital de Jérusa-
» lem. Le pape les renvoya à l'évêque de *Frascati*,
» afin que celui-ci leur accordât cette permission, après
» avoir examiné si cela pouvait se faire selon Dieu. Ce
» fait est rapporté dans la bulle de Pie IV, datée de
» l'an 1565. »

Voyons maintenant à quelle occasion cette bulle fut rendue.

Les chrétiens ayant perdu Jérusalem, les chevaliers de *Saint-Lazare* revinrent en Europe, et le chef-lieu de

leur résidence fut, en France, la terre de Boigny, que Louis VII, dit le Jeune, leur avait donnée dès 1154. Devenus inutiles, n'ayant plus d'occasion de pratiquer les vertus qui leur avaient mérité le respect de tous, ils dégénérèrent au point que les chevaliers de Malte obtinrent d'Innocent VIII la suppression de cet ordre et son union avec le leur. Mais les Lazaristes de France s'en étant plaints au parlement, il fut ordonné que cet ordre subsisterait séparé de tout autre. Les motifs qui dictèrent cet arrêt déterminèrent aussi Pie IV à revenir sur la décision d'Innocent VIII; et par la bulle précitée de 1565, rétablissant en Italie l'ordre de Saint-Lazare, il en donna la maîtrise à *Jannot de Castillon*, son parent (1). Après la mort de ce dernier, en 1572, le duc de Savoie, *Emmanuel-Philibert*, obtint du pape Grégoire XIII la réunion de cet ordre à l'ordre de *Saint-Maurice* qui était celui de sa maison, et s'en fit attribuer la grande maîtrise, non-seulement pour lui, mais encore pour tous ses successeurs.

En dotant l'ordre dont il était grand-maître des biens des maladreries qui, dans ses États, comme en France, étaient sans lépreux, cet habile politique mit à sa disposition des revenus considérables qui durent augmenter d'autant ses moyens d'influence.

Prenant modèle sur *Emmanuel-Philibert*, Henri IV se pourvut comme lui, auprès du pape, et obtint en

(1) Heliot, *Hist. des ordres monast.*, t. I, p. 263.

1608 une bulle qui régénéra aussi en France l'ordre de Saint-Lazare, tombé dans l'obscurité sous la maîtrise d'*Aimar*. Le roi avait pour capitaine de ses gardes du corps Philibert de Nérestang, gentilhomme de rare vertu appartenant aux Lazaristes; il l'en établit grand-maître. D'après la bulle d'institution, le nouvel ordre de chevalerie devait être composé de cent gentilshommes, français d'origine, dont le devoir était de marcher, en temps de guerre, auprès du monarque pour la garde et la défense de sa personne sacrée. Comme, au-delà des monts, l'ordre était placé sous la double invocation de *Saint-Lazare* et de *Saint-Maurice*, il fut appelé en France l'ordre de *Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.*

Philibert de Nérestang prêta serment en sa nouvelle qualité, à Fontainebleau, devant les princes et seigneurs de toute la cour. Il reçut le collier de l'ordre, enrichi d'une croix en or sur laquelle était gravée l'image de la Vierge environnée de rayons de même métal. Pourvoyant à la dotation de cet ordre de chevalerie originairement fondé pour soigner, accompagner et défendre les chrétiens attaqués de la lèpre en traversant, pour se rendre à Jérusalem, le pays où elle régnait, le roi lui attribua non sans quelque raison les biens des léproseries de France, dépourvues de lépreux. Assassiné quelque temps après l'accomplissement de cette grande mesure, Henri IV ne put y mettre la derniere main, c'est-à-dire

qu'il ne put déposséder les injustes détenteurs des biens dont il s'agit.

Les brigues de toute espèce engendrées par la régence de Marie de Médicis rendirent trop d'importance à la plupart des grands seigneurs pour qu'il fût possible de les inquiéter sur un point aussi secondaire. Le cardinal de Richelieu, qui se donna pour mission de ramener la haute noblesse sous le joug de l'autorité royale, n'ayant pas cru devoir l'attaquer avec les armes que pouvait lui fournir l'édit de 1608, l'ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel ne reçut qu'une imparfaite institution. Les détenteurs *très-bien portants* des maladreries en restèrent les scandaleux et injustes possesseurs, jusqu'à ce que Louis XIV, vainqueur de ses ennemis tant intérieurs qu'extérieurs, et désirant pourvoir à l'entretien de 26,000 invalides, créa le magnifique hôtel où ces braves mutilés purent attendre paisiblement la fin de leur carrière, et rétablit pour d'autres serviteurs d'un rang plus élevé, l'ordre tombé en désuétude, de *Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*. Un édit du mois de décembre 1672 attribua en effet à cet ordre *l'administration générale, perpétuelle et irrévocable, de toutes les maladreries, léproseries, hôpitaux, hôtels-Dieu et autres lieux pieux où l'hospitalité n'était pas pratiquée*.

Pour qu'il fût procédé promptement et d'une manière efficace à l'organisation de l'état de choses pres-

crit par cet édit, Louis XIV nomma grand-maître des Chevaliers de Saint-Lazare le marquis de Danjeau, qui, joignant une haute intelligence à une activité peu commune, créa sur tous les points du royaume des *commanderies* composées d'un nombre plus ou moins grand de *maladreries*. C'est ainsi que la commanderie, dont la ville de Doullens devint le siége, eut en partage les biens et les revenus des maladreries de *Doullens, Ouvincourt, Canaples, Bonneville, Fieffes, Campepin, Naours, Frévent* et *Lucheux*.

Alors, mais seulement alors, la dernière de ces huit localités vit les biens de sa maladrerie échapper aux mains des créatures de la maison de Longueville, qui depuis un siècle en jouissaient indûment. La preuve de ce fait existe notamment dans un bail que le receveur de la commanderie de Doullens passa, le 15 octobre 1689, des biens de cette maladrerie à un sieur Charles Santerre, alors beau-frère du maire de Lucheux.

Une remarque s'est sans doute déjà présentée à l'esprit du lecteur. Il a pu lui paraître rationnel d'attribuer les revenus des maladreries dépourvues de lépreux aux chevaliers de *Saint-Lazare* originairement institués pour soigner et protéger, dans les établissements analogues, les chrétiens attaqués de la lèpre pendant leur pèlerinage à travers la Palestine. Mais les nouveaux chevaliers n'étaient plus des religieux de profession : c'étaient des seigneurs de la cour, nullement astreints au célibat,

employant à toute autre chose qu'à des œuvres pieuses les revenus de leurs commanderies. Ils se trouvaient donc évidemment détenteurs non moins illicites au fond, que l'avaient été avant eux, par exemple, le sous-gouverneur du château de Lucheux en 1571 ; l'aumônier *Congnez* en 1614, et plus tard le chevau-léger *Pierre Dauphin*, l'abbesse Marguerite de Laval, ou Sœur de Bayencourt.

Mais quand les sentiments, les opinions, les avis de Mme de Maintenon l'eurent enfin emporté, notamment sur ceux de Louvois, dans le conseil de Louis XIV, ce prince finit par éprouver des scrupules sur la destination qu'il avait attribuée aux biens des maladreries de son royaume. Bientôt parut l'édit du mois de mars 1693, révoquant celui de décembre 1672. Le nouvel édit disjoignit les biens appartenant avant cette époque aux maladreries et léproseries de ceux dont était possesseur l'*ordre de Saint-Lazare;* il ordonna que les premiers seraient désormais employés conformément à leur destination primitive et qu'on les réunirait, non plus aux biens de certains *Ordres militaires*, mais à des *établissements charitables;* de manière à ce qu'ils pussent profiter *aux malades pauvres des localités* où se trouvaient des maladreries.

Pour établir le droit qu'il avait d'agir ainsi, Louis XIV publia, le 15 avril suivant, une déclaration dans laquelle, prenant pour base le fait de la *cessation presque entière*

et universelle de la lèpre, il en déduisait la nécessité de créer un nouvel état de choses le plus rapproché possible des intentions des fondateurs des maladreries. Le 24 août de la même année, parut le réglement créant de toutes pièces le vaste système hospitalier qui régit encore la France.

Ce réglement porte que dans les lieux où l'on pourra fonder *avec les revenus des léproseries*, des ASILES, pour sustenter, entretenir et soigner des pauvres, des établissements de ce genre seront RÉTABLIS et entretenus avec le produit des biens *restitués* par les ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Si ces asiles n'avaient pas de revenus suffisants pour exercer l'*hospitalité*, ils devraient être *réunis* à d'autres, à la charge par ceux-ci de recevoir les malades pauvres des localités dépendant des établissements supprimés, sauf à déterminer, *proportionnellement aux revenus unis*, le nombre des malades à admettre.

Un autre article prescrit que de semblables jonctions n'auront lieu que sur l'avis des archevêques, évêques et intendants des provinces, lesquels ne décideront que après avoir ouï les seigneurs, fondateurs et patrons de l'hospitalité primitive.

Un tribunal moitié ecclésiastique et moitié administratif fut chargé de préparer dans chaque province les réunions prescrites par la déclaration du 24 août 1693, réunions qui devaient avoir pour résultat final l'orga

nisation du vaste système hospitalier dont la France a depuis lors apprécié les bienfaits. C'est ainsi que la décision de la Commission formée des évêques d'Amiens et d'Arras et de l'intendant de Picardie motiva les lettres patentes du mois de janvier 1696, ordonnant que les biens des maladreries qui devaient composer la commanderie de Doullens seraient réunis à ceux de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Il convient de donner la teneur de ces lettres :

« Louis, par la grâce de Dieu, etc.

» Nos bien-aimés administrateurs de l'Hôtel-Dieu de » la ville de Doullens nous ont fait remontrer que par » nos édits et déclarations des mois de mars, avril » et août 1693, nous aurions désuni de l'ordre de No» tre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare les ma» ladreries, aumôneries et léproseries qui avaient été » jointes à icelles réunis aux hôpitaux desquels avaient » été désunis par notre arrêté du 13 juillet dernier, » rendu suivant l'avis des *commissaires par nous dépu-* » *tés* pour l'exécution d'yceux, nous aurions réuni à » l'Hôtel-Dieu de la ville de Doullens, les biens et reve» nus de certaines maladreries mentionnées aux arrêtés, » pour l'exécution desquels toutes lettres nécessaires » seraient expédiées. Lesquelles lettres, lesdits sieurs » administrateurs nous ont très-humblement fait sup» plier de leur vouloir accorder.

» A ces causes et de l'avis de notre Conseil qui a vu

» lesdits arrêtés dudit jour 13 juillet dernier, dont l'ex-
» trait est ici attaché sous le contre-scel de notre chan-
» cellerie, nous avons, de notre pleine puissance, uni et
» unissons à l'Hôtel-Dieu de la ville de Doullens les
» biens et revenus de la maladrerie de ladite ville et les
» maladreries de *Beauquesne*, *Ouvincourt*, *Canaples*,
» *Bonneviller*, *Fieffes*, *Campepin*, *Naours* et *Frévent*,
» pour en jouir du 1er du mois de juillet dernier, à la
» charge de recevoir les pauvres malades desdits
» lieux, etc., etc. »

Si la maladrerie de *Lucheux*, sur laquelle on revient souvent et pour cause, ne figure pas dans cette nomenclature, c'est que le crédit de la puissante famille de Longueville fut assez grand pour l'en faire distraire. A cet effet concourut l'évêque d'Arras qui appartenait alors à la maison de Rochechouart. Ce prélat étant décédé, la maladrerie de *Lucheux* fut réunie aussi à l'hospice de Doullens, le 9 février 1726; union qui subsiste encore aujourd'hui, malgré les efforts multipliés tentés pour la détruire.

Tels sont les faits, les circonstances d'où est résultée, en France, la création de 1133 établissements hospitaliers fondés dans 1,130 communes, qui les ont pourvus de dotations, présentant, en immeubles seulement, une valeur de 500,000,000 fr. au moins; et dans lesquels, en 1847 par exemple, 126,142 lits ont reçu 575,823 individus.

Que le Conseil d'État persiste dans la voie qu'il suit depuis quelques années, et cet ordre de choses, d'une utilité si incontestable, s'écroulera bientôt sans aucun profit pour l'exercice de la charité publique ! Des motifs particuliers portent à croire qu'il en sera malheureusement ainsi. Le lecteur va les apprécier :

Après avoir enlevé à l'administration municipale de *Lucheux*, la gestion des biens de la maladrerie de cette localité, le duc de Longueville déclara, dans les lettres de provision délivrées par lui le 15 septembre 1572 au sous-gouverneur de son château, qu'il agissait ainsi pour mettre fin aux malversations commises de ce chef, par les maieurs et les échevins du lieu. « Auxquelles » malversations et abus (lit-on dans ces lettres) nous » sommes à plain certain et informé, par lettres et baux » à ferme, à eux fait d'icelle maladrerie à aucuns parti- » culiers qui, contre les droits, statuts et ordonnances, » les ont pris desdits maieurs et échevins, sans notre » permission, en emphytéote perpétuel à vil prix qui » est, peut et doibt être dict et réputé une vraie aliéna- » tion, faute de choses ordonnées pour les pauvres ma- » lades dudit lieu, sont le bien et revenu d'icelle » comme il est présentement baillé, ne pouvant sub- » venir à la substantation et nourriture d'un seul pau- » vre taché de la maladie de ladite lèpre... »

Près de trois cents ans nous séparent de l'époque où un baron de Lucheux stigmatisait en ces termes l'ad-

ministration municipale des biens des pauvres de l'arrondissement de Doullens. Une autre commune du même arrondissement, celle de Beauval, a obtenu, il y a peu de temps, la disjonction des biens de son antique maladrerie, d'avec ceux de l'hôpital de Domart, et déjà de nombreuses, de graves difficultés administratives se sont élevées de ce chef, malgré la perfection de nos moyens vérificatifs et la puissance d'action de l'autorité supérieure sur nos agglomérations sociales, même les plus minimes.

Les immeubles qui font partie de la dotation affectée maintenant au bureau de bienfaisance de Beauval, où l'hospitalité ne saurait être rétablie, ont été loués sans l'observation des formalités prescrites par la loi. Le percepteur a refusé de se charger, de se rendre comptable responsable du montant des redevances stipulées, et le maire, homme capable et influent, a donné sa démission. Il paraît même que la dernière vérification des pièces justificatives des sommes dépensées a signalé l'existence de plus d'un genre d'abus.

Et cependant Beauval est le *village* le plus riche et le plus populeux de l'arrondissement de Doullens, le nombre de ses habitants dépassant le chiffre de 2,600. Mais il est des conséquences auxquelles la nature des choses ne permet pas que l'on puisse échapper. Que l'on détruise peu à peu nos hôpitaux en les dépouillant successivement des éléments de leurs revenus immobi-

liers, et la dissémination des dotations qu'ils doivent à Louis XIV contribuera, non pas à soulager les infortunes, hélas ! sans nombre dans nos communes rurales, infortunes que l'habitude du travail peut seule efficacement combattre, mais à enrichir, dans un temps donné, quelques cultivateurs locaux, qui finiront par trouver le moyen d'obtenir et de conserver sans concurrence, comme en 1572, la location des terres dont l'administration municipale aura encore bien de la peine à obtenir les redevances réduites au taux le plus minime ; les hospices eux-mêmes, louant généralement moins cher que les particuliers.

Du reste, le Conseil d'État court souvent le risque de partir d'un point inexact lorsqu'il base ses arrêts de disjonction sur l'opinion commune, il est vrai, que toutes les maladreries rurales ont été fondées au moyen âge par les seigneurs des localités pour assurer le traitement de leurs vassaux attaqués soit de la lèpre, soit de toute autre maladie, et l'on doit établir à ce sujet une distinction très-essentielle. Oui, il est certain qu'un certain nombre de maladreries ont été, au moyen âge, créées et dotées par des rois (1), par des seigneurs et

(1) Il serait trop long d'énumérer les dons, legs et immunités octroyés par nos rois aux léproseries et maladreries. Leurs libéralités avaient fini par rendre quelques-unes de ces retraites plus dignes d'envie que de pitié. Aussi, pour y être admis, fallait-il non-seulement se soumettre aux épreuves ordonnées, mais encore invoquer la qualité de bourgeois. Pour donner une idée de la sollicitude avec laquelle les monarques

même par des bourgeois de certaines villes (1); mais beaucoup d'établissements de ce genre ont une autre origine et remontent à la plus haute antiquité. La suite de cet ouvrage a pour but de présenter à l'appui de cette assertion, le résultat de recherches qui peut-être ne paraîtront pas sans intérêt.

s'occupaient de ces asiles d'une incurable souffrance, nous ne citerons qu'un fait:

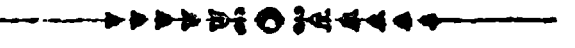
Par sa lettre de février 1147, Louis VII accorda à la ladrerie d'Étampes deux muids de froment et dix muids de vin à prendre chaque année dans les greniers et dans les celliers qu'il possédait dans ladite ville.

Par autre lettre de la même année, il accorde à ladite ladrerie une foire franche durant huit jours, à la Saint-Michel, ne s'y réservant d'autre droit que d'y arrêter et punir les voleurs.

Enfin, par une troisième lettre de ladite année, il confirme les possessions de ladite ladrerie, notamment ladite foire, et y ajoute des terres labourables près de Boissy, un muid de blé, deux muids de vin et le bois mort dans la forêt de Montbardon.

(1) Henri V, roi d'Angleterre, s'étant, en 1420, emparé de la Normandie, accueillit une supplique des habitants de Caen réclamant la conservation de leurs priviléges. Il leur octroya le 17 janvier 1421 des lettres patentes contenant l'article suivant:

« Tous les ans, les bourgeois de ladite ville nommeront deux d'entre eux pour l'administration des revenus de la léproserie de Beaulieu, près de Caen, *comme fondateurs de ladite léproserie,* aux charges de rendre compte et avec pouvoir d'instituer un bailli et un procureur pour défendre les droits d'icelle. »



CHAPITRE II.

DE LA LÈPRE AU MOYEN AGE.

L'histoire nous a conservé la date de l'apparition en Europe de l'affreux mal connu sous le nom de *Peste noire* (probablement le *Choléra-morbus*) et des victimes sans nombre qu'il fit. Nous savons également que ce fut en 1223 qu'apparut la *Maladie des ardents*, et rien n'est plus certain que l'époque où les Espagnols importèrent de l'Amérique l'affection cutanée, primitivement désignée sous le nom de *Mal de Naples*, parce que ce

fut au siége de cette ville par Philippe IV, qu'ils la communiquèrent aux Français, gouvernés alors par Charles VIII. Les ravages récemment causés en Europe par deux invasions successives du choléra asiatique, à quelques années de distance, laisseront dans l'histoire d'ineffaçables traces. Cependant un bien petit nombre d'hôpitaux doivent leur fondation aux divers fléaux que l'on vient d'énumérer.

Cela étant, nous devrions ignorer peu de choses de l'histoire d'un mal dont l'existence, quoique temporaire, aurait motivé la fondation en Europe de 19,000 établissements, consacrés à sa guérison. Cependant, chose à peine croyable, non-seulement il n'est pas prouvé que la lèpre ait jamais existé à l'état épidémique en France, mais encore, en admettant le contraire, on n'a aucune preuve que ce fléau nous soit arrivé *à la suite des Croisés* revenant de Palestine. En un mot, nul n'a constaté quand et comment se serait manifesté ce fléau, dont on prétend expliquer la disparition, en disant qu'il s'est éteint sous un climat antipathiqué. Cette absence de toute donnée est d'autant plus étrange, que l'on possède sur l'histoire du temps les ouvrages de nombreux contemporains, tels que : Anselme de Cantorbéry, Eude de Cambray, Guillaume de Champeaux, Léon d'Ostie, Robert d'Arbrisselles, Yves de Chartres, Sigebert, Abeilard, saint Bernard, Gilbert Porée, Hugues de Saint-Victor, Gosselin, Athon

de Flessingue, Pierre Lombard, Pierre le Vénérable, Arnulf, Averroës, Godefroy de Viterbe, Guillaume Breton, Guillaume de Tyr, Pierre de Blois, Villehardouin, Rigord d'Accurse, Albéric, Guillaume de Loris, Mathieu Paris, Sire de Joinville,et une foule d'autres non moins connus. Aussi possédons-nous des détails minutieux, par exemple, sur la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie; sur l'établissement des communes en *France;* sur les guerres dites des investitures, qui désolèrent pendant si longtemps l'*Allemagne;* sur la ligue des villes d'*Italie*, pour reconquérir leur liberté; sur les guerres à la suite desquelles les *Espagnols* expulsèrent les Maures de leur pays; sur la révolution qui réunit les deux Gothies au royaume de Suède; enfin sur tous les grands événements qui se passèrent soit avant, soit pendant les croisades.

Tandis qu'on tenait compte d'une manière aussi circonstanciée de tous les faits de quelque importance, Dom Calmet, qui s'est livré, à l'occasion de ce que nos Livres Saints contiennent sur la lèpre et sur la maladie de Job, aux recherches les plus savantes, aux commentaires les plus approfondis, dans deux dissertations étendues, substantielles et parfaitement distinctes, Dom Calmet s'est borné à dire ;

« Dans les onzième et douzième siècles et dans les » suivants, les lépreux étaient nombreux en Europe. » Quelques écrivains *croient que le grand nombre de*

» *Juifs qui se trouvaient alors dans les différentes parties* » *de l'Europe y avaient répandu cette maladie;* d'autres » soutiennent qu'elle n'est devenue bien fréquente que » depuis le voyage de Syrie ou d'Outre-mer, durant les » croisades. On appela ces lépreux *ladres*, et l'on fonda » pour eux un grand nombre de *ladreries* ou hôpitaux, » spécialement destinés à les recevoir. Mathieu Paris » dit qu'il y avait en Europe jusqu'à 19,000 ladreries. » On obligeait les lépreux à vivre à part, et quelquefois » à porter des cliquettes et des barils, afin qu'ils fussent » connus et évités du peuple (1). »

Ainsi, toute la science du profond commentateur n'a pu lui faire découvrir si l'apparition momentanée de la lèpre en Europe a été due aux nombreux Juifs qui l'habitaient, ou aux croisades qui avaient ramené de Syrie des Européens infectés; mais, dans le doute, il existe un puissant motif pour ne pas admettre cette dernière hypothèse; car les Français, les Allemands, les

(1) A la requête des capitoliers (capitouls) de Toulouse et des consuls de plusieurs villes de Languedoc et de Guienne, Charles VI renouvela, par des lettres patentes du 7 mars 1407, d'anciennes ordonnances qui n'étaient plus observées et qui portaient que les personnes attaquées d'une espèce de lèpre ou mésellerie, qui en certaines contrées sont appelées *capots* et dans d'autres *casots*, porteraient des enseignes ou marques qui les distingueraient des personnes saines, et qu'elles habiteraient dans des lieux séparés des demeures de ces personnes. Le duc de Berry, lieutenant du roi dans le Languedoc et dans la Guienne, ordonna l'exécution de ces lettres par celles du 17 mars de la même année, adressées aux trois sénéchaux du Languedoc, et à ceux du Rouergue et du Quercy.

Anglais et quelques Italiens se croisèrent à peu près seuls et les 19,000 léproseries dont parle Mathieu Paris se trouvent avoir existé sur tous les points de l'Europe.

Voici maintenant ce qui semble puissamment corroborer cette observation. Michaud, déjà cité, dit dans le XXIIe livre de son *Histoire des Croisades*, en recherchant l'*influence qu'elles eurent en réalité*, que la médecine, même vers la fin de ces expéditions célèbres, était très-peu avancée, parce que l'Église, interdisant la pratique de cette science aux clercs, l'avait par cela seul livrée à des hommes illettrés. Il ajoute qu'on était réduit à demander aux reliques des saints le soulagement de tous les maux de l'humanité, ce qui explique pourquoi il n'existait alors aucune chapelle dont le patron n'eût la vertu de guérir quelques maladies du corps ou de l'esprit, « de telle sorte, dit Michaud, qu'à la première croi-» sade de saint Louis, il ne se trouva personne dans le » camp chrétien qui comprît quelque chose aux ravages » exercés par le scorbut et les maladies épidémiques les » plus ordinaires. »

Après ces détails dans lesquels il n'est pas dit un mot de la lèpre, cet auteur termine de la manière suivante cette partie de son histoire :

« On peut dire que pendant les croisades il nous vint » d'Orient plus de maladies graves que de véritables lu-» mières sur la médecine. *On sait* que de nombreuses

» léproseries *furent établies en Europe dans le temps des*
» *guerres saintes;* mais on ignore quels remèdes étaient
» employés contre la lèpre. L'isolement paraît avoir été
» le seul moyen curatif qu'on connût pour cette mala-
» die, ce que beaucoup de savants médecins regardent
» aujourd'hui comme un préjugé. L'esprit de *dévotion*
» avait richement doté les lépreux, sans rien faire pour
» leur guérison. La lèpre à la fin disparut sans le secours
» de la médecine, et les biens affectés aux léproseries
» furent donnés aux hôpitaux, ce qui tourna au profit de
» l'humanité; et ce qu'on doit signaler comme un bien-
» fait des croisades. »

Ainsi, pour expliquer la fondation de 4,000 léproseries en France et de 19,000 en Europe, l'auteur de l'*Histoire des Croisades* se borne à enregistrer la croyance générale, que de nombreux établissements de ce genre furent établis dans ces contrées par l'esprit de dévotion, à l'époque des guerres saintes. Or, cette allégation pure et simple est démentie par des savants de premier ordre, tel que D. Calmet. Après avoir cherché vainement les traces d'un pareil fait, cet érudit a été réduit à expliquer l'existence en Europe de la multitude des léproseries, par la présence des Juifs en nombre plus ou moins grand, oubliant de dire pourquoi les Israélites devinrent alors plus nombreux dans cette contrée. D'ailleurs c'est une erreur de croire que la lèpre a été un mal particulier aux Hébreux. Hérodote nous ap-

prend que ce peuple la reçut des Égyptiens, et Xénophon affirme qu'elle était très-commune parmi les Scythes, qui furent les Celtes des premiers âges. Il résulte même de ce qu'ont écrit sur ce sujet des anciens tels que *Celse*, *Arétée*, *Archigène*, *Aétius*, *Paul d'Égine* ; et parmi les modernes, *Biette*, *Alibert* et *Giraudeau de Saint-Gervais*, que les Romains ont connu ce fléau qui devint même en Italie le sujet de lois particulières, notamment dans les *Décrétales Grégoriennes*. D'antiques traditions de la Chine démontrent aussi, non-seulement que la lèpre a existé dans ce pays, mais font encore connaître certains remèdes employés pour la guérir. Les écrits des Bonzes et des Brâhmes attestent également que cette maladie sévissait aux Indes dès les temps les plus reculés. Expliquer la propagation de la lèpre et la fondation des léproseries uniquement par la présence d'un certain nombre d'Israélites en Europe, semble donc tout à fait irrationnel, puisque loin de s'être spécialement attachée à la nation juive, loin d'avoir restreint son action à la Palestine, cette redoutable affection paraît avoir été commune, à des époques diverses, à tous les peuples dont nous connaissons l'histoire.

Qui ne sait d'ailleurs que des 300,000 hommes conduits en Orient, lors de la première croisade, par *Hugues*, frère de *Philippe Ier*, 5,000 seulement parvinrent en Palestine, et que sur ce nombre, très-peu, même parmi les chefs, purent revoir leur patrie? Personne n'ignore

également qu'il en fut de même de l'armée commandée par l'*empereur Conrad III*, par suite de la trahison des Grecs qui empoisonnèrent jusqu'aux farines qu'ils livraient à ses troupes? N'est-il pas également historique que Louis le Jeune, parti à la tête de 80,000 hommes, revint presque seul, et que *Richard Cœur-de-Lion* était, de son côté, si mal accompagné à son retour en Europe, que le comte d'Autriche put s'emparer de sa personne et le livrer à l'empereur Henri qui, après l'avoir longtemps retenu secrètement prisonnier, ne lui rendit la liberté que moyennant une rançon de 100,000 marcs d'argent? A plus forte raison, de simples seigneurs, tels que le *sire de Coucy*, dont on connaît la lamentable histoire, durent-ils avoir un pareil sort, et *Hugues Ier, dit Campdavière*, comte de Saint-Pol, fondateur du château de *Lucheux* (1), ne revint de la Palestine où il avait séjourné 19 années, qu'en y laissant même les restes de son fils *Enguerrand*, héros chrétien mort au siége de Marast. Or, loin de fonder des établissements charitables en faveur de ses vassaux, atteints de maladies cutanées, le comte de Saint-Pol mourut excommunié pour avoir incendié l'abbaye de *Saint-Riquier*, et tué, sur les marches de l'autel, le prêtre qui desservait la cure de *Beauval*, près de Doullens.

En admettant même l'absurde hypothèse, que la plu-

(1) *Châteaux, églises et beffrois* de la Picardie et de l'Artois, article *Lucheux*, par Dusevel.

part de ceux qui revinrent des croisades étaient atteints de la lèpre, on ne trouverait donc point encore de motifs plausibles à l'institution des 19,000 léproseries dont parle Mathieu Paris. Ainsi qu'on l'a précédemment démontré, dans l'arrondissement de Doullens, qui appartient *au nord* de la France, ces établissements se rencontraient de deux lieues en deux lieues, et comme les croisades avaient ruiné la plupart des seigneurs, on ne peut admettre qu'ils se soient livrés par pure prévision à d'aussi coûteuses fondations.

Un examen attentif de la question entraîne donc invinciblement à reconnaître que ce n'est pas le petit nombre de lépreux revenus des croisades qui a pu nécessiter la création en Europe de léproseries par milliers. Cela est tellement vrai que beaucoup de ceux qui ont précédé, dans de semblables recherches, l'auteur de ce livre, en ont conclu que ce n'était pas pour traiter la lèpre que les *maladreries* avaient été fondées au moyen âge, mais bien pour le *mal de Naples*. Cette opinion est notamment émise par Denisard, qui, dans sa *collection de Jurisprudence par ordre alphabétique*, a consacré un article à la *lèpre*. Les Décretales Grégoriennes ne sont pas les seuls monuments législatifs qui traitent de cette maladie en Occident. Il en est encore parlé, par exemple, dans le chapitre 109 de la coutume du Hainaut de même que dans un arrêt du Parlement de Paris, qui cassa, le 29 novembre 1596, des lettres en forme de

commission, décernées par le bailli de Noyon. On sait encore que la jurisprudence avait admis comme règle, l'axiome : *Leprosi ab hominibus excluduntur quasi mortui* (1); ce qui constituait un état voisin de ce que nous appelons aujourd'hui la *mort civile*. Dans cet état de choses, il est naturel qu'un jurisconsulte comme Denisard se soit occupé de la *lèpre;* il dit en effet au début de l'article qu'il a placé sous le mot *Lépreux :*

« La lèpre est une maladie contagieuse, que plusieurs » médecins croient n'être autre chose que la maladie » *vénérienne*. »

D'autres que Denisard ont pensé comme lui que la

(1) Selon la coutume de Péronne, le lépreux était amené au portail de la paroisse Sainte-Radegonde. Après l'avoir exhorté, le prêtre lui interdisait « de converser et repparer avec les personnes saines, pour doubte des inconvénients, et, au surplus, *en signe qu'il estoit jà mort et mis hors du monde,* lui amenoit deux petits bastons à efficher en la chimentière de la chapelle. » — La coutume de Calais excluait du droit de bourgeoisie les membres d'une famille où il y avait eu des individus atteints de la lèpre (*Usances particulières de Calais*, art. 4). — Dès l'an 756, le concile de Compiègne regarde la lèpre comme une cause suffisante de dissolution de mariage et déclare que la partie saine pourra se remarier. — A Tours, les statuts donnés en 1408 par Charles VI à la communauté des barbiers portaient en l'article 4 : « Que ils ne doibvent estre, ne seront si hardis de fere office de barbier sous ladicte peine (confiscation des outils) à *mesel* à ou à *meselle*, en quelque manière que ce soit. » — Les bouchers ne pouvaient vendre la viande d'aucun animal nourri dans une maladrerie (*Statuts de la communauté des bouchers de la ville de Meulan délivrés par Charles VI en 1404. — Réglement pour les bouchers de la montagne Sainte-Geneviève à Paris, par Jean Ier ou Jean II en 1362, etc., etc.*)

lèpre traitée dans les maladreries du moyen âge a été non pas une de ces maladies dont Moïse a dit dans l'Exode : *Mittit Deus propter peccatorum...;* mais un mal que l'infecté devait à la débauche.

Tournefort, qui a vu en Orient des lépreux bien réputés pour tels, déclare que leur mal lui a paru être celui qui vient d'être désigné sous le nom de *mal de Naples.*

D. Calmet, traitant d'une manière toute spéciale la question de savoir *si la lèpre est la même maladie que le mal de Naples,* dit sur ce sujet, dans le § 3 de sa *Dissertation sur la maladie de Job :*

« On peut même avancer, en faveur de l'affirmative, » que c'est l'opinion commune de l'Église, puisqu'elle » a dédié à Job une infinité d'autels, de chapelles, de » tableaux dans les maladreries et lieux semblables, » destinés au soulagement des lépreux. Ceux qui sont » attaqués de lèpre et des maladies qui s'y rapportent, » ont recours à ce saint, comme à celui que l'Église a » choisi pour leur patron et leur intercesseur particu- » lier. On implore aussi son intercession contre le *mal* » *de Naples,* qui fut connu dans le commencement sous » le nom de *maladie de Job.* »

Baillet dit la même chose, mais avec beaucoup plus de détail, dans l'histoire du culte de Job, insérée dans le 4e volume de sa *Vie des Saints.* On voit dès lors combien Giraudeau de Saint-Gervais a eu raison de dire

que le mot *lèpre* est devenu l'un de ceux qui, après avoir passé par le crible des traducteurs, n'ont plus qu'un sens *obscur* (1). Mais comment admettre que la corruption des mœurs ait été si grande, si générale au moyen âge, principalement au sein des campagnes, qu'il y ait eu nécessité d'établir, pour traiter le mal de Naples, 19,000 maladreries en Europe, 4,000 parmi nous, et 9 dans le seul arrondissement de Doullens, l'un des moins importants du nord de la France?

En résumé, l'existence de la lèpre au moyen âge est un fait mystérieux. La nature et l'origine de cette affection ne sont pas plus connues que celle de la lèpre dont parlent nos Livres Saints. Non-seulement on ignore pourquoi les lèproseries furent établies et quelles maladies on y traitait; non-seulement il n'existe aucune preuve que ces établissements hospitaliers aient été fondés au temps des croisades par des seigneurs, dans le but charitable de prévenir la propagation parmi leurs vassaux, du terrible fléau encore subsistant sous le ciel

(1) Giraudeau de Saint-Gervais, *Guide pratique pour l'étude et le traitement des maladies de la peau*, p. 484. « Le mot *lèpre*, dit cet auteur, est un de ceux qui, après avoir passé par le crible des traducteurs, n'ont plus à présent qu'un sens obscur..... Les descriptions qu'en donnent nos Livres sacrés, nous révèlent une maladie qui nous est inconnue..... Les affections décrites aujourd'hui sous le nom de lèpre, *s'éloignent beaucoup* du type primitif; et peut-être n'y a-t-il pas unité parfaite d'opinion sur les caractères pathologiques de la lèpre, telle qu'on la connaît aujourd'hui. Du reste, il n'est pas sans intérêt de rappeler que ce fut à l'occasion des lépreux que s'éleva l'Ordre si fameux de *Saint-Jean-de-Jérusalem*. »

enflammé de la Palestine; mais on peut prouver qu'il a existé des léproseries en France dès l'époque celtique. Cette preuve se trouvera dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III.

DE LA LÈPRE ET DES LÉPROSERIES DANS L'ANTIQUITÉ.

Dominés par la terreur, les *Siamois*, les *Chingalais*, les habitants des *îles Moluques*, rendent un culte aux démons. Le même motif porta les anciens à diviniser les maladies et à leur créer des temples dans lesquels ils allaient demander la cessation des maux qu'ils croyaient devoir à leur redoutable et douloureuse influence (1).

La croyance commune plaçait dans le vestibule des

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Maladie*.

enfers le séjour de ces tristes divinités. Énée les vit, car Virgile lui fait dire à cette occasion :

> Vestibulum ante ipsum primisque in faucibus Orci
> Luctus et ultrices posuere cubilia Curæ;
> Pallentesque habitant Morbi (1).

Ce principe n'ayant besoin que d'être rappelé, voyons si la lèpre était au nombre des maladies que les anciens adoraient.

Pausanias dit qu'ayant visité en Élide un canton appelé *Triphylie*, il y trouva une ville appelée *Lépréon*, à cause de la lèpre (2) qui y avait régné; il ajoute que les habitants honoraient, comme fondateurs de leur ville, *Lépréa*, fille de Pyrgée, et son frère *Lépréos*, qui, ayant osé défier Hercule, succomba sous ses coups.

Or, les anciens ont donné à leurs agglomérations sociales les noms des divinités qu'on adorait dans leurs enceintes. Nul doute n'est possible à cet égard pour le nom des localités qui se trouvent désigner des divinités anciennes. Telles sont les quarante villes du nom d'*Heracléa*, alors que Hercule s'appelait *Héraclès;* les trente-huit appelées *Apollonia;* les trois du nom d'*Aphrodites*, l'un des trois cents que porta *Vénus*. On sait qu'*Athènes* était aussi l'un des noms de *Minerve;* huit villes d'Asie s'appelaient *Héliopolis*, et Plutarque nous dit que ce nom

(1) Virgilii, *Æneid.* lib. VI, vers. 273-275. « A l'entrée et dans les » premières gorges des enfers, sont couchés les Chagrins et les Re» mords; là résident les *pâles Maladies.* »

(2) Pausanias, liv. V, chap. 5.

signifiait *Ville du Soleil* (1). Les Egyptiens avaient des villes appelées *Nilopolis* et *Crocodilopolis ;* et il en a été ainsi en tout temps et partout. Donc, puisque les anciens avaient personnifié et déifié la lèpre, *Lépréon* devait avoir reçu son nom du culte rendu autrefois à cette maladie dans l'endroit ainsi désigné.

Ce culte a-t-il été aussi pratiqué en Gaule, c'est-à-dire à l'époque celtique?

Oui, les Gaulois aussi rendaient un culte à la lèpre, lui élevaient des temples et la donnaient comme divinité patronymique à leurs localités.

Il existe, en effet, dans notre ancienne province du Berry, une petite ville appelée Levroux, dont le nom est le même que Léproux, parce que les labiales B, P, et V se sont originairement employées et s'emploient encore l'une pour l'autre (2). C'est ainsi que nous écri-

(1) Les Grecs appelaient le soleil *helios,* et dans leur langue *polis* signifie ville, de même que le mot *pali* en sanscrit. Il est une foule de mots qui s'écrivent par un B en français, par un P en allemand et par un V en basque ; notre mot ville peut donc être le même que *pille,* que *pil,* ce qui nous ramène pour l'époque où l'on n'écrivait qu'en consonnes, comme encore dans beaucoup de langues d'Asie, au *pal, pali* des Indiens et au *pol, polis* des Grecs. Il est d'autant plus naturel d'admettre cette analogie, que le basque, le français, le grec et l'allemand sont également des langues indo-celtiques, ainsi que l'a incontestablement prouvé *Eichhoff,* dans son *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde.*

(2) Court de Gébelin, *Origine du langage et de l'écriture;* articles 1, 2, 3 et 4 du chapitre Ier du 4e tableau des consonnes substituées les unes aux autres.

Bullet, *Exemples des divers changements des lettres et des mots*

vons *cheveu* le *capillus* des latins; que *couvercle* se dit *coperschio* en italien; *cuivre*, *kupros* en grec; *gouverner*, *gubernare* en latin; *louve*, *lupa*; *pauvre*, *pauper*; *pavillon*, *papillo*; *saveur*, *sapor*; *savon*, *sapo*; *je vais*, *pao*, en hébreu; *avril*, *aprilis*, etc., etc.

Du reste, il y a preuve que Levroux s'est appelée *Leprosus Vicus*. C'est sous ce titre qu'Adrien de Valois désigne ce bourg (1). L'épitaphe d'un de ses seigneurs, mort en 1268, porte :

Anno MCCLXVIII obiit Joannes de Calviniaco, dominus de Leproso.

Or, l'antiquité du *Vicus Leprosus* est attestée par tous nos géographes (2) et proclamée par les archéologues. « Ce fut jadis, dit Hugo, une grande et belle cité. Les » Romains l'ornèrent de ces grands monuments dont ils » ne décoraient que les villes du premier ordre, tels » qu'un amphithéâtre, un hippodrome, des bains, etc. Les » fureurs des guerres ont tant maltraité la ville ancienne » qu'il n'en subsiste plus que des vestiges informes, et » la plupart presque introuvables; mais des fouilles en-

usités dans la langue celtique, aux paragraphes intitulés B et P mis l'un pour l'autre; B et V mis l'un pour l'autre; P et V mis l'un pour l'autre.

Le P. Bernier, *Principes des étymologies* ou *Exemples de la diverse altération des lettres*, aux paragraphes intitulés B changé en P, B changé en V, P changé en V consonne.

(1) Adriani Valesii, *Notitia Galliarum*, p. 272.

(2) Robert, *Dict. de géograph. moderne*, art. *Levroux*.

» treprises à diverses époques ont procuré la découverte
» d'un grand nombre de médailles et de fragments d'ar-
» chitecture et de sculpture, dont le beau style a pu
» faire juger de la magnificence de l'antique Gabatum,
» etc. (1).

Il est possible que, malgré le silence que gardent à cet égard de Valois, Danville, Mentel et Walckenaër, en sa *Géographie ancienne des Gaules*, il est possible, disons-nous, que le *Vicus Leprosus* se soit appelé aussi *Gabatum*, comme Paris *Lutetia*, Amiens *Samarobriva*, et Troyes en Champagne *Augusto-Bona;* mais en conclure, avec l'auteur de la *France pittoresque*, que le nom de *Leprosus* a été donné à Levroux par un de ses seigneurs qui y fut guéri de la lèpre, c'est ignorer que ce nom désignait déjà cette localité dès l'an 372. En effet, le pieux légendaire Septime-Sévère raconte au chapitre 11 de la *Vie de saint Martin*, que ce saint ayant entrepris de détruire un temple païen qui se trouvait à Levroux et dans lequel était un feu ardent, il eût péri lui-même dans les flammes, tant les païens se montraient furieux contre lui, si Dieu ne lui eût envoyé un ange qui le sauva miraculeusement du plus éminent danger.

Tout porte à croire que Hugo, après avoir dit que Levroux s'est appelé *Gabatum* et qu'il a dû le nom de *Leprosus* à la lèpre de l'un de ses seigneurs, a commis une erreur populaire, basée sur un souvenir vague de

(1) Ab. Hugo, *France pittoresque*, tom. II, p. 94.

l'épitaphe rapportée plus haut sous la date de 1268, et dont on doit la conservation à Adrien de Valois (1). Mais ce savant, loin d'admettre que ce n'est que de cette époque que Levroux a reçu le nom de *Leprosus*, observe au contraire qu'on dit dans le pays qu'il le doit au saint confesseur Silvain, honoré en ce lieu, et qui est considéré en Berri comme le patron des lépreux, de même que *Job* en beaucoup d'autres localités (2).

Aiunt S. *Silvanum confessorem Leprosensium in Biturigibus patronum esse. Uterque locus a multitudine leprosorum haud dubiè nomen accepit* (3).

Mais de tous les auteurs qui ont traité ce sujet, D. Martin est celui qui, selon nous, s'est le plus rapproché de la vérité lorsqu'il a dit :

« En général, les temples gaulois portaient tous un » nom qui exprimait ce qu'ils avaient de remarquable. » Fortunat parle de l'un d'eux qui s'appelait *Vernemetis*, c'est-à-dire Grand-Temple. Dans le Mont-Jau, il y en » avait un autre, nommé *Isarnodorum*, comme qui dirait » *Porte-de-Fer*. Sulpice-Sévère fait aussi mention d'un » troisième, portant le nom de *Leprosum*, qui avait ap» paremment transmis son nom au bourg où il se trou-

(1) Adriani Valesii, *Notitia Galliarum*, V° *Leprosus vicus*.

(2) *Ibid.*

(3) Voir dans la *Vie des saints*, par Baillet, celle de *saint Silvain de Levroux*, tome III, p. 298, col. 2.

» vait, car ce bourg s'appelait aussi *Leprosum* : mais on » ignore la signification de ce terme (1). »

Or, lorsqu'on nomme *léproseries* les lieux où l'on guérissait de la *lèpre* et *Lépréon* une ville qui devait son nom à cette maladie, il est évident que *lepros* dans *leprosum*, est le même que *Lépréos*, nom du prétendu fondateur de *Lépréon*. Donc il y a eu avant le moyen âge en Gaule des lieux *consacrés* à la lèpre, c'est-à-dire des *léproseries* ; donc pour savoir ce qu'étaient les établissements de ce nom, on peut avec quelque confiance rechercher ce qu'ils étaient en Grèce, où il s'en trouvait également.

Et d'abord, pourquoi les *léproseries* antiques étaient-elles des temples et non des hôpitaux ?

Parce que les premiers médecins furent des ministres de la religion, qui, après avoir découvert les principes sur lesquels il est possible d'établir les sociétés, furent aussi les premiers à découvrir et à appliquer les moyens de soulager les maux dont est assaillie l'humanité.

Aucun doute n'est possible à cet égard, et nous possédons de nombreux monuments antiques qui nous donnent, sur ce point, les détails les plus circonstanciés, notamment pour l'*Egypte*, la *Grèce* et l'*Italie*. Ces documents historiques se trouvent principalement dans les ouvrages qui nous restent d'*Hippocrate*, de *Gallien*,

(1) Dom Martin, *Religion des Gaulois*, liv. 1er, chap. 15.

d'*Hérodote*, de *Platon*, de *Strabon*; d'*Hipys de Regio*, contemporain de *Pindare*, dans un fragment qu'*Élien* a conservé de *Pausanias*, qui parle *de visu*; de *Plutarque*, de *Pline le Naturaliste*, de *Varron*, de *Tertullien*, de *Jamblique*, de *Porphyre*, d'*Artémidor*, de *Plaute*, de *Lucien* et d'*Aristophane* qui, dans sa comédie de *Plutus*, fait guérir ce dieu de sa cécité par Esculape en personne, dans le temple d'*Epidaure*. Enfin nous avons d'*Héras de Cappadoce* divers fragments d'un traité sur la préparation des médicaments, que cet auteur déclare avoir composé en grande partie à l'aide des recettes inscrites dans les archives des *temples*.

De ce que disent ces auteurs il résulte que la pratique de la médecine sacerdotale n'avait pas lieu seulement dans les sanctuaires d'*Esculape* où elle était exercée par des prêtres nommés *asclépiades*, mais encore dans ceux de *Jupiter*, d'*Apollon*, de *Minerve*, de *Diane*, de *Vénus*, de *Mercure*, de *Cérès*, de *Vulcain*, de *Bacchus*, d'*Hercule*, d'*Isis*, d'*Osiris*, de *Sérapis*, aussi bien que dans les lieux consacrés à *Hygie*, déesse de l'hygiène; à *Panacée*, à *Podalyre*, à *Amphiarus*, dont l'antre était si célèbre parmi les Grecs.

Voici ce que nous apprennent encore les ouvrages précités : Les prêtres-médecins formaient des corporations unies par l'*initiation*, et soumises à des réglements. Les membres de ces associations se transmirent, d'abord seulement de père en fils, les connaissances

qu'ils avaient acquises dans le grand art de soulager les maux de leurs semblables. Lorsque dans la suite ils durent s'adjoindre des étrangers chargés de médicamenter hors des temples, le secret fut imposé à ces nouveaux guérisseurs par un serment dont *Hippocrate*, issu d'une longue suite d'*asclépiades*, nous a transmis la formule. Ce secret commença à être violé publiquement par les *Sentences Cnidiennes*, rédigées par des prêtres du temple de *Cnide*, et dont nous devons l'analyse à Gallien.

Si l'on désire sur tout ce qui précède des détails plus circonstanciés, on les trouvera notamment dans une dissertation publiée par *Ch.-Fréd. Harles* et intitulée : *De Medicis veteribus, asclepiades dictis*. On y verra, entre autres choses, que les malades étaient admis à passer la nuit au sein des temples, dans des salles appelées *asclépion*, afin d'y recevoir en songe des communications de la divinité appelées *incubations*, d'après cette définition de Servius : *incubare dicuntur hi qui dormiunt ad accipienda responsa*. Plaute dit aussi *incubare Jovi*, pour coucher, dormir dans le temple de Jupiter, de *Jovis hospitalis*.

Quand les malades avaient reçu du dieu en personne une réponse que ses prêtres devaient toujours interpréter, il fallait, si un traitement à suivre était indiqué, que pour le pratiquer ils se retirassent hors du temple. Dans l'origine, il était fort rare qu'il en fût ainsi; les

cures alors devaient être miraculeuses, et voici en quels termes *Hipys de Regio,* bien antérieur à *Hippocrate*, puisqu'il vivait du temps de *Darius*, rapporte le plus ancien document connu sur la médecine des *asclépiades :*

« Une femme était affligée d'un ténia. Les médecins » les plus habiles ayant renoncé à la guérir, elle se » rendit à Epidaure et pria les dieux de lui donner la » santé. Esculape était alors absent. Les gardiens du » temple firent coucher cette femme dans le lieu où le » dieu avait coutume d'opérer ses cures ; elle se sou- » mit à leurs prescriptions. Désirant remplacer Esculape, » ils coupèrent la tête de la malade, et l'un d'eux intro- » duisant sa main dans l'abdomen, en retira le ver qui » était d'une grosseur extraordinaire. Ils voulurent en- » suite remettre la tête en place, mais ils ne purent en » venir à bout. Sur ces entrefaites, arriva le dieu ; il » blâma l'imprudence de ses ministres, remit la tête » sur le tronc et renvoya la femme parfaitement guérie. »

Élien, qui cite cette guérison miraculeuse, n'élève aucun doute sur son authenticité.

Il a été question plus haut d'un passage de la comédie de *Plutus* d'Aristophane. Ce document étant ce qui existe de plus complet sur le sujet de ce chapitre, on le reproduit ici en entier, en supprimant toutefois quelques hors-d'œuvre et les paroles des interlocuteurs pour ne pas interrompre le récit.

Le poète suppose que *Chrémyle*, citoyen d'*Athènes*, ayant fortuitement rencontré *Plutus*, dieu des *richesses*, lui persuade de se faire guérir de sa cécité par *Esculape*, afin que, clairvoyant désormais, il puisse distribuer la fortune seulement à ceux qui la méritent. *Carion*, valet de *Chrémyle*, conduit Plutus au temple. Voici comment il raconte sa guérison :

« Arrivés près du temple d'*Esculape* avec *Plutus*, » alors le plus misérable des hommes et maintenant au » comble du bonheur, nous l'avons mené à la mer et » nous l'avons baigné. Ensuite nous sommes revenus » au temple du dieu ; nous avons mis sur la table les » pains et tout ce qu'on a coutume d'y consacrer avant » le sacrifice, et nous avons fait brûler sur l'autel un » gâteau de fleur de farine. Cela fait, nous avons couché » Plutus sur un lit, suivant l'usage, et chacun de nous » s'en est accommodé un pareil. Il y avait près de nous » un certain *Néoclides* qui, tout aveugle qu'il est, vole » plus adroitement que ceux qui voient le mieux, ainsi » que d'autres personnes atteintes de diverses maladies. » Après avoir éteint les lampes, le ministre du dieu nous » a commandé de dormir et de ne rien dire, quelque » bruit que nous entendions. Pour moi, je ne pouvais » fermer l'œil. Ayant un peu levé la tête j'ai aperçu le » prêtre qui prenait sur la table les gâteaux et les figues » sèches ; il a ensuite fait le tour des autels pour voir » s'il n'y restait pas de gâteaux ; il a mis dans son sac

» tout ce qu'il a trouvé. Ensuite je me suis permis une
» farce bien risible. Comme le dieu venait à nous, je lui
» ai fait une décharge des plus bruyantes, car j'avais le
» ventre très-gonflé. Le dieu n'a pas paru y faire atten-
» tion, car il est scatophage; mais *Jaso* sa fille, qui le
» suivait, a rougi, et *Panacée* s'est détournée en se com-
» primant le nez, car je n'exhale pas de l'encens. Après
» cela, Esculape a fait la ronde auprès des malades, exa-
» minant le mal de chacun. Un enfant lui a apporté un
» mortier de marbre, un pilon et une petite boîte. Il a
» commencé par broyer des drogues pour les yeux de
» *Néoclides*, et les lui a introduites en lui ouvrant les
» paupières, afin que la douleur fût plus cuisante. Néo-
» clides s'est mis à crier de toute sa force en essayant
» de s'enfuir. Mais *Esculape* l'a retenu et lui a dit en
» riant : « *Demeure, je veux, à l'aide de mon traitement,*
» *t'ôter l'envie d'aller aux assemblées du peuple et d'y*
» *faire de faux serments.* »

» Le dieu s'est ensuite assis auprès de *Plutus*. D'abord
» il lui a palpé la tête, puis il lui a essuyé les yeux avec
» du linge très-fin. *Panacée* a couvert la tête et le visage
» du patient avec un voile de pourpre ; en même temps
» Esculape a sifflé. A ce signal, deux serpents d'une
» grandeur extraordinaire se sont glissés tout douce-
» ment sous le voile de pourpre ; je crois qu'ils ont léché
» les yeux du malade. Subitement rendu à la lumière,
» il s'est levé radieux. La joie que m'a fait éprouver ce

» miracle était telle, que je me suis mis à battre des
» mains et à réveiller mon maître. Esculape a disparu
» incontinent, et les serpents sont retournés dans leur
» retraite. Avec quel empressement ceux qui étaient à
» côté de *Plutus* se sont levés pour l'embrasser! Ils ont
» veillé toute la nuit près de lui, ont attendu le lever
» du soleil; et pendant tout ce temps je n'ai fait que
» louer le dieu *Esculape* qui avait rendu la vue à *Plutus*
» et augmenté la cécité de *Néoclides.* »

Telle fut la médecine sacrée qu'exercèrent longtemps les asclépiades, médecine qui, du temps d'*Aristophane*, était déjà, comme on le voit, l'objet d'étranges railleries, même sur le théâtre d'un peuple qui condamna Socrate à la ciguë, et rappela de Sicile Alcibiade, accusé d'avoir mutilé quelques statues de Mercure. Cette médecine ne ressemblait en rien à celle qu'on aurait dû pratiquer dans les établissements destinés à recevoir les malades de la classe indigente; et il est évident que le choix du dieu des riches comme objet du traitement est ici une ironie de plus.

En cachant sous de pareilles jongleries la science qu'ils possédaient, les asclépiades agissaient évidemment bien moins dans le but de soulager leurs semblables pauvres que pour accroître leurs richesses et la réputation du temple qu'ils desservaient. Aussi, lorsque les Romains s'emparèrent d'*Epidaure*, y trouvèrent-ils accumulées des offrandes du plus grand prix, que l'es-

pérance des malades, et parfois aussi leur reconnaissance, y avaient successivement déposées (1).

Il est vrai que *Mercurialis*, dans le livre Ier de l'ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *De variarum lectionum in medicinæ scriptoribus et aliis*... prétend détruire les récits de Strabon sur cette ville, en affirmant qu'un grand nombre de malades étaient traités et nourris dans les *asclépies ;* mais la vérité est que dans le passage qu'invoque Mercurialis, le géographe grec se borne à dire :

« Épidaure est aussi une des villes renommées à » cause de la célébrité du dieu Esculape, qui passe pour » guérir toutes sortes de maladies et dont *le temple est* » *toujours rempli de malades et de tables votives sur* » *lesquelles sont décrites les guérisons*, de même que » cela se pratique dans l'île de *Cos* et à *Trica*. »

Aussi, Hecker, dans le tome II de son histoire de la médecine (*Geschichte der Heilkunden*) nie-t-il avec force, la justesse des déductions du célèbre médecin de Forli, et soutient-il qu'il n'y avait aucune espèce d'analogie entre les *asclépies* et nos *hospices*. Platon, en effet, dans le livre III de sa *République*, dit que lorsqu'un artisan est atteint d'une de ces maladies qui ne *peuvent guérir que lentement*, par un régime approprié, comme il ne lui est plus possible de vaquer à son travail, il lui est

(1) Tite-Liv. *Décad.* V, liv. V.

plus avantageux de mourir. Or, ce philosophe se fût-il exprimé ainsi, si ces *asclépies* lui eussent fourni l'idée de créer dans sa République modèle des établissements dans lesquels les citoyens, n'ayant pour vivre que le prix de leur travail journalier, auraient pu être guéris dans l'espace de temps nécessaire, au moyen d'un régime approprié gratuitement à la nature de leurs maladies?

Une autre preuve que *Mercurialis* s'est trompé dans son interprétation purement arbitraire du passage de Strabon, cité plus haut, existe dans *Pausanias* (1) qui dit :

« On ne laisse mourir personne dans l'enceinte sa-
» crée du temple d'*Épidaure ;* et l'on ne permet pas que
» les femmes y accouchent. Un sénateur romain nommé
» *Antonin* (c'est l'empereur de ce nom) a depuis ajouté
» à cette enceinte sacrée plusieurs édifices qui sont le
» temple d'*Hygie* et ceux d'*Esculape* et d'*Apollon* égyp-
» tien... Enfin les Épidauriens qui habitent les environs
» du temple, étant très-malheureux parce qu'il n'existait
» aucun abri où leurs femmes pussent accoucher et
» leurs malades aller mourir ailleurs qu'en plein air,
» le même Antonin y remédia, en faisant bâtir un édi-
» fice où l'on porte les femmes en couche et les mori-
» bonds. »

Ainsi, même dans l'asclépie modèle d'*Épidaure*, les

(1) Pausan., livre II.

malades étaient si peu traités journellement par les prêtres médecins, ils étaient si peu logés et nourris aux dépens de l'établissement, que jusqu'à l'empereur Antonin, connu pour avoir puissamment favorisé le culte d'Esculape, il était défendu aux femmes d'accoucher dans l'enceinte sacrée du temple, et qu'on ne souffrait pas que quelqu'un y rendît le dernier soupir. Or, que penser d'un hôpital d'où il aurait fallu sortir à l'heure de la mort? Comme cette heure est incertaine, il eût donc fallu emmener les malades quelque temps avant, c'est-à-dire pendant le paroxysme de l'affection à laquelle ils succombaient.

Ajoutons que si les pauvres eussent été reçus gratuitement dans cet établissement, Pausanias n'eût certes pas manqué de faire remarquer une circonstance de cette nature. Le scholiaste d'Aristophane, par exemple, a eu bien soin d'observer, à propos du vers 535 de la comédie de *Plutus*, qu'à Athènes les pauvres qui n'avaient pas de quoi se procurer des vêtements chauds, allaient pendant l'hiver se coucher la nuit et se chauffer dans les établissements de bains publics.

Au reste, la question de savoir si les anciens avaient créé en faveur des indigents des établissements publics comparables à nos hôpitaux, ayant été mise au concours en 1812 par la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon, le prix fut décerné aux docteurs Perey et Willaume, qui soutinrent et prouvèrent la né-

gative. Depuis lors, *Auguste Gauthier* a été conduit à la même conclusion, dans des *Considérations sur le rapport qui peut exister entre les guérisons obtenues dans les anciens temples à l'aide des songes, et le magnétisme animal*.

Cette opinion est également celle de M. de *Lamothe*, auteurs des *Nouvelles études sur la législation charitable*, publiées récemment, c'est-à-dire en 1850.

Telle encore l'opinion émise par de Gérando en son traité de la *Bienfaisance publique* (1), dans lequel se fondant sur les idées de l'ordre le plus élevé, il démontre que la nécessité d'établissements semblables aux hospices de nos jours, se faisait beaucoup moins sentir dans l'antiquité qui possédait des édifices appelés *valetudinaria*, fondés en faveur des *esclaves malades ;* véritables infirmeries où chaque maître soignait à ses frais les individus devenus sa propriété (2). Les travaux pénibles que de toute nécessité comporte la civilisation, étaient alors opérés par les esclaves. Dans la société antique, ils occupaient la même place que nos classes laborieuses dans la civilisation moderne, avec des conditions de bien-être matériel peut-être moindre qu'à l'époque où le maître d'un travailleur avait pour obligation de prendre soin de lui, tant en santé qu'en maladie.

(1) De Gérando, *De la Bienfaisance publique*, tome IV, p. 211.
(2) Columelle, *De Re rustica*, lib. XI. Seneq. *De Ira*, lib. I. Tacite, *De Oratorib. dialog.*. cap. 21.

Mais tous les maîtres ne s'acquittaient pas du devoir qui cependant leur était imposé par la loi. A Rome, par exemple, le temple d'Esculape était placé dans une île du Tibre; il arrivait souvent que les propriétaires d'esclaves malades y envoyaient ces malheureux et les y abandonnaient sans pitié. Indigné d'une telle inhumanité, l'empereur Claude rendit un décret qui donnait la liberté aux esclaves ainsi délaissés; c'est Suétone qui rapporte ce fait, et voici en quels termes :

Cum quidam ægra et affecta mancipia in insulam Æsculapii tædio medendi exponerent, omnes qui exponerentur liberos esse sanxit, nec redire in ditionem domini si convaluissent (1).

On voit que Suétone emploie le mot *exponerent* en parlant des esclaves malades que leurs maîtres envoyaient pour les faire traiter par Esculape dans l'île du Tibre. Il n'est pas probable que cet historien se fût servi de cette expression, si ces esclaves eussent eu la nouriture et le logement dans le temple. Selon toute vraisemblance, ces malheureux, après avoir consulté le dieu, erraient sans pain et sans asile, aux environs du temple, ce qui excita l'indignation du prince. Tacite raconte que dans la ville de *Fidène*, la chute d'un amphithéâtre causa la mort ou des blessures graves à plus de 5,000 personnes (2). L'historien ajoute que l'on

(1) Suétone, *Vit. Claud.* § 5.
(2) Tacite, *Annal.*, lib. IV.

transporta les blessés dans les maisons des habitants aisés ; que l'on fit venir des médecins afin de leur donner des soins, et qu'on leur fournit les objets nécessaires pour leurs pansements. Il ne dit pas qu'on en plaça dans les temples, ce qui eût été bien plus naturel cependant, si ceux dans lesquels il y avait des colléges d'asclépiades eussent été des hôpitaux organisés pour recevoir des malades qui n'avaient pas les moyens de se faire soigner chez eux.

Les Romains, qui firent de la guerre leur principale occupation, n'avaient pas d'hôpitaux pour leurs blessés non plus que pour leurs malades pauvres, quoiqu'ils eussent des médecins attachés à leurs légions, comme le prouvent plusieurs inscriptions. *Hyginus* nous apprend, en effet, qu'il y avait dans le camp des Romains des espaces destinés à recevoir les soldats et les chevaux malades ou blessés ; l'endroit où étaient soignés les malades s'appelait *valetudinarium* comme les infirmeries tenues par les maîtres pour leurs esclaves ; tandis que l'on nommait *veterinarium*, l'emplacement destiné au pansement des chevaux (1). Les soldats étaient ensuite transportés dans les villes voisines, où ils recevaient des soins dans les maisons particulières. Du reste le même usage existait chez les Grecs, ainsi qu'on va l'établir.

(1) Hyginus, *De Castrametatione*.

Mais tous les maîtres ne s'acquittaient pas du devoir qui cependant leur était imposé par la loi. A Rome, par exemple, le temple d'Esculape était placé dans une île du Tibre; il arrivait souvent que les propriétaires d'esclaves malades y envoyaient ces malheureux et les y abandonnaient sans pitié. Indigné d'une telle inhumanité, l'empereur Claude rendit un décret qui donnait la liberté aux esclaves ainsi délaissés; c'est Suétone qui rapporte ce fait, et voici en quels termes :

Cum quidam ægra et affecta mancipia in insulam Æsculapii tædio medendi exponerent, omnes qui exponerentur liberos esse sanxit, nec redire in ditionem domini si convaluissent (1).

On voit que Suétone emploie le mot *exponerent* en parlant des esclaves malades que leurs maîtres envoyaient pour les faire traiter par Esculape dans l'île du Tibre. Il n'est pas probable que cet historien se fût servi de cette expression, si ces esclaves eussent eu la nouriture et le logement dans le temple. Selon toute vraisemblance, ces malheureux, après avoir consulté le dieu, erraient sans pain et sans asile, aux environs du temple, ce qui excita l'indignation du prince. Tacite raconte que dans la ville de *Fidène*, la chute d'un amphithéâtre causa la mort ou des blessures graves à plus de 5,000 personnes (2). L'historien ajoute que l'on

(1) Suétone, *Vit. Claud.* § 5.
(2) Tacite, *Annal.*, lib. IV.

transporta les blessés dans les maisons des habitants aisés ; que l'on fit venir des médecins afin de leur donner des soins, et qu'on leur fournit les objets nécessaires pour leurs pansements. Il ne dit pas qu'on en plaça dans les temples, ce qui eût été bien plus naturel cependant, si ceux dans lesquels il y avait des colléges d'asclépiades eussent été des hôpitaux organisés pour recevoir des malades qui n'avaient pas les moyens de se faire soigner chez eux.

Les Romains, qui firent de la guerre leur principale occupation, n'avaient pas d'hôpitaux pour leurs blessés non plus que pour leurs malades pauvres, quoiqu'ils eussent des médecins attachés à leurs légions, comme le prouvent plusieurs inscriptions. *Hyginus* nous apprend, en effet, qu'il y avait dans le camp des Romains des espaces destinés à recevoir les soldats et les chevaux malades ou blessés; l'endroit où étaient soignés les malades s'appelait *valetudinarium* comme les infirmeries tenues par les maîtres pour leurs esclaves; tandis que l'on nommait *veterinarium*, l'emplacement destiné au pansement des chevaux (1). Les soldats étaient ensuite transportés dans les villes voisines, où ils recevaient des soins dans les maisons particulières. Du reste le même usage existait chez les Grecs, ainsi qu'on va l'établir.

(1) Hyginus, *De Castrametatione*.

Mais tous les maîtres ne s'acquittaient pas du devoir qui cependant leur était imposé par la loi. A Rome, par exemple, le temple d'Esculape était placé dans une île du Tibre; il arrivait souvent que les propriétaires d'esclaves malades y envoyaient ces malheureux et les y abandonnaient sans pitié. Indigné d'une telle inhumanité, l'empereur Claude rendit un décret qui donnait la liberté aux esclaves ainsi délaissés; c'est Suétone qui rapporte ce fait, et voici en quels termes :

Cum quidam ægra et affecta mancipia in insulam Æsculapii tædio medendi exponerent, omnes qui exponerentur liberos esse sanxit, nec redire in ditionem domini si convaluissent (1).

On voit que Suétone emploie le mot *exponerent* en parlant des esclaves malades que leurs maîtres envoyaient pour les faire traiter par Esculape dans l'île du Tibre. Il n'est pas probable que cet historien se fût servi de cette expression, si ces esclaves eussent eu la nouriture et le logement dans le temple. Selon toute vraisemblance, ces malheureux, après avoir consulté le dieu, erraient sans pain et sans asile, aux environs du temple, ce qui excita l'indignation du prince. Tacite raconte que dans la ville de *Fidène*, la chute d'un amphithéâtre causa la mort ou des blessures graves à plus de 5,000 personnes (2). L'historien ajoute que l'on

(1) Suétone, *Vit. Claud.* § 5.
(2) Tacite, *Annal.*, lib. IV.

transporta les blessés dans les maisons des habitants aisés ; que l'on fit venir des médecins afin de leur donner des soins, et qu'on leur fournit les objets nécessaires pour leurs pansements. Il ne dit pas qu'on en plaça dans les temples, ce qui eût été bien plus naturel cependant, si ceux dans lesquels il y avait des colléges d'asclépiades eussent été des hôpitaux organisés pour recevoir des malades qui n'avaient pas les moyens de se faire soigner chez eux.

Les Romains, qui firent de la guerre leur principale occupation, n'avaient pas d'hôpitaux pour leurs blessés non plus que pour leurs malades pauvres, quoiqu'ils eussent des médecins attachés à leurs légions, comme le prouvent plusieurs inscriptions. *Hyginus* nous apprend, en effet, qu'il y avait dans le camp des Romains des espaces destinés à recevoir les soldats et les chevaux malades ou blessés; l'endroit où étaient soignés les malades s'appelait *valetudinarium* comme les infirmeries tenues par les maîtres pour leurs esclaves; tandis que l'on nommait *veterinarium*, l'emplacement destiné au pansement des chevaux (1). Les soldats étaient ensuite transportés dans les villes voisines, où ils recevaient des soins dans les maisons particulières. Du reste le même usage existait chez les Grecs, ainsi qu'on va l'établir.

(1) Hyginus, *De Castrametatione*.

Mais tous les maîtres ne s'acquittaient pas du devoir qui cependant leur était imposé par la loi. A Rome, par exemple, le temple d'Esculape était placé dans une île du Tibre ; il arrivait souvent que les propriétaires d'esclaves malades y envoyaient ces malheureux et les y abandonnaient sans pitié. Indigné d'une telle inhumanité, l'empereur Claude rendit un décret qui donnait la liberté aux esclaves ainsi délaissés ; c'est Suétone qui rapporte ce fait, et voici en quels termes :

Cum quidam ægra et affecta mancipia in insulam Æsculapii tædio medendi exponerent, omnes qui exponerentur liberos esse sanxit, nec redire in ditionem domini si convaluissent (1).

On voit que Suétone emploie le mot *exponerent* en parlant des esclaves malades que leurs maîtres envoyaient pour les faire traiter par Esculape dans l'île du Tibre. Il n'est pas probable que cet historien se fût servi de cette expression, si ces esclaves eussent eu la nouriture et le logement dans le temple. Selon toute vraisemblance, ces malheureux, après avoir consulté le dieu, erraient sans pain et sans asile, aux environs du temple, ce qui excita l'indignation du prince. Tacite raconte que dans la ville de *Fidène*, la chute d'un amphithéâtre causa la mort ou des blessures graves à plus de 5,000 personnes (2). L'historien ajoute que l'on

(1) Suétone, *Vit. Claud.* § 5.
(2) Tacite, *Annal.*, lib. IV.

transporta les blessés dans les maisons des habitants aisés ; que l'on fit venir des médecins afin de leur donner des soins, et qu'on leur fournit les objets nécessaires pour leurs pansements. Il ne dit pas qu'on en plaça dans les temples, ce qui eût été bien plus naturel cependant, si ceux dans lesquels il y avait des colléges d'asclépiades eussent été des hôpitaux organisés pour recevoir des malades qui n'avaient pas les moyens de se faire soigner chez eux.

Les Romains, qui firent de la guerre leur principale occupation, n'avaient pas d'hôpitaux pour leurs blessés non plus que pour leurs malades pauvres, quoiqu'ils eussent des médecins attachés à leurs légions, comme le prouvent plusieurs inscriptions. *Hyginus* nous apprend, en effet, qu'il y avait dans le camp des Romains des espaces destinés à recevoir les soldats et les chevaux malades ou blessés; l'endroit où étaient soignés les malades s'appelait *valetudinarium* comme les infirmeries tenues par les maîtres pour leurs esclaves; tandis que l'on nommait *veterinarium*, l'emplacement destiné au pansement des chevaux (1). Les soldats étaient ensuite transportés dans les villes voisines, où ils recevaient des soins dans les maisons particulières. Du reste le même usage existait chez les Grecs, ainsi qu'on va l'établir.

(1) Hyginus, *De Castrametatione*.

Justin dit qu'après une bataille perdue par les Lacédémoniens contre Antigone, toutes les maisons de Sparte furent ouvertes pour recevoir les blessés (1). Si, dans Athènes, les soldats mutilés ou infirmes étaient entretenus aux frais de l'Etat (2), Aristide nous apprend que c'était la seule ville de Grèce où fût établie une semblable coutume (3).

Voici enfin la preuve que l'institution des hôpitaux appartient sans partage au christianisme, dont la pratique se résume en effet dans la maxime : *Aime Dieu par-dessus tout, et ton prochain comme toi-même.*

On lit dans la quarantième dissertation de *Maxime de Tyr* :

« Voici comment on rapporte que la médecine a été » inventée. Les parents des malades allaient les dépo» ser dans les rues et les passages les plus fréquentés. » Les passants s'approchaient, faisaient des questions » sur la maladie, et selon qu'ils avaient été atteints du » même mal, et avaient été guéris soit en prenant » quelque remède, en subissant quelque amputation, » ou en pratiquant la diète, ils indiquaient le traite» ment qui leur avait réussi. La similitude des maladies » fixa dans la mémoire la similitude des médica» ments qui avaient eu des succès, et une courte habi-

(1) Justin, *Historia*, lib. XXVIII.
(2) Plutarque, *Vie de Solon*, cap. 31.
(3) Aristide, *Oratio panathenaica*, cap. 4.

» tude de semblables résultats fut la mère de la science. »

Dans sa *Lettre sur la mort de Fabiola* (1), saint Jérôme nous apprend que cette dame romaine, fort opulente, vendit tout ses biens et avec le produit fonda, vers l'an 380, un hôpital dans lequel on recevait les malades recueillis dans *les rues et places publiques où ils gisaient*, consumés par la faim et les douleurs. *Fabiola* pansait elle-même leurs plaies, leur donnait à manger de ses propres mains et leur administrait les soins les plus touchants.

Cet établissement charitable, que les anciens appelèrent d'abord *nosocomium*, ne fut pas, comme le croyait saint Jérôme, le premier de cette espèce. Nous voyons dans saint *Epiphane* (2) que dès le milieu du IV[e] siècle il existait à *Sébaste* et à *Césarée*, comme du reste on l'a dit plus haut, des hôpitaux destinés à recevoir les pauvres, les étrangers, les estropiés et même les *Lépreux*. Etablis par les évêques de ces villes, ces hôpitaux étaient administrés sous leur direction, par des infirmiers appelés *parabolains*, dont le code théodosien définit les fonctions en disant : *Parabolani qui ad curanda debilium ægra corpora deputantur* (3). Il faut le répéter, nulles traces d'établissements semblables n'existent dans l'antiquité, et il est certain que la médecine exercée par les prêtres Grecs et

(1) S. Hieronymi *Epistola ad Oceanum de morte Fabiolæ.*

(2) S. Epiphan., *Adversus hæreses*, lib. III, p. 905.

(3) *Codicis Theodosiani* lib. XVI, tit. 2.

Romains dans leurs *asclépies*, ne ressemblait en rien à celle des hospices chrétiens exclusivement destinés à soulager et soigner les individus privés de toute ressource pécuniaire.

« Pour revenir aux prêtres des anciens temples, dit » Gauthier, l'auteur qui a le plus étudié cette matière, » le désir de secourir les maux de leurs semblables ne » fut pas le principal motif qui les engagea à s'arroger » l'exercice de la médecine. Ils eurent surtout en vue » de *s'attirer la considération et le respect ; d'augmenter* » *la vénération que l'on portait au dieu qu'ils servaient ;* » *et de faire donner de riches offrandes aux temples* » *dont les revenus étaient destinés en partie à l'entretien* » *de leur famille*. Les asclépiades, surtout ceux qui vé- » curent peu de temps avant *Hippocrate*, eurent aussi » pour but d'observer les phénomènes des maladies et » d'enrichir ainsi le domaine de la science de guérir. » Peut-être à cette époque, les malades faisaient-ils dans » les temples un séjour plus ou moins long. Mais plus » tard quand les philosophes, les directeurs de gym- » nases et les médecins eurent enlevé aux prêtres l'exer- » cice exclusif de l'art de traiter les maladies, la médecine » des temples dégénéra beaucoup, et ceux qui continuè- » rent à la pratiquer *pensèrent plutôt au lucre* qu'à l'a- » vancement de la science et au bien de l'*humanité*. Les » écrivains de l'antiquité qui nous ont donné des détails » sur les *prêtres médecins*, ne parlent guère de leur phi-

» lanthropie; quelques-uns au contraire signalent leur » rapacité et leur fourberie (1). »

Tandis que la médecine s'exerçait ainsi chez les peuples policés de l'antiquité, voyons comment le grand art de guérir se pratiquait chez ceux que les Grecs et les Romains appelaient *barbares*, et notamment chez les Gaulois.

Jules César est le premier qui ait pu pénétrer et faire connaître les institutions constitutives de leur civilisation. S'expliquant sur le culte qu'ils pratiquaient, il a dit : « De tous les Dieux, ils adorent principalement » *Mercure*..... Après lui, les plus révérés sont *Apollon,* » *Mars, Jupiter, Minerve. Apollon* préside *à la guéri-* » *son des malades* (2). » Ce Dieu de l'art de guérir, père d'Esculape et en même temps personnification du *soleil*, du *feu*, du *principe igné* qui est, dans les mains de Dieu, la cause du mouvement et par conséquent de la vie universelle, n'était pas l'unique recours contre les maladie : il y avait en Gaule des *médecins*.

Pline dit dans son Histoire naturelle :

« Les Gaulois ont été entêtés de la superstition d'im- » moler des hommes jusqu'à un temps dont peuvent se » souvenir nos vieillards. On sait, au reste, que l'empe-

(1) Gauthier, *Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples de l'antiquité*, p. 245.

(2) J. Cæsar, *de Bello Gallico*, lib. VI, cap. 17 : Deum maximè *Mercurium* colunt. Post hunc *Apollinem* et *Martem* et *Jovem* et *Minervam*; APPOLLINEM MORBOS DEPELLERE.....

» reur *Tibère* a exterminé les druides et en général
» toute cette espèce de devins et de *médecins* (1). »

Il y a plus ; nous avons de Dom Martin un traité de la religion des Gaulois, dans lequel le chapitre 26 du livre 1er a pour titre : *Les Druides exerçaient la médecine : leur superstition dans la pratique de cet art*. Cet ouvrage est de 1727. Trente-deux ans après sa publication, Duclaux fit paraître ses *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise ;* et à partir de la page 23 jusqu'à la page 30, il y traite de la médecine qu'y pratiquaient les ministres de cette religion. Parmi les auteurs ayant écrit sur cette matière, on peut citer encore Regnier, qui a publié, en 1818, un ouvrage sur l'*Economie publique et rurale des peuples du nord et du centre de l'Europe*. Enfin, M. Bouché de Cluny a fait imprimer, en 1844, un livre intitulé *Les Druides*, dans lequel, à des détails déjà connus, il a su donner presque tout l'intérêt de la nouveauté. La médecine sacrée qu'exerçaient les ministres du culte de nos pères, est souvent l'objet de ses plus brillantes descriptions. Citer textuellement tous ces auteurs, serait chose évidemment inutile : ce que dit l'un d'eux doit suffire pour établir la base des déductions ultérieures, et le passage suivant de Régnier paraîtra concluant :

« Après avoir subjugué les hommes par les prestiges

(1) Plin. *Hist. natural.*, lib. XXX, cap. 1.

» d'un culte, les druides achevèrent de les circonvenir
» en s'attribuant à eux seuls l'exercice de la médecine.
» Elle était pour eux un empirisme autant *religieux*
» que médical; et on remarque le même empirisme
» chez les mages. Le *gui de chêne*, cueilli de la main
» des Druides avec une serpe d'or et à une époque fixe
» de l'année, devenait une panacée universelle. Pline
» raconte les cérémonies plus absurdes qui accom-
» pagnaient la récolte de deux autres plantes qu'il
» nomme *samolus* et *selago*. Plusieurs de ces pratiques
» superstitieuses ne sont point encore déracinées en
» France. Dans plus d'un canton, le *séneçon*, cueilli avec
» certaines cérémonies le jour de saint Roch et béni
» par un prêtre, devient une panacée pour les bêtes
» à cornes. Cette plante pourrait bien être le *samolus*
» des Druides, car Pline dit qu'ils le sanctifiaient préci-
» sément pour les maladies de ces animaux. Non con-
» tents de guérir les maladies avec des herbes mysté-
» rieuses, ils en distribuaient d'autres qui devaient pré-
» munir contre les blessures : étant portées au combat,
» elles rendaient invulnérable. Leur sang qu'ils voyaient
» couler malgré ces préservatifs désabusait si peu ces
» hommes aveugles, qu'il a fallu bien des siècles et des
» lois pour défendre cette superstition ; et que, malgré
» leur influence et l'introduction du christianisme, les
» traces n'en sont pas entièrement effacées. D'ailleurs
» l'introduction de ce culte ne dut avoir que peu d'effet

» pour les déraciner, car il ne fut d'abord adopté par » eux qu'entouré de tout l'appareil de la plus grossière » superstition (1). »

Donc les premiers médecins furent, en *Gaule* comme en Grèce, des prêtres qui, en pratiquant la médecine, eurent pour but, bien moins de soulager leurs semblables, que de tromper la foule et d'accroître sur elle leurs moyens d'influence.

Or, cette médecine mensongère s'exerçant en effet dans les temples, on ne saurait douter que le monument religieux qui avait donné en Gaule son nom au bourg de *Lepreum*, n'ait été une *léproserie*, de même que le lieu consacré de la ville grecque de *Lépréon*, reconnue pour avoir reçu son nom de la *lèpre*, personnifiée dans *Leprea*, sœur de *Lepreos*. Donc il a existé des *léproseries* avant les croisades, et l'on est fondé à rechercher leur origine à une époque antérieure au moyen âge.

Ces investigations achèveront d'établir la distinction déjà signalée entre les maladreries fondées au moyen âge par les seigneurs au profit de leurs vassaux, et celles qui existaient dès la plus haute antiquité. Elles auront par conséquent pour résultat de fournir au Conseil d'État quelques lumières, lorsque des demandes en

(1) Régnier, *De l'Économie publique et rurale des Celtes, des Germains et des autres peuples du nord et du centre de l'Europe*, p. 195.

disjonction lui seront adressées, et de le prémunir contre des erreurs ayant pour effet de dépouiller certains hôpitaux en faveur de populations rurales sans droits pour obtenir de semblables dons.

CHAPITRE IV.

DU CULTE DES PIERRES ET DES BORNES, ET DES MONUMENTS CURATIFS QUI ONT PRÉCÉDÉ LES MALADRERIES.

En parlant d'un malade qui se faisait traiter, c'est-à-dire *incuber*, dans un temple d'Esculape, Plaute dit textuellement :

Hic leno ægrotus incubat in Æsculapii fano (1).

Tertullien emploie la même locution et appelle les malades qui allaient *dormir* dans les temples, *incu-*

(1) Plaute : *In Curculione*, act. I, scen. I.

batores fanorum (1); et Dulaure établit que le mot *fanum* ne signifie pas seulement *temple*, mais qu'il désigne *tout monument* consacré à un culte quelconque, abstraction faite de sa forme et de sa grandeur.

Ces *fans*, qui ont donné leur nom à une foule de ieux que nous appelons *fano, fanum Martis, fanum Veneris, fanum Jovis*, etc., ont été dans l'origine de simples grottes, consacrées à la fois au culte des dieux et à la guérison des malades, d'où l'on a nommé en latin ces derniers, *æ-groti;* une maladie en général, *ægrotatio*, et le fait de souffrir, *ægrotare*.

Le culte des *pierres* appelées en France *druidiques*, a été universel. Cambry, le fondateur de notre éphémère *Académie celtique*, l'a prouvé dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Recherches sur le culte des pierres*. Après lui Dulaure a porté la démonstration de ce point jusqu'à l'évidence la plus absolue dans son *Histoire des cultes avant l'idolâtrie*. On peut donc se borner à rappeler que ce culte existe encore aux Indes, où la pierre noire de *Bénarès* est toujours l'objet de la plus profonde vénération (2). Les *Arabes* adorent également de nos jours deux *pierres*, l'une *blanche* et l'autre *noire*, dans leur ville sainte de la *Mecque*(3). L'*Egypte*,

(1) Tertullien, *De Anima*, c. 94.
(2) Langlis, *Notes sur Norden*, p. 323.
(3) Otton, *Tableau général de l'Empire Ottoman*, tome III, p. 78.— Mariti, *Voyage dans l'île de Chypre et la Syrie*, etc., tome II, p. 235.

où les pierres sacrées se nommaient *Thot*, s'est appelée *Hermochémie* (1), du culte qu'elle rendait aux monolithes, désignés depuis, en Grèce, sous le nom d'*Hermès*. *Pausanias*, qui se montre si bien instruit de l'histoire et des origines de son pays, a dit en décrivant les monuments de la ville de *Pharès*, dont le nom vient d'un *phare* ou *fanal* sacré :

« Près de la statue d'*Hermès* (Mercure) sont des *pierres* » *carrées*, au nombre de trente environ. Les Pharéens » leur rendent un culte et donnent à chacune d'elles le » nom de quelque divinité. Dans les temps les plus re- » culés, *tous les Grecs en général rendaient les mêmes* » *honneurs divins à des pierres brutes qui leur tenaient* » *lieu de statues* (2). »

Ainsi les dieux et les temples que possédaient les Gaulois quand *Jules César* fit la conquête de leur pays, avaient été ceux de la Grèce à une époque déterminée ; et dans l'un et l'autre pays Mercure était la personnification de *pierres* originairement *délimitatives* appelées *hermès* parmi les Grecs, et *thermes* chez les Latins. Voici la preuve que les lieux consacrés appelés par Plaute *Esculapii fana*, et dans lesquels les malades allaient se faire *incuber*, appartinrent dans l'origine au culte essentiellement druidique des pierres sacrées.

Le chapitre xv de l'*Histoire des cultes avant l'idolâ-*

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Hermochémie*.
(2) Pausanias, *Achaïe*, chap. 22.

trie par Dulaure est intitulé : *Des monuments composés de plusieurs pierres, dont les unes dressées en supportent d'autres posées horizontalement, nommées fans de Mercure, cromlechs, antas, pierres levées, dolmens*, etc.

« Je passe, dit l'auteur, à des monuments moins sim-
» ples (1), composés de plusieurs pierres grossières de
» la manière suivante : *deux* ou un plus grand nombre
» de *grandes pierres*, plantées en terre, en suppor-
» tent *une* ou plusieurs *longues* et quelquefois *apla-*
» *ties*, posées sur les premières dans un sens horizon-
» tal.

» Les plus simples de ces monuments ne sont com-
» posés que de trois *pierres*. Le savant rabbin *Nathan*,
» qui vivait au xv[e] siècle, en donne la description, et les
» nomme *fanum Mercolis*, le *fan* ou le monument sacré
» de *Mercure*. *Les pierres du fan de Mercure étaient*, dit-
» il, *ainsi disposées : une pierre placée d'un côté, une se-*
» *conde de l'autre en supportaient une troisième, posée*
» *sur les deux premières*. Un autre rabbin, cité par *Dru-*
» *sius*, décrit de la même manière ce monument : ce
» sont aussi *trois pierres dont deux en supportaient*
» *une ;* et il nomme cet arrangement de pierres *Mer-*
» *cure*.

(1) Dulaure dans le chapitre précédent avait traité des pierres entassées en forme conique ou pyramidale, ou monticules factices, appelés *monceaux de Mercure, Motte-comble, Montjoie*, etc.

» Ces monuments se trouvent en très-grand nombre » dans plusieurs parties de l'Europe. »

Ainsi les *fans* dans lesquels on *incubait* en *Grèce* du temps d'*Aristophane*, et en *Italie* du temps de *Plaute*, consistaient, à l'époque où le culte des pierres était pratiqué dans ces pays, en trois monolithes, dont deux placés debout en soutenaient un troisième qui formait *toiture*. Or non-seulement nous avons eu en Gaule trois villes du nom de *Fanum-Martis*, une autre appelée *Fanum-Minervæ* et une cinquième *Fanum-Veneris* (1) ; non-seulement nous avons dans nos départements de l'Aude et du Gers des communes appelées *Fan-Jaux* : mais encore, à douze lieues de Paris, dans une localité appelée *Trie*, probablement des *trois pierres* qui formaient les *fans de Mercure* et d'*Esculape*, il existe en core un monument de ce genre. Vingt personnes pourraient se tenir debout sous le vaste abri qu'il forme.

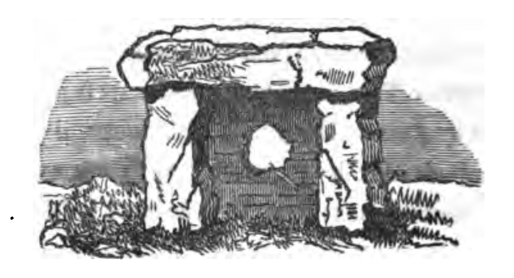


Le fond en est fermé par une large pierre percée à jour et les habitants font encore passer leurs enfants faibles

(1) Danville, *Notice de la Gaule*, p. 295 et suiv.

et languissants par le trou (1), preuve évidente que l'on a exercé la médecine dans cette grotte, dont Cambry a donné le dessin au frontispice de sa *Description du département de l'Oise*, qu'il administra longtemps comme Préfet.

Voici le croquis d'une autre grotte factice du même genre, existant sur la droite du *Col-de-l'Echelle* dans le passage du *Briançonnais* en Piémont, en tournant dans une forêt de mélèzes dite le bois de *l'Oracle*, qui descend dans la vallée de *Château-Boulard* :



Mais ces *pierres trouées* sont des monuments à part, contre lesquels on aura ultérieurement adossé les *fans* ou *grottes-curatives*, telles, par exemple, que la *pierre* dite *percée* de la commune de *Draché*, près Saint-Maurice, département de Loir-et-Cher, dont voici également le dessin :

(1) *Bulletin de la Société Philomatique.*



La hauteur de ce monument est de 4 m, et sa largeur, de 1 m, 67 c. Plusieurs pratiques superstitieuses

s'y rattachent encore : par exemple, un bouquet que l'on fait passer par l'ouverture est le garant d'une fidélité inviolable à ses serments; quelques brins d'herbes cueillis à sa base, quelques fragments de lichen détachés de sa surface, préservent ceux qui les portent de la poursuite des mauvais esprits qui rôdent pendant la nuit dans les champs du voisinage (1).

Le concile de Leptis en 743, énumérant les pratiques de ce genre, débris du paganisme, encore observées par un grand nombre de chrétiens, parle en effet des *fans* qu'il appelle *casuli*, mot désignant une habitation de l'espèce la plus exiguë, telle qu'une *hutte*, une *niche*. *De casulis, id est fanis* : tel est le titre d'un des chapitres de ce concile; et tout porte à croire que c'est à l'existence d'une *grotte factice* de ce genre, que doit son nom la ville italienne de *Casoli*.

Comme on l'a dit, ce sont des monuments de cette espèce qui ont fait appeler *æ-groti* les malades, de même que nous appelons *infirmes* ceux que renferment les *infirmeries*, de même que les Latins appelaient *valetudinarii* ceux que renfermaient leurs *valetudinaria*, de même que le mot *esclopé* semble rappeler les *asclépies* des Grecs.

Il va être maintenant démontré que ces monuments s'appelaient *fan*, parce que la *pierre* qui les recouvrait

(1) Clary Martineau, *Tableaux historiques de la Touraine*, publiés sous les auspices de la Société Archéologique de Tours, p. 2.

servait de foyer à un feu sacré, placé ordinairement de manière à servir de *fanal*, soit sur les côtes maritimes, soit dans l'intérieur des terres.

Dans ses précieux commentaires, Jules-César n'a pas seulement énuméré les dieux des Gaulois, il nous a dit aussi quelque chose de ceux des nations germaines en général, et il déclare que ces nations n'adoraient au fond que le *Soleil*, le *feu* qu'il désigne sous le nom de *Vulcain*, et la *Lune;* par conséquent tout ce qui constitue et produit la lumière, sans laquelle le monde ne serait que chaos (1).

Or Apollon, ce Dieu qui guérissait les malades en Gaule, *Apollon* était adoré sous le nom de *Phan-ée*, dans l'île de Chio (2), où des grottes qui lui étaient consacrées avaient donné leur nom à une ville appelée *Phanæ-portus* et à un cap nommé *Phanæ - promontorium* (3). Les prêtres qui desservaient le *fan* placé en ce lieu, disaient qu'il y avait été établi en mémoire de ce que Latone, mère du Soleil et de la Lune, avait de ce lieu élevé aperçu l'île de *Delos* (4).

Mais *Apollon* ne s'est pas appelé seulement *Phanée ;* il a aussi porté le nom de *Phanès*, de *Phaneus*, de *Pha-*

(1) J. Cæsar, *de Bello Gallico*, lib. VI, cap. 21. « Deorum numero eos solos dicunt quos cernunt et quorum apertè opibus juvantur, *Solem et Vulcanum et Lunam.* »

(2) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Phana.*

(3) Mentelle, *Dict. de Géograph. ancienne*, aux mots *Phanæ-portus* et *Phanæ-promont.*

(4) Bannier, *Mythologie*, t. IV.

neta; et dans la ville de *Phanothès*, à laquelle il avait donné son nom, on disait que cette dénomination provenait du verbe *Phainein* qui signifie *briller* et de *Théos* *Dieu* (1) (le *Dieu brillant*, c'est-à-dire le *Soleil*, en effet personnifié dans *Apollon*).

Il a été observé plus haut que c'était dans ces *fans* ou *fanaux*, que l'on venait chercher pendant le sommeil, et grâce à l'*incubation*, des songes curatifs bien souvent trompeurs. Or, l'un des mille enfants qu'Ovide donne au *Sommeil*, se nommait *Phantase*. Sa spécialité était de prendre à son gré l'apparence de divers objets inanimés. « Un troisième, dit le poète (2), c'est *Phantase*, il emploie » des prestiges différents : il se change en pierre, en » eau, en arbre; il occupe tous les objets privés de vie.»

Ainsi, dans la théogonie grecque, les pierres au nombre de trois, formant des grottes dans lesquelles les *æ-groti* venaient dormir pour recevoir pendant leur sommeil et par l'*incubation* le remède à leurs maux, n'étaient pas seulement des temples, *fana*; ces monuments constituaient de véritables divinités C'était surtout *Apollon* ou le *feu*, appelé *Phanée*, *Phanès*, *Phaneta*. Prouvons par des monuments incontestables que cette théogonie a été celle des Celtes.

L'*Highland* Society, dont le siége est à Edimbourg,

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Phanothée*.

(2) *Est etiam diversæ tertius artis Phantasos : illi in humum saxumque undamque, trabemque, quæque vacant animalia transit.*

ayant en 1805 formé dans son sein une commission chargée de faire les recherches les plus exactes sur l'authenticité des poèmes d'*Ossian*, son président, *Henri Mac-Kensie*, fut chargé du rapport, et le publia en un volume in-8° de 500 pages, dans lequel on trouve la preuve la plus complète de l'existence, en Ecosse, de la poésie ossianique. De son côté, la Société Ecossaise de Londres, désirant verifier par elle-même ce fait important en littérature, ne crut devoir mieux témoigner la conviction profonde dont par suite elle fut animée, qu'en élevant à *Ossian*, en 1807, le plus glorieux monument qui puisse être consacré au génie. Devenue dépositaire de tous les poèmes originaux traduits par *Mac-Pherson*, elle fit faire une magnifique édition du texte gaëlique, accompagné d'une traduction latine littérale, le tout précédé d'une nouvelle *dissertation sur l'authenticité des poèmes d'Ossian*, par sir John Sinclair, écrivain des plus distingués. Le troisième volume de cet ouvrage est terminé par un travail précieux intitulé : *Observations particulières* sur cette même authenticité. Voici la théogonie de ces poèmes dont l'authenticité est désormais incontestable, et dont la découverte pendant le siècle dernier a donné lieu à la publication en 1780 par *John Smith*, ministre de Kibbrandon, d'une histoire des druides d'Ecosse sous le titre d'*Antiquités gaëliques*, ouvrage suivi de celui qu'*Edward Davies* a fait imprimer en 1809, sous le titre de : *The mythology and rites of*

the British druides ascertained by national documents.

Le barde écossais chante, entre autres choses, les grottes sacrées dans lesquelles les prêtres de la haute antiquité, non-seulement pratiquaient leur culte, mais faisaient même leur résidence. Racontant, dans le poème de *Fingal*, l'enlèvement de la tendre *Gelchossa* par *Hullin*, il fait dire à *Landgar*, l'amant de cette belle, qui voulait consulter au sujet de sa disparition un druide du voisinage jouissant du don de seconde vue :

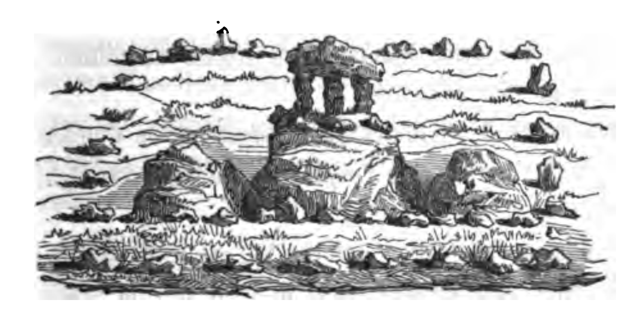
« Je ne vois point *Gelchossa*, mon amour... Va, *Ferchios*, va trouver dans sa *grotte* le vénérable *Alad;* sa demeure est un *cercle de pierres :* il saura nous apprendre en quel lieu est *Gelchossa*.

» Le fils d'Aidon, *Ferchios*, continue le poète, part et se penche vers l'oreille du vieillard : *Alad*, lui dit-il, *habitant solitaire du rocher*, vieillard chargé d'années, qu'ont vu tes yeux, que sais-tu de *Gelchossa ?* »

L'habitant de la *grotte* répond à sa question en lui apprenant que la belle amie de *Landgar* a été enlevée par le farouche *Hullin*. C'est dans l'une des îles *Orcades* situées à l'extrémité nord de l'*Ecosse*, qu'Ossian place cette scène. Là, en effet, subsistent des monuments nombreux de l'époque druidique; et les cercles de pierres qui s'y voient encore à *Westra*, à *Stenni* et à *Duns*, sont surtout fort connus des archéologues (1).

(1) Cambry, *Recherches sur le culte des pierres*, p. 94 et suivantes. Dulaure, *Histoire des cultes avant l'idolâtrie*, t. I, p. 278.

L'histoire nous apprend que les habitants de ces îles sont Danois d'origine. Or voici un cercle de pierres ayant au milieu un fan placé au haut d'une monticule que l'on trouve gravé dans l'ouvrage publié par *Olaus Magnus*, sous le titre de *Danicorum monumenta* (1):



Un monument de même genre existe en Suède dans la province d'Upland, la plus riche en souvenirs historiques et archéologiques. En voici la gravure d'après Ankärswärd, dans l'ouvrage intitulé : Ruines les plus remarquables de la Suède (*Sweryges märkwärdigäste ruiner*).



(1) Olaus Magnus, *Danicorum monumenta*, lib. 6, Haniæ, 1643.

the British druides ascertained by national documents.

Le barde écossais chante, entre autres choses, les grottes sacrées dans lesquelles les prêtres de la haute antiquité, non-seulement pratiquaient leur culte, mais faisaient même leur résidence. Racontant, dans le poème de *Fingal*, l'enlèvement de la tendre *Gelchossa* par *Hullin*, il fait dire à *Landgar*, l'amant de cette belle, qui voulait consulter au sujet de sa disparition un druide du voisinage jouissant du don de seconde vue :

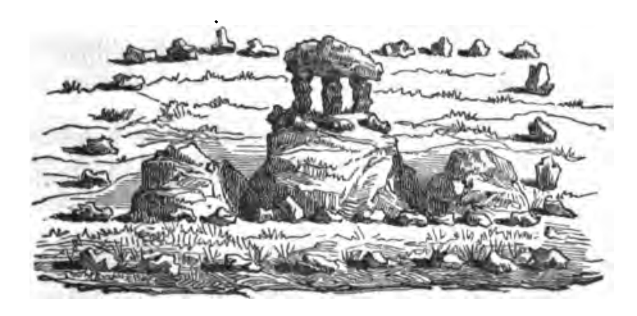
« Je ne vois point *Gelchossa*, mon amour... Va, *Ferchios*, va trouver dans sa *grotte* le vénérable *Alad;* sa » demeure est un *cercle de pierres :* il saura nous ap» prendre en quel lieu est *Gelchossa*.

» Le fils d'Aidon, *Ferchios*, continue le poète, part et » se penche vers l'oreille du vieillard : *Alad*, lui dit-il, » *habitant solitaire du rocher*, vieillard chargé d'an» nées, qu'ont vu tes yeux, que sais-tu de *Gelchossa?* »

L'habitant de la *grotte* répond à sa question en lui apprenant que la belle amie de *Landgar* a été enlevée par le farouche *Hullin*. C'est dans l'une des îles *Orcades* situées à l'extrémité nord de l'*Ecosse*, qu'Ossian place cette scène. Là, en effet, subsistent des monuments nombreux de l'époque druidique ; et les cercles de pierres qui s'y voient encore à *Westra*, à *Stenni* et à *Duns*, sont surtout fort connus des archéologues (1).

(1) Cambry, *Recherches sur le culte des pierres*, p. 94 et suivantes. Dulaure, *Histoire des cultes avant l'idolâtrie*, t. I, p. 278.

L'histoire nous apprend que les habitants de ces îles sont Danois d'origine. Or voici un cercle de pierres ayant au milieu un fan placé au haut d'une monticule que l'on trouve gravé dans l'ouvrage publié par *Olaus Magnus*, sous le titre de *Danicorum monumenta* (1):



Un monument de même genre existe en Suède dans la province d'Upland, la plus riche en souvenirs historiques et archéologiques. En voici la gravure d'après Ankärswård, dans l'ouvrage intitulé : Ruines les plus remarquables de la Suède (*Sweryges mårkwårdigåste ruiner*).



(1) Olaus Magnus, *Danicorum monumenta*, lib. 6, Haniæ, 1643.

Ce monument se trouve près des pierres fameuses connues sous le nom de *Mora-Stenar*, où les rois de Suède étaient élus et présentés au peuple sur leur pavois de granit.

Voyons maintenant quelle était la divinité que l'on adorait dans les *îles Orcades* par le ministère de prêtres, de devins habitant des *grottes* au milieu de *cercles de pierres sacrées*.

L'épisode des amours de *Landgar* et de *Gelchossa* fait partie du poème de *Fingal*, dans lequel on lit également :

« *Starno*, rentré dans la forêt de *Loclin*, s'assied dans » la salle où il donnait des fêtes. Il appelle *Snivan*, » vieillard aux cheveux blancs qui chanta plusieurs fois » autour du *cercle de Loda*. Au son de sa voix, la *pierre* » *du pouvoir* était émue, et la fortune du héros chan» geait dans la plaine du combat (1). »

La divinité que l'on adorait dans ces cercles était donc une pierre sacrée appelée *Loda* et qualifiée de *pierre du pouvoir*. Les bardes qui pratiquaient son culte la rendaient, par leurs chants, favorable au héros qui se distinguait dans la plaine des combats.

Dans un autre poème intitulé *Sulmala* ou le soleil de la montagne, Ossian ajoute quelques mots à ce qu'il avait déjà dit de la *pierre du pouvoir* appelée *Loda*.

(1) Ossian, *poème de Fingal*, chant 3.

« Près de là, dit le barde, sont deux enceintes consa-
» crées à l'*esprit de Loda* et à la *pierre du pouvoir*, où
» les esprits descendent pendant la nuit au milieu des
» éclairs. »

Ainsi on distinguait dans le dieu *Loda*, l'*esprit* de la *matière*. La matière, c'était la *pierre du pouvoir* dans l'enceinte sacrée de laquelle les *esprits* descendaient la nuit au milieu des éclairs; mais la *pierre* était par elle-même une divinité comme celles appelées *Hermès* et *Thermes* qui constituaient *Mercure*, ou comme l'agglomération de trois monolithes qui constituaient un *fan* et Apollon appelé *Phanès*.

Voyons maitenant ce qu'était l'*esprit de Loda*.

Dans un poème ayant pour titre la *Délivrance de Carrictura*, Fingal rend visite à *Cathula*, roi d'*Inistor*, l'une des Orcades. En débarquant, il aperçoit, dans la baie de *Rotha*, sur le faîte de *Carrictura*, palais de *Cathula*, une flamme indiquant que son ami est en danger. En effet, *Frothal*, roi de *Sora*, assiégeait Cathula dans son palais, et protégé par le dieu *Loda*, il comptait sur la victoire, lorsque Fingal prit la résolution de prêter à Cathula le secours de son bras jusqu'alors invincible.

« La nuit, dit Ossian, descend sur les flots, et la baie
» de Rotha reçoit le vaisseau de Fingal.

» Un rocher chargé de forêts se prolonge le long de
» la côte. Sur le sommet est le *cercle* de Loda et la *pierre*

» du pouvoir. . . . .
» . . . .
» La lune montrait à l'orient sa pâle et froide clarté.
» Le sommeil descendit sur l'armée de Fingal; mais le
» sommeil ne ferma pas les yeux du fils de Morven. Il
» se lève, prend ses armes, monte lentement la colline
» pour observer de nouveau la flamme sinistre du palais
» de Cathula.

» Tout à coup fond de la montagne un vent impé-
» tueux; il portait l'*esprit de Loda*. Le fantôme se dresse
» sur sa *pierre* funèbre : la terreur et les *météores* de la
» nuit l'environnent; il agite sa lance, ses yeux percent
» comme des *flammes* sa face ténébreuse, et sa voix
» murmure comme un *écho lointain* du tonnerre.

» L'intrépide Fingal s'avance le glaive levé et lui
» parle en ces termes :

« — Fils de la nuit, remonte sur ton nuage et fuis
» loin de moi! Pourquoi me menacer de tes armes fan-
» tastiques? Crois-tu m'effrayer par ta forme gigantes-
» que? Sombre *esprit de Loda*, quelle force a ton bou-
» clier de nuages et le météore qui te sert de glaive?
» Vaine illusion dont les vents se jouent dans l'espace,
» vapeur du tombeau, remonte sur ton nuage; fuis loin
» de moi, faible enfant des ténèbres!

» — Veux-tu me forcer à quitter l'enceinte où l'on
» m'adore? répondit le fantôme d'une voix lugubre :
» les peuples se prosternent devant moi; le sort des

» armes est entre mes mains; je regarde les nations et » elles disparaissent; mon souffle exhale et répand la » mort; je me promène sur les vents; les tempêtes mar- » chent devant moi; je descends vers la terre, mais mon » séjour est paisible au-dessus des nuages; rien ne peut » troubler mon repos dans l'asile où je réside.

» — Reste en paix dans ton asile, réplique Fingal, et » oublie le fils de *Comhal*. M'as-tu vu porter mes pas du » sommet de mes collines vers ton paisible séjour? Ma » lance t'a-t-elle jamais attaqué sur ton nuage, sombre » *esprit de Loda*? Pourquoi viens-tu donc agiter contre » moi ta lance aérienne? Va, ta menace est vaine; le » roi de Morven n'a jamais fui devant les plus fiers » héros; comment les fantômes de l'air pourraient-ils » l'effrayer? Non, Fingal connaît, Fingal brave leur im- » puissance.

» — Retourne dans ta patrie, reprit le fantôme im- » mobile; je ferai souffler dans tes voiles un vent favo- » rable, car les esprits m'obéissent. C'est moi qui di- » rige la course des tempêtes. Le roi de Lora est mon » fils; il fléchit le genou devant la PIERRE *de mon* » *pouvoir*. Son armée assiége *Carrictura*. Je veux qu'il » triomphe : retourne dans ta patrie, fils de *Comhal*, » ou redoute ma colère! »

» A ces mots, le fantôme brandit sa lance aérienne » et fit un mouvement contre Fingal. Alors le chef de » Morven tirant son glaive redoutable, ouvrage du for-

6

» geron *Luno*, frappe le fantôme; l'acier brille comme » l'éclair et traverse le corps aérien.

» Soudain le fantôme perd sa forme et s'étend dans » l'air comme une *colonne de fumée* que le bâton d'un » enfant a rompue, au moment où elle sortait d'une » *fournaise* démi-éteinte. L'*esprit de Loda* jette un cri, » se roule sur lui-même et se perd dans les vents. A ce » terrible cri, *Inistor* trembla; les vagues l'entendirent » dans leurs abîmes et s'arrêtèrent épouvantées. Les » compagnons de *Fingal* se réveillent tous à la fois et » saisissent leurs lances (1). »

Ainsi la divinité que l'on adorait dans l'île d'*Inistor* était une *pierre du pouvoir*, personnification du *Mercure gaulois* dont parle Jules César. Elle apparaissait environnée de *météores* : ses yeux lançaient des *flammes*, sa voix était semblable à l'écho du tonnerre, et son ensemble présentait l'aspect d'une *colonne de fumée* s'échappant d'une *fournaise*.

Mais ailleurs, le barde est plus explicite; car il dit en propres termes que *Loda* était personnifié dans *trois pierres* comme dans une, de même que l'Apollon *Fanès* et que son *esprit* était un *nuage enflammé*.

« Fingal, dit-il, continuant à s'avancer, parvient jus» qu'à l'endroit où les arbres de *Loda* se tordirent sous » l'effort des vents. Là s'élèvent *trois pierres* couron-

(1) Ossian, poème de la *Délivrance de Carrictura*.

» nées de mousse; là écume un torrent. Le *nuage en-* » *flammé de Loda* s'abaisse et tourne autour (1). »

Dans une autre île du même archipel, l'île d'*Hoi*, munie d'un excellent port et principalement composée d'une vaste montagne, au sommet de laquelle des feux s'élèvent comme sur l'*Ida* et l'*Olympe* à certaines époques de l'année, même pendant la nuit, il existe une grotte factice, évidemment consacrée autrefois au culte, et qui passe pour être encore le séjour des *Nains* et des *Esprits*. Cette île, désignée par Pline sous le nom de *Dumna* (2), n'a que quatre lieues de longueur; cependant elle était très-connue dans l'antiquité. *Marin-de-Tyr*, qui n'a fait que copier et que coordonner ce que les géographes avaient écrit avant lui pour déterminer la situation des lieux et l'emplacement des villes, a, dès le premier siècle de notre ère, donné sa longitude et latitude. Ptolémée a cru devoir indiquer également la durée du jour solsticial de cette île, durée fixée par lui à dix-neuf heures selon le texte grec, et à dix-neuf heures dix minutes si l'on s'en rapporte à l'ancienne version latine (3).

Le docteur Wallace, de qui nous avons une bonne description des îles Orcades, dit notamment à l'occasion de celle-ci :

(1) Ossian, poème de la *Délivrance de la Carrictura*.
(2) Pline, *Hist. natural*, lib. IV, cap. 30.
(3) Ptolem. *Géograph.*, lib. VIII, chap. 2.

« On voit dans l'île d'*Hoi*, entre deux montagnes, un » fragment de rocher nommé *Dwarfiestone*, qui a 36 » pieds de longueur et 9 de hauteur. L'intérieur a été » creusé de main d'homme, car on voit encore la » marque des fers en quelques endroits. L'entrée n'a » qu'environ deux pieds de hauteur, et à côté se voit » une pierre de taille qui paraît avoir servi de porte à » une extrémité. Dans l'intérieur, on a taillé dans le » roc un *lit* assez grand pour deux hommes, et il s'en » trouve un second à l'autre extrémité. Au milieu est » un *foyer;* et une ouverture pour la fumée est prati- » quée au-dessus. C'est un lieu désert situé à plus d'un » mille de toute habitation, et dans les environs duquel » il ne croît que des bruyères. On pense que quelque » ermite y a fait sa triste résidence. »

Personne ne connut mieux et ne respecta davantage les traditions de ce genre que *Walter-Scott*, à qui nous devons le charmant roman de l'*Antiquaire*. En écrivant ce qui précède, l'auteur se rappela que le célèbre romancier avait placé dans les îles *Orcades* la scène de son *Pirate*, et pensa qu'il trouverait là quelque chose de relatif au monument de l'île d'*Hoi;* il ne se trompait pas. Pour peindre les mœurs encore *celtiques* des habitants de cet archipel, qui sont relativement à l'Angleterre, et sous le rapport de la civilisation, ce que sont par rapport à la France les insulaires des côtes de notre Bretagne, Walter-Scott a fait reposer l'intrigue de son

roman sur une sorte de *Voluspa*. Cette prophétesse raconte comment et pourquoi revivent en elle les inspirations et l'ancien pouvoir des druides. Entre autres choses, elle dit :

« Mon père, établi dans l'île sauvage d'*Hoi*, possédait » toute la science contenue dans les légendes que les » *Scaldes* et les *Bardes* nous ont laissées ; et la principale » occupation de sa vieillesse fut de me transmettre ces » connaissances qui devaient nous coûter si cher à tous » deux. J'appris à visiter tous ces sépulcres solitaires » reconnaissables par les monticules de terre et de » pierres qui les couvrent, et à apaiser par des vers à » sa louange, l'esprit du fier guerrier qui en habitait » l'intérieur.

» Je savais où se faisaient autrefois les sacrifices à » Thor et à Odin (1), sur quelles pierres coulait le sang » des victimes, quelle était la place du prêtre au front » pensif, celle des chefs belliqueux qui venaient con- » sulter l'idole, et plus loin, celles des adorateurs d'un » rang inférieur qui assistaient aux sacrifices avec res- » pect et terreur. Les lieux d'où le paysan timide n'osait

(1) Plusieurs écrivains ont pensé que le nom de *Loda* n'était qu'une corruption de celui d'*Odin*, parce que quelques pierres sacrées des îles Orcades et Setland s'appelaient aussi *Loden* ; mais Eusèbe de Salverte a démontré que cette identité n'avait rien de réel, et que le dieu *Loda* était parfaitement distinct d'*Odin*. (Voir l'*Essai sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux* de cet auteur, à partir de la page 70 du 2e volume.)

» approcher n'avaient rien d'effrayant pour moi ; je me » promenais dans le cercle construit par les fées, et je » dormais paisiblement sur le bord de la source ma- » gique.

» Mais pour mon malheur, j'aimais surtout les en- » virons d'un reste remarquable d'antiquité appelé » *Dwarfiestone*, que les étrangers regardent avec cu- » riosité, et les naturels du pays avec une crainte reli- » gieuse. C'est un énorme fragment de roc qui se trouve » dans une vallée sauvage remplie de pierres et de » précipices, au bas de la montagne de Ward, dans l'île » d'*Hoi*. Dans l'intérieur de cette *pierre* sont deux *cou-* » *ches* qu'une main mortelle n'a jamais taillées, et sé- » parées l'une de l'autre par un passage étroit. L'entrée » en est maintenant ouverte; mais on voit à côté la » grosse pierre qui, par le moyen de rainures encore vi- » sibles, servait autrefois de porte à cette habitation ex- » traordinaire, que *Trolld*, nain fameux dans les Sagas » du Nord, a, dit-on, préparée pour en faire son séjour » favori. Les villageois évitent cet endroit, parce que » trois fois le jour, le *matin*, à *midi* et au *coucher du* » *soleil*, on peut voir la figure du nain hideux assis » sur ce rocher. Je ne craignais pas cette apparition, » Minna (1), car alors mon cœur était pur comme le vôtre, » et votre main n'est pas plus innocente que ne l'était

(1) *Minna* est le nom de l'interlocutrice de la Voluspa moderne, dans la bouche de laquelle Walter-Scott place ce récit.

» la mienne. Au courage de ma jeunesse il ne se mê» lait que trop de présomption : une soif insatiable pour » ce que je ne pouvais obtenir me conduisit, comme » notre première mère, au désir d'augmenter mes con» naissances, même par les voies illicites. Je brûlais » de posséder le même pouvoir que les Voluspas et les » devineresses de notre antique race; de commander » comme elles aux éléments; d'évoquer de leurs sé» pulcres les ombres des héros effacés depuis long» temps du livre des vivants, pour leur faire redire » leurs exploits glorieux et les forcer de me révéler » leurs trésors cachés. Souvent, lorsque j'étais près du » rocher du *Nain*, les yeux fixés sur la montagne du » Wart, qui s'élève au-dessus de cette sombre vallée, » j'ai distingué parmi les noirs rochers cette merveil» leuse *escarboucle* qui *brille* comme une *fournaise* aux » yeux de ceux qui la voient d'en bas, mais qui est » toujours devenue invisible pour celui dont le pied » hardi a bravé tous les dangers, afin de s'élever jus» qu'au pic d'où part sa splendeur. Mon jeune cœur, » plein de vanité, brûlait de pénétrer ce mystère, et cent » autres célèbres dans les *Sagas*, que je lisais ou qu'*Er*» *lend* m'apprenait, et dont je ne trouvais nulle part » l'explication. Mon esprit audacieux osa évoquer le » maître du rocher du Nain, pour qu'il m'aidât à acqué» rir des connaissances inaccessibles aux simples mortels. » Il arriva un jour d'été, environ à l'heure du midi, que

» j'étais assise près du rocher du Nain, les yeux fixés sur
» la montagne d'où la mystérieuse *Escarboucle* jetait
» un éclat plus brillant que jamais, je gémissais dans
» mon cœur des barrières imposées à notre ardeur pour
» la science, et enfin je ne pus m'empêcher de m'écrier,
» en employant les termes d'un antique *Saga* :

« Habitants de ces monts, répondez à ma voix,
» O vous par qui jadis une femme timide
» A des peuples guerriers pouvait donner des lois!
» A son bras tout-puissant, toi qui servais de guide
» Quand des flots en courroux il suspendait le cours,
» Roi des noirs ouragans qui troublent les beaux jours,
» De ces rochers obscurs déité solitaire,
» *Nain Trold*, es-tu muet, n'as-tu plus le savoir
» Que les enfants d'*Odin* t'attribuaient naguère?
» Ton nom ne serait-il qu'un vain nom sans pouvoir? »

» J'avais à peine proféré ces paroles que le ciel
» s'obscurcit autour de moi, comme si l'heure de mi-
» nuit avait soudain remplacé celle du milieu du jour.
» Un seul éclair me montra, dans son ensemble, le ta-
» bleau désert des bruyères, des marécages, de la mon-
» tagne et de ses précipices : un coup de tonnerre ré-
» veilla tous les échos de *Ward-Hill*, dont la voix se
» prolongea tellement, qu'il semblait qu'un rocher ar-
» raché de la cime du mont par la foudre, roulait de
» précipice en précipice dans la vallée. Immédiatement
» après, il tomba une pluie si abondante que je fus
» obligée de me réfugier dans l'intérieur du rocher
» mystérieux.

» Je m'assis sur la plus large des *deux couches* taillées » dans le roc, à l'extrémité la plus éloignée de la grotte, » fixant mes regards sur l'antre, et passant d'une con- » jecture à l'autre, sur l'origine de la destination de » cette singulière habitation. Était-ce réellement l'ou- » vrage de ce puissant *Trolld* auquel l'attribuent les » poésies des Scaldes? était-ce la sépulture de quelque » chef scandinave enseveli avec ses armes et ses ri- » chesses, peut-être même avec sa femme immolée, afin » que celle qu'il chérissait le plus pendant sa vie ne fût » pas séparée de lui après sa mort? était-ce l'asile où la » pénitence avait conduit un pieux anachorète dans des » temps plus modernes? enfin n'était-ce que l'ouvrage » de quelque ouvrier errant, que le hasard, le caprice » ou un long loisir avait engagé à se construire une ha- » bitation si bizarre? Je vous dis les pensées qui occu- » paient mon esprit, afin que vous sachiez que ce qui » suivit ne fut pas la vision d'une imagination prévenue, » mais une apparition aussi réelle que terrible.

» Le sommeil s'était peu à peu emparé de moi pendant » mes rêveries, lorsque je fus réveillée par un second » coup de tonnerre; et, à mon réveil, à travers la sombre » clarté que laissait pénétrer l'ouverture supérieure de » la caverne, j'aperçus le *nain Trolld* assis vis-à-vis de » moi, sur la *couche* plus petite de l'autre extrémité, » que sa taille difforme semblait remplir entièrement. » Je tressaillis, mais sans effroi; car le sang de l'antique

» race de *Lochlin* circulait dans mes veines. Le nain » parla ; mais ses paroles étaient dans le dialecte *Norse* » le plus ancien, et peu de personnes, autres que mon » père ou moi, auraient pu le comprendre : c'était la » langue parlée dans ces îles avant qu'*Olave* eût planté » la croix sur les ruines du paganisme ; le sens en était » obscur comme les oracles que les prêtres païens ren- » daient, au nom de leurs idoles, aux tribus assemblées » au pied de l'*Helgafels*. Voici ce que signifiaient ces » paroles :

» L'hiver a mille fois répandu ses frimas
» Depuis qu'une prêtresse en cherchant ma présence
» Pour reconnaître ma puissance
» Vers ma *grotte* a porté ses pas.
» Vierge au hardi maintien, au cœur plein de courage,
» Que la soif de t'instruire a conduite en ces lieux.
» Tu n'en sortiras pas sans voir combler tes vœux,
» Sans recevoir le prix de ton courage, etc.

» Je lui répondis aussitôt en rimant, car l'esprit des » anciens Scaldes de notre race était avec moi ; et loin » de craindre le fantôme avec lequel je me voyais dans » une enceinte si étroite, je sentis l'impulsion de ce » grand courage qui donna aux champions anciens et » aux druidesses l'audace de déclarer la guerre au » monde invisible, lorsqu'ils pensèrent que la terre ne » contenait plus d'ennemis dignes d'être soumis par eux.

» Je répondis donc comme il suit :

» Habitant du roc écarté,
» Dans ta prédiction sévère

» Il règne autant d'obscurité
» Qu'en ta demeure solitaire.
» Mais apprends que la crainte est au-dessous de moi, etc.

» Le démon fronça le sourcil, comme irrité et maîtrisé à la fois; puis se réduisant à une épaisse vapeur, il disparut du lieu où il était assis. Je n'avais pas jusqu'alors éprouvé l'influence de la terreur; mais soudain elle s'empara de moi. Je m'élançai vers l'air libre; la tempête avait cessé, le ciel était pur et serein. Après un moment de repos pour reprendre haleine, car je me sentais oppressée, je me rendis à la hâte auprès de mon père, méditant en chemin les paroles du fantôme. »

Ainsi, les *Sagas* désignent comme sacrée la grotte de l'île d'*Hoi*. Bien antérieurement au christianisme et à ses ermites, ces poëmes religieux nomment l'esprit qui l'habite : ils l'appellent *Trolld* et le dépeignent comme un *nain*. Ils célèbrent l'escarboucle enchantée brillant à la cime de la montagne au pied de laquelle se trouve le monument dans lequel les malades venaient se coucher pour être guéris. La puissance surnaturelle qui devait produire la guérison était, selon toute évidence, le *feu* étincelant miraculeusement au-dessus, puisque la divinité curative des *Celtes* était le *feu*, le *soleil* personnifié dans l'ardent *Phébus*, et que le géographe *Bleau*, se rendant l'organe des préjugés populaires des habitants encore moitié païens du lieu, dit que cette lumière

est celle du *soleil*, alors même qu'on la voit à minuit (1).

Il est vrai que, moins crédule, le docteur Wallace s'est borné à dire à ce sujet :

« A l'ouest de la *pierre du Nain* est une très-haute » montagne fort escarpée, nommée le *Wart*, près du » sommet de laquelle, dans les mois de mai, juin et juillet » on voit vers minuit quelque chose qui *brille* souvent » de fort loin. L'éclat n'est plus aussi intense qu'autre» fois ; et quoique bien des gens aient gravi la montagne » pour chercher à découvrir la cause de cette lueur, » aucun n'y a réussi. Le peuple l'attribue à une escar» boucle enchantée. Je crois plutôt qu'elle est causée par » quelque *filet d'eau* coulant sur la surface unie du ro» cher et frappé par réflexion d'un rayon du soleil. »

Mais cette explication, qui fait également intervenir la lumière du soleil au milieu de la nuit, n'est guère plus admissible que celle de Bleau.

Les anciens ont rendu un culte aux feux follets, de même qu'à toutes les autres formes que peut prendre le *principe igné*. Ils les ont adorés notamment sous le nom de *dios-cures*, dont le nom doit, au sentiment de l'auteur, avoir signifié *divinités curatives*.

En effet, dans ce nom composé, *dios* est le même que *deos* signifiant *dieux*. Cérès s'appelait à la fois *dio* et

(1) Bleau dit que du haut de la montagne d'*Hoi*, on peut voir le soleil à minuit pendant le solstice d'été.

deo (1); ces deux noms réunis désignent sa fille, Proserpine, qu'Ovide appelle en effet *Deois* dans ses *Métamorphoses* (2). Enfin le mot *dio*, pris pour désigner le dieu par excellence, le *feu*, se trouve encore dans l'idiome des nègres brûlés de la Côte d'*Or*, puisque c'est le nom qu'ils donnent à leur dieu fétiche *domestique* (3).

Quant au mot *cure* dans *dios-cures*, il a désigné dès la plus haute antiquité, comme il désigne encore parmi nous, l'action de soigner un malade, et d'opérer *guérison ;* cette dernière locution ayant en effet pour synonyme *cure*.

« *Curable*, disent les auteurs de la *Philologie française*, *curable* est un adjectif qui désigne ce qui peut
» recevoir *cure* ou *guérison*. Ce mot ne se dit guère que
» parmi les médecins. Son négatif *incurable* est au con-
» traire dans la bouche de tout le monde, de même que
» celui d'*incurie* que l'on retrouve dans le latin *incuria*
» avec sa signification de *défaut de soin* (4). »

Mais le mot *cure* est celtique. Si dans le dialecte de cette langue que parlent les habitants de la *Cornouaille*, ce mot signifie *ami* (5) ; en *gallois*, en *breton* et en *ir-*

(1) Bannier, *Mytholog.*, t. V.—Noël, *Dict. de la Fable*, t. I, p. 448, col. 2.
(2) Ovide, *Métam.*, lib. VI.
(3) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Deo*.
(4) Noël et Carpentier, *Philologie française*, au mot *Curable*.
(5) Bullet, *Dict. celt.*, t. I, p. 399.

landais, il veut dire *soigner* (1). Dans d'anciens monuments, le mot *curare* désigne l'action de *curer*, de *nettoyer* (2), par conséquent de guérir, appliqué à une maladie de peau telle que la *lèpre*.

Le mot *cure* étant le radical dont les Anglais ont fait *curasse* que nous écrivons *cuirasse*, CUR a dû présenter l'idée non-seulement de ce qui *soigne* et *guérit*, mais encore de ce qui *préserve* et *garantit*, et cela concorde parfaitement avec l'idée que de tout temps les hommes ont dû se former de la *divinité*.

Il y a plus : dans des monuments antiques cités par Bullet, le mot *curata*, dont le radical est aussi *cur*, se trouve désigner des lieux où l'on *soignait les malades*, par conséquent des hospices.

Enfin, comme les premiers établissements *curatifs* ont été des *grottes*, des *creux*, le mot *cur* a signifié ce qui *couvre*, témoin le mot anglais *cowrfeu*, que nous écrivons *couvre-feu*.

Maintenant, est-il vrai que le nom de *dios-cures* ait désigné des *feux-follets* semblables à ceux qui se manifestent au-dessus de la *grotte* de l'île d'*Hoi* encore garnie de ses *lits* ?

On lit dans le *Dictionnaire de la Fable :* « Le nom de » *Dios-Cures* désignait *Castor* et *Pollux*. *Glaucus* fut » le premier qui les appela ainsi, lorsqu'il apparut aux

(1) Bullet, *Dict. celt.*, t. I, p. 399.
(2) *Ibid.*

» *Argonautes* dans la Propontide. On célébrait en leur » honneur des fêtes appelées *dios-curies* à *Cyrène* et à » *Sparte*, berceau de ces héros (1). »

Aux mots *Castor* et *Pollux*, le même ouvrage contient ce qui suit :

« Lorsque les Argonautes levèrent l'ancre du promon- » toire de Sygée, il s'éleva une violente tempête durant » laquelle on vit deux feux voltiger autour de la tête des » *Tyndarides* (2), et un moment après l'orage cessa : on » regarda depuis les feux qui brillent en pareille cir- » constance, comme feux de *Castor* et de *Pollux ;* et les » matelots les appellent aujourd'hui les feux *Saint-* » *Elme* et *Saint-Nicolas*. Les Romains avaient une » grande vénération pour ces déités, et juraient par » leurs temples : les histoires grecque et romaine sont » remplies d'apparitions miraculeuses de ces deux frères » qui sont souvent représentés avec une *flamme* autour » du casque de chacun d'eux. »

Or les feux dits de *Saint-Elme* sont des feux-follets que la combinaison du principe humide et du principe igné produit sur la mer comme dans les marécages et les autres lieux aquatiques.

Maintenant, les feux-follets ont-ils été adorés sous le

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, aux mots *Dioscures*, *Dioscuries*.

(2) On appelait *Tyndarides* Castor et Pollux, parce qu'ils descendaient de Tyndare. Voir l'*Enéide* au liv. 2. Le même nom était donné à Hélène leur sœur. Voir dans le même poème au même livre.

nom de *dios-cures* ou *dieux curatifs*, dans la *Celtique*, en comprenant sous cette dénomination toute l'Europe occidentale, dont les Grecs et les Romains appelaient les habitants *Barbares?*

On lit dans Diodore de Sicile (1) :

« Plusieurs anciens historiens et même quelques mo- » dernes, tels que Timée, racontent qu'après l'enlève- » ment de la Toison d'Or, les Argonautes, apprenant » qu'Étès occupait avec ses vaisseaux les bouches du » *Pont-Euxin*, avaient exécuté une entreprise aussi in- » croyable qu'elle serait digne de mémoire si elle eût » réellement été accomplie. Ils avaient, disent ces his- » toriens, remonté le *Tanaïs* jusqu'à ses sources, et, » parvenus à un certain point, tiré leur vaisseau à terre » pour le transporter dans un autre fleuve dont le cours » aboutissait à l'Océan, et qu'ils descendirent jus- » qu'à la mer. S'éloignant alors des régions situées sous » l'Ourse, ils avaient dirigé leur marche vers l'occident, » ayant la terre à gauche, et après s'être approchés de » Gadès, ils étaient enfin rentrés dans notre mer (la Mé- » diterranée). On a même cru trouver quelques témoi- » gnages de cette navigation dans le culte particulier » que les Celtes, *habitants du nord de l'Océan*, rendent » aux *Dios-cures* de préférence aux autres dieux. Il » existe encore parmi ce peuple une tradition qui porte

(1) Diodore de Sicile, liv. 4, chap. 56.

» que dans des temps très-reculés, ces deux divinités » sont sorties de l'Océan, et ont fait une apparition sur » le rivage de la Celtique. »

On trouve dans Tacite la pleine confirmation de ce que dit sur ce sujet l'historien grec. On lit en effet, dans la *description des mœurs des Germains* par l'auteur latin (1) :

« Chez les Naharvales, il existe un bois consacré par » leur culte, depuis une haute antiquité. Le prêtre au- » quel la garde en est confiée, *est en habits de femme.* » Les Romains prétendent que les divinités de ce lieu » sont *Castor* et *Pollux*; mais leur véritable nom est » *Alcis*. Il n'y a nul simulacre, nul vestige d'une reli- » gion étrangère, quoique cependant ces divinités » soient regardées comme deux frères, deux adoles- » cents. »

Ainsi, il est prouvé sans réplique, que les habitants de l'Océan rendaient *de préférence* un culte particulier aux *Dios-cures*. Ces dieux constituaient une des nombreuses personnifications des *feux follets;* et l'on trouve des *feux* de cette espèce sur la montagne au pied de laquelle existe encore la *grotte de l'île d'Hoi*. Quoi de plus naturel alors que l'existence, dans ce sanctuaire, de lits dans lesquels les *æ-groti* venaient dormir pour obtenir leur *cure* des *Dios-cures*, qui se manifestaient là, sur la

(1) Tacit. *Germania*, cap. 43.

cime du *Wart*, considéré probablement comme l'Olympe de cette partie de l'Océan ?

Ce qui confirme que la grotte de l'île d'*Hoi* était une maladrerie primitive, c'est que les habitants de cette île désignent encore sous le nom d'*escarboucle* les *feux* qui brillent de temps en temps sur la montagne au pied de laquelle existent toujours les *lits en pierres* dans lesquels, selon la conviction de l'auteur, les malades venaient *dormir* pour recevoir, par l'entremise des songes, l'indication des remèdes à employer pour leur guérison.

On lit en effet dans le *Dictionnaire de la Fable*, résumé savant de toutes les connaissances mythologiques :

« Les anciens attribuaient à l'escarboucle la vertu de » résister au *feu*, de *guérir* les fluxions des yeux, de » détourner les *songes* et les *illusions nocturnes*, et de » servir d'antidote contre l'air pestilentiel et corrompu. »

Les feux de l'*escarboucle* passaient donc pour avoir des propriétés essentiellement *curatives* : il se trouve en effet que, dès la plus haute antiquité, ils étaient adorés dans l'endroit où existe peut-être le plus ancien et le plus célèbre *hôpital* connu.

Le culte des *pierres* dites depuis *du pouvoir* fut dans l'origine celui des *bornes*, rendues *sacrées* pour qu'elles parussent inviolables. Ossian nous apprend que la divi-

nité qu'elles représentaient était le principe *igné* dont Dieu a fait l'âme de la nature ; divinité personnifiée dans les feux entretenus sur des monolithes dans l'origine terminaux, que les Persans, essentiellement *ignicoles*, adoraient sous la forme que voici (1) :



L'un des points limitatifs les plus importants et les plus anciens de l'Europe, est celui que détermine le mont Saint-Bernard dont le nom est composé du mot *bern*, le même que *borne ;* et de *ard*, radical d'*ardée*, d'*ardent*, épithète bien connue du *feu*.

Le pic des Apennins, qui constituait cette *borne ardente*, était et est encore *délimitatif* de la *Suisse* et de la *Savoie*, du Valais, du Pied-mont et du Milanais. Lorsque le culte des *idoles* eut remplacé le *fétichisme*, Terentius *Varo*, l'un des généraux d'Auguste, fit de la *borne pri-*

(1) Le monolithe surmonté d'un feu sacré qui se trouve représenté sur une médaille en argent de *Darius*, a été publié par Thomas Hyde, page dernière de son *Histoire de la religion des anciens Persans*.

mitive le piédestal d'une statue qu'il dédia à Jupiter. Personnification du principe *igné*, ce dieu fut représenté la main droite levée, tenant de la gauche les *feux* de la foudre et la tête ornée d'une couronne radiale, tel enfin que l'a figuré dans son *Histoire de Savoie*, Guichenon (1), qui a fait graver cette statue d'après l'original antique, conservé de son temps dans le monastère de *Mont-Joie*. Cet auteur ajoute que dans cette même partie des Alpes, il existait une colonne appelée *Columna Jovis*, laquelle passait pour une *escarboucle* appelée *l'Œil de Jupiter*.

Au commencement du XIe siècle, cette partie des Alpes était encore livrée à toutes les superstitions du paganisme. Un saint personnage portant aussi le nom fort commun de Bernard, était archidiacre à *Aost ;* il entreprit la conversion de ces rares populations ; il y réussit, et voici comment l'auteur de sa vie rapporte, d'après Baillet, le résultat de ses prédications (2).

« Joignant ainsi la force de son exemple à l'efficacité » que Dieu donnait à ses instructions, il fit un grand » nombre de conversions parmi les peuples du diocèse » d'*Aost* en Piémont, de *Sion* en Valais et dans ceux » mêmes de *Genève* et de *Tarentais* en Savoie, de *Mi-* » *lan*, de *Novare* et de *Lombardie*. Il eut d'autant plus à » souffrir dans ce pénible ministère, que les bourgs et

(1) Guichenon, *Hist. de Savoie*, t. I, liv. chap. 4, p. 46.
(2) Baillet, *Vie des Saints*, t. II, p. 201.

» les villages, que leur situation sur les rochers et dans
» les gorges des montagnes rendait presque inaccessi-
» bles aux étrangers, avaient servi de tous temps d'asile
» à l'ignorance, à la superstition et à toutes sortes de
» vices. Enfin la superstition s'était maintenue en plu-
» sieurs endroits, et le démon s'était établi en plusieurs
» autres. L'une des principales expéditions de saint Ber-
» nard sur ce tyran fut le renversement d'une fameuse
» *idole de Jupiter* placée sur une haute montagne du
» Valais, qui a depuis porté son nom ; et d'une *colonne*
» *creuse* d'où la divinité rendait ses oracles par l'impos-
» ture de ses prêtres, colonne que l'on appelait dans le
» pays l'*Œil de Jupiter*. Le saint bâtit près de là un
» monastère et un hôpital. C'est aussi à lui que l'on doit
» les deux buttes appelées le *Grand Saint-Bernard* au
» nord du diocèse d'*Aost*, et le *Petit Saint-Bernard* au
» couchant. »

Ainsi, un monolithe *creux* comme le rocher de la *Grotte d'Hoi* a existé à peu de distance du lieu où est maintenant l'hospice célèbre de Saint-Bernard. Sur l'*Apennin* comme sur le *Wart*, on voyait des feux appelés également *scarbun-culi* (escarboucles), dont l'influence curative chassait la peste, guérissait les yeux qui les voyaient, et passait pour avoir des rapports avec les songes par l'*incubation*. Donc les lits de la *grotte* dite du *Nain*, rappellent ceux qui durent se trouver dans la *pierre creuse* du mont Apennin, et ils se sont perpétués

dans ceux dont est garni aujourd'hui l'hospice du mont Saint-Bernard. A Andenne en Belgique, on appelle *Trou de Sainte-Begge*, une table de marbre supportée par deux pierres. Il est de croyance commune que, en passant sur ce trou, les personnes attaquées de coliques se trouvent soulagées (1).

Un monument semblable existait à *Quimperlé;* Mangourit le visita en 1778. Là le malade, pour être guéri, devait se ceindre le corps d'une chaîne en fer, et il lui était enjoint de se glisser trois fois sous la pierre en *arcade* (2).

Enfin dans son *Histoire des Villes de France*, Aristide Guilbert dit : « Montmorillon possède un autel druidi» que de forme circulaire, curieux par sa distribution » intérieure et auquel un bloc unique sert de toiture. Il » y a dans la même ville, continue le même auteur, un » Octogone décoré de huit figures sculptées et d'un » dôme en brique dont Montfaucon attribue la con» struction aux Gaulois (3). »

Guilbert aurait pu ajouter qu'à l'endroit précis où s'élève cet Octogone, il existait au moyen âge un établissement charitable appelé *Maison-Dieu*, le plus riche en France de tous les établissements du même nom, puisque, comme on l'a déjà dit, il jouissait en 1705 de

(1) *Mém. des Antiq. de France*, année 1821, p. 306.
(2) *Ibid.*, année 1820, p. 206.
(3) Guilbert, *Hist. des Villes de France*, t. IV, p. 439.

50,000 fr. (1) de rente. Ce revenu serait aujourd'hui plus que doublé, et cependant Montmorillon était au moyen âge d'une importance si minime, que l'histoire n'en fait mention pour la première fois qu'en 1281, et seulement à l'occasion de l'achat de sa *baronnie* par Philippe le Hardi à Guy de Mauléon.

Il est essentiel d'appeler l'attention sur cette *pierre* à l'intérieur étrange, sur cet *Octogone*, véritable temple druidique, comme l'a reconnu le plus savant antiquaire qui ait jamais existé ; sur cette *Maison-Dieu*, qu'une charte aurait, d'après son propre cartulaire, non pas instituée, mais confirmée en 1007, c'est-à-dire près de cent ans avant la première croisade, prêchée seulement en 1095 ; enfin sur les motifs puissants tendant à faire croire que cet établissement a dû son origine à l'usage encore existant, d'aller invoquer l'intervention divine dans un autel creux qui est tout proche, et qui rappelle d'une manière frappante la grotte de l'île d'*Hoi*, encore garnie des lits dans lesquels les *ægroti* allaient se coucher dans l'attente d'une guérison miraculeuse.

(1) De la Martinière, *Grand Diction. de Géographie*, au mot *Montmorillon*.

CHAPITRE V.

DES GROTTES CURATIVES APPELÉES AUSSI MAISONS-DIEU.

On vient de prouver que le nom de *Dios-cures* a désigné les dieux *curatifs*, ceux qui présidaient aux *cures*, qui les opéraient, les *dieux médecins* en un mot, tels qu'*Apollon* en Gaule, *Esculape* en Grèce et *Asclepius* en Phénicie (1). Mais comme il est dans la nature de

(1) Le deuxième fragment de Sanchoniaton, conservé par Eusèbe dans sa *Préparation Évangélique*, contient ce qui suit : « D'une Tita- » nide, Sydie ou le *Juste* eut *Asclepius.* »

D'un autre côté, Damascius a également dit : *Asclepius* ou *Esculape*,

l'homme d'être porté à recourir à la divinité pour obtenir le soulagement de ses maux, surtout dans les temps et dans les pays où une longue série d'observations n'a pas encore fait une science de la médecine, il se trouve que tous les dieux de la fable se sont originairement appelés *Dios-cures*.

Ce nom a désigné les douze grands dieux, ceux que les Latins appelaient *Dei potentes*, et qui étaient *Jupiter*, *Neptune*, *Mars*, *Mercure*, *Vulcain*, *Apollon*, *Vesta*, *Junon*, *Cérès*, *Diane*, *Vénus* et *Minerve* (1).

« Les Latins et les Grecs, dit l'auteur de notre *Dictionnaire de la Fable*, appelaient les Cabires *Dei potentes* et quelquefois *Dei socii*, les dieux associés (2), » tels que les *Dios cures*, *Castor* et *Pollux*. Sanchoniaton, » que l'on considère comme contemporain de Moïse, a » dit : *De Pidée venaient les* CABIRES *aussi appelés* DIOS-» CURES (3). »

Ce nom a également désigné les divinités que les païens appelaient *Dei minores* ou *Dieux subalternes*, parmi lesquels ils plaçaient non-seulement *Castor* et *Pollux*, *Hercule*, etc., mais encore trois héros fils d'*Atrée*, appelés *Alcon*, *Eumolus* et *Mélampus* (4), désignés

que l'on honore à Berete, n'est ni *Grec*, ni *Egyptien*, mais *Phénicien*. (*Phot. Bibl. cod.* 242, *p.* 1074).

(1) Odolant Denos, *Mythologie univers.*, p. 33.

(2) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Cabyres*.

(3) Sanchoniation, deuxième *fragm*.

(4) Odolant Denos, *Mytholog. univers.*, p. 33.

sous le nom de Tantalides (1); tandis que Castor et Pollux étaient qualifiés de *Tyndarides* (2).

Non-seulement les dieux *grands* et *petits* se sont appelés *Dioscures;* ce nom a désigné aussi des personnages mythologiques appelés *Curètes*, que les poètes confondent souvent avec les *Cabires*, les *Coribantes*, les *Dactiles* du mont Ida et les *Telchines* de l'île de Rhodes.

« Les Crétois surtout, dit Noël en son *Dictionnaire* » *de la Fable*, placèrent les *Curètes* au nombre de leurs » dieux du premier ordre. Ils les prenaient à témoin » de leur fidélité à tenir leurs engagements, et on les » confond quelquefois avec les *Dioscures*. »

Janus, par exemple, s'appelait *Curiatus*, puisqu'un temple élevé à ce dieu par Horace, après sa victoire sur les Curiaces, est désigné sous le nom d'*Ædes Jani Curiatii* (3).

S'il est certain que l'on a appelé *Dioscures* et simplement *Curètes*, les dieux auxquels on s'adressait pour obtenir la *cure* des maux qui affligent l'humanité, il est également incontestable que le mot *Curète* a désigné aussi les prêtres des premiers âges, en qui la puissance divine se personnifiait, comme nous la voyons encore personnifiée dans les *marabouts* et les *kalifats*,

(1) Odolant Denos, *Mythologie univers.*, p. 28.
(2) *Idem*, p. 334, col. 1re.
(3) Noël, *Dict. de la Fable*, tom. I, p. 409.

l'homme d'être porté [...]ment les burnous, dont obtenir le soulagem[...]te à grand prix, et dont temps et dans les [...]nérés que, dans les éternelles tions n'a pas er[...] populations, nul ne se permet- se trouve que [...] Chefs militaires et ministres du rement apr[...] outre, comme Abd-el-Kader, pour

Ce no[...]trice de la tribu à laquelle ils appar- les Lat[...] Il n'est pas même permis de douter de ce fait, *ter,* [...] considère qu'ils s'appelèrent *Kalif, Kalifat,* *Ju*[...] qui a pour radical le mot *Kali ;* et l'on se rap- pelle que *Sonnerat* a dit des Indiens, en parlant des divinités auxquelles ils rendent un culte :

« Ils ont encore les Calis; ce sont des divinités *pro-* » *tectrices des villes*. Chaque localité a la sienne. On » adresse des prières à ces dieux tutélaires et on leur » bâtit des temples hors des aldées. Pour l'ordinaire, » ils se plaisent aux sacrifices sanglants; il est même » des lieux où ils exigent des victimes humaines. Ils ne » sont point immortels et prennent leur nom de l'*aldée* » ou des formes sous lesquelles on les représente. On » les peint de taille gigantesque et la tête entourée de » *flammes* (1) » (*comme les Dioscures Castor et Pollux*).

Déjà le même voyageur avait constaté que ces peuples appellent aussi *cali* un *remède* auquel ils attri-

(1) Sonnerat, *Voyage aux Indes-Orientales* fait par ordre du roi, depuis 1774 jusqu'en 1781, tom. I, p. 336.

nte efficacité (1); et c'est probablement
.ence de ce qui précède que nos rois, suc-
s des chefs *francs*, passaient pour avoir le pou-
r de guérir les *écrouelles* par l'imposition des mains. Enfin nous appelons encore *seigneur*, lorsque ce mot désigne aussi *dieu*, les successeurs des capitaines qui se partagèrent le territoire gaulois, après la conquête qu'en fit *Clovis*.

Ainsi, tout se tiendrait dans le monde *moral*, de même qu'une chaîne sans fin réunit tous les êtres dans le monde *physique*.

Ce qui est certain, c'est que, dans un ouvrage dont chaque jour se préoccupent davantage ceux qui approfondissent nos antiquités (2) nationales, le père Pezron a dit :

« Les *Curètes* n'étaient autre chose du temps de » *Saturne*, de *Jupiter* et des *Titans*, que ce qu'ont été » dans les siècles suivants les *Druides* et les *Bardes*, » si célèbres parmi les Gaulois. C'étaient les prêtres et » les sacrificateurs qui avaient soin de ce qui regardait » la religion et le culte des Dieux ; et comme on s'imaginait alors qu'on communiquait avec eux par l'art » des *divinations* et des augures et par les opérations » de la magie, cela était cause que tous ces *Curètes*

(1) Sonnerat, *ibid.*, p. 205.

(2) Pezron, *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes*, p. 105.

» étaient *magiciens*, *devins*, *enchanteurs*, comme les » anciens l'ont bien reconnu. Ils joignaient à cela la » science des astres, de la nature, de la poésie; ainsi, » ils étaient encore *astronomes*, *physiciens*, *poètes* et » *médecins*, guérissant les malades par la vertu des » herbes, et surtout par celle des enchantements. Voilà » quels ont été les *Curètes* et après eux les *Druides*. »

Un fait confirme que les *Curètes* pratiquaient dans les *grottes* la *cure* des malades, dès le temps antérieur à l'idolâtrie proprement dite, où le *feu* était adoré comme l'*Ame du monde*, comme l'*Esprit universel* et le *Père de toute chose*. La première fois que les poètes parlent d'eux, c'est pour les représenter confondus avec les *Cabires*, élevant dans une grotte de l'île de Crète, que Tournefort notamment a visitée (1), *Jupiter*, dont le nom est synonyme de *Ju-pater* (2). Ce dieu, personnification la plus haute du principe igné, est représenté *porteur de la foudre* et accompagné d'un *aigle*, dont le nom signifie *feu* en grec. Lorsqu'il fut visiter Sémélé dans le palais d'Amphitryon, sa présence alluma un incendie qui réduisit en cendres jusqu'à Sémélé même, imprudemment curieuse de contempler dans tout l'éclat de sa gloire son immortel amant.

Mais qu'était *Jupiter* à l'époque où la fable nous apprend qu'on l'avait confié aux soins de *curètes* armés

(1) Tournefort, *Voyages*, tom. I, pp. 65 et 67.
(2) Odolant Denos, *Mythologie universelle*, p. 22 col. 2.

de boucliers, qu'ils frappaient pour étouffer les vagissements du maître des immortels encore en maillot? Ce dieu que Saturne avala, dit-on, sous la forme d'une pierre plus tard adorée à Delphes (1), s'est appelé *Lapis* (2), parce que, comme un grand nombre de divinités anciennes, il a été une personnification des *pierres délimitatives*, vénérées dans la haute antiquité, et dont le *culte* a consacré le principe de la *propriété*, origine de la *civilisation.*

Dans son *Histoire des cultes avant l'idolâtrie*, après avoir rappelé que la *pierre* avalée par Saturne et dont il fut, dit-on, gravement incommodé, était chaque jour arrosée d'huile par les prêtres de *Delphes*, et enveloppée symboliquement de laine écrue pendant les fêtes, Dulaure ajoute :

« Les Grecs ne donnèrent à ces *pierres* ces différents » noms qu'après avoir admis les dieux des *Orientaux ;* » car avant cette époque, elles portaient le nom géné- » rique d'*Hermès.*

» Les Romains adorèrent ces *pierres* et les nommè- » rent *Termes*, divinités des bornes et des frontières. » Virgile indique la *forme*, le *volume* et la *destination* » de ces pierres limitantes, lorsque peignant dans son » dernier livre de l'*Énéide* le combat singulier de Tur- » nus et d'Énée, il dit :

(1) Pausanias, *Achaïe.*
(2) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Lapis.*

« *Saxum antiquum ingens campo quod fortè jacebat,*
» *Limes agro positus, litem ut discerneret arvis.*

» Et Juvénal indique le respect religieux qu'on por-
» tait à ces *bornes divines*, en nommant *sacrée* la pierre
» ou le rocher qui les constituait.

» . . . . . SACRUM *effodit medio de limite* SAXUM.

« Un des traits qui composent la fable du dieu Terme,
» annonce qu'il résista à l'introduction des dieux nou-
» vellement admis par les Romains. Lorsque *Tarquin*
» fit reconstruire le Capitole, et qu'il y fonda le temple
» de *Jupiter*, le dieu *Terme*, qui occupait la place, ne
» voulut point la céder à ce nouveau dieu ni à aucun
» autre. Ovide célèbre en ses vers cette glorieuse résis-
» tance, et Virgile qualifie ainsi ce dieu tenace :

» . . . . . *Capitoli immobile saxum.*

» . . . . Le dieu Terme était une *pierre brute* plantée
» sur les frontières, un rocher, *saxum*. On lui rendait
» un culte, et sa fête, appelée *Terminale* était célébrée
» le 22 janvier. Ovide dans ses *Fastes* en a décrit les cé-
» rémonies, et nous a conservé l'hymne que l'on adres-
» sait à cette divinité *Borne*. »

Une borne que le peuple appelle pierre *curée*, mais qui, d'après ce qui précède, s'est évidemment, dans l'origine, appelée pierre *curète*, existe encore à *Montmorillon*, et sépare le territoire de cette ville de celui de la commune de Silars. Cette borne, aujourd'hui mutilée, est située sur un plateau qui domine toute la

contrée, et sur lequel existent plusieurs flaques d'eau intarissables environnées de roseaux. C'est à l'une des extrémités de ce plateau que s'élèvent, dans ce qu'on nomme à Montmorillon les *hauts quartiers :* 1° le magnifique couvent d'Augustins, qui a succédé à la *Maison-Dieu* du moyen âge ; 2° l'*Octogone*, encore garni de huit statues qui, selon toute apparence, durent orner un monument à huit pans ; 3° une *fontaine*, jadis *sacrée*, que l'on voit sourdre encore au pied du monument druidique, au haut d'une rue en forme d'escalier, et par ce motif dite des *Échelles*.

Le plateau, dont il s'agit, est à tel point un siphon comme le mont *Olympe* des Grecs, l'*Ida* des Troyens et le *Wart* de l'île d'*Hoï*, que, dans la rue conduisant de Montmorillon à Concise, on trouve un puits dont l'eau, de niveau avec le pavé, semble être dans un tonneau défoncé et plein bord à bord. Ce plateau est dans les conditions nécessaires pour que des *feux-follets* s' soient autrefois manifestés . ces feux y auront, san doute, été adorés comme *Dios-cures*, d'abord sur une simple pierre bornale devenue divinité curative à la manière des *fans* de *Mercure* et d'*Esculape*, dont parle *Plaute*, et désignée actuellement sous le nom de *curette*, nom qui, devenu incompris dans le pays sous l'empire de la religion du vrai Dieu, aura fini par être prononcé *curé*.

Ce qui est certain, c'est que *Vossius* prétend que les

curettes furent des prêtres honorés après leur mort. Strabon assure qu'ils desservaient les autels d'*Hécate*, cette personnification des feux qui s'échappent de la terre, et semblent être des émanations des brasiers infernaux.

Bochard, *Mneleas* et *Reland* s'accordent à reconnaître qu'ils furent des prêtres de *Mercure*. Ce dieu principal de nos pères, ainsi que l'appelle Jules-César, fut sous l'*idolâtrie* proprement dite, la personnification des *pierres délimitatives* comme celle qui sépare la commune de *Silars* du territoire de *Montmorillon*, comme celle qui, à Delphes, passait pour le quartier de roche avalé par Saturne au lieu de Jupiter, que les curettes élevèrent dans la grotte (*cruth*) qui a donné son nom à l'île de Crète, aussi bien qu'à la ville de *Gortine* (lisez *Grotine*), près des ruines de laquelle on la voit encore.

Hérodote explique avec détails que les noms des *dieux* venaient des *Barbares*, qui les avaient apportés lorsque les Pélages (sortis de la Germanie et, par conséquent, de la Celtique) prirent possession de la Grèce; que ce furent eux surtout qui y introduisirent le culte de *Mercure* et celui de *Dios-cures*.

« Quiconque, ajoute cet auteur, est, comme moi,
» initié aux mystères des *cabires*, que célèbrent les
» *Samothraces*, comprendra ce que je dis; car ces
» Pélages, qui vinrent occuper le pays des Athé-

» niens, habitaient auparavant la Samothrace (1). »

Or la patrie des *curettes*, les mêmes que les *cabires* aux mystères desquels Hérodote était initié, l'île de *Crète*, était connue même du temps d'Homère, pour avoir été aussi habitée par les Pélages ; on lit en effet dans l'*Odyssée* :

« Dans la langue des *Crétois*, plusieurs idiomes sont » mêlés ; car, en Crète, habitent ensemble des *Achæi*, » de braves *Eteo-Crètes*, des *Cydones*, des *Doriens* et » de divins *Pélages* (2). »

Les *curettes* ayant été les prêtres des *Dioscures* et même la personnification de ces dieux, il en faut conclure que le prêtre qui, dans le bois sacré des *Naharvales*, représentait *Castor* et *Pollux* et desservait le culte des Dioscures, devait être un *curette*. Pourquoi, dès lors, n'en aurait-il pas été de même dans toute autre partie du pays des *Barbares*, dont parle Hérodote, où se manifestaient des *lueurs phosphorescentes* appelées *feux Saint-Elme* sur mer, et *feux Saint-Nicolas* sur terre ?

A quelques pas seulement de la *pierre curette* de Montmorillon, sur le point que l'on dut choisir, si l'on voulut établir en ce lieu élevé un *fan* ou *fanal* sacré, il existe une chapelle dite de *Saint-Nicolas*, de la plus humble apparence, et qui ne reçoit la foule des fidèles

(1) Hérodote, liv. II, chap. 51.
(2) Homère, *Odyssée*, liv. XIX, v. 175

qu'une fois l'année, lors des Rogations. A cette époque les deux paroisses de la ville, réunissant leurs bannières et leur clergé, montent en procession solennelle jusqu'à cette chapelle. Les murs en sont nus ; un autel de forme grossière s'y voit seul ; il est creux, et nombre de pèlerins s'y introduisent pour y adresser leurs vœux au saint Patron. Les personnes du sexe, surtout, dont l'établissement se fait trop attendre à leur gré, doivent pénétrer dans ce trou qui a plus ou moins la forme d'un lit, et elles doivent y dire :

O grand saint Nicolas!
Qui mariez les filles, ne m'oubliez pas!

Prière qui n'est au fond que le dicton populaire,

Saint Nicolas
Qui mariez les filles avec les gas, etc. (1).

Tandis que l'on dit aussi, faire la *Saint-Nicolas de village* (2).

Pourrait-on maintenant méconnaître que le nom de *grotte curette* rappelle le culte des *Dioscures* qui était celui rendu aux lueurs *phosphorescentes* appelées aussi *feux Saint-Nicolas?* Les *cures* que pratiquaient les *curettes* s'opéraient dans les *grottes* : celle de l'île d'*Hoi*,

(1) Lerouge, *Notice sur saint Nicolas* insérée dans les *Mémoires de l'Académie Celtique*, tom. IV, p. 278.
(2) Leroux de Lincy, *le Livre des Proverbes français*, t. I, p. 33.

au pied d'une montagne où continuent à se manifester des lueurs de cette nature, est encore garnie de lits dans lesquels on couchait les malades ; et la *pierre curette* est à quelques pas seulement de l'autel *creux* consacré à *saint Nicolas* et dans lequel il faut s'introduire pour avoir chance de voir exaucer sa prière.

D'un autre côté, c'est dans le faubourg qui reçoit son nom de cette chapelle, qu'exista au moyen âge une *Maison-Dieu* dont les revenus, d'une extrême opulence, étaient hors de toute proportion avec la population de la localité à l'époque des croisades ; cette *Maison-Dieu* était construite au pied d'un octogone proclamé druidique par nos plus savants antiquaires et ce monument est lui-même près d'une fontaine jadis sacrée ; tout cela confirme les allégations de Pezron qui a pénétré si avant dans nos origines, et qui assure que les druides *médecins* furent des *curettes*.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si de tout ce qui précède on déduit la conséquence presque certaine que l'établissement de cette *Maison-Dieu* remonte au paganisme : n'a-t-on pas vu cette année, de même que les précédentes, célébrer le 10 juin, à *Echternache* en Belgique, une procession composée d'individus des deux sexes, qui, se rendant au tombeau de saint Willibrod, dansaient au son d'un air bien connu dans le pays, en avançant de trois pas et en reculant de deux? Cette procession, instituée, dit-on, en 1376 pour implorer

de ce saint la cessation *d'un fléau qui désolait* le duché de Luxembourg, est évidemment une réminiscence païenne, que les pouvoirs civils et religieux ont été impuissants à détruire (1). Une telle cérémonie, qui se fait aux chants de l'Église, sous ses bannières sacrées, dans un but louable de dévotion, s'effectuerait alors même que lui ferait défaut le concours du clergé. On va voir en effet ce qui se passe dans l'arrondissement même de Montmorillon chaque année, aussi dans le mois de juin, pendant la nuit du 24 au 25, c'est-à-dire à la *Saint-Jean*, en un lieu dit les *Erolles*, au point essentiellement *délimitatif*, où le territoire des anciens *Pictavi* se joint à ceux des *Bituriges* et des *Lemovici*, et où se tiennent en plein champ des foires très-importantes pour le commerce des bestiaux.

Le nom d'*erole* est un substantif celtique qui dans le patois *languedocien* (gaulois d'origine) signifie *eau* (2). Ce mot appartient aussi au *breton ;* mais dans cette langue, il signifie *erreur* (3). Or erreur se dit en gaël *earraid* (4) et *ear*, radical de ce mot, signifie dans le même dialecte, *limite, confins, extrémité, queue* (5), ce qui rend assez bien l'idée de trois bandes de territoires différents se touchant par un même point,

(1) *Le Pays*, journal, n° du 27 juin 1852.
(2) Bullet, *Dict. celt.*, au mot *Erole*.
(3) *Ibid.*
(4) Edward, *Recherches sur les langues celtiques*, p. 257.
(5) *Ibid.*

ceux des *Poitevins*, des *Berrichons* et des *Limousins*.

Là se trouve en effet une *fontaine* dont l'eau claire et limpide se jette dans un petit ruisseau voisin, en face d'une ancienne abbaye appelée le *Pain ;* mot qui en persan signifie *habitation* et d'où vient probablement le substantif *Penates*, désignant les dieux de l'habitation, du foyer domestique, appelés aussi dieux *Lares*.

Au-dessus de la fontaine du *Pain* se voit une chapelle d'un aspect bien plus misérable encore que celle de *Saint-Nicolas* de Montmorillon. Son autel est une *pierre brute* presque dépourvue de tout ornement, et sur laquelle le desservant de la commune de *Coulonge*, d'où dépend ce lieu, refuse de célébrer le service divin.

Or, chaque année, la veille de la Saint-Jean, on voit de tous côtés accourir une foule d'individus des classes les plus pauvres et les moins éclairées, amenant leurs enfants, dont ils vont d'abord laver les mains dans la fontaine ; puis ils les conduisent dans l'espèce de hangar qui recouvre la pierre brute et ils la leur font toucher. La nuit venue, ils se couchent dans une vaste et belle prairie qui s'étend en face : 1° de la fontaine ; 2° de l'espèce de chapelle qui surmonte les bords de cette source ; 3° de la *pierre*, objet de la profonde vénération de cette foule. Dans l'opinion de ces braves gens, avoir fait *dormir* leurs enfants auprès de ce monolithe, suffit pour les préserver du mal de la *peur*, comme si le sentiment de la *peur* était une maladie.

Pendant la révolution de 1789, la *pierre*, qui est, comme celle dite *curette*, un monolithe délimitatif, fut renversée du monticule sur lequel elle reposait. Elle resta même quelque temps cachée à tous les regards. Cette circonstance ne diminua point le nombre de pèlerins qui venaient habituellement la visiter; et, tout comme avant, le pic se couvrait de *dormeurs* à la belle étoile. Depuis, le monolithe retrouvé a été rétabli sur le monticule au moyen d'un fort attelage de quatre bœufs. Donc en pareil cas l'abstention des ministres de la religion n'empêche rien, et peut-être l'emploi de la force serait-il également inefficace.

Dans le patois de la foule illettrée qui vient *dormir* autour de la pierre des *Eroles* et du *malus* sur lequel elle est placée, le mot *peur* se dit *pour*. Mais *pour* a aussi signifié *pierre* dans la langue *indo-celtique*, mère de la plupart des dialectes de l'*Europe* et de l'*Asie :* en un mot, *pour* est le même que *por* (1) et que *pur*, alors que de ce dernier mot les Latins ont fait *rup, rupa*, ce qui est advenu, parce que les *Occidentaux* lisent de gauche à droite, tandis que les Orientaux lisent de droite à gauche.

La preuve que *pour* est aux Indes le même que *pur*, c'est que dans ses *Eclaircissements sur la Carte* de ce

(1) L'auteur du Dictionnaire celtique, dit et répète à chacun des mots : *par, per, pir, por* et *pur*, que ces mots sont les mêmes; et il ajoute que *pur* et *per* signifient *pierre*.

pays (1), Danville appelle six fois *Visapur*, une ville que Robert, dans son *Dictionnaire de géographie moderne*, nomme *Visapour* (2) ; tandis que Maltebrun, dans sa *Géographie*, la nomme *Visiapour* (3), nom qui doit signifier *pierre voyante, visible*, qui se *voit ; pierre levée, élevée ; pierre longue, pierre longue du soleil*, comme celle qui existe sous ce nom au milieu des landes de Moelan, dans le Finistère ; d'où encore aux Indes le nom de *solapour* (4) dû à une *pierre* consacrée au *soleil* comme *Irmen-sul* était un *menhir solaire*. Il est donc à croire que les populations, qui à l'époque celtique, venaient aux Eroles pour le *mal de la peur* étaient attirées en ce lieu par le culte qu'elles rendaient au *mal* (en latin *malus*), surmonté de la *pierre* encore existante, et autour de laquelle elles venaient dès lors *dormire ad accipienda responsa*, pour employer les expressions dont a fait usage *Servius*. On peut ajouter que le *malus* supportant la *pierre* des *Eroles* est, comme il a été dit, à l'extrémité d'une belle *prairie ;* et ce dernier mot a eu pour synonyme le mot *peur*. Telle est encore sa signification en breton, langue dans laquelle *peur* continue à signifier *pâture, pâturage*, d'où la locution *ar-re-peur* signifiant mot à

(1) Danville, *Eclaircissements sur la carte de l'Inde*, p. 79, 80 et 89.

(2) Robert, *Dict. de Géographie moderne*, au mot *Visapour*.

(3) Maltebrun, *Précis de Géographie universelle*, tom. IX, p. 598.

(4) Le nom de *Solapour* désigne à la fois un pays et une ville qui font partie de la présidence actuelle de Bombay. Maltebrun, *Géog. univers.*, tom. IX, p. 662.

mot *ceux du pâturage ;* c'est-à-dire, *les bêtes du pâturage, le bétail*, d'où vient encore *peuri*, paître.

Voici maintenant, en effet, des *Lits de pierre* aux Indes, dans les lieux consacrés, dont le nom se termine par le mot *pour*, signifiant *pierre* comme on vient de le voir.

Il existe sur la côte de Coromandel, non loin d'une ville de *Covelong* (1), dans le nom de laquelle *cove* signifie *cuve* (2), les ruines d'une antique et magnifique cité appelée à la fois :

Mareli varam et *Mauliaveram ;*
Mahabali *por* et Mauvelo *poram ;*
Mahabali *pour* et Mavali *pour-am* (3).

Mais *am* est en *hindi* une terminaison insignifiante comme celle en *um* dans la langue latine (4).

Or en ce lieu, dont la haute antiquité est attestée notamment par la multiplicité de noms qui le désignent, on trouve une *pierre immense* formant à elle seule une colline couverte de sculptures, pierre dans le vif de laquelle, à l'aide du pic et du ciseau, on a creusé sept pagodes, d'où il résulte que les marins, pour qui ce

(1) *Recherches asiatiques*, tom. I, p. 88, § 2.

(2) Bu..et, *Dict. celtiq.* au mot *Cove*.

(3) Danville, *Eclaircissements sur la carte de l'Inde*, p. 125.— *Recherches asiatiques*, tom. I, p. 87 et 88.

(4) *Idem.*

rocher est un point de repère très-connu, le désignent par le nom de *Sept-Pagodes* (1).

Ce monument, sur lequel on voit une inscription en caractères complétement inconnus, a été visité notamment en 1776 par *William Chambers;* dans la description très-détaillée qu'il en a donnée, on lit :

« Les objets qui paraissent ensuite mériter le plus » d'attention, sont ceux qui se trouvent sur la colline » même. On y parvient au moyen d'escaliers fort doux, » taillés dans le roc en différents endroits ; l'un d'eux » conduit à une espèce de temple également taillé dans » le roc, et dont les parois contiennent quelques figures » d'idoles en relief très-saillant ; un autre édifice devait » encore exister sur la colline, et du côté nord est » également une surface plane, qui peut avoir été jadis » l'aire d'un appartement. Trois marches conduisent à » une partie plus élevée qui *ressemble* parfaitement à un » *lit* ; on voit à sa partie supérieure, en manière d'oreil- » ler, un lion fort bien exécuté. Le tout est d'une seule » pièce et taillé dans la colline même. Les Bramanes des » environs nomment ce monument le *Lit* de *Dherma*, » l'un des cinq frères dont les aventures et les exploits » forment le sujet principal du *Mahabharata*.

» Lorsqu'en descendant, on fait le tour jusqu'au » côté opposé, on rencontre encore une *excuvation* qui

(1) *Idem.* — Le P. Paulin de Saint-Barthélemy *Viaggio nelle Indie-rientali*, p. 64. — Thomas Daniel, *Antiquities of India*, p. 1, 3.

» paraît également avoir servie à des cérémonies reli-
» gieuses et où se trouvent différentes sculptures de
» divinités *indiennes;* entre autres, une figure gigan-
» tesque de Vichnou *endormi* sur un lit, dont un ser-
» pent forme l'oreiller par ses nombreux replis (1). »

Une preuve existe, que le lit de *Dherma-Radjah* se réfère au culte des *pierres terminales* sur lesquelles on entretenait des feux sacrés en l'honneur du principe *igné* considéré comme principe de la vie et par conséquent comme source de la santé : c'est le nom *Dherma Radiah,* que porte ce monument. En effet, le mot Dherma n'est autre que *Therma,* le *D* et le *T* se suppléant dans toutes les langues, même dans la nôtre où le mot *derme* désigne la peau, le tissu cellulaire enveloppant et *terminant* l'économie animale.

Quant au mot *Radjah,* c'est celui dont nous avons fait *radieux, éclatant, luisant,* devenu synonyme de *roi.* Il en a été ainsi, parce qu'on appelle aux Indes les souverains, considérés comme *enfants du soleil,* radieux ; de même que nous les nommons les *très-hauts,* ALTESSES, ALTISSIMI.

Il y a donc quelque analogie entre le nom de *Dherma Radjah* qui désigne le *lit* de l'une des sept pagodes de *Mahabali*-POUR, et celui de *Visapour,* désignant dans un pays ou l'on trouve des diamants aussi beaux qu'à Gol-

(1) *Recherches asiatiques,* tom. I, p. 91.

conde, une *pierre brillante, visible de loin* et par conséquent consacrée au soleil, le grand *Radjah* des Indous.

Les mots *par, per, por, pur* et *pour* étant les mêmes (1), et signifiant tous *pierre*, il se trouve que le mot *paor* a dû avoir également la même signification. Or, dans la mythologie indienne, l'on trouve ce mot joint à celui de *Noumi*, alors que ce dernier, le même que Mouni, désigne les feux follets (2); et *Paor Noumi* est aux Indes le nom d'une foire célèbre, qui se tient pendant une solennité religieuse, sur laquelle Sonnerat donne de nombreux détails.

Selon cet auteur, *Chiven* est la divinité qui dans la mythologie indienne, représente la *Dualité panthéistique :* c'est-à-dire la conjonction maritale des principes *igné* et *humide*; *actif* et *passif*, masculin et féminin, conjonction à laquelle les païens attribuaient, on doit le répéter, la reproduction de *toute chose*. C'était comme personnification de la *Dualité panthéistique*, que *Chiven* était adoré à *Tyrouna-Maley* sous la forme *hermaphrodite* (3).

« L'histoire de *Tyrouna Maley*, continue *Sonnerat*, » occupe tout un *Pouranon*. Le temple est construit sur

(1) Bullet, *Dict. celt.*, aux mots *par, per, pir, por, pur.*

(2) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Paor Noumi* et *Mouni*, tom. I, p. 310.

(3) Sonnerat, *Voyage aux Indes*, tom. I, p. 310.

» une *montagne sacrée* (*mal, malus, maley*) qui *repré-*
» *sente* Chiven : ce dernier y descendit sous la forme
» d'une *colonne de feu* pour terminer une dispute de
» préséance élevée entre *Vichnou* et *Brama*. Afin de
» perpétuer la mémoire de cet événement, Chiven
» changea la *colonne enflammée* en une montagne de
» terre, et voulut que ses sectateurs la révérassent. C'est
» en souvenir de son premier état, disent-ils, qu'ils *al-*
» *lument* sur le sommet un grand feu brûlant pendant
» la neuvaine de la fête du Dieu : ils placent ce *feu* dans
» un immense chaudron de cuivre et l'entretiennent
» avec du beurre et du camphre qu'on y envoie de
» tous côtés, et à l'aide de mèches composées de plu-
» sieurs pièces de toile de 64 coudées chacune (1). »

Sonnerat ajoute : « On appelle *Paor-nomi* la grande
» fête de Tyrouna-Maley, instituée pour célébrer la
» commémoration de l'apparition de la Montagne sur
» laquelle le temple est situé ; elle dure neuf jours.
» Les pèlerins accourent à Tyrouna Maley de tous les
» points de la côte *et il s'y tient une grande foire* (2). »

A l'époque de la pleine lune du huitième mois où a lieu cette foire, les *Vichenoupatis* allument aussi des *feux de joie* dans les temples, les rues, les maisons, et l'on voit les enfants tenant du feu dans les mains, se

(1) Sonnerat, *Voyage*, etc., tom. I, p. 82.
(2) *Ibid.*, p. 81.

divertir dans les rues en criant *Mahabelero!* (1) Or une semblable coutume a lieu à Doullens, à la fête de l'un des faubourgs de cette ville, appelé *Milly*, alors que Mercure s'est appelé *Milius* (2), d'où le nom de borne *Milliaire*, M. Dusevel, inspecteur des monuments historiques de la Somme, a publié des lettres sur ce département et on y lit à ce sujet :

« Les Doulennais conservent un antique usage qui » cause beaucoup d'étonnement aux étrangers. La veille » de la fête de *Milly*, vers le soir, une foule de jeunes » garçons parcourent les rues, tenant à la main des » flambeaux allumés, composés de tiges de *bouillon blanc* » trempées dans l'huile. Le vulgaire n'aperçoit dans » cet étrange spectacle, qu'un divertissement nocturne ; » mais les personnes versées dans l'archéologie y re- » connaissent facilement quelque pratique supersti- » tieuse inventée par les Druides (3). »

Ces prêtres de nos pères auraient-ils donc eu quelque rapport avec ceux de l'Inde ? Oui et en effet :

Dans son *Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés*, Amédée Thierry dit :

» Les nations gauloises se partagent en deux bran- » ches, les Galls et les Kymris.... Leur origine n'ap-

(1) Sonnerat, *Voyage*, etc., tom. I, p. 85 et 84.
(2) D. Grenier, *Introduction à l'Histoire de la Picardie*.
(3) Dusevel, *Lettres sur le département de la Somme*, p. 77.

» partient point à l'Occident; leurs langues, leurs tradi-
» tions, l'histoire enfin la reportent *en Asie* (1). »

Aristide Guilbert, traitant le même sujet dans son introduction à l'histoire des villes de France, dit à son tour :

« Morvan était le digne descendant de cette race de » Kymris ou Celtes, qui des plateaux du *Thibet* se » frayèrent, les armes à la main, une route nouvelle à » travers l'Asie et l'Europe, et qui, après avoir laissé » partout sur leur passage des colonies puissantes et » des monuments de leur religion, se répandirent dans » les *Gaules* et jusque dans les *Iles Britanniques*. De » nombreuses tribus de *Kymris* s'établirent au nord de » l'Océan et lui donnèrent le nom *d'Amérique* (2). »

Enfin *Henri Martin*, auteur d'une de nos bonnes *Histoires de France*, dans un travail sur nos *origines nationales* dont il a augmenté l'édition de 1838 et qui lui a valu de riches et honorables encouragements de la part de l'Académie, dit notamment : « Cette bril» lante race gauloise qui sillonna en tous sens l'ancien » monde de ses colonies guerrières, appartenait à la » grande famille humaine dont *l'Inde fut la mère ou la* » *sœur aînée*. Les langues gauloises, comme le grec, » comme le latin, comme le tudesque, tirent leur ori» gine du *sanskrit*, l'idiome sacré des Brames indiens.

(1) Amédée Thierry, *Hist. des Gaules*. Introduction, p. 77.

(2) Aristide Guilbert, *Hist. des villes de France*.

» Les *Gals* ou *Gaulois* primitifs durent quitter leurs
» plaines *natales* de la haute Asie avec les aïeux des
» *Hellènes*, des *Latins*, des *Slaves*, et bien des siècles
» avant les Teutons. Mais on ignore à quelle époque ils
» prirent possession des forêts et des déserts qui de-
» vaient être un jour la France. »

Et plus loin :

« Les Galls et les Kymris, malgré leur incontestable
» communauté d'origine, étaient séparés par des diffé-
» rences notables. Les Kymris étaient plus graves, moins
» turbulents, plus attachés à leurs coutumes et à leurs
» croyances que les Galls; ils devaient, probablement ce
» caractère sombre et persévérant à l'organisation pré-
» coce de la théocratie chez eux et à leur long séjour en
» Asie ; tandis que les Galls, étant depuis des siècles en
» Occident, avaient mis leurs prêtres en rapport plus
» ou moins direct avec *la classe sacrée de l'Inde ;* et
» sans doute la religion druidique, reflet lointain *des*
» *croyances indiennes*, était fort antérieure à *Hes* ou
» *Hésus* qui l'importa en *Gaule*. Les conquêtes reli-
» gieuses du druidisme s'étendirent plus loin que les
» conquêtes territoriales des Kymris, et les Galls ac-
» ceptèrent cette foi nouvelle en la combinant avec
» leur polythéisme antérieur. »

Dans le même auteur, à propos des Gaulois primitifs, on lit encore :

« L'égalité et la dualité panthéistique de l'*esprit* et de

» la *matière*, semblent être le fond de leur doctrine, et » il est vraisemblable que ces prêtres kymris avaient été » initiés à la *science de l'Inde* par les sectateurs du *si-* » *vaïsme*, cette religion mère de toutes les doctrines na- » turalistes, où la Nature, qui est le *principe femelle* ou » la grande mère, marche l'égale du *principe mâle*, de » l'*esprit* divin, au lieu d'être seulement l'œuvre et l'é- » manation de l'Absolu, ou *Siva Dougâ*, le Dieu *mâle* et » *femelle*, l'*esprit* et la *matière*. »

Depuis Henri Martin, M. *Ozanam*, dont la fin prématurée vient d'affliger les amis des lettres, a porté jusqu'au dernier degré d'évidence, dans son ouvrage sur les *Germains avant le christianisme*, que les peuples de la Celtique ont été, à une époque profondément reculée, civilisés par des colonies venues de l'Asie et notamment de l'Inde. L'auteur lui-même, dans un travail sur l'origine de Paris, offert, en 1849, au ministre de l'intérieur, M. le comte de Persigny, a réuni sur ce point de nombreux et curieux documents.

Ceci posé, quoi de plus naturel qu'il ait existé en Gaule des temples druidiques, tels que l'Octogone de Montmorillon, ornés de statues semblables à celles que présente encore ce monument? L'on sait, en effet, que, comme l'a observé Sonnerat, « la sculpture n'est pas » avancée aux Indes, que toutes les statues que l'on y » voit sont mal dessinées et mal exécutées, que les dra- » peries sont raides et d'un triste effet, etc. »

Or, non-seulement ces caractères sont ceux des statues de l'Octogone de Montmorillon, mais il existe encore en France d'autres monuments de sculpture antérieurs à la conquête de la Gaule par les Romains.

« Sur la colline d'Entremont, dit M. Taxile Delort » dans sa *Notice historique sur la ville d'Aix*, sur la » colline d'Entremont, située à une faible distance de la » ville d'Aix, s'élève un vaste amphithéâtre de murailles » aux larges blocs superposés sans le secours du mortier. » Des fouilles pratiquées dans l'enceinte de cette con- » struction y ont fait découvrir des armes, des sculptures » d'hommes et de chevaux dont on ne saurait mécon- » naître l'origine gauloise (1). »

M. Rouard, conservateur de la bibliothèque d'Aix, vient de livrer à la publicité six de ces bas-reliefs, et ils ont été qualifiés de *gaulois* dans le bulletin même que publient les comités historiques établis près du ministre de l'instruction publique, comités très-circonspects dans leurs énonciations.

Reste maintenant à établir que l'Octogone de Montmorillon a été le *fan* druidique dans lequel les prêtres, à la fois *devins* et *médecins* de nos pères, ont soumis à l'*incubation* les malades reçus depuis dans la *Maison-Dieu* qui a existé au moyen âge, pour ainsi dire entre ce monument, l'antre creux de la chapelle *Saint-Nico-*

(1) *Histoire des villes de France*, tom. I, p. 533.

las et la pierre *Curette*, dont il a été question plus haut.

De Montfaucon désigne en France huit temples de forme *octogone*, situés dans les localités suivantes : à *Courseult*, près de *Dinan*, en Bretagne ; à *Erqui*, dans la même province ; à *Aiguerande*, en Berry ; à *Limoges*, à *Vérillac*, dans la Marche ; à *Felletin*, ville de la même province ; à *Dombes*, et enfin à Montmorillon, où se trouve, dit-il, le plus remarquable de tous. Le savant antiquaire observe que, dans plusieurs de ces monuments, les huit faces sont combinées avec un pareil nombre de divinités gauloises, et il en conclut que cet état de choses tient à quelque mystère de la théogonie de nos pères, qu'il déclare ne pouvoir pénétrer.

Il se trouve qu'*Asclepius*, l'Esculape phénicien dont parle Sanchoniaton, était le huitième fils de Sydyk, ou le Juste, et que les *sept* autres enfants de Sydyk, adorés par exemple dans les sept pagodes de *Mahabali*-Pour, n'étaient autres que les *Cabyres*, qui se trouvent avoir été les mêmes que les *Curettes*, comme on l'a précédemment démontré en rappelant qu'Asclepius passait pour fils de Sydyk le Juste et d'une Titanide.

En commentant, dans son *Monde primitif*, ce passage de *Sanchoniaton*, Court de Gébelin dit, entre autres choses : « Sydyk et *Cabyres* sont des noms » purement phéniciens ou *orientaux;* il doit en être de » même de celui d'*Asclepius* ou Esculape, avec cette » différence que les deux premiers existent en nature

» dans les langues orientales, et que ce dernier peut » être considéré comme un composé des deux autres.

» Philon a très-bien rendu celui de Sydyk, en le tra- » duisant par *Dikaios*, le juste. C'est le père des *Cabyres*, » et ce dernier mot a signifié les *grands* et les *puissants;* » il a été synonyme, en grec, du nom des *Dioscures* (les » mêmes que les Curettes). Mais que seront les *sept* Ca- » byres frères d'Asclepius, si ce n'est les *sept planètes* » ou les *génies* qui président à ces globes célestes?

» Si l'on a tant disputé sur le nom de *Cabyres* (ou » Curettes), c'est que ce mot n'est qu'une épithète, et » qu'on le prenait pour un nom propre. C'était l'épithète » consacrée aux grands dieux.

» Lorsqu'on en comptait deux, *Castor* et *Pollux*, » l'un mortel aux enfers, l'autre immortel dans les cieux, » et chacun pendant six mois, c'était le *soleil d'hiver* » et le *soleil d'été* (1). Les Cabyres étaient fils de Vul- » cain, ou le *feu*, suivant les Egyptiens, comme nous » l'apprend Hérodote; or, c'est de ce *feu* et des *sept* » Cabyres dont parlait Xénocrate, quand il disait : «*Il y* » *a huit dieux, un qui est sans parties et qui préside à*

(1) Cette opinion que rien ne confirme est une erreur : le nom de Castor qui rappelle le plus célèbre et le plus intelligent des *Amphibies*, est la personnification du *principe humide*. *Pol-lux*, dont le nom signifie le *pilier-lumière*, le *pilier lumineux*, est la personnification du *principe igné;* et comme l'eau, de même que la glace, produit du feu, notamment des feux follets, *Castor* et *Pollux* ont été l'un et l'autre représentés ayant leurs têtes casquées et entourées de *flammes* légères, dites aussi, feux *Saint-Elme* et *Saint-Nicolas*.

» *toutes les étoiles fixes comme si elles ne formaient*
» *qu'un seul tout; cinq qui président aux planètes; le*
» *soleil est le septième, et au huitième rang est la lune.*»

» Saint Clément d'Alexandrie, en rapportant cette » opinion de Xénocrate, lui fait dire qu'il y avait sept » dieux pour les sept planètes, et que le huitième, com- » posé de *tout*, était le *monde*.

» Ces huit dieux étaient représentés par les peintures » égyptiennes dont parle Marcien Capella :

« *On voyait*, dit-il, *dans un cercle solaire, un vaisseau* » *avec sept pilotes qui étaient frères et parfaitement* » *semblables l'un à l'autre, et ce vaisseau était rempli* » *d'une lumière céleste, intarissable, qui se répandait* » *dans tout l'univers.* »

» Cette lumière céleste qui éclaire l'univers entier » sans s'épuiser jamais, qui est au-dessus du soleil et de » tous les astres, était le dieu suprême des païens, *feu* » et *lumière*, auquel on consacra le nombre *huit*, pre- » mier cube parfait; qui fut pour les Egyptiens *Phta*, » que les Grecs rendirent par *Vulcain*, que les Phéni- » ciens appelèrent *Esmunus*, et qui devint *Asclepius* ou » *Esculape*. Aussi *Vulcain* et *Esculape* étaient-ils égale- » ment appelés le *dieu de Memphis*, parce qu'on y ado- » rait le dieu suprême sous le nom de *Phta*, synonyme » de ceux de *Vulcain* et d'*Esculape*. Ce dernier est » appelé, par Ammien-Marcelin, le *dieu de Memphis*, » tout comme *Vulcain* chez les anciens.

» Maintenant, voyons comment il dégénéra en un » fils de Sydyk, et comment il devint le dieu de la mé- » decine.

» Damascius dit dans la *Vie d'Isidore :*

» Asclepius ou Esculape, que l'on honore à Beryte, » n'est ni Grec ni Égyptien, mais Phénicien ; car *Sydyk* » eut des enfants qu'on appela Dioscures ou Cabyres » (et Curettes). Le huitième était *Esmunus,* c'est-à-dire » *Esculape.* C'était un jeune homme d'une si grande » beauté, qu'*Astronoé,* reine de Phénicie, mère des » dieux, soupira pour lui, s'il faut en croire la fable. » Celui-ci, qui ne prenait plaisir qu'à tendre des piéges » aux animaux des forêts, s'apercevant que la déesse » lui en tendait à lui-même, et qu'il ne pouvait lui » échapper par la fuite, s'*eunuchisa* avec une hache. » La déesse, affligée de cet événement, donna à ce jeune » homme le nom de Payan ; et lui rendant *sa chaleur* » *vivifiante,* elle le mit au rang des dieux. C'est à cause » de cette *chaleur vitale* qu'il est appelé *Esmunus* par » les Phéniciens, quoique d'autres estiment que ce fut » parce que ce mot signifie *huitième,* et que ce nom » lui fut donné à cause qu'il était le *huitième* fils de » Sydyk. C'est lui qui portait la lumière au milieu des » ténèbres. »

« Ainsi, continue Court de Gébelin, Damascius s'ac- » corde avec Philon, en disant que *Sydyk* fut père des » *Dioscures* ou Cabyres ; et qu'*Esmunus* ou *Asclepius*

» fut le *huitième*. Il ajoute qu'il fut appelé *Esmunus*, » soit parce que ce nom signifie *huitième*, soit plutôt » à cause de la *chaleur vitale* ou *vivifiante dont il était* » la *source*, et par laquelle il était *dieu*, parce qu'il » portait la *lumière* ou le *feu* dans les ténèbres les » plus épaisses, et qu'il avait le titre de *Paian*.

» Ce titre de *Paian* ou de *Sauveur*, ce *feu* qu'il porte » dans les ténèbres les plus épaisses, cette *chaleur vi-* » *tale* par laquelle il est *dieu*, caractérisent de la ma- » nière la plus parfaite le *soleil* ou le *dieu feu*, le dieu » suprême dont les attributs se confondirent toujours » avec celui du *soleil*, son symbole.

» Nous venons de voir qu'il était du nombre des » *Cabyres* ou des *huit grands dieux primitifs* du sa- » béisme. *Esmunus*, étant pris pour le *soleil*, était donc » un des fils de *Sydyk*. Pris pour l'être *élevé au-dessus* » *du soleil* et des *sept* planètes, il était un *huitième* » Cabyre.

» Il était donc *Esmunus* ou le *huitième*, sous quelque » point de vue qu'on l'envisageât; c'est-à-dire, que, » relativement à son association avec les *sept* autres, il » était *Esmunus* ou le *huitième*, en le composant du » mot oriental *Shman* qui signifie huit; en égyptien » *Shmen*.

» Mais en sa qualité de *feu vivifiant*, il est encore » Esmunus (Esmun, Esman, Shman, Shmen), c'est-à- » dire le *feu* qui règle les saisons.

» Avec le temps, cet *Esmunus* ou *Esculape* fut dis-
» tingué du *soleil* lui-même ou d'*Apollon;* il devint le
» patron particulier des *Asclépiades* ou médecins, et le
» dieu de la santé.

» Enfin Macrobe peint parfaitement l'idée qu'on
» avait d'Esculape et les rapports qu'il avait avec le
» *huitième* Cabyre, lorsqu'il dit qu'il est la vertu salu-
» taire qui descend du *soleil* sur les corps des morts et
» qui les *ranime.* »

Ce système de théogonie médicale que l'on retrouve aux Indes au lieu dit les *Sept-Pagodes*, en Phénicie, en Egypte, en Grèce, existait-il en Gaule?

Oui incontestablement, puisque, comme on l'a déjà observé, Jules César, en décrivant les mœurs des Gaulois avant la conquête, a dit : *Apollon préside à la guérison des malades.*

A la vue des nombreux temples gaulois de forme octogone, surtout à la vue de celui de Montmorillon, qui se trouve avoir été, dans la nuit du moyen âge, la dépendance d'une *Maison-Dieu* d'origine inconnue, de Montfaucon a soupçonné qu'il existait un rapport mystérieux entre le nombre *huit* et la théogonie de nos pères. Un autre savant de premier ordre a démontré que sous le *sabéisme*, ou le culte du *feu* pratiqué par les *Druides*, le nombre huit a désigné le principe *igné*, la lumière éternelle qui plane au-dessus des mondes, éclaire les sept planètes et forme, réunie à eux, le

nombre huit. Ce nombre représentait donc l'Être suprême appelé *Esmunus*, *Asclepius*, *Esculape*, ou la personnification (considérée sous le rapport médical) de la vertu salutaire émanant du *feu* et descendant sur le corps des mortels pour les ranimer. Une semblable opération usitée dans les temples, par exemple de *Jovis Hospitalis*, s'appelait, d'après Plaute, *incubare Jovi*. C'est à ce sujet qu'on creusa dans la grotte de l'île d'*Hoi*, les deux lits que l'on y voit encore, séparés par un foyer que l'on allumait en l'honneur des *feux follets* ou *Dioscures*. A certaines époques de l'année, ces feux se manifestent même maintenant, ainsi que nous l'avons déjà observé, sur la montagne voisine dite du *Wart*, de même qu'ils se manifestaient sur le *mont Olympe* des Grecs, sur le *mont Ida* des Troyens, et sur le *Mont-Morillon*, au lieu où l'on voit une chapelle consacrée à *Saint-Nicolas*. L'autel est encore une sorte de lit où l'on vient invoquer un saint dont le nom a désigné avant le christianisme ces feux follets appelés *Dioscures* et *Curettes*, de la puissance curative qui leur était attribuée; nom qui désigne aussi, près de là, une pierre délimitative et par conséquent *thermale*.

Tel est le point de vue d'où il faut examiner la question de savoir si l'Octogone qui se voit en ce lieu est ou non un temple druidique; et si les huit statues antiques qui s'y trouvent encore ne seraient pas celles d'*Asclepius* et de ses *sept frères*, tous fils du *Sydyk* de

Sanchoniaton et représentant, sous l'empire du *sabéisme* ou du culte des astres, les sept planètes de notre tourbillon, plus l'être suprême qui les dirige après les avoir lancées, resplendissantes, dans l'espace : le tout suivant la doctrine des prêtres d'Orient.

Parmi les auteurs qui admettent avec Henri Martin, Amédée Thierry, Aristide Guilbert, Ozanam, etc., que la religion druidique a un rapport frappant avec certains dogmes mythologiques des Indiens, il convient de ranger M. Coquebert de Montbrel, auteur des *Conjectures sur la religion des habitants de la Grande-Bretagne; sur son origine et sur ses rapports avec la religion des Gaulois*, que la Société des antiquaires de France a fait imprimer dans le septième volume de ses Mémoires.

Dans ce travail, remarquable sous plusieurs rapports, on lit :

« La formule usitée par les Buddhistes est étrangère » à la langue de la plupart de ceux qui la prononcent » habituellement. Ils la croient venue d'un pays qu'ils » nomment *Ainai Ktek* et qui n'est autre que l'Inde.

» Davies, dans sa *Mythologie des Druides bretons*, » rapporte, d'après un poète gaulois, des vers qui, dit- » il, n'offrent aucun sens dans la langue du pays des » Galls; et qui, tirés d'un poème intitulé, *Gwarvd* » *Lludy Mawr*, paraissent avoir rapport à quelque cé- » rémonie religieuse.

» Il demande si les mots dont ces vers se composent » n'appartiennent pas à quelque langue antique; et » pour mettre les orientalistes à même d'en juger » mieux, il les copie en caractères hébreux; les voici :

» *O Brithi, Brith oi,*
» *Nu oes nu edi*
» *Brith, Brith Anhai* (1)
» *Sich edi edi Ku Roi.*

» La suite de ce morceau est en gallois et signifie :

» Nous comptons sur *Adonai*
» Et sur l'area de *Poumpai*.

» Ce passage, continue l'antiquaire français, pouvait » faire naître l'idée que les anciens Bretons auraient » récité des hymnes dans une langue qui leur était » étrangère.

» Peut-être les avaient-ils reçus en même temps et » par la même voie que leur religion, comme les » *Buddhistes* répandus dans l'Asie Orientale ont tous, » pour les cérémonies du culte et pour l'instruction » religieuse, une même langue savante qui est le

(1) Coquebert de Montbrel a écrit ce mot *adonhaï*. C'est une erreur; le mot *adonaï* se trouve dans le troisième vers qui suit la prière en langue inconnue dont il s'agit :

« *Eil coed coqui*
» *Antaridd d'ymbi*
» *Tawbi* Adonai
» *Ar weryd Pwmpaï.* »

» *sanskrit*, quelle que soit d'ailleurs leur langue ma-
» ternelle. »

Quand on se reporte au poème qui contient ce monument d'une langue inconnue, poème composé par *Taliesin, chef des Bardes gallois* au temps où Clovis fondait le royaume des Francks, on trouve que sa première strophe contient, d'après la traduction anglaise qu'en donne Davies, « un chant d'un sens obscur
» composé pour la grande *Octave* qui s'ouvrait par une
» procession le jour consacré à la Lune (Lundi).

» Le jour de *Mars* (Mardi), on vouait à l'exécration
» les ennemis de la patrie.

» Le jour de *Mercure* (Mercredi) était consacré à de
» grandes pompes.

» Le jour de *Jupiter* (Jeudi), ils célébraient leur dé-
» livrance d'usurpateurs détestés.

» Le jour de *Vénus* (Vendredi), le plus saint d'entre
» tous, ils nageaient dans le sang des victimes hu-
» maines.

» Le jour de *Saturne* (Samedi).....

» Le jour du *Soleil* (*Dies Dominica* ou le jour de
» celui qui domine), le Dimanche, ils réunissaient cinq
» vaisseaux montés chacun de cent hommes chantant
» en chœur :

« *O Brithi, Brith oi,*
» *Nu oes nu edi*
» *Brith, Brith Anhai,*
» *Sich edi edi Eu Roi.* »

de la théogonie druidique, on a dû indiquer jusqu'à la *prière* en langue inconnue, qu'un peuple entier de choristes chantait le jour consacré au Soleil en l'honneur de cette Octave sacrée, il est utile de s'assurer si les formes qui caractérisent l'Octogone autour duquel a existé au moyen âge la plus riche *Maison-Dieu* de France, sont telles qu'elles devaient être pour que la *vertu salutaire du principe igné* pût descendre sur le corps des malades et miraculeusement les ranimer.

La collection des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* publiée en 1838, renferme l'analyse, par M. Choppin d'Arnouville, d'un mémoire de M. Nouveau, de Montmorillon, ayant pour titre : *Coup d'œil historique sur Montmorillon , ses établissements anciens et ses monuments.*

L'auteur de ce mémoire, décrivant l'Octogone, dit que ce monument se divise en trois parties bien distinctes, savoir : 1° le souterrain voûté que de Montfaucon appelle le *temple de dessous ;* 2° la division aussi voûtée au-dessus du souterrain, nommée par Montfaucon le *temple de dessus*, et qui est actuellement une chapelle consacrée à Notre-Dame des Sept *Douleurs;* 3° enfin le couronnement de l'édifice, jadis terminé par une *lanterne* où l'on entretenait de la lumière pendant la nuit. « Ce fanal, ajoute M. Nouveau, fut ôté en 1788. » Le couronnement fut en partie abattu et remplacé

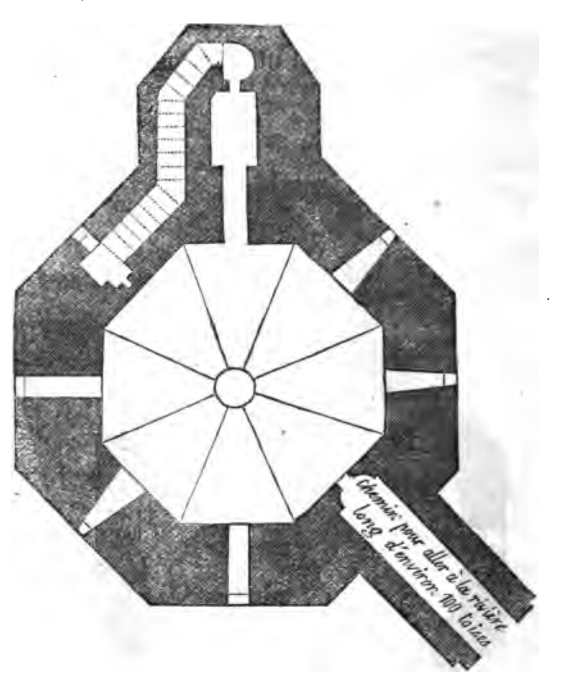
» par la charpente en tuiles et en ardoises que l'on y
» voit actuellement. »

L'existence du *fanal* est un fait attesté par les traditions les plus respectables du pays ; mais tout porte à croire qu'il existait originairement sur une simple plate-forme dont parle M. Nouveau. Ce qui confirme cette opinion, c'est la vue du monument tel qu'il était lorsque Montfaucon le publia, plusieurs années avant 1748, dans le supplément de son *Antiquité expliquée :*



Une circonstance d'un haut intérêt, dont ne parle pas M. Nouveau, est l'existence, au milieu de la plate-forme,

inculant, ranimant les mortels de leur vertu salutaire



Un trou pareil existe dans l'église de Rome qui fut l'ancien *Panthéon*. En 1703, lorsqu'on voulut alléger la coupole du sanctuaire de l'église de la *Daurade* à Toulouse, église formant également une partie encore bien conservée d'un temple d'*Apollon*, l'Esculape gaulois, « on fut tout surpris, dit M. D. Martin, quand, » parvenu au centre de cette coupole, on trouva, après » avoir tiré quelques assises de pierres, une ouverture » d'environ cinq pieds dont on n'avait nulle connais-

» sance, parce qu'on avait eu la précaution d'en bou-
» cher les deux extrémités. C'était un *canal* de nature
» à transmettre la lumière à l'instar d'un trou sem-
» blable que l'on voit au *Panthéon* de Rome, et surtout
» *aux temples des Gaulois*. Cette ouverture fut obstruée
» et dissimulée pour qu'elle parvînt intacte à la posté-
» rité, et qu'on eût le moyen de reconnaître un jour la
» nature de l'édifice de la Daurade, dont les Goths dé-
» molirent une partie, pour faire du reste le sanctuaire
» de l'église actuelle du même nom (1). »

Le trou pratiqué au milieu de la plate-forme du temple de Montmorillon traverse huit mètres de maçonnerie, avant de s'ouvrir au milieu de la voûte du temple de dessus. Comme ce temple est éclairé par *huit* fenêtres ménagées dans *huit* arcades, une dans chaque face constitutive du monument, il en faut conclure que ce n'était pas pour éclairer cette partie de l'octogone que ce trou avait été établi. Cependant ce tube restait toujours ouvert, puisque des trous se trouvent avoir été ménagés dans le pavé un peu surbaissé, afin que l'eau provenant du ciel pût s'écouler plus facilement (2). Cette eau tombait ensuite, par la continuation du tube, dans le temple de dessous. Mais ce temple inférieur n'étant pas pavé, et l'eau ne pouvant jamais y être beaucoup plus abondante que celle qui s'écoule

(1) D. Martin, *Religion des Gaulois*, tom. I, p. 159.
(2) De Montfaucon, *Antiquité expliquée*, supplément, t. II, p. 221.

d'une vaste cheminée, elle s'imbibait dans la terre. Or, il est évident que les lueurs du *fan* ou *fanal* sacré pouvaient pénétrer dans l'intérieur du bâtiment par le tuyau de la plate-forme, de même que les eaux pluviales, et l'on a prouvé déjà que *Phta*, *Esmunus*, *Asclepius*, *Esculape*, comme *Apollon* en Gaule, n'étaient autres que des personnifications de la *vertu salutaire* que produit le *feu*, la *chaleur*, la *lumière* sur les corps maladifs des mortels.

Quant à l'*Octave sacrée* adorée dans les *Octogones*, elle n'était également que la *lumière* que les idolâtres croyaient incréée, et qui se manifestait par le *Soleil*, la *Lune*, aussi bien que par les planètes de *Mars*, de *Vénus*, de *Mercure*, de *Jupiter* et de *Saturne;* lumière qui, vivifiant tout, était adorée alors, comme constituant elle-même la puissance suprême.

Telle était la divinité à laquelle on rendait un culte dans les *Octogones* en général, et en particulier dans celui de Montmorillon. Les malades couchés principalement dans la partie appelée le temple de *dessus*, se trouvaient, par le tube ouvert au milieu de la plate-forme, en communication avec la lumière produite par le feu du fanal, de la même manière que les *æ-grotti* de la *grotte* de l'île d'*Hoi* étaient exposés aux influences du foyer qui s'y voit encore entre les deux lits dont il a été question (1).

(1) Dans le livre V de son *Traité de la Langue latine*, Varron dit que

Or, il est remarquable que le nom d'*Oi*, appartenant à une possession britannique, se retrouve dans la prière en langue inconnue que, suivant Taliesin, 500 hommes chantaient à certaine époque en l'honneur de *Brith* et des sept planètes de notre tourbillon. En effet, le premier vers de cette prière est

O Brithi, Brith-Oi!

Et la preuve que cette remarque n'est pas sans quelque fondement, c'est que *Pline* place à l'embouchure de la Somme un peuple voisin des *Ambiani* ou Amiénois, qu'il appelle *Britanni* (1), dont la capitale fut le port

les Sabins appelaient leurs *fans : Cella-Dei*, mots qui signifient incontestablement *Maison-Dieu*, et maison du Dieu : « Hinc etiam, *dit-il*, » amplius dicuntur eloqui ac reloqui in *faneis* Sabineis e *Cella-Dei* » qui eloquuntur. »

Entre tous ces *fans Sabins* il en est un célèbre parmi les antiquaires, parce qu'il est aussi traversé de haut en bas par une ouverture circulaire, maçonnée comme celle de Montmorillon, et qui, à cause de sa ressemblance avec un puits, a été surnommée le *putéal*. Or, ce monument se voit parmi les ruines *Pélasgiques*, aussi appelées *cyclopéennes*, de l'antique *Suna*, nom dont on comprend la signification en se rappelant qu'il est des langues dans lesquelles, comme en anglais, le mot *sun* signifie *soleil*. Ce fan, qui a tant d'analogie avec celui de la Maison-Dieu, *Cella-Dei*, de Montmorillon, se trouve reproduit en relief dans le Musée cyclopéen de la Bibliothèque Mazarine que nous devons à Petit-Radel. Des détails, retracés avec une extrême difficulté, il résulte que le *tuyau* dit *putéal* du fanal de la Maison-Dieu de *Suna* a son orifice fermé au moyen de deux grosses pierres plates maintenues par une troisième, de la même manière, à peu près, que le trou du fanal de la Maison-Dieu de Montmorillon est fermé par des madriers.

(1) Deinde (a Scaldi et Toxandri) Menapii, Morini, Oromansaci.

du *Crot-oi*, toujours excellent, mais malheureusement aux trois quarts comblé par les sables, comme le Havre avant François I[er]. D'après ce qui a été dit plus haut, le *Crot-oi* signifie la *grotte d'Oi*. Là fut en effet une *grotte* célèbre dont parlent avec détails *Malbrancq* en son Histoire des Morins; *Meyer* en ses Chroniques, D. *Grenier* en sa Topographie manuscrite de la Picardie, et les auteurs de la Description historique et pittoresque du département de la Somme. Là se voyait notamment la *pierre tumulaire* d'un personnage fabuleux nommé *Lucius* ou le Luisant, le Lumineux, qui se trouvait être un petit-fils de cet *Arthur* breton que les Bardes ont chanté comme formant, avec sept de ses compagnons, une Octave mythologique semblable à celle d'*Asclepius* et des *sept fils de Sydyk le Juste* (1).

Il y a plus : dans la prière druidique en langue inconnue, *Oi*, rime avec *Roi*, et ce dernier mot se trouve à son tour tracé perpendiculairement, c'est-à-dire à l'antique manière des Chinois, sur un rouleau déployé,

Juncti pago qui Gesoriacus vocatur *Britanni*, Ambiani, introrsus, etc. *Pline*, lib. 4, cap. XVII.

(1) En 1840 et 1842, l'auteur a publié des Recherches archéologiques sur le *Crot-oi*, dans lesquelles il a établi notamment que Pithéas a placé, à l'endroit où se trouve aujourd'hui ce port, une ville riche et puissante qu'il nomme *Britannia*, ce qui est naturel, puisque, d'après Pline, les habitants de cette partie du littoral s'appelaient *Britanni*. Une même localité a pu, en effet, s'appeler *Britannia* et le *Crotoi*, puisque *Paris* s'est bien appelé *Lutetia*, Orléans *Gebanum*, et Amiens *Samarobriga*.

que tient l'une des statues de l'Octogone de Montmorillon (1). Dans une Notice historique sur l'église et le chapitre de Notre-Dame de Montmorillon, on lit que dans cette église, d'origine inconnue, il y eut une confrérie dont le chef s'appelait *Roi*, et qui avait notamment pour obligation de prendre part à une procession que l'on faisait en courant (2).

Une autre des huit statues de l'Octogone de cette ville porte des tablettes enduites de cire (3); et, comme on l'a déjà observé, Sanchoniaton a dit :

« Les Gabyres ou les *sept fils de Sydyk*, et Asclepius » leur huitième frère, furent les premiers qui, sur » l'ordre de *Thaut*, transmirent par *leurs écrits* le » souvenir de toutes ces choses (4). »

Voici maintenant la preuve que le Phénicien Sydyk était un personnage mythologique connu de nos pères :

Edw. Davies établit que les *grottes* druidiques appelées *Cruth* dans les *Orcades* ont aussi été nommées *Caer*, mot qui, dans divers dialectes celtiques, signifie à la fois *rocher*, *cercle*, *habitation* (5), et par conséquent *rocher habité dans un cercle sacré*, tel que celui dans

(1) *Mém. de l'Académie Celt.* tom. III, p. 7.

(2) Nouveau, *Notice historique sur l'église et le chapitre de Notre-Dame de Montmorillon*, insérée dans les Mémoires des Antiq. de l'Ouest de 1838 et 1840.

(3) *Mém. de l'Acad. Celt.* tom. III, p. 7.

(4) Sanchoniaton, dernier paragraphe du deuxième fragment conservé par Eusèbe en sa *Préparation évangélique*, liv. 1, chap. X.

(5) Bullet, *Dict. Celt.* au mot *Caer*.

lequel *Ferchios* alla trouver, de la part de Lamdarg, *Alad* le devin, pour savoir ce qu'était devenue la belle *Gelchossa* (1). En un mot, cet auteur, à la page 154 de sa Mythologie des Druides bretons, qualifie un *caer* de *Druidical sanctuary*. Ailleurs il nomme une caverne consacrée à Cérès *caer sanctuary Ceredwen* (2). Lorsque le mot *Sidi* se trouve joint au mot *caer*, cette dénomination ne désigne plus de simples *sanctuaires*, tels que des *cercles de pierres*, des *grottes*, des *monticules consacrés;* il s'agit alors de TEMPLES druidiques, *Druidical temple*. Par exemple, Taliesin, ce *prince* des Bardes gallois, auquel nous devons la conservation des quatre vers en langue inconnue rapportés plus haut, Taliesin, dans un autre poème sur le *fils de Plyr*, nous apprend que le temple dans lequel il faisait sa résidence s'appelait *Caer Sidi*, et, de plus, que ce temple était l'image du cercle céleste dans lequel les astres se meuvent perpétuellement, « secondly, to thal *celestical circle*, in » which, the *Luminaries* of the world *perpetually ri-* » *volve* (3); de telle sorte que ces temples avaient des rapports marqués avec le zodiaque : « and lastly, to the » *Druidical temples* which appear from the works of » the Bards, to have had a *market reference* to the zo- » diac. »

(1) Ossian, *Fingal*, chant 5ᵉ.
(2) *Mytholog. of the British Druids*, p. 285 et 286.
(3) *Ibid.* 294.

Il est aisé d'établir que le *Sidi* des druides était bien le Sydyk de la Mythologie phénicienne dont parle Sanchoniaton.

Cet antiquaire, lui-même si ancien, nous dit que les *Cabyres* ou *Curettes* étaient au nombre de *sept*, et qu'*Asclepius* devint le huitième (1). Marcien Capella ajoute, comme on l'a déjà dit, que dans les peintures égyptiennes, on voyait dans un cercle solaire un vaisseau, avec *sept Pilotes* tous frères, et que ce *vaisseau* était rempli d'une *lumière céleste* intarissable, qui se répandait dans tout l'univers (2).

D'un autre poème, toujours de *Taliesin*, intitulé *Spoils of the Deep*, il résulte que le *Caer Sidi* où résidait ce Barde, était le prototype du *vaisseau sacré* dans lequel Arthur le mythologique, et *sept de ses amis*, échappèrent au déluge universel : « It appears » from the *Spoils of the Deep*, on of the principal of the » mistical poems of Taliesin, that the original *Caer Sidi* » and the *prototype* of thal sanctuary, in which our » Bard presided was no other thon the sacred vessel in » which the *Mythological Arthur* and his seven friends » escaped the general deluge (3). » Enfin, Edw. Davies dit, toujours d'après les monuments bardiques dont il cite les textes, que le vaisseau sacré appelé *Caer Sidi*,

(1) Sanchoniaton, *deuxième fragment* conservé par Eusèbe.
(2) Marcun Cassilla, *Historia*, lib. 22.
(3) Edw. Davis, *Mythol. of the British Druides*, p. 293.

qui avait porté *Arthur* et ses *sept* compagnons, représentait l'emblème lumineux appelé *zodiaque*, dans lequel se meuvent le *soleil* personnifié dans *Arthur*, et les *sept astres planétaires* représentés par ses compagnons (1).

On a déjà cité le passage dans lequel, en parlant de nos pères, Pline a dit : « On sait au reste que l'empe-
» reur Tibère a exterminé leurs druides et en général
» toutes sortes de *devins* et de *médecins*. »

Donc les druides étaient *devins* et *médecins*, de même qu'ils étaient aussi poètes et chargés d'instruire la jeunesse : la divination s'exerçait et s'exerce encore par l'*astrologie*, née de l'*astronomie*. Chez les Perses, fils des *Parthes*, qui furent les *Scythes* ou *Celtes* de l'antiquité la plus reculée, l'*astrologie* se confond encore avec l'*astronomie*, et on lit dans l'*Histoire de l'Astronomie*, par Bailly :

« Les astronomes (2) sont encore aujourd'hui, en
» Perse, dans la plus grande considération : leur chef
» a cent mille francs d'appointements. Chardin estime
» que les gages donnés par le roi à ses astronomes
» montent à plus de quatre millions de nos livres;
» mais les Persans demeurent persuadés que les astres
» sont conduits par des génies ; et la haute considé-
» ration dont jouissent les astronomes ou plutôt les

(1) Ed. Davis, M., p. 392.
(2) Bailly, *Histoire de l'Astronomie moderne*, liv. 6, § 10.

» *astrologues*, vient de la foi qu'on accorde à leurs prédictions, et de l'usage qu'on en fait en toute occasion. Il y en a plusieurs au palais; leur chef est toujours auprès de la personne du prince, pour l'avertir des jours et des moments heureux. Ces astrologues portent leurs astrolabes à la ceinture, dans un petit étui fort orné. On le prendrait, selon Chardin, volontiers pour une marque honorifique de quelque ordre. Ils sont consultés sur les choses les moins importantes; par exemple, pour savoir si le roi doit aller à la promenade; s'il doit rentrer dans le sérail ou admettre un grand, qui attend dans l'antichambre. On voit que ces consultations doivent donner un grand crédit aux astrologues. Au reste, elles ne leur coûtent pas beaucoup de peine. Il leur suffit de prendre avec un petit instrument la hauteur du soleil ou d'une étoile; parce que tout est lié dans la nature, et qu'une seule observation dévoile l'état passé, présent et futur du monde. Quand on leur objecte qu'une seule observation ne peut les conduire à des résultats compliqués, ils répondent que leurs ancêtres ont laissé si exactement les phases des astres, qu'ils ne craignent pas de se tromper : ils parlent comme des imposteurs à des ignorants. »

Tels durent être les prêtres à la fois *astronomes* et *médecins*, pratiquant en général, dans les temples *octogones*, l'astrologie judiciaire, adorant dans les *huit fils*

de Sidi (1) ou *Sydyk* le Juste, le principe igné, père de la lumière, dont les anciens plaçaient le foyer au plus haut du firmament, et les *sept astres* planétaires gravitant, éclairés par lui, sur la voûte du ciel. Il est évident même que ce doit être d'un monument de ce genre que *Sidon*, cette métropole des Phéniciens, reçut son nom. *Bereth*, la seconde ville de ce peuple navigateur et colonisateur, portait le nom de l'épouse du *Très-Haut*, du *feu*, du *soleil*, nommé *Elios* chez les Grecs et *Elion* chez les Phéniciens. Sanchoniaton dit en effet, dans le premier paragraphe du second fragment qu'a conservé Eusèbe :

« Alors vivait Elion ou le Très-Haut : sa femme s'ap» pelait *Berith*. » Cela ne semble-t-il pas prouver que dans *Mont*-mor-*Illion*, le mot *Illion* n'est autre que celui d'*Elion* désignant le Très-Haut, le *feu*, le *huitième fils* de Sydyk le Phénicien, adoré au faîte de l'Octogone de Montmorillon, sous la forme d'un *fanal* sacré et devenu depuis *Esmunus*, *Asclepius*, *Esculape*, *Apollon* et même *Arthur* avec ses sept compagnons, ainsi qu'on l'a déjà remarqué ?

Pour que dans *Mont*-mor-*Illion*, le mot *Illion* soit considéré comme le même qu'*Elion*, il suffit d'établir que l'E et l'I sont employés l'un pour l'autre, dans les mots *phéniciens* devenus *gaulois*, *celtes*, *druidiques ;*

(1) Edw. Davies, *Mythologie Druidique*, p. 291, § 2, et 292, § 1er, dit que l'on appelait en Gaule un zodiaque *Caer-Sidi* et *Caer-Sidin*.

or le nom de *Sydyk*, par exemple, n'est pas seulement devenu parmi nous celui de *Sidin* et de *Sidi*, il est encore devenu ceux de *Sidé* et de *Saidi*. Edw. *Davies* établit qu'il en a été ainsi par des monuments qu'il cite dans la quatrième section de sa *Mythologie druidique*, aussi bien que dans le paragraphe 5 de la page 292. A l'appui de son opinion à cet égard, il va même jusqu'à invoquer un passage de *Briant*, dans lequel le critique anglais prétend que ce sont des monuments appelés *Sidé* qui ont donné leur nom à deux villes, l'une de Pamphylie et l'autre de Béotie : « *Of which name there wes a cety in Pamphylia and another in Beotia, wich was said to have been built by Side, the daughter of Danaus* (1). Puisque *Sidé* et *Saidi* sont les mêmes que *Sidi* et qu'il y a ainsi preuve qu'à l'époque celtique l'E et l'I ont été employés l'un pour l'autre, pourquoi le mot *Elion* ne serait-il pas devenu, dans des circonstances identiques, celui d'*Ilion;* alors qu'*Elion* est évidemment le mot *Elios* des Grecs, et que Troie s'est appelée *Ilios* aussi bien qu'Elion, ainsi que le prouve *Mentel* dans sa *Géographie ancienne*, à l'article intitulé ILION *ou* ILIOS? Ce qui est certain, c'est que, tandis que le mot *E-lion* désignait le *soleil*, image de l'Être suprême dans toute l'antiquité païenne, le *lion*, dont le nom se

(1) Edw Davies, *Myth. Druid.*, p. 292.— Briant, *Analyse* 12, p. 380. « Duquel nom il y avait une cité en Pamphylie et l'autre en Béotie, » qui passait pour avoir été construite par *Sidi*, fille de Danaüs. »

trouve également dans I-LION, était le symbole propre de Mithras, ce Dieu étant souvent représenté avec un corps d'homme et une tête de lion (1). En Égypte, cet animal était le symbole de *Vulcain*, appelé par les *Indiens*, *Agni*, comme la personnification du mot *igné*. Le *lion* était aussi consacré à Vesta, dont le feu sacré devait être, à peine de mort, perpétuellement entretenu par les Vestales (2). Enfin les *Léontins* adoraient le *lion* comme leur divinité patronymique, et sa tête était gravée sur leur monnaie (3).

Dans un mémoire intitulé : *Montmorillon à l'époque romaine*, on lit :

« Le séjour des Romains à Montmorillon semble con-
» staté par l'existence d'un *lion* très-antique, provenant
» sans doute de la démolition de quelque édifice ro-
» main. Ce lion est placé et conservé dans le mur de
» clôture d'une des maisons du faubourg Saint-Mar-
» tial (4). »

Mentelle observe qu'Homère qualifie *Ilion* de *haute*, parce que cette ville était en partie dans une plaine et en partie sur une hauteur, comme Montmorillon, dont la partie élevée s'appelle les *hauts* quartiers. Le motif

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Lion*.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Nouveau, *Notice sur les antiquités de Montmorillon*, publiée dans les Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, années 1838 et 1840, p. 124.

qui a fait placer le mot *mor* dans le nom de cette ville se reconnaîtra, si l'on se rappelle que le même poète donne au mont Ida l'épithète d'aquatique, parce que plusieurs fleuves y ont leur source, et parce que *mor* est le même que *mer* et *mare*, qui signifient *eau*.

En effet, il se trouve que *moor* en écossais signifie *marais*, et qu'en irlandais *mor* désigne un grand espace d'eau, tel qu'un lac. Suivant Rudbek, un lac est appelé *mor* en suédois, en gaulois et en breton. En ancien saxon, en flamand et en vieil allemand, *mor* désigne un *marais;* en arménien, *mor* signifie boue, terre détrempée dans l'eau; et en Poitou, où est Montmorillion, on appelle *moret* de la paille brûlée réduite en brouet avec de l'*eau* (1).

On peut donc, de la façon la plus simple, admettre que *Mont-Mor*, qui désigne deux communes de France, est un mot *composé* signifiant *montagne aquatique*. D'après ce que nous savons du culte du principe humide et du principe igné, il est naturel que l'on ait élevé en un pareil lieu un temple à *Élion* le *très-haut*, l'époux de l'humidité, au *feu*, dont la propriété est toujours de *monter ;* à *Ilion*, le même qu'*Élion*, l'époux de *Berith*, alors que *ber* en *breton* désigne tout ce qui coule, tout ce qui est liquide; que *bar*, en persan, se rend par coulant; que *berh*, en turc, signifie écoulement ; que *bar*,

(1) Bullet, *Dict. Celt.*, au mot *Mor*.

en vieil indien, signifie *eau;* que *ber*, en phénicien et en vieil hébreu, signifie *puits;* que *bur*, en basque, veut dire *source;* d'où notre mot *burie*, qui est la partie de la maison principalement consacrée à l'usage de l'*eau;* et celui de *burette*, petit vase pour contenir de l'*eau* ou une liqueur quelconque, alors que la *bierre* s'appelle *ber* en breton, en anglais et en ancien saxon (1).

Mais le mot *ber* n'a pas désigné seulement *eau, maréeage, aquatique;* ce mot, en gaulois, signifie aussi *élévation, hauteur, colline*. En basque, *beraa* indique un objet gonflé par l'eau, comme une éponge. En vieux français, *ber* s'applique à un grand de l'État, à un *baron*, un haut *baron*, comme on disait au moyen âge; et c'est ainsi que sur les frontières de l'Artois et de la Picardie, on appelait le *ber d'Auxi* le baron propriétaire d'Auxi-le-Château (2). *Ber* signifie, en espagnol, *éminence, pointe*. En turc, *bayr* est un tertre. Le *b* et le *v* se substituaient l'un à l'autre : on appelle *verrue* une excroissance qui se manifeste sur la peau; et *veri*, le même que *beri*, est en anglais la marque du *superlatif :* de telle façon que le mot *ber*, dans *Berith*, signifie à la fois *élévation* et *aqueux;* double idée rendue par les mots *mont-mor*. *Ber*, *Béroult*, était l'épouse d'*Élion;* et l'on retrouve à *Montmor-illion* le culte du *Très-Haut*

(1) Bullet, *Dict. Celt.*, au mot *Ber*.
(2) Harbeville, *Mémorial historique du Pas-de-Calais*, tom. II.

dans le *fanal* de son *Octogone*, où existent aussi les images des *huit* fils de Sydyk le Phénicien, parmi lesquels *Asclepius*, devenu l'*Esculape* des Grecs, est le dieu qu'adoraient les prêtres *médecins* et *devins* que Tibère prétendit détruire par son édit contre les druides.

Mais, dira peut-être le lecteur, quelle preuve avez-vous que les huit premières statues découvertes à Montmorillion ont été celles des *huit fils de Sydyk*?

Il est démontré que ces huit fils sont le principe *igné*, père de la Lumière, le Très-Haut, appelé *Hélios* et *Élion*, *Ilion* et *Ilios*, plus les sept globes planétaires de notre tourbillon. Parmi ces sept planètes, il en est deux portant des noms féminins; ce sont la *Lune* et *Vénus*. Or, ce qui distingue Vénus, c'est surtout de longues *tresses de cheveux* partagés d'une certaine manière; et ce signe caractéristique (1) se trouve dans une statue du sexe féminin faisant partie des huit dont il s'agit. Une autre est nue et a les mamelles sucées par deux serpents. Or, ces reptiles sont des êtres essentiellement *uns*, et, comme tels, des images du principe *igne* et du principe humide, qui s'alimentent au sein de la *mère de toute chose*, qui était la *Lune* chez plusieurs peuples de l'antiquité. Il est tellement vrai que les anciens représentaient les deux principes par deux serpents, que de Montfaucon a établi que cette opinion ou

(1) D. Martin, *Religion des Gaulois*, liv. I, chap. XXXI.

plutôt ce symbole a régné notamment en Perse. L'Anglais Maurice, en son livre : *Indian Antiquies*, ayant réuni d'anciens emblèmes dans une gravure intitulée *Various oriental symbols allusion to the Solar orb the bull the* LION, *the eagle and the serpent so conspicouous in the mythology ancients*, y donne la représentation de deux serpents mordant également un œuf avec cette inscription : *The two principes of Persia symbolized by two serpents contending for the mundanc egg*.

« Des huit personnages découverts sur la porte de » l'Octogone de Montmorillion, dit l'auteur de l'ouvrage » sur la *Religion des Gaulois* (1), j'estime que la femme » entortillée de serpents représente la *lune*. C'est aussi » sous la forme d'une femme enlacée de serpents que » les anciens *Perses* honoraient cet astre, et ils ne dif- » féraient des Gaulois qu'en ce qu'ils donnaient trois » visages à cette femme.

» Les *Hiérapolitains* représentaient aussi la lune sous » la forme de deux femmes enlacées de serpents. Ces » deux femmes marquaient sans doute les deux grandes » inégalités de la lune ; son accroissement et son dé- » croissement ; ou bien, son opposition et sa conjonc- » tion, ou enfin la nouvelle et la vieille lune.

» *Isis*, qui n'était elle-même que la lune, surtout à

(1) D. Martin, *Religion des Gaulois*, tom. I, p. 221.

» l'égard des *Gaulois* et des *Germains*, puisque Tacite
» appelle *Isis* la même divinité que César appelle la
» *Lune; Isis* était aussi quelquefois représentée,
« même par les Romains, entourée d'un serpent qui,
» après lui avoir serré les jambes, se glissait sur son
» sein comme pour aller se nourrir du lait de ses ma-
» melles.

» Ce sont aussi des *lunes* que l'on voit gravées sur
» des sépulcres, et représentées par des femmes enla-
» cées d'un serpent tombant obliquement du milieu de
» l'air la tête en bas, et laissant choir une urne qu'elles
» tenaient et qui se renverse. Cette urne renversée est
» le *verseau*, un des signes du *zodiaque*, qui marque
» sur un tombeau, que le cours des influences du ciel
» cesse pour ceux qui sont morts. L'obliquité de la
» femme entortillée d'un serpent désigne formelle-
» ment la lune, et la manière de tomber la tête en bas
» exprime, selon la théogonie des anciens, qu'avec la
» vie, tout tombe, tout passe pour nous; qu'il n'y a
» plus de lumière, et qu'on entre dans le royaume des
» ombres, des ténèbres.

» Je pourrais, continue Dom Martin, entasser bien
» d'autres autorités, pour prouver que le relief de la
» porte du temple de *Montmorillion*, entortillé de ser-
» pents, ne saurait représenter que la lune. Il paraît au
» moins bien naturel, que les druides, qui faisaient
» toute leur étude de l'astronomie, et qui y avaient fait

» de si grands progrès, aient représenté la lune sous la » forme d'une femme entortillée de serpents, puisque » d'autres peuples représentaient le soleil sous les » traits de *Mithras* et de *Sérapis*, entortillés de ser- » pents. Les raisons sont les mêmes (1). »

L'*Isis* des Egyptiens était la *Bérith* des Phéniciens, comme l'*Osiris* en était l'*Elion*. De Montfaucon a effectivement fait graver dans son *Antiquité expliquée*, une statue d'Isis semblable à la statue de l'Octogone de Montmorillion (2). Du temps de *Gabriel Siméoni*, auteur d'une description de la *Limagne d'Auvergne*, une autre image de la lune se trouvait sur la porte de l'hôpital de Clermont ; et elle était coiffée de deux serpents. Enfin *Dom Martin*, qui a fait graver ce bas-relief (3), donne pour point de comparaison une autre figure qui se trouve, dit-il, sous *l'entablement de Montmorillion* (4).

Quant au *soleil*, il est à croire qu'il est, dans ce temple, représenté par la statue d'homme portant écrit sur un rouleau déployé le mot *Roi*, qui, lu à la manière des Orientaux, est le mot *Ior*, le même que *jor*, que *jour*. *Ior*, qui marque la *supériorité relative* dans le latin, comme dans *Pulcher*, *Pulchrior*, se trouve avoir été l'expression du *superlatif* dans les dialectes celti-

(1) D. Martin, *Religion des Gaulois*, tom. I, p. 221.

(2) Montfaucon, *Supplément*, tom. II, fig. 43. — Noël, *Dict. de la Fable*, tom. I, p. 775, col. 2.

(3) D. Martin, *Religion des Gaulois*, tom. VIII, p. 3.

(4) *Ibid.*

qués, ainsi que l'a démontré Bullet dans son Dictionnaire de cette langue (1).

Quant à la planète de *Mercure*, elle est probablement représentée, dans l'Octogone de Montmorillion, par la statue *qui tient des tablettes*. Cette statue, en effet, semble formellement rappeler que, comme il a été déjà observé, les *sept* fils de Sydyk et *Asclepius* leur huitième frère, furent les premiers qui, sur l'ordre du Mercure oriental, transmirent par leurs écrits le souvenir des choses racontées par Sanchoniaton.

On peut objecter, il est vrai, que d'autres statues, au nombre de cinq, ont aussi, à une autre époque, été découvertes dans l'Octogone dont il s'agit : mais l'une d'elles est également nue et sucée par deux crapauds. Cette statue fait évidemment double emploi avec celle qui est représentée les seins sucés par deux serpents. Il reste donc douze statues ; or, des monuments bardiques invoqués par *Edw. Davies* dans sa *Mythologie druidique*, et que l'on a précédemment cités, prouvent que les temples de ces prêtres appelés *Caer-Sidi*, étaient considérés comme des *zodiaques* où se trouvaient représentés les douze signes de la sphère, dans ce nom *Sidi*, le même que *Sidé*, ainsi qu'on l'a établi, étant évidemment le radical de *Sidéral* et le même que *Sydyk*, père du feu et de *la lumière des sept planètes*.

(1) Bullet, *Dict. Celt.*, au mot *Ior*.

En visitant l'Observatoire de Paris, si l'on entre sous le vestibule, au centre de ce monument, on y remarque un *trou circulaire* recouvert d'une trappe. Lorsque cette trappe est levée, les astronomes placés au milieu de l'obscurité, dans une cave profonde, peuvent observer les astres par une ouverture correspondante pratiquée sur la plate-forme qui occupe le faîte de l'édifice.

Telle a dû être, dans l'Octogone de Montmorillion, la destination de l'espèce de tuyau qui se prolonge aussi, du fond du *Temple de dessous*, à travers les deux voûtes superposées, jusqu'au point culminant de la plate-forme où chaque nuit était allumé le fanal, personnification d'*Elion* ou *Ilion*, d'*Apollon*, d'*Asclepius*, et d'*Esmunus*, l'un des noms d'*Esculape*, qui signifie le *huitième*. C'était par cette issue que, au milieu des statues du *soleil*, de la *lune* et d'*Asclepius*, les prêtres de l'Octogone, après avoir dressé leurs thèmes cabalistiques, prédisaient l'avenir comme *A-Lad* (1), l'habitant de la *Grotte*, dans le poème de *Fingal*, et prétendaient rendre la santé aux *Ægroti*, qui venaient tenter leur cure au moyen de l'*incubation*, par les *Curettes*, des *feux* du *fan* ou *fanal*, ainsi que Plaute l'explique dans ce vers :

Hic leno ægrotus incubat in Esculapii fano.

(1) Ossian, poème de Fingal.

Alors que Servius a dit à son tour : *Incubare dicuntur hi qui dormiunt ad accipienda responsa.*

C'était principalement dans le *temple de dessus* que les malades devaient venir, comme aux *Eroles*, dormir pour recevoir ces réponses, et aujourd'hui, ce temple est, on le répète, une chapelle où pendant longtemps l'auteur a vu les fidèles adresser leurs vœux à une Notre-Dame des *Sept*-Douleurs qui ne s'y trouve plus.

Il a été observé que les quatre vers en langue inconnue, insérés par le barde Taliésin dans la prière adressée à l'*octave sacré des Druides bretons*, étaient terminés par le mot *Roi*.

On a également signalé avec *Siauve* l'existence du même mot *Roi*, tracé sur un rouleau tenu par une des six statues du sexe masculin de l'Octogone de Montmorillion (1).

Or, dans la petite ville du département de la Somme appelée *Roye*, il existait, avant la Révolution de 1789, une église, dédiée à saint Georges, qui avait succédé à un *temple* du paganisme des mieux caractérisés, ainsi que le prouvent trois mémoires fort curieux que D. Grenier a recueillis parmi les documents de sa collection destinée

(1) Siauve, *Mémoire sur l'Octogone de Montmorillion connu sous le nom de Temple des Druides*, adressé aux sociétés savantes et aux antiquaires de tous les pays.

à la composition de l'*Histoire de la Picardie*, qu'il n'a pu achever (1).

Construit sur une éminence factice, ce temple était dédié au *soleil*, et présentait cette singularité, qu'il était placé en longueur *vers le soleil levant* avec une précision telle, que dans le temps des équinoxes, les rayons du soleil couchant et levant le traversaient d'un bout à l'autre (2).

Cette exposition de l'édifice avait probablement pour but de procurer l'incubation du Très-Haut, d'*Elion*, d'*Ilion*, d'*Ilios* et d'*Hélios* ou *Apollon*, aux malades qui, selon J. César, considéraient ce dieu comme le dispensateur de la santé. Il est à croire que le vaste tuyau en maçonnerie, qui, avant 1748, traversait l'Octogone de Montmorillion depuis la plate-forme jusqu'au temple de dessous, avait aussi la destination astronomique précédemment indiquée.

Quoi qu'il en soit, il est évident que ce monument est un *temple* consacré sur un *mont* naturellement imprégné d'eau (*mor*), au *Soleil*, source de la santé, nommé *Hélios* par les Grecs, *Elion* par les Phéniciens et *Ilion* par les Troyens. Dans les Gaules, on trouve aussi une ville de *Troye* et la capitale porte le nom de *Pâris*, l'au-

(1) D. Grenier, *Manuscrits déposés au Conservatoire de la Bibliothèque impériale. — Notice historique de Picardie*, 2e partie, n° 7, Portefeuille de *Roye*.

(2) *Mémoire de l'abbé Boulanger*, principal du collége de *Roye*, vers 1760.

teur prétendu de la ruine de l'*Ilion asiatique*, placé sur l'*Ida*, qu'Homère appelle l'*aqueux* et où brillent encore des feux follets dits de Saint-Nicolas (1) ; feux qui durent (les mêmes causes devant produire les mêmes effets) donner ce nom au faubourg dans lequel se trouve l'Octogone de Montmorillion.

Examinons maintenant l'origine que prêtent à l'Octogone et à la *Maison-Dieu* de cette ville, ceux qui prétendent que cet Octogone n'est pas un temple antique :

Possédant à Montmorillion l'*Octogone*, la *Maison-Dieu*, la *chapelle Saint-Nicolas* et les immeubles en dépendant, qui rapporteraient aujourd'hui plus de 100,000 fr. de rente, les religieux Augustins ne jouissaient pas sans conteste d'une aussi riche dotation. L'ordre hospitalier des *chevaliers de Malte*, successeurs de ceux de *Saint-Jean de Jérusalem*, prétendait que cet opulent revenu devait lui appartenir. Voici les faits sur lesquels se basait cette prétention (2) :

« En 1099, un gentilhomme poitevin, *Robert Dupuis*,
» partant pour la Palestine, à la suite de Godefroy de
» Bouillon et songeant au retour, fit vœu, s'il revenait
» de son aventureux voyage, de se consacrer, corps et
» bien, au soulagement des pèlerins et des pauvres.
» Après avoir sans doute payé de sa personne devant

(1) Voir le septième chapitre de cet ouvrage.

(2) *Mémoire de la Société des antiq. de France* pour 1832, p. 179.

» Antioche et Jérusalem, Dupuis revit la France; et en » exécution de son vœu établit, Ranulfe étant alors baron de Montmorillion, un hôpital nommé la *Maison-Dieu*. Se montrant généreux, il fit construire de vastes » bâtiments; et sous la direction des fondateurs, soins » et aumônes furent prodigués aux indigents de la contrée, ainsi qu'aux *pèlerins* qui s'en revenaient de la » Terre Sainte errants et misérables. »

M. Nouveau, qui s'exprime ainsi dans son mémoire précité, intitulé : *Coup d'œil historique sur Montmorillion, ses établissements anciens et ses monuments*, assure, en toute certitude, que ce fut en 1100 que Robert Dupuis fit construire, dans le cimetière de la *Maison-Dieu*, l'Octogone dont le vaste souterrain devait servir de caveau funéraire pour recevoir les ossements provenant des fosses, lorsqu'il y aurait lieu de les renouveler. Ce caveau est surmonté d'un temple voûté; au-dessus du temple s'étend une vaste et solide plate-forme, sur laquelle on tint longtemps un fanal allumé. Dans la construction du caveau on a déployé tant d'art, qu'une personne parlant bas à l'un des huit angles de ce monument, est entendue à l'angle opposé, tandis que les visiteurs, se tenant dans le centre du souterrain, ne sauraient distinguer aucune des paroles que pourraient ainsi échanger en secret des interlocuteurs placés aux angles. Cet effet d'acoustique est dû à des règles d'architecture bien connues maintenant, mais dont l'application

pouvait être fort utile pour le collége de *devins* et de *médecins imposteurs* qui pratiquaient à l'époque druidique leurs sciences mensongères. Par quel motif alors aurait-on, au moyen âge, appliqué ces règles à la construction d'un caveau destiné *seulement* à recevoir le trop-plein du cimetière de l'hôpital d'une petite ville telle que Montmorillion ?

Il n'est pas possible d'admettre qu'un pareil caveau qui a traversé tant de siècles, et qui jouit d'une si grande célébrité, n'ait été fondé que pour servir éventuellement d'*ossuaire*.

Quant aux groupes de figures formant une double ligne au-dessus de la porte d'entrée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, M. Nouveau pense que ce sont des pièces rapportées, d'un tout autre style que le monument : « Ces figures, dit-il, sont la seule chose *antique* » qui existe à l'Octogone. » Mais alors, où s'inspirait donc Dupuis, pour infliger une pareille enseigne à la chapelle mortuaire de son hôpital ?

Tel était cependant le système sur lequel se fondaient les chevaliers de Malte pour revendiquer des biens qui, répandus de tous côtés, composaient la dotation de la *Maison-Dieu*, fondée, du temps de la première croisade, par l'hospitalier Dupuis, dont la famille, absolument étrangère aux riches et nobles maisons du pays, aurait possédé au XIe siècle, on ne sait à quel titre, l'immense fortune qu'on lui prête.

La réponse que les Augustins opposaient à ces allégations, parfois peu vraisemblables, était dans leur cartulaire, qu'ils ne communiquaient à personne. Toutefois, une exception fut faite un jour en faveur d'un habitant du Dorat, nommé *Robert*. Il profita de cette faveur pour faire du cartulaire des extraits qu'il communiqua ensuite à M. Dufour, associé correspondant de la Société des *Antiquaires de France*, lequel en fit l'objet d'un mémoire adressé à cette Société, qui en publia l'analyse dans le volume de ses Mémoires pour 1832.

On y voit que, dès l'an 1007, il existait à Montmorillion, au lieu dit la *Maison-Dieu*, une confrérie charitable, dont un nommé *Robert* était alors administrateur par la grâce et le secours de Dieu ; que cet établissement avait été fondé, à une époque *inconnue*, par la libéralité des fidèles et des seigneurs, tant du pays qu'étrangers.

L'organisation et la sanction de cette maison avaient laissé beaucoup à désirer, lorsque Pierre II, évêque de Poitiers, voulant constater par écrit en quelles circonstances et par quelle autorité elle avait été établie, déclara, dans une charte de ladite année 1007, les faits suivants : Le pape Pascal II tenait un concile à Troyes, lorsque Robert, administrateur de la *Maison-Dieu* de Montmorillion, se fit présenter à lui par l'archevêque de Bourges et les évêques de Limoges et d'Angoulême,

qui le recommandèrent au Souverain Pontife, ainsi que son établissement, auquel il désirait donner une plus grande extension. Voulant lui octroyer une preuve de sa faveur, le Pape lui accorda la rémission de tous ses péchés, indulgence qu'il étendit à la personne de tous ceux qui s'étaient déjà consacrés au service des pauvres de Montmorillion, et même à ceux qui feraient à la *Maison-Dieu* quelque donation.

Peu de temps après, Pascal II s'étant mis en route pour retourner à Rome, l'évêque de Poitiers revint aussi dans son diocèse; ce fut alors qu'il se transporta à Montmorillion pour en visiter l'établissement. Après avoir pris l'avis de son clergé, des seigneurs et des habitants du pays, il y confirma la confrérie dont Robert était l'administrateur. Il statua notamment que celui qui voudrait en devenir membre serait tenu de fournir au repas; et que s'il n'était pas assez riche pour cela, il devrait payer, le premier dimanche après la fête de la Toussaint, une obole destinée à la fabrication d'un cierge. S'il restait quelques *débris* de ce repas offert à la confrérie, ils devaient être, par les soins des aumôniers de la maison, partagés en deux portions, l'une destinée *aux pauvres*, et l'autre à ceux des confrères dont *l'indigence* serait notoire.

Suivant les mêmes réglements, si l'un de ces derniers venait à tomber *malade* ou à être fait *prisonnier*, les autres membres de l'association étaient obli-

gés de payer sa rançon, ou de subvenir à ses besoins pendant le temps de sa maladie; d'*assister*, en cas de mort, à ses *obsèques*, ainsi que les prêtres et clercs, qui demeuraient chargés de lui rendre les devoirs de la sépulture après la célébration des prières accoutumées.

Un de ces prêtres était tenu de célébrer chaque semaine *deux messes*, l'une pour les confrères *vivants*, l'autre pour les confrères *décédés*. Quant aux anniversaires, comme on ne pouvait en faire un pour chacun, les prêtres et les clercs n'étaient astreints qu'à chanter la Vigile à cette intention, et à dire *une messe* le premier jour de chaque mois.

Aux laïques qui ne pouvaient assister aux services célébrés pour les confrères morts, on imposait l'obligation de se rendre deux fois par an à l'établissement : le premier jour de la lune des *Avents de Noël*, et le premier jour de la lune après la mi-carême, afin de s'y réunir et d'y payer un denier aux prêtres et clercs qui auraient fait les prières pour le repos de l'âme des décédés.

Pierre de Fors, alors seigneur de Montmorillion, et ses barons, déclarèrent entrer dans la Confrérie; ils décidèrent que toute personne qui voudrait s'y faire recevoir pourrait sans crainte se rendre sur les lieux, et, après son affiliation, s'en éloigner en toute sécurité, quel que fût le crime dont elle eût pu se rendre coupable. Quant à l'évêque, il accorda une indulgence de

trente jours à tout individu qui s'y ferait agréer.

Tels sont les faits rappelés en 1007 par *Pierre II*, évêque de Poitiers, constatant l'existence, antérieurement à cette époque, dans le faubourg *Saint-Nicolas* à Montmorillion, et près d'une chapelle de ce nom, d'une confrérie charitable pour recevoir les pauvres et subvenir à leurs besoins.

Or, les statuts de cette association se trouvent être ceux d'une confrérie, dite *de la Charité de Monsieur Saint-Nicolas*, aussi d'origine inconnue, établie à Doullens, et qui avait son *siége*, sa *chapelle* et son *cimetière* particulier, dans un faubourg, dit de la Varenne, où l'on se rend par la rue de la Porte-Saint-*Ladre*. A l'extrémité de ce faubourg, existait la *Ladrerie* de cette ville, dans un lieu où la grande route qui met Arras, Lille et tout le Nord en communication avec Dieppe et tous nos ports de l'Océan, traverse l'ancienne *voie romaine* d'Amiens à Térouanne. Cette confrérie *de la Charité de Saint-Nicolas* a été tirée de l'oubli en 1845 par M. de Marcy, maintenant procureur impérial à Vervins, qui recueillit ses statuts avec une rare patience, et les reconstitua avec beaucoup de méthode. On les trouve imprimés dans le huitième volume de la Société des Antiquaires de Picardie, sous le titre de : *Notice sur l'ancienne confrérie ou Charité de Saint-Nicolas de la Varenne-lès-Doullens*.

On y voit, entre autres choses, que les confrères de

cette *Charité* célébraient deux fêtes de saint Nicolas, l'une pendant l'hiver, et l'autre pendant l'été; qu'alors ils se réunissaient pour se livrer solennellement à des cérémonies religieuses, et faire un repas en commun; que pendant ces réunions on chantait les répons de Monsieur Saint Nicolas et diverses proses particulières, notamment le *Sospitali dedit ægros*. Or, le mot *sospitali* est le même que celui d'*hospitali*, par le motif que l'*h* qui, réuni à quelques autres signes graphiques tels que le *t* et le *p*, etc., devient en effet une *sifflante*, a été dans l'origine une seule et même lettre avec l'*s*. Il en est encore de même dans l'alphabet cophte, où notre *h* a la forme d'une *s* (1). On peut donc voir dans la réunion des mots *hospitali dedit ægros*, l'expression de l'idée que les malades ont dû ces *hôpitaux* à saint Nicolas, alors que le nom de ce Saint a aussi désigné, dès la haute antiquité, des feux follets appelés également *Dioscures* et *Curettes*, à cause des propriétés curatives que leur attribuaient les anciens.

Il existe, par exemple, en Normandie, dans la commune de la *Chapelle-Moche* près de Juvigny, au milieu de la forêt d'Andaine, une pierre plate de 3 mètres de longueur, reconnue pour avoir fait partie d'un *dolmen* appelé le LIT de la *Gione* (2). Or, ce nom, écrit *Giowne*,

(1) Champollion jeune, *Grammaire égyptienne*, p. 34.

(2) Bosquet, *La Normandie romanesque et merveilleuse, Traditions, Légendes et Superstitions populaires de cette province.*

désigne, au Japon, la divinité qui préside à la santé; celle que l'on invoque pour la conservation de sa vie, pour être préservé de toute blessure, de tous accidents.

« Giowne, dit l'auteur de notre *Dictionnaire de la* » *Fable*, est le nom d'une divinite japonaise. Les habi- » tants du pays croient qu'elle veille particulièrement » à la *conservation de leur vie*, et qu'elle peut les pré- » server de tous les accidents fâcheux, comme des chu- » tes, des mauvaises rencontres, des maladies (1). »

Ainsi, les *lits de pierre* de la grotte sacrée de l'île d'*Hoi* se retrouvent en *Normandie*, au *Japon*, dans la prairie qui touche à la pierre délimitative des *Éroles* sur les frontières du Poitou. Donc il est naturel d'admettre que l'autel creux de la chapelle Saint-Nicolas, qui se perpétue, délaissé, près de la pierre *Curette*, connue particulièrement des classes les moins éclairées (1), est un monument du même genre, puisque le nom de *Saint-Nicolas* a aussi désigné des *feux follets* personnifiés dans les *Curettes*, les *Dioscures* et les *Cabyres;* que ce dernier nom est, on se le rappelle, celui des huit fils de *Sydyk*, parmi lesquels se trouve *Asclepius*, le dieu de la médecine; octave adorée dans l'*Octogone* de Montmorillion où l'on trouve encore l'image des sept planètes, objet du

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, tom. I, p. 647, col. 1.

(2) La pierre Curette a été indiquée à l'auteur par un manouvrier qui le voyait explorer avec attention les environs de la Chapelle Saint-Nicolas.

culte, jointe à celle du principe igné qui les éclaire, et qui, incubé aux mortels atteints de maladies, passait, d'après Xénocrate, pour avoir la propriété de les *ranimer*, de les rendre à la santé.

Cet Octogone avec son fanal élevé, représentant *Elion* où le *Très-Haut*, écrit *Ilion* dans Montmor*illion* et *olon* dans Ap-*olon*, le dieu médecin des Gaulois, est donc devenu la chapelle d'une *Maison-Dieu* tenue dans les premiers siècles de l'Église par des confrères dont les statuts sont ceux des *Charités de Monsieur Saint-Nicolas*, telle que la Charité de Doullens, située dans un faubourg où était aussi la *maladrerie* de cette ville. Cela étant, on ne saurait méconnaître que la *Maison-Dieu*, régie par les statuts des *Charités de Monsieur Saint-Nicolas*, a dû avoir pour *lit* primitif, mais jusqu'à présent ignoré, le trou de la chapelle Saint-Nicolas, où les gens crédules vont encore s'introduire pour voir leurs vœux plus sûrement exaucés ; de même que les habitants de l'île d'*Hoi* se couchaient dans le *lit* de leur caverne sacrée ; de même que les Normands s'étendaient sous le dolmen appelé le *Lit de la Gione ;* de même enfin que les Japonais se livrent peut-être encore à de semblables pratiques, afin d'obtenir leur guérison de *Giowne* qu'ils invoquent pour conserver leur santé. Le nom de cette déesse n'est peut-être autre, d'ailleurs, que celui de *Giour*, *Giour-tache*, qui désigne en général dans l'Orient une *pierre sacrée*, personnification du *jour*, de la *lumière*,

d'*Apollon*, d'*Elios*, d'*Elion*, d'*Ilion*, d'*Asclepius*, d'*Esculape*, d'*Esmunus* ou l'octave des octogones, dont le nom signifie le *huitième*.

La *Charité de Saint-Nicolas de Doullens* comptait un grand nombre de membres ; elle était influente; elle passait pour riche, car 165 maisons du pays lui devaient des censives, sans compter les terres qui devaient des cens et surcens en nature ; et les autres droits seigneuriaux, tels que reliefs, champart, etc., et cependant ses revenus ne s'élevaient en 1768 qu'à 2014 livres 13 sous 9 deniers, non compris le produit des offrandes ou *platelets* à la messe, les dons et amendes (1).

Combien il y a loin de cette somme aux 50,000 livres de rente, dont jouissaient les Augustins, devenus, dès 1700, propriétaires des biens de l'ancienne *Maison-Dieu* de Montmorillion ! En vain Robert du Dorat a-t-il constaté, par ses extraits du cartulaire de ces religieux, que Robert de Fort et les divers membres de sa famille firent en 1008 des concessions à la *confrérie charitable de Saint-Nicolas* de leur ville ; que cet exemple fut suivi par Ramnulfe et Bernard, deux autres seigneurs de Montmorillion ; par Giraud, vicomte de Brosse, par Aldebert III, comte de la Marche ; et par des membres de la famille de la Trimouille : tous

(1) De Marcy, *Notice sur l'ancienne confrérie de Saint-Nicolas de la Varennes-lès-Doullens.*

ces dons, en général de faible importance, ne peuvent rationnellement expliquer comment une ville, peu grande et peu connue, des frontières du Limousin et du Poitou, a possédé un hôpital d'origine *privée*, plus richement doté que la plupart de ceux établis par l'autorité, dans nos cités les plus importantes.

Or, si dans notre organisation actuelle on ne trouve pas la raison d'être de cet état de choses, elle apparaît flagrante et manifeste, dès qu'on admet que l'Octogone de Montmorillion est un temple qui a succédé à un *Caer-sidi* établi jadis en l'honneur des *Dioscures* ou *Curettes*, là où se voit la chapelle de Saint-Nicolas, alors que les *Dioscures* ont été la personnification des feux follets et *curatifs*, dits de *Saint-Nicolas*.

En effet, le mot *sidi*, dans *Caer-sidi*, est, on l'a démontré, le nom du Sydyk des Phéniciens, père d'*Asclepius* et des *sept Cabyres* ou *Curettes* qui eux-mêmes n'étaient autres que le *feu*, principe de la lumière éclairant les sept planètes, dont les combinaisons astrologiques et cabalistiques dirigeaient tout dans le monde sublunaire, et dont l'influence vivifiante, agissant sur les corps des malades, leur rendait la santé au dire des druides, à la fois *devins* et *médecins*, double qualité qui, suivant Pline, leur attira la proscription de Tibère. Taliésin, prince des bardes de son temps, habitait, desservait un temple druidique de ce genre qui passait pour l'image du vaisseau sacré dans lequel le mytholo-

gique Arthur et ses *sept* amis échappèrent au déluge : dans son poème du *Ravage de la Profondeur*, ce prêtre-poète nous donne une haute idée de la civilisation qui avait présidé à l'érection de ces temples, en disant qu'*ils contenaient l'image du Zodiaque*.

Nous savons, toujours grâce au même barde, que l'on y pratiquait chaque jour de la semaine, en l'honneur de la *Lune*, de *Mars*, de *Mercure*, de *Jupiter*, de *Vénus* et de *Saturne*, des sacrifices où coulait à flots le sang, parfois même le sang humain.

Nous savons encore que, dans les temples octogones dressés en l'honneur d'*Esmunus*, le même qu'*Asclepius* et qu'*Esculape*, il était telle hymne, évidemment en langage phénicien, composée en l'honneur de *Brith*, l'époux de *Bérith* ou *Berouth*, et par conséquent le même qu'*Élion* et *Ilion* dans *Montmorillion*, qui devait être chantée par cinq chœurs de cent hommes chaque, ce qui fait présumer un personnel sacerdotal excessivement nombreux, et par conséquent une dotation proportionnée, en faveur du temple et de ceux qui le desservaient.

Ainsi l'Octogone de Montmorillon a dû être extrêmement riche, par cela seul que l'on y pratiquait le culte solennel et coûteux des sept *Curettes*, *Dioscures* ou *Cabyres*, joint à celui d'*Asclepius* et d'*Esculape* : donc il existe un motif naturel autant que logique pour que la *Maison-Dieu* dans laquelle des confrères de Monsieur

Saint-Nicolas ont continué à soigner, mais suivant les principes de la religion du vrai Dieu, les malades qui, de leur côté, continuaient à s'y présenter, ait possédé des biens qui rapporteraient aujourd'hui probablement plus de 100,000 fr. de rente.

Ces immenses revenus, soldant des pompes splendides, rentraient du reste parfaitement dans l'usage que les païens faisaient de la religion, pour influer sur les masses. Ne pouvant s'adresser par son moyen ni à l'esprit, ni au cœur, ni à la raison, ils s'en servaient pour frapper les yeux et ne négligeaient rien pour atteindre ce but.

Strabon, parlant *de visu* du temple de *Comana*, dit de la ville du même nom :

« Sa population est composée en grande partie de » *devins* et d'esclaves, attachés au service du temple. » Les habitants sont des Cataoniens, sujets du roi comme » tout le reste, mais dévoués entièrement au *Pontife*. » Ce pontife est maître du temple et commande aux » esclaves, qui, à l'époque où j'y passai, étaient, tant » hommes que femmes, au nombre de plus de *six mille*. » Outre ceux-ci, le temple possède encore un territoire » très-étendu, dont les revenus sont à la disposition du » pontife, qui est, après le roi, le personnage le plus » considéré de la Cappadoce, le pontife étant même » d'ordinaire de la famille royale. »

Un peu avant, le même géographe avait dit :

« Nous ne saurions douter de la puissance qu'eurent » jadis les Érétriens, car elle est attestée par une *colonne* » qu'ils érigèrent dans le temple de Diane *Amarynthia*. » On lit sur cette colonne qu'ils célébraient périodi- » quement une fête, où marchaient en pompe 3,000 » fantassins, 600 cavaliers et 60 chars (1). »

Cette fête se célébrait encore en l'an 191 de notre ère, et le témoignage de Tacite ne permet pas le doute à cet égard (2).

Les druides pratiquèrent aussi successivement le culte des pierres et le sabéisme. Originaires de l'Inde, ils furent en communication avec les *Phéniciens*, comme Bochard l'a incoutestablement prouvé dans son Phaleg ; avec les *Babyloniens*, comme cela résulte des écrits de Bérose ; avec les *Grecs*, ainsi que le prouve la ville de Marseille.

Ceci considéré, pourquoi le temple de Montmorillion n'aurait-il pas eu aussi des propriétés considérables et un personnel sacerdotal proportionné à ce revenu ; alors que, astronomes et médecins, ses prêtres, pouvaient avoir pour mission d'exercer une grande influence sur les populations plus ou moins barbares de cette partie de la Gaule ?

Pour achever de démontrer que les premiers hôpitaux furent établis dans des temples, dans l'intérêt des

(1) Strabon, liv. x, chap. 1, § 5.
(2) Tacite, lib. xxx, cap. 38, § 3.

imposteurs qui les desservaient, on peut reproduire le passage suivant emprunté à Diodore de Sicile et à Miot, son savant commentateur :

« A l'extrémité de l'Arabie heureuse, dit l'historien » grec, et vis-à-vis la côte qui touche à l'Océan, se » trouvent plusieurs îles dont l'une porte le nom de » *Sainte*. Elle est peuplée par les *Panchéens*, regardés » comme *autochthones*; et de plus par des *Océanites*, » des *Indiens*, des *Scythes* et des *Crétois* qui sont venus » s'y établir; on y voit une ville considérable, nommée » *Pan-ara* (l'*autel de Pan*, ce mot étant le même que *fan*) (1).

(1) Dans son *Dictionnaire celtique*, Bullet dit que *Pan* et *Fan* ont été originairement synonymes; et il en a dû être en effet ainsi, puisqu'il n'y a eu dans le principe qu'une seule labiale, de même qu'une seule dentale, une seule pâlatiale, une seule gutturale, etc.

« Pan, dit notre *Dictionnaire de la Fable*, était un des *huit grands* » dieux que les Egyptiens adoraient comme le symbole du principe » de la fécondité de la nature. »

C'est parce que ce principe était le feu, père de la lumière, que les Grecs appelaient Apollon, *Pan-derkès* et *Pan-apémon*; Diane, *Pan-agée*, Jupiter porteur de la foudre, *Pan-ariùs*, *Pan-omphée* et *Pan-helenius*; Bacchus, *Pan-hellemon*; l'Amour, principe de la reproduction, *Pan-denus*; sa mère, *Pan-denos*; tandis que les Indiens appellent *Pan-ïacartaguel* la chaleur du feu qui, de l'air, du vent et de l'eau, a composé une masse qui est la terre. Les *fans* étaient des pierres sacrées brillantes, comme aujourd'hui nos *fanaux*; et la pierre appelée *pan-tabre* passait pour rayonner de la plus vive lumière. Les fans étaient aussi des temples; et dans des lieux sacrés appelés *Pan-ium*, *Pan-ionnium* et *Pan-théon*, on célébrait les *Pan-dies*, les *Pan-drosies*, les *Pan-disies*, les *Pan-égiries* et les *Pan-hélenies*. Les feux des *fans* passaient pour guérir tous les maux; et l'on adorait sous le nom de *Pan-acée*, une fille d'Esculape, qui passait pour guérir également toutes les maladies.

« Ses citoyens prennent le titre de suppliants de Ju-
» piter Triphilien, divinité dont le temple, bâti à 60
» stades environ de la ville, est extrêmement vénéré à
» cause de sa haute antiquité et de sa magnificence.
» Non loin de son enceinte sacrée, jaillit de la terre une
» source de l'onde la plus douce et la plus limpide. On
» la nomme l'*eau du soleil*. Toute la campagne voisine,
» sur un espace de 200 stades, est consacrée aux dieux,
» et les revenus qu'elle produit sont affectés aux dé-
» penses du culte. En quittant cette campagne, on
» trouve une montagne élevée, également sacrée, à la-
» quelle on a donné les noms de Siége d'*Uranus* et
» d'Olympe Triphilien. La mythologie de ces peuples
» nous apprend en effet que, dans des temps très-an-
» ciens, *Uranus* avait observé en ce lieu les astres que
» l'on y voit briller.

» Les membres de la société politique sont divisés en
» trois classes : la première est celle des prêtres, à la-
» quelle les artisans sont adjoints; la seconde comprend
» les laboureurs; et la troisième, les guerriers auxquels
» se joignent les pasteurs.

» Les prêtres sont chefs de l'État, ils prononcent
» les jugements dans les procès et sont arbitres de
» tout ce qui concerne l'administration publique. Ils
» portent des robes de lin remarquables par leur fi-
» nesse et leur blancheur éclatante. Le culte à rendre
» à la divinité fait leur principale occupation; ils pas-

» sent pour originaires de l'île de Crète (patrie des
» *Curettes*) et pour avoir été transportés dans cette île
» sainte par Jupiter, du temps que celui-ci régnait en-
» core sur la terre. Leur dialecte conserve, en effet,
» quelques mots de la langue des Crétois, ils montrent
» des inscriptions où ces faits sont consignés et qu'ils
» disent être l'ouvrage de Jupiter quand, habitant la
» terre, il jeta les fondements de leur temple.

» Ce temple regorge d'offrandes magnifiques en or
» et en argent amassées depuis longtemps. Les portes
» brillent d'ornements admirables ciselés en or et en
» argent. Le *lit* du dieu a six coudées de long et quatre
» de large. Il est d'or massif.

» La table du dieu est près de ce *lit* et ne lui cède
» en rien pour la grandeur et la magnificence. Du mi-
» lieu de la *couche* s'élève une *colonne* d'or chargée
» d'inscriptions en caractères sacrés, tracés par *Mercure*
» lui-même (1). »

Dans ses notes sur cette partie des récits de Diodore de Sicile, Miot dit qu'il y avait dans les temples anciens un *lit* et une *table* pour le dieu, et il cite notamment le temple de *Belus* à Babylone (2), alors que les Gaulois appelaient Apollon *Beli* et *Belinus* (3) ; donc ces *lits* rappelaient les temps où les malades venaient se faire guérir

(1) Diodore de Sicile, tom. II, p. 388 et suiv.
(2) Diodore de Sicile, édition de 1834, imprimerie royale, tom. II, p. 398, note première.
(3) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Bely*, *Belis* et *Belenus*.

dans les temples ; et la *table*, les pierres plates posées sur deux autres qui formaient les *fans de Mercure* ou d'*Esculape*, et dans l'intérieur desquels les malades venaient *dormir*, pour recevoir pendant leur sommeil, comme dans les asclépies d'Épidaure, de Cos, etc., l'indication du remède qui devait les rendre à la santé.

C'est en Arabie que Diodore de Sicile place le temple de Jupiter Triphilien ; dans cette contrée on ne rencontre ni les sept frères d'Asclepius le Phénicien, ni les sept compagnons de l'Arthur des Bretons, ni les sept pilotes égyptiens, conduisant un vaisseau rempli d'une lumière céleste, ni les sept Pagodes de l'Inde, dans l'une desquelles on voit encore le *lit* de Dherma dont le nom rappelle le Dieu Therme, ni le monument que les Romains appelaient dans leur ville SEPTEM *domus Lateranorum*; mais on trouve la trace de toutes ces choses dans une coutume qu'Hérodote rappelle en ces termes :

« Les alliances des Arabes, dit-il, se cimentent de » cette manière : On fait une incision dans la paume de » la main, auprès des plus grands doigts et avec une » *pierre* aiguë et tranchante, puis, prenant un morceau » de l'habit de l'un et de l'autre, le prêtre ou le maître » des cérémonies le trempe dans le sang, et, invoqnant » Bacchus et Uranus, il en frotte SEPT *pierres*, qui sont » au milieu des contractants (1). »

(1) Hérodote, livre III.

les Arabes prenaient à témoin de leurs serments.

Dans le chapitre suivant on démontrera qu'il existe encore, même en France, des pierres jadis sacrées, qui continuent à s'appeler *lazare*, *later*, *lader* et *malader*, d'où le nom d'établissements curatifs et hospitaliers appelés *lazaret*, *ladrerie*, *maladrerie*. Le résultat de cette démonstration sera de conduire à l'origine véritable de ces derniers établissements, et par conséquent à la solution du problème qui forme le sujet de cet ouvrage.

CHAPITRE VI.

COMMENT DES FANS OU GROTTES CURATIVES SONT VENUS LES LAZARETS ET LES MALADRERIES.

Il a été précédemment établi que parmi les plus anciens monuments religieux dans lesquels les païens pratiquaient leur prétendue médecine sacrée, il en était une espèce composée de trois pierres appelées *fan*, puisque si, d'une part, Plaute a dit :

> Hic leno ægrotus incubat in Æsculapii fano,

de l'autre, le savant rabbin Nathan a écrit :

« Lapides *fani* Merkolis sic dispositi erant, ut *unus*

hinc, alter illinc, *tertius* super utrumque collocaretur. »

On va démontrer maintenant que *la*, radical du *lapis* des Latins, et du *la-os* des Grecs, est un radical qui à lui seul a signifié *pierre* dans l'origine ; que dans les mots *later* et *lader*, les deux finales ont également signifié *trois* ; en sorte que les monuments curatifs de l'antiquité appelés *la-ter* et *la-der*, nous reportent directement aux *trois pierres* dont l'ensemble appelé *fan*, radical de *fanum* et de *fanal*, rappelle l'époque où les temples étaient des monuments plus ou moins grossiers sur lesquels on entretenait des feux disposés de manière à servir aussi plus ou moins de *phares*, de *fanaux*. Il en résulte que nos *ladreries*, qui doivent leur nom aux *lader*, se trouvent avoir une origine remontant à la fois à des monuments reconnus druidiques, et aux *fans* dans lesquels les *Asclepiades* pratiquaient, au nom d'Esculape, leur prétendue médecine miraculeuse.

Et d'abord est-il vrai que le mot *la* a signifié *pierre*, a désigné des *pierres sacrées* ?

A une faible distance de l'Octogone de Montmorillion, ce riche séjour d'un nombreux collége de prêtres qui exerçaient à la fois l'astrologie judiciaire et la médecine, se trouve une localité devenue aujourd'hui un humble village que nos cartes géographiques désignent sous le nom d'*Hins*, mais dont l'itinéraire d'Antonin

et la table Théodosienne font mention sous le nom de *Fines*.

« L'itinéraire d'Antonin, dit Danville, place *Fines* » entre *Limonum*, c'est-à-dire *Poitiers*, et *Argentomagus*, qui est Argenton, en Berry. Ce lieu est aussi » marqué dans la table Théodosienne. D'après les distances indiquées dans ces monuments, la position de » *Fines*, en partant de Poitiers, s'arrête à un lieu nommé » *Hins*, situé précisément à l'extrémité du territoire » des *Pictavi* et aux confins de celui des *Bituriges*. » Situé à 20 lieues gauloises de Poitiers, *Hins* se trouve » à une pareille distance d'Argenton. Ces circonstances » nous autorisent à voir de l'analogie entre le nom actuel de *Hins* et l'ancienne dénomination de *Fines* (1). »

D'après ce qui précède, il est de toute évidence que cette agglomération sociale s'est formée autour d'une *borne* sacrée placée, à l'époque celtique, pour délimiter le Poitou du Berry, et ce, au milieu d'un vaste terrain couvert de bruyères, qui n'est pas encore à beaucoup près complétement cultivé.

Or, le territoire d'Hins est séparé de celui de l'ancienne commune de *Tenet*, par un chemin qui, encore fort large en quelques-unes de ses parties (2), a dû être,

(1) Danville, *Notice sur la Gaule*, au mot *Fines*.

(2) Par exemple vis-à-vis les maisons du domaine appelé *Epore*, puisque Pline, parlant des Gaulois, a dit, liv. III, chap. 17 : *Eporcdices Galli bonos equorum dominatores vocant*. Le mot *epaura* se trouve aussi dans l'antique dialecte des Basques ; il doit avoir été le

à une époque donnée, une grande voie de communication, probablement de Poitiers à Limoges. Sur ce point délimitatif, il existe, mais renversé, un monolithe de forme triangulaire que l'on appelle la pierre *La*, et qui même de nos jours est révéré comme revêtu d'un pouvoir surnaturel par les classes les moins éclairées du pays. Ce fétiche avait encore il y a quelque trente ans, pour grand prêtre, un certain sorcier qui habitait près de là une métairie du marquis de Villemort, située en amont d'une série de *sept* étangs superposés dans la partie la plus déclive d'une vallée étroite en tête de laquelle se trouve la pierre *La*, qui, autrefois enfouie et maintenant écornée, sert souvent, au milieu des vastes bruyères incultes qui l'environnent, de point de rendez-vous aux nombreux et habiles chasseurs de la contrée.

Lorsque, dans ces solitudes, un métayer a égaré ses mules ou son veau, il vient souvent le soir, acca-

même qu'*epera*, qu'*eper*, qu'*aper*, qu'*aber*, signifiant une habitation primitive, un *abri*, une maison des champs où l'on élevait des animaux, des chevaux, d'où le nom d'*epore-dix*, le même qu'*epore-dux*, donné aux dompteurs de chevaux : *Bonos equorum dominatores*. Dans les langues anciennes, et surtout en celtique, l'*r* et l'*n* s'emploient presque indifféremment l'une pour l'autre ; or, la déesse qui présidait aux *écuries* et aux chevaux s'appelait *Epone*, le même qu'*épore*. C'est Juvénal qui le dit dans sa huitième satire ; et, dans le Nordgaw, cette déesse se retrouve sous le même nom et sous celui d'*Epanburg*. Épore a donc dû être originairement une espèce d'*hippodrome*, un lieu où l'on élevait des chevaux, un dépôt d'étalons ; car il en devait exister en Gaule, puisqu'il y avait une cavalerie gauloise à Épones, près de Mantes.

blé de ses infructueux efforts, demander à la pierre *La* la direction qu'il doit donner à ses recherches du lendemain. Ces recherches, qui complètent celles auxquelles il devait se livrer, ont d'ordinaire une issue favorable ; et c'est à la pierre *La* que l'honneur en revient.

Enfin, il est de notoriété que plusieurs individus perdus d'honneur et de dettes, sont venus près de cette pierre, à minuit, une poule noire sous le bras, pour évoquer le diable et se donner à lui.

Du pied de la pierre *La*, on aperçoit, environ à deux lieues de distance, vers l'est, un plateau très-élevé, où se voit un autre monument à peu près du même genre, appelé *pierre soupèse*, dont la légende, moitié païenne, atteste également l'origine druidique. Le point qu'occupe ce monolithe, qui dut être originairement une sorte de *fan*, et qui se trouve en communication avec un lieu appelé *Mont-igni*, c'est-à-dire *Mont au feu*, est tellement élevé, que l'Octogone de Montmorillion et la chapelle Saint-Nicolas y apparaissent presque dans un bas-fond.

Du côté opposé, la pierre *La* se trouve en communication avec un lieu nommé *Ceras*, de même que la ville du royaume de Pont, d'où Lucullus apporta les cerises en Italie.

Ce lieu doit son nom à un autel dédié à Cérès, la même que *Vesta* (1), dont les prêtresses devaient en-

(1) Diod. de Sic., liv. I, chap. 25.

tretenir continuellement, sous peine de la vie, les feux sacrés confiés à leur garde. Le fait qu'il en a été ainsi à Céras est démontré dans une lettre adressée, il y a quelques années, par l'auteur à M. de la Princerie, propriétaire actuel de cette antique résidence druidique, lettre qui sera ultérieurement publiée avec d'autres documents.

Or, le mot *La* rappelle aussi le culte du feu, de ce feu *curatif* qui, émanant du soleil, ranimait les corps soumis à l'incubation. Voici ce qui le prouve :

Dans son *Histoire des Huns*, Desguines nous dit : « Le dieu *Fo* porte en Tartarie le nom de *La*, et ses » prêtres celui de La-*mas*. Celui d'entre eux appelé » *Dalai*, est considéré comme le *Fo* vivant ; il réside à » *Lassa* (1). »

L'auteur de notre Dictionnaire de la Fable, copiant Desguines, a dit de son côté :

« *La* est le nom que les Lamas du Thibet donnent » au *Fo* des Chinois (2). »

Enfin, lorsque de Tartarie on passe en Arabie, où il existe une ville de *Petra*, qui devait son nom à une *pierre sacrée* dont Suidas, comme on a déjà eu l'occasion de l'observer, nous a laissé la description, on trouve que, chez les Arabes, le mot *la* s'est écrit *lah*. Or,

(1) Desguines, *Hist. des Huns*, tome I, p. 222.
(2) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *La*.

dans sa traduction des *Voyages de L. Forsters*, Langlet a établi que *al* dans *Al-lah*, n'est ajouté au mot *lah* que comme article; et que chez les Arabes, *Lah* a désigné *Saturne* qui fut leur principale divinité, et que certains mythologues appellent aussi *Ilahs*; ce qui nous apprend comment du mot *lion*, désignant le soleil, on a pu faire *Ilion*, dans une ville bâtie par Apollon dans la Troade, et à Montmor-*illion*.

Donc le mot *la*, qui désigne encore une pierre sacrée sur l'antique ligne délimitative des *Bituriges* et des *Pictavi*, est un nom essentiellement mythologique et celui probablement de l'un des plus anciens monuments existant sur la terre.

Puisque *la* est synonyme de *fo*, voyons ce que signifie ce dernier mot, considéré comme substantif :

« *Fo*, dit de Rostrenen, a signifié anciennement *feu*, » ardeur du feu. C'est de ce radical que les Latins ont » fait *fo-cus*, *fo-veo*, *fo-mes*. On le retrouve écrit *fou* (1) » dans le mot français *fougue*; on le retrouve aussi dans » le mot *fo-lière*, qui à Dijon signifie *feu de joie* : de » là aussi le FOC, *foco* et *fuoco* des Languedociens et » des Italiens. De là, encore évidemment, le *phos* des » Grecs signifiant *lumière* (2). »

(1) Il est à croire que c'est du culte rendu au *feu*, sous le nom de *fou*, que provient le respect presque religieux quo l'on a dans plusieurs contrées pour les êtres privés de leur raison.

(2) De Rostrenen, *Diction. de la langue bretonne*, au mot *Fo*.

La conséquence de ce qui précède devrait être que puisque *la* est synonyme de *fo*, *la* a dû aussi signifier *lumière*, de même que *fo*, dont les Grecs ont fait leur mot *phos* : on lit en effet, dans le Dictionnaire celtique de Bullet : « *La* signifie, en irlandais, jour, *lumière* (1). » Or, la pierre *La* n'est qu'à quelques centaines de mètres d'un autre monolithe appelé le *Point* du *jour*, qui donne ce nom à un hameau dépendant de la commune de Thenet, aujourd'hui réunie, tant pour le spirituel que pour le temporel, à celle d'Hins. Cette pierre n'est également qu'à une faible distance de la commune de *Journet*, où l'on voit une *lanterne des morts*, qui a dû succéder à une pierre originairement consacrée au dieu du *jour*, au *soleil*, au *feu*, au principe igné. Un autre monument du même genre existe également à *Antigni*, autre commune voisine, placée sur la même ligne délimitative ; et ce, lorsque la *pierre soupèse*, dont le feu a dû être en communication télégraphique avec la *lumière* sacrée entretenue sur la pierre *La*, communiquait aussi avec un lieu dont le nom, *Mont*-IGNY, se joint à un ensemble qui nous reporte à l'origine des choses, pour rappeler une de ces hauteurs consacrées au culte du feu, à l'esprit de Loda, qui faisait son séjour au-dessus de la *pierre du Pouvoir* et dans des tourbillons de flammes et de fumées s'élevant de son foyer divin.

(1) Bullet, *Dictionnaire celtique*, au mot *La*.

On vient de dire que la pierre *La* conservait, quoique mutilée, une forme triangulaire, pyramidale, très-caractérisée; or en Tartarie, où ce nom désigne le *Fo* des Chinois, le *Lama* des Thibétains et le *Bouddha* des Indiens (1), en Tartarie, une pierre ainsi nommée était originairement adorée dans le royaume de Baranto-*La*, et aujourd'hui elle représente une *pyramide* de neuf têtes sous le nom de *Manipa* (2), alors que *man* a signifié *pierre* (3), d'où les pierres *manales* (4).

Donc il est bien vrai que le mot *la*, radical de *lapis*, de *laos* et de *laas*, signifiant *pierre, rocher* en latin et en grec, a désigné par son seul monosyllabe, les monolithes sacrés du culte des pierres délimitatives, appelés en effet de mille noms divers, sur tous les points de l'ancien monde, dans les dialectes si nombreux issus du langage primitif, reconnu pour avoir été monosyllabique (5).

On a précédemment observé que dans les Orcades, où se trouvait la grotte d'*Hoi*, encore garnie de ses lits et de son foyer *incubateur*, le mot *cruth*, ajouté à celui de *loda*, désignait non plus une simple *pierre du pouvoir*;

(1) Noël, *Diction. de la Fable*, aux mots *La* et *Manipa*.

(2) *Ibid.*

(3) Bullet, *Diction. celtique*, au mot *Man*.

(4) Noël, *Diction. de la Fable*, au mot *Manale*.

(5) Voir, dans les *Mémoires* de Bullet *sur la langue celtique*, celui intitulé : *Recueil de mots qui paraissent avoir fait partie de la langue primitive*. Ces mots monosyllabiques se trouvent avoir la même signification dans la plupart des langues de l'antiquité.

mais des monuments composés de *trois pierres* sacrées appelées aussi, *fans de Mercure et d'Esculape*, dans lesquels, même du temps de Plaute et d'Aristophane, des prêtres-médecins, nommés *asclépiades*, exerçaient une médecine mensongère au nom du dieu dont ils étaient les ministres. On va prouver que le même effet dénominatif était produit lorsqu'on ajoutait au mot *la*, désignant aussi une *pierre du pouvoir*, celui de *ter*, qui signifie *trois*, à peu près dans toutes les langues proprement dites.

Et d'abord, y a-t-il eu des divinités du nom de *Later*, comme il y en a eu du nom de *La?*

De tout ce qui précède, il résulte que le principe *curatif* était considéré comme étant le principe *igné*, dont le temple était un *foyer lumineux*, appelé par ce motif, *fan*, radical de *fanal*. Or, non-seulement il a existé un dieu du nom de *Later*, mais ce dieu était encore précisément et tout spécialement celui des *foyers*.

« Si nous retournons, dit l'auteur de la *Mythologie* » *universelle*, aux dieux que nous avons encore à faire » connaître, nous trouvons LATER-*agus* et LATER-*culus*, » dieux latins des foyers (1). »

Ailleurs, le même auteur dit que ces noms désignaient des divinités appartenant à la famille si nombreuse des dieux *Lares;* et qu'ils étaient représentés

(1) Odolland-Desnos, *Mythologie universelle*, p. 182, col. 1.

comme *deux adolescents*, ayant entre eux un chien, symbole de la surveillance et de la fidélité (1).

Les Lares étaient si bien les dieux des *foyers*, que Juvénal nous apprend que l'on plaçait devant leurs simulacres, non-seulement des *lampes* qui projetaient une *lumière* continuelle, mais encore un autel avec un creux, où l'on mettait du charbon allumé pour brûler, non-seulement de l'encens, mais encore les prémices de tout ce que l'on mangeait.

Rien n'est plus simple, ni plus clair : les foyers sacrés et curatifs étaient, sous l'empire du fétichisme et du sabéisme, *trois pierres*, dont une se trouvait placée sur les deux autres plantées debout ; et le mot *later* qui signifie *trois pierres*, a désigné, sous l'empire du culte des idoles, le dieu des *foyers*, celui devant lequel on entretenait un autel muni d'un *foyer* toujours allumé. On appelait *fan* les trois pierres fétiches, d'où le mot *fanal;* et lorsqu'on se reporte au mot *later*, nom de la personnification de ces *trois pierres* sacrées, on trouve le radical du mot *laterna* signifiant aussi *fanal* en latin et dans notre langue, puisque *lanterne* y désigne bien en effet une sorte de *fanal*.

Voyons maintenant en effet si les *Lares*, ces prétendus adolescents appelés *Later-culus* et *Later-agus*, ont été comme le principe *igné* que l'on *incubait* dans

(1) Odolland-Desnos, *Mythologie universelle*, p. 254, col. 1.

les *fans* des dieux guérisseurs, curatifs; voyons si eux aussi n'ont pas été appelés *Curettes* et *Dioscures*.

Dans son *Histoire du Calendrier*, Court de Gébelin s'est livré à de curieuses recherches sur le culte des dieux *Lares*; il termine sa dissertation au sujet de leur origine en disant :

« Les Lares et leur culte étaient donc venus de l'Orient » dans des temps reculés; ils étaient précisément les » mêmes que les Gémeaux ou *Dioscures*, représentés en » Égypte et en Phénicie comme des Marmouzets, et » placés à l'entrée des maisons et des temples égyptiens, » l'un d'un côté de la porte, le second de l'autre, cha- » cun avec un masque de chien (1). »

Ovide, entre autres, nous apprend que les dieux *Lares* ou *later* étaient les mêmes que les Gémeaux, les mêmes à leur tour que les *Dioscures* (2); mais leur culte était, dès cette époque, si ancien que ce poète ajoute :

« Les calendes de mai virent élever un autel en » l'honneur des lares *Præstites* et les petites statues de » ces dieux. Cet autel avait été érigé par les *Curettes*; » mais il tomba de vétusté. Le nom de *Præstites*, don- » né à ces dieux, indique qu'ils sont les dieux tutélai-

(1) Court de Gébelin, *Hist. religieuse du calendrier*, p. 388.
(2) Ovide, *Fast.* lib. v, p. 129.

» res, sous les yeux de qui tout est en sûreté. Ils veil-
» lent toujours pour nous et pour les murs de la ville,
» et sont constamment présents. A leurs pieds se tient
» un chien, parce que les uns et les autres sont des
» gardiens fidèles et qu'ils sont l'effroi des voleurs. »

A la suite de ce passage, Ovide ajoute en parlant des Lares de Rome, qu'il chercha en vain les *statues des deux* GÉMEAUX, parce que le temps les avait détruites.

Il a été prouvé précédemment que l'on avait appelé *Curettes* et *Dioscures* les douze grands dieux de l'antiquité païenne, et l'on a ajouté pourquoi il en avait été ainsi. Or, les Romains donnaient aussi aux *Lares* les noms de *Dii magni* et de *Dii majores*. Asconius Pedianus le prouve en expliquant les mots *diis magnis* dans ce vers de Virgile :

Cum sociis natoque, penatibus, et magnis diis (1).

Nous possédons en effet une inscription antique dans laquelle on lit :

D. M.
Genio Augg. Lar. fam.
Fortunatus
Aug. lib.

(1) Virgile, *Ænéid.*, lib. V.

C'est-à-dire :

« Au grand Dieu,
» Au Génie des Empereurs,
» Au Lare familier, etc. (1). »

Ennius va plus loin ; il porte le nombre des grands dieux Lares à douze, qu'il désigne dans ces deux vers cités par *Apulée* et *Martianus Capella :*

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus,
Mars, Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Après avoir établi que, dans l'origine, les Romains ne connurent d'autres *Lares* que *Later-culus* et *Later-agus*, fils de Mercure et d'une nymphe nommée à la fois *Lara*, *La-Lara* et *Mania*, Odolland-Desnos ajoute (2) :

« Les Lares étaient les dieux domestiques des Ro-
» mains qui en distinguaient une foule, quoique, dans
» l'origine, ils ne fussent que douze. Non-seulement ils
» possédaient des *Lares compitales, familiares, hostites,*
» *parvi, publici, rurales, urbani,* et *viales;* mais ils
» avaient encore les grands *Lares* ou les *douze grands*
» *dieux* pour les protéger ; savoir : Apollon, Cérès,
» Diane, Junon, Jupiter, Mars, Mercure, Minerve, Nep-
» tune, Vesta et Vulcain (3). »

(1) Moreri, *Diction. hist.*, au mot *Lare.*
(2) Odolland-Denos, *Mytholog. univers.*
(3) *Id.*, *Mythol. univers.*, p. 254, col. 1.

Or, dans son *Histoire de la Médecine*, Springel a prouvé qu'en Grèce l'art de guérir était pratiqué dans les temples de ces divinités aussi bien que dans ceux d'Esculape.

Donc les Lares, *adolescents et frères*, appelés *Laterculus* et *Later-agus*, qualifiés aussi de *Gémeaux* et de *Dioscures*, étaient, sous d'autres noms, les mêmes que *Castor* et *Pollux*, personnification des *feux-follets*, que l'on croyait des émanations divines et curatives des principes humides et ignés, considérés comme procréateurs, comme reproducteurs de l'universalité des êtres, et qui, sources de la vie, devaient aussi l'être de la santé.

Cette *chaleur* vivifiante et curative, qui ne faisait qu'une avec la *lumière*, éclairant les sept planètes dont les noms désignent dès la plus haute antiquité les sept jours de la semaine (1), était considérée comme une sorte d'heptarchie, représentée en Phénicie par les sept fils de *Sydyck* le Juste, frères d'Asclepius; en Arabie par les sept pierres consacrées à Bacchus et à Uranie, que l'on frottait du sang de ceux qui venaient prêter serment au milieu d'elles; en Égypte par les sept frères pilotes du vaisseau porteur de la lumière incréée; dans la Grande-Bretagne par les sept compagnons d'Arthur

(1) Ce fait est reconnu par nos écrivains les plus religieux : témoin un article publié par M. de Laurentie, au mois de novembre 1851, dans le journal l'*Union*.

le Mythologue; heptarchie enfin à laquelle dut être évidemment consacré aux Indes le temple dit des *Sept pagodes*, dans lequel se voit encore le lit de *Dherma Radja*, c'est-à-dire du *Terme*, de l'*Hermès radieux*.

Or, les frères *Later* avaient à Rome un temple appelé *Septem Domus Lateranorum* (1); il est indiqué sous le nº 81 d'un plan consulté par l'auteur et intitulé : *Antiquæ urbis Romæ imago accuratissima ex vetustis monumentis*, etc., *a Pyrrho Ligorio Romano per XIII regiones in quas Urbem divisit imperator Cœsar Augustus.* La forme donnée à ce temple est octogone, et elle se rapproche beaucoup de celle du temple druidique de Montmorillion.

Il ne faut pas croire, que dans le nom de *Septem Domus Lateranorum*, *Domus* signifie *maison*, à moins que ce ne soit avec le sens de *Maison-Dieu*, de Domus Dei, équivalant à *Templum*, ainsi que l'a prouvé Ducange dans son *Glossaire* par de nombreux exemples (2); ce qui nous ramène encore à la *Maison-Dieu* de Montmorillion, dont on a pris le temple octogone pour une chapelle funéraire.

« *Doma*, dit saint Jérôme (3), *in orientalibus provinciis* » *ipsum dicitur quod apud Latinos* TECTUM. » Quant à D. Félibien, il dit : « Nous donnons particulièrement le

(1) D'où le nom de la basilique moderne de Saint-Jean de Latran.

(2) Ducange, *Glossaire*, tome II, col. 163.

(3) Hieron. *Ad Simonem et Fratell.*

» nom de *dôme* aux couvertures rondes, telles que le » *dôme* de Saint-Pierre à Rome, celui de la Sorbonne, » du *Val-de-Grâce* et des Jésuites à Paris. C'est ce que » les Italiens appellent *cupola*, car parmi eux le mot » *domo* désigne particulièrement l'église cathédrale » (comme à Venise, à Milan, etc.). »

Septem domus Lateranorum équivaut donc à *sept coupoles* du dieu des foyers, ce qui, on le répète, nous ramène aux *sept pagodes* de Dherma-Radja.

Chez les *Naharvales*, les Dioscures s'appelaient les *frères Alcis*, et on nomme encore San-Domir, ou le Dôme sacré, la *Sainte-Coupole*, le lieu où ils étaient adorés par un prêtre habillé en femme, parce qu'il était aussi le ministre du principe *humide*, *passif*, *féminin*. Dans le département de la Somme, on appelle *Dom-Ard* un bourg au pied d'une hauteur, dont le sommet est occupé par une église qui a succédé au temple existant anciennement en cet endroit, ainsi que le prouvent diverses découvertes archéologiques (1).

D'après le plan qui vient d'être cité, il existait dans la Rome antique un autre lieu que le *Septem domus Lateranorum* consacré au culte des dieux *Later*. Placé sous le n° 36, il est désigné sous le nom d'*Area Lateranorum*.

(1) *Mém. de la Société des antiquaires de Picardie.* — Tome II, article de M. Bouthers.

De ce que disent *Festus* et *Votteranus*, ce dernier dans sa *Description de Rome*, il résulte que les Latins appelaient *area* des lieux jadis *consacrés*, devenus des places publiques, sur lesquelles on n'exerçait plus aucun culte.

Templum sive œdem, cùm erat incolumnis : cum verò semidirata aut absoluta, aream *dicebant*.

Il en a été ainsi, parce que le mot *area* est un composé du radical *ar*, signifiant *pierre* en celtique, mot dont les Latins ont fait notamment *ara*, désignant des monolithes sacrés devenus des *autels*.

« Or, dit l'auteur de notre *Dictionnaire celtique*, *ar* » signifie *pierre*, *roc*, ainsi qu'on le voit dans la Vie de » saint Colomban : il a encore cette signification en » gaulois et en hébreu. Les Basques en ont fait leur » mot *arri*, qui se dit aussi pour *pierre* et *rocher;* tan» dis que les Irlandais désignent les mêmes objets par » le mot *art*, les Bretons par celui de *arn*, les Malais » par *arang* et les Hurons par *ariotu*. Virgile, parlant » de rochers que les Latins appelaient *ara* et qui pas» saient pour des *autels* sur lesquels les Romains et les » Carthaginois avaient jadis juré la paix, a dit :

« *Saxa* vocant Itali mediis quæ in fluctibus *aras*. »

» Le mot latin *ara*, autel, vient donc du celtique *ar*.

» Les autels n'étant dans l'origine que de simples
» *pierres*, on les appela *ar*, *ara* (1). »

On a prouvé que les divinités appelées *Later* sous l'*idolâtrie* étaient la personnification de *trois pierre* formant dans l'origine des *autels* en l'honneur du feu appelés *fan*, radical de *fanum* aussi bien que de *fanal*; *Later*, radical de *laterna*, designe aussi un fanal plus particulièrement appelé *lanterne*, ainsi qu'il a été observé plus haut.

On a cité précédemment aussi le passage des *Fastes*, dans lequel Ovide dit que l'autel élevé dans Rome aux *Lares præstites* par les *Curettes*, qu'il appelle *Curiens*, était tombé en ruine, et que les statues des dieux Gémeaux étaient de son temps *usées* de *vieillesse* : c'est ce qu'expriment spécialement les éléments phonétiques dont se compose le nom d'*Area Lateranorum*. Ils désignent l'emplacement compris, à une époque donnée, dans l'enceinte de Rome, où se trouvaient trois pierres consacrées au *feu*, formant une de ces *Maisons-Dieu* appelées ici *Cruth-Loda*; là *Fan de Mercure* ou d'*Esculape*, et ailleurs *Later*, le même que *Lader* ou *Ladre*, radical de *ladrerie* et de *maladrerie*.

Le mot *ari* étant, comme *area*, un dérivé d'*ara* désignant un monolithe sacré devenu un autel, il en résulte que le composé *Ari-di* a dû signifier à la fois PIERRE DIVINE

(1) Bullet, *Diction. celt.*, tome I, p. 73, col. 2.

et Autel-Dieu, et voici ce qui prouve qu'il en a été ainsi :

Mars, que les Grecs appelaient *Arès*, de la *pierre sacrée* qui représenta originairement le dieu de la guerre, était appelé *Haritz* par les Égyptiens. Il est évident que *Arès* et *Haritz* sont synonymes, de même que *ar*, *ari* et *area*; or, à *Achemine*, ville de la haute Égypte, il existe un monticule surmonté d'un *dôme* que l'on dit être le tombeau d'un saint personnage. L'esprit de ce Saint passe aujourd'hui pour s'être introduit dans un serpent apprivoisé nommé *Ari-di*, qui, à son tour, a la réputation de guérir toute sorte de maux, de même que celui que, dans la comédie de *Plutus*, Aristophane nous représente comme l'agent des cures d'Esculape dans le temple d'Epidaure. Enfermé ordinairement dans le tombeau, le serpent *Ari-di* sort, à un signal donné par le prêtre du lieu, de dessous la *pierre tumulaire*, et son approche seule du malade est déjà un signe de guérison.

L'auteur à qui sont empruntés ces détails dit, entre autres choses, sur ce serpent :

« Quelques succès, dus tantôt à la force de la nature, » tantôt à celle de l'imagination, lui donnèrent la vogue. » Bientôt on n'évoqua plus du tombeau le serpent *Ari-* » *di* que pour les princes et les dévots *en état de bien* » *payer*. On se garda bien de laisser tomber en discrédit » une imposture aussi lucrative, et l'on crut devoir ajou- » ter à l'idée de sa vertu celle de son immortalité ; l'im- » pudence fut poussée jusqu'à en faire un essai public;

» le serpent fut coupé par morceaux en présence de l'*é-*
» *mir*, et déposé sous un vase pendant deux heures. A l'in-
» stant où le vase fut levé, les prêtres eurent sans doute
» l'adresse d'en substituer un semblable ; on cria au mi-
» racle, et l'immortel *Ari-di* en reçut un nouveau de-
» gré de considération. Cette fourberie continue à être
» une mine inépuisable ; on vient de tous côtés prier
» autour du tombeau ; et si le serpent sort de dessous la
» pierre et s'approche, c'est un signe de guérison. On
» juge bien qu'il n'approche que *lorsqu'on fait une of-*
» *frande proportionnée à la qualité et à la richesse des*
» *personnes*. Dans les cas extraordinaires, où la présence
» du serpent est absolument nécessaire pour guérir le
» malade, il faut qu'une vierge sans tache vienne le sol-
» liciter. Pour éviter des inconvénients, on a soin de
» choisir une fille bien jeune ; on la pare de ses plus
» beaux habits, on la couronne de fleurs, elle se met en
» prière, et, suivant l'intention des prêtres, le serpent
» sort, décrit des cercles autour de la jeune suppliante,
» et vient se reposer sur elle. La vierge, accompagnée
» d'un peuple nombreux, le porte en triomphe au bruit
» des acclamations ; et les Egyptiens croient au serpent
» *Ari-di* autant qu'au Prophète.

» Les chrétiens du pays ne doutent pas plus de sa
» vertu que les Turcs, mais ils soutiennent que ce ser-
» pent est le démon Asmodée qui tua les *sept époux* de la
» femme du jeune Tobie ; que l'ange Raphaël le porta

» dans cet endroit, après l'avoir métamorphosé, et que » Dieu s'en sert pour tromper les infidèles. Ce serpent » est de l'espèce de ceux que décrit Hérodote et qui » étaient sacrés dans l'ancienne Egypte. »

Voici maintenant l'explication de ce qui précède :

La ville égyptienne désignée dans cette narration sous le nom de *Achmim* est celle dont les géographes écrivent aussi le nom *Achmounein* (1), et même *Ainschems*. Or, il résulte de ce qu'ont écrit sur cette ville Denis de Telmahre, vers l'an 840 (2), Ebn Khordabdek (3) et Siméon Seth (4), que c'est la même que l'antique *Héliopolis*, dont le nom signifie *ville du soleil*, comme nous l'apprend Plutarque dans son *Traité d'Isis et d'Osiris*, ville sur laquelle Hérodote (5) et Strabon (6) notamment ont laissé de si curieux et de si nombreux détails.

Là, l'astre du jour était adoré dans un temple magnifique, auprès d'une fontaine dite du Soleil (*Ain Schems*). Or, Macrobe nous dit que le serpent était le symbole ordinaire de cet astre ; que dans les monuments où il est représenté faisant un cercle de son

(1) Perrot et Aragon, *Diction. univers. de géographie moderne*, tome I, p. 19, col. 1. — Maltebrun, *Géographie*, tome X, p. 177.

(2) Dans la traduction d'Abdullatif, par M. Sylv. de Sacy, p. 501.

(3) Notes de M. de Sacy sur Abdullatif, p. 226.

(4) Siméon Seth, *De Sibariorum facultate*, p. 9 et 10.

(5) Hérodote, liv. II, chap. 8, 9, 10.

(6) Strabon, liv. XVII, chap. 1, § 13.

corps, il marque le cours ordinaire de l'écliptique, et que, quand il est représenté dans les figures de Mithras comme l'entourant de plusieurs tours, il désigne le cours annuel du soleil sur l'écliptique qui se fait en ligne spirale.

Chacun sait que ce reptile était aussi le symbole de la médecine et des dieux qui y présidaient; que les serpents qui se voyaient notamment à Épidaure étaient d'une couleur tirant sur le jaune, et qu'un reptile de cette espèce, qui ne fait aucun mal aux hommes, fut transporté du temple d'Épidaure à Rome, dans une île du Tibre, comme étant Esculape lui-même.

Ainsi, Héliopolis, son savant collége de *prêtres astronomes*, près desquels Platon et Eudoxe vinrent étudier pendant treize années au dire de Strabon (1); et son *dromos* célèbre, dont le nom n'est autre que le mot *domos*, plus l'*r*, dont l'emploi était facultatif dans nombre de langues anciennes (2) : tout cela s'est éva-

(1) Strabon, liv. XVII, chap. 1, § 10.

(2) Court de Gébelin, *Origine du langage et de l'écriture*, 4e tableau, chap. 4.

Touch., *Linguist.*

Le P. Besnier, *Principes de l'art des étymologies ou exemples de la diverse altération des lettres*, aux paragraphes intitulés :

R *ôté du commencement, et* R *ôté du milieu.*

Bullet, *Exemples des divers changements des lettres et des mots usités dans la langue celtique*, aux paragraphes intitulés :

R placé ou omis indifféremment au *commencement* du mot;

R placé ou omis indifféremment au *milieu* du mot;

R placé ou omis indifféremment à la *fin* du mot.

noui avec le temps. Il ne reste qu'une bourgade de 1,200 âmes, jonchée de ruines; mais son *Autel-Dieu* (ari-di) est resté. Les malades, qui désirent si ardemment recouvrer l'inappréciable bienfait de la santé, continuent à se faire transporter là où le soleil, représenté par un serpent, son symbole le plus ordinaire, passe encore pour produire des cures merveilleuses, comme en Grèce, à Epidaure, comme à Rome, dans l'île du Tibre, consacrée à Esculape, et probablement comme à Montmorillon, où l'on voit deux de ces reptiles appendus aux mamelles d'une femme représentant la mère de tous les êtres, la nature au visage sauvage.

Nous trouvons donc, dans les ruines d'*Héliopolis*, la *maladrerie* antique du célèbre temple du *Soleil*, qui lui donna longtemps son nom. Le lecteur a dû remarquer que ceux qui ont décrit ce qui s'y passe encore aujourd'hui, ont grand soin de dire que l'on n'admet auprès du serpent *Ari-di* que les princes ou les dévots en état de bien *payer ;* et qu'on ne laisse approcher de l'antique monolithe sous lequel se tient d'habitude le reptile, que ceux qui ont fait une offrande proportionnée à leur *richesse* et à leur qualité. Donc les *Autels-Dieu* des païens ne ressemblaient en rien à nos hospices consacrés au soulagement gratuit des indigents.

Répétons-le, les mots dont se compose le nom d'*Ari-di* doivent paraître synonymes de ceux dont se formait à Rome le nom d'*Area Lateranorum ; area*, en effet, est

le même qu'*ari*, et le mot *later*, radical de *laterna*, est *synonyme* de *fan*, à son tour radical de *fanal*, noms qui l'un et l'autre rappellent et la *lumière* dont le soleil est la source, et la *chaleur vitale* qui passait pour ranimer, par l'incubation, les corps des individus affaiblis, endoloris par la maladie.

Ces indispensables préliminaires ainsi bien établis, on va prouver que ces monuments ne se sont pas seulement appelés *Autels-Dieu* (*ari-di*), *maisons-Dieu*, *fans* et *later;* mais encore LADER, d'où nos noms de *ladrerie*, *maladrerie*, aussi bien que *Lazare*, d'où *lazaret*.

Pour que le mot *lader* soit celui de *later*, il suffit que le *t* et le *d* aient été employés autrefois l'un pour l'autre : or, l'auteur du Traité sur l'*Origine du langage et de l'écriture* a dit à cette occasion :

« Il n'y a point de peuple qui n'ait substitué entre » elles les intonations *t* et *d* de la touche dentale (1). »

Ce principe posé, est-il applicable à la langue celtique ; et, avant toute chose, est-il vrai que cette langue elle-même soit encore connue ?

Est-il incontestable qu'il en soit parvenu quelque chose jusqu'à nous ?

Le temps n'est plus où il aurait fallu faire un volume pour répondre à cette question ; car ce volume, jadis nécessaire, est *fait*, son auteur a été couronné par l'il-

(1) Court de Gébelin, *Origine du langage et de l'écriture*, p. 213.

lustre corps de notre Institut; voici dans quelles circonstances :

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres mit, vers 1830, au concours la question suivante :

« Déterminer par un travail lexicographique et grammatical le caractère propre des *idiomes* vulgairement connus sous le nom de *celtiques*, en France et dans les îles Britanniques; rechercher la nature des emprunts qu'ils ont faits aux autres langues. »

Cette question parut d'une telle importance que, chose excessivement rare, un académicien crut devoir descendre dans l'arène qui venait de s'ouvrir.

En effet, M. W. F. Edward, ayant concouru, ses collègues, après avoir mis *trois années* à l'examen de son mémoire, présenté le 21 décembre 1831, lui décernèrent, dans la séance du 2 mai 1834, la médaille du grand prix constituée par Volney pour les travaux de linguistique. Or voici comment s'exprime le lauréat lui-même dans le résumé qui termine l'immense travail auquel il s'est livré :

« La parenté intime des *langues celtiques proprement dites* est, je crois, d'après ce qui précède, de la dernière évidence : 1° par la nature des sons et de leur combinaison; 2° par la *transmutation des lettres*, surtout des consonnes qui parcourent toutes les modifications que les mêmes organes peuvent leur imprimer; 3° par l'identité d'une multitude infinie de

» racines; 4° par l'analogie des principes de la gram-
» maire; 5° par le génie de ces langues. Elles forment
» deux tribus : la première renferme le *gallois* et le
» *breton;* la seconde le *gaël écossais* et l'irlandais. Les
» langues bretonnes diffèrent des langues gaëles, prin-
» cipalement en ce que le gallois a un plus grand nom-
» bre de terminaisons et de préfixes, et *un esprit de*
» *suite* sans exemple dans les langues anciennes et
» modernes en Europe. Il y a des racines qui fournis-
» sent des dérivés et des composés *à perte de vue*. Le
» *gaël* est plus riche en racines, plus pauvre en termi-
» naisons et en préfixes; ayant d'ailleurs peu d'esprit
» de suite en comparaison du gallois.

» Quant au rapport des langues celtiques proprement
» dites avec le grec et le latin, ils sont tellement mul-
» tipliés, comme on peut s'en convaincre par cet ou-
» vrage, que je n'ai pas besoin d'insister sur ce sujet.

» La *prononciation* des langues celtiques s'est *conti-*
» *nuée* en grande partie, surtout dans le français.....
» Quant à la grammaire, presque tous les points prin-
» cipaux par lesquels les grammaires des langues *néo-*
» *latines* diffèrent du latin, se trouvent dans les langues
» celtiques proprement dites. Quant à la partie lexico-
» graphique, on voit par le travail que j'ai présenté
» que des milliers de mots français qui ne se trou-
» vent pas en latin, ou du moins qui n'auraient parfois
» avec le latin que des rapports éloignés, se trouvent

» dans les langues celtiques proprement dites et sou-
» vent dans le basque. »

Ainsi, non-seulement la langue celtique s'est conservée pure dans le *breton*, le *basque*, l'*écossais* et l'*irlandais;* mais cette langue de nos aïeux est reconnue désormais (ce qui est bien naturel) pour la *mère du français*.

Maintenant le *t* et le *d* se substituent-ils dans le celtique, de même que dans toutes les autres langues?

Lorsqu'il y a cent ans (en 1754), Bullet, dont plusieurs fois déjà dans le cours de cet ouvrage on a invoqué l'autorité, publia son *Dictionnaire celtique*, il en adressa un exemplaire à l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;* voici en quels termes ce corps savant lui en fit accuser réception par *Lebeau*, alors son secrétaire perpétuel :

« L'Académie a reçu avec reconnaissance votre grand
» *Dictionnaire celtique*. Ce bel ouvrage est le fruit d'une
» érudition immense. Ce sera désormais l'*oracle* auquel
» nous aurons recours pour l'explication des mots
» celtiques sur lesquels ils survient souvent des dis-
» putes (1). »

Or, parmi les travaux de cet auteur sur la langue dont il s'agit, il se trouve un mémoire intitulé : *Exemples des divers changements des lettres et des mots*

(1) Bullet, *Dict. celt.*, tome II, p. 1.

usités dans la langue celtique (1). On y lit textuellement :

« Les Gallois, en composition et en construction, » changent le *D* initial en *T;* les Bretons, après les » articles *un* et *an*, changent le *T* initial en *D*, dans » les substantifs féminins après les mots terminés en *a*, » *e*, *au*, *ou*. Ainsi l'on dit *Tomdor*, chaleur; et *an Domder*, la chaleur; ils changent aussi le *T* final devant » une voyelle en *D*. Enfin ces deux peuples mettent ces » lettres l'*une pour l'autre*, même dans l'état absolu : » c'est ainsi que *oncle* se dit à la fois *yondre* et *yontre*.

» Outre. . . .	Dra et Tra.
» Colline. . . .	Dun et Tun.
» Eau.	Dour et Tour.
» Manière . . .	Sud et Sut.
» Milan. . . .	Barend et Barent.
» Aspect. . . .	Drem et Trem.
» Toit	Do et To.
» Se désister . .	Daulein et Taulein. »

Donc le celtique est une langue dont quelques savants connaissent jusqu'aux radicaux; dont on peut distinguer les dérivés et les composés; dans laquelle la transmutation des lettres a un caractère particulier; et

(1) Bullet, *Sur la langue celt.*, tome I, p. 31.

qui surtout voit employer presque indifféremment le *d* pour le *t* et réciproquement. Lorsqu'il en est ainsi, et que les rapports du latin et du celtique sont proclamés comme extrêmement nombreux, quoi de plus naturel que d'admettre que le latin *Later* est le même que le celtique *Lader!* Mais l'identité qui existe ici dans les mots se trouve-t-elle dans les *choses* que ces mots désignent? Oui, et en effet :

On a démontré que le mot *la-ter* signifiait *trois pierres*, et désignait par conséquent un de ces monuments composés de deux pierres debout qui en soutiennent une troisième servant de foyer sacré. Voici maintenant quelle sorte de monument druidique nous appelons *Lader*.

On lit dans l'*Histoire du pays chartrain*, par Chevart:

« Il existe encore plusieurs monuments celtiques » dans les environs de Chartres. On y voit des anciens » *Mallus* surmontés de *Ladères* d'une telle grosseur, » que l'on conçoit à peine comment nos ancêtres ont » pu parvenir à les rassembler ainsi dans un même » lieu. Celui qui nous a paru le mieux conservé se » trouve dans la commune de *Vert*, près du bois des » *Rigolles*, au-dessus de la vallée de *Houduanne*, sur le » bord de l'étang de *Vert*, autrefois en eau, aujourd'hui desséché et mis en culture et en prairie. Un » autre *Mallus* assez bien conservé se voit à quelque » distance du premier en remontant vers *Berchères*, le

» long du ruisseau des vallées, sur les confins des com-
» munes de *Morancez* et de *Corancez*.

» Entre ces deux Mallus, et à quelques pas du che-
» min de Chartres à Villars, à gauche, on voit encore
» une grosse pierre debout et piquée en terre. C'était le
» simulacre de la *divinité* des peuples du canton. Dans
» plusieurs parties de la France, on en trouve de sem-
» blables qu'on nomme communément *pierres levées*.

» Une partie du hameau de Loche, dans la même
» commune de Vert, est bâtie sur un de ces terrains
» jadis consacré au culte de nos pères, à une distance
» peu éloignée d'une fontaine célèbre qui se trouve à
» l'entrée des Courtilles de Vert. Ce terrain était autre-
» fois couvert de pierres d'une grosseur prodigieuse,
» que le ci-devant seigneur de Vert et de Loche a fait
» casser et enlever depuis quelques années.

» On trouve aussi de ces grosses pierres qu'on nomme
» vulgairement pierres *couvertes*, dans les prés de la
» même commune, vis-à-vis l'abbaye de l'*Eau*. On en
» voit sur le territoire de Saint-Chéron-lès-Chartres,
» dans le lieu qui porte encore le nom de Pierres-Cou-
» vertes (1). »

Ainsi les monuments druidiques appelés *Ladères* dans la commune de Vert-lès-Chartres sont des pierres *couvertes*, des pierres *levées*, des *dolmens;* car Cambry, qui

(1) Chevart, *Hist. de l'ancien pays chartrain*, tome I, p. 93 et suiv.

dans ses *Recherches sur le culte des pierres* cite les *Ladères* du pays chartrain, dit dans une curieuse dissertation sur ces monuments :

« Les *Ladères* des environs de Chartres sont donc » les *dolmens* des Bretons et les pierres *levées* du Poitou, » dont ces noms français ne sont que la traduction. Or, » c'est par la langue celtique que j'apprends que les » *Ladères* sont des dolmens, car la description de M. le » maire de Chartres n'est pas assez exacte pour me le » faire savoir. Voilà donc encore un mot perdu de la » langue celtique retrouvé dans le *celto-breton*. C'est » une vraie conquête faite sur l'antiquité, car le mot » *Ladère* date dans le pays chartrain de l'époque où la » langue et le culte des druides y étaient en usage (1). »

Par ce qui précède, on voit que Cambry n'a pu joindre une vue des *Ladères* du pays chartrain à celles si nombreuses des monuments celtiques qu'il a tirés de l'oubli. L'auteur n'a pas su être plus heureux que lui. En vain s'est-il adressé sur les lieux à une personne qui lui semblait devoir mériter toute confiance ; en vain a-t-il envoyé, par avance, le prix largement payé d'un dessin des monuments de la commune de Vert; il est encore à attendre le résultat des promesses qui lui avaient été faites à cet égard, et il se voit contraint de livrer à l'impression son ouvrage sans y pouvoir joindre la vue la

(1) Cambry, *Recherches sur le culte des pierres*, p. 226.

plus importante de toutes celles qui doivent s'y trouver.

Quoi qu'il en soit, partant de ce point, inconnu de Chevart et de Cambry, que ces *Ladères* sont des pierres de l'espèce de celles dites *couvertes* et *levées*, il se trouve que Dulaure, résumant, dans son *Histoire des cultes avant l'idolâtrie*, ce qu'il a enseigné sur les *fans* de *Mercure*, les *pierres levées* et les *dolmens*, dit (1) :

« Ainsi, les monuments appelés en France *pierres* » *levées* seraient les mêmes que ceux appelés autrefois » *fanum Mercurii.* »

Chevart parle des *pierres couvertes* de la commune de Vert. Or, que l'on se reporte au chapitre dans lequel Dulaure traite de cette espèce de monuments, et l'on y trouvera la preuve qu'ils sont identiques avec les *dolmens*, les *fans*, les *pierres levées* (2), et même avec ceux qu'Ossian chante sous le nom de *Chruth Loda*, signifiant la Grotte de Loda ou de la pierre du pouvoir, dont *l'esprit* était un nuage de feu et de fumée ; dieu pénate ou *lare* du pays de *Loclin*, qui ne craignit pas, pour défendre ses adorateurs contre Fingal, de descendre dans la lice contre ce dernier et de lui livrer un combat singulier.

Donc, non-seulement le mot *later* est le même que *lader ;* mais encore ces deux locutions désignent des objets identiques. *Later* en effet signifie *trois pierres* et

(1) Dulaure, *Hist. des cultes avant l'idolâtrie*, chap. 15.
(2) *Id., loco cit.*

désigne un *fan de Mercure;* le mot *lader* se trouve désigner également, comme dans la commune de Vert-lès-Chartres, des pierres levées appelées autrement, suivant Dulaure, Nathan, etc., *Fanum Mercurii.* Ces monuments, placés sur des *mal* ou *mali*, nous donnent le mot de *mal-lader* pour nom d'édifices semblables à ceux dans lesquels les *Asclépiades* ou prêtres d'Esculape exerçaient en Grèce et à Rome l'art de guérir, non pas tel que la charité chrétienne jointe au savoir l'exerce dans nos hôpitaux, mais tel que nous le voyons encore pratiquer sur les ruines de l'antique Héliopolis, au moyen du serpent *Ari-di*, dont le nom signifie *autel-Dieu*, et qui continue à habiter sous l'*autel* du soleil, d'où a pris son nom la ville célèbre où se voyait notamment un collége de prêtres *astronomes* d'une si haute réputation, que Platon, comme on l'a déjà dit, et son disciple Eudoxe, y séjournèrent treize années entières, suivant Strabon (1).

Une des meilleures preuves qu'un nom a désigné une divinité, c'est que ce nom soit aussi celui d'une localité; car il faut toujours partir de ce point, que la Gaule, comme la Grèce et l'Italie, a été colonisée par un peuple venu de l'Inde, pays dans lequel chaque *localité* porte encore le nom d'une sorte de patron mythologique que l'on y adore comme en étant le génie protec-

(1) Strabon, liv. XVII, chap. 1, § 13.

teur, le dieu *Lare* ou *Pénate*, divinités que les Indiens désignent, on le répète, sous le nom de *Cali*.

Or, un bourg des États de l'Église, près de Viterbe, s'appelle *Latera ;* un autre, du royaume de Naples, dans la province d'Otrante, porte le nom de *Later-za*, tandis qu'une paroisse du comté de Caithnesse en Écosse s'appelle *Later-on*.

Si l'on part de ce point incontestable que, dans l'origine, l'on a écrit en Occident seulement en consonnes, comme écrivent encore plusieurs nations de l'Orient, on arrive à cette conséquence que *la*, dans *later*, est le même *la*, *li*, *lo* et *lu*. Or, nous avons en France et en Angleterre trois localités du nom de *Luter*, et une appelée *Lutri ;* dix en Allemagne, en Angleterre et en France, appelées *Lauter ;* puis viennent le *Latorum-urbs*, que Ptolémée place en Égypte sous le nom d'*Hermontite*, la ville de *Latoriza* en Hongrie, etc.

Cela étant, il est bien évident que le nom de *Letra*, contenant lettre pour lettre tous les éléments phonétiques du mot *Later*, doit être ce dernier nom plus ou moins interverti. Or, Ortellius nous apprend que le frère de Cicéron possédait en Campanie une maison de campagne appelée *Later*, *Laterium*, tandis que le nom de *Letra* désigne un endroit de Zélande où les Danois s'assemblaient tous les neuf ans au mois de janvier; là, ils sacrifiaient aux dieux quatre-vingt-dix-neuf hommes

et autant de chevaux, de chiens et de coqs. Issus d'une famille que l'on appelait la race de Bor, les prêtres inhumains de ces lieux étaient chargés d'immoler les victimes (1).

La-der étant le même que *Later*, ce mot doit être devenu un nom de lieu comme son synonyme; et en effet, non-seulement il existe un nombre considérable de localités appelées *Lander*, *Lieder*, *Ledra*, *Leders*, *Londer*, *Ledor-gnis*, *Ladour* et *Lader*, mais une des des communes de notre département de l'Aude s'appelle même à la fois *La der* et *La-dern*. *Lader* est le nom que lui donne *Bougey* dans son *Histoire de Carcassonne*, p. 455, tandis que cette commune est appelée *Ladern*, par exemple, dans l'*Histoire du Languedoc*, t. VIII, p. 535 de la nouvelle édition.

Du reste, rien de plus facile à expliquer que cette légère différence dans la finale du nom dont il s'agit.

Le mot *terne*, en effet, signifie *trois* tout aussi bien que celui de *ter*, puisque le nombre *ternaire*, le *ternarius* des Latins n'est autre que le nombre *trois*, que le mot *terne* désigne *trois* numéros sortis ensemble d'une loterie, et qu'en botanique, *terné* signifie *trois à trois* sur un pétiole commun. Donc les monuments curatifs composés de *trois pierres sacrées* ont pu être désignés non-seulement par les mots *Later* et *Lader*, mais aussi par ceux de *La-dern* et *La-tern*.

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Letra*.

Il est un lieu appelé *Lauder-Dale*, rappelant, on le voit, par sa finale, la *dale* qui devait recouvrir les deux pierres fichées, et servait à la fois de *toit* au temple primitif (*fanum*) et de *foyer* au feu sacré disposé pour ranimer les malades par l'incubation. Existe-t-il dans la commune de *Lader* un monument druidique de nature à confirmer aussi ce qui précède ?

Oui : lorsque l'on entre dans ce village par le chemin de Verzeille, on voit un monument de pièrres brutes presque comparable, par son volume, à celui de *Toulinquet*, qui cependant s'étend sur dix-huit cents pieds de longueur. Celui de *Lader*, composé de pierres contiguës présentant à leur partie supérieure des dentelures semblables à celles d'une crête de coq, s'appelle les *Rocs-Piquets*, et ces rocs se prolongent sur une étendue de près de cinq cents mètres.

Or, le môt *Pic*, radical de *Piquet*, est essentiellement mythologique. Les astrologues désignent sous le nom de *Pica-taphore* la huitième maison céleste ou *maison-Dieu*, par laquelle ils nous font des prédictions touchant la *mort* et les *héritages* des hommes, l'appelant la *Maison de Mort* (1), tandis que le lieu où se trouvait le *tombeau* d'Osiris ou du *soleil* se nommait en Égypte TAPH-*Osiris* (2).

Aux Indes, d'où nous est venu le druidisme, on ap-

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, tome II, p. 397.
(2) *Id.* au mot *Taph-Osiris*.

pelle encore *Picou* un ordre de Talapoins, chargé de maintenir les *anciens rits* sans la moindre innovation en matière de culte (1).

Dans le même pays, la pierre la plus vénérée, placée sur une haute montagne, se nomme le *pic* d'Adam. L'on y appelle aussi *picacha* les *esprits*, les feux follets en général (2), et l'on peut se reporter à ce que la fable nous apprend de *Pic*-us, de *Pic*-ollus et de *Pic*-umnus (3) pour s'assurer que le monument appelé les *Rocs-Piquets*, comme il existe une hauteur sacrée appelée la MOTTE-*Piquet* (4), a pu appartenir à la religion de nos pères, lorsqu'ils adoraient des monolithes notamment appelés *fan*, *later*, *lader* et *ladern*. En un mot, *pic* est le même que *cip* lu à la manière des Orientaux; et il existait devant le temple d'Épidaure un *cippe* qui passait pour avoir été érigé par Hippolyte, fils de Thésée, rendu à la vie par *Esculape*.

On a précédemment démontré que les prêtres de l'antiquité portaient un nom dérivé de celui du dieu dont ils desservaient les autels.

Ainsi, les prêtres-médecins d'*Asclépias* s'appelaient *asclépiades;* ceux qui pratiquaient l'art de guérir dans les *grottes* au profit des *æ-grotti* s'appelaient *a-grottes*

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, tome II, p. 397.
(2) *Id.* *ibid.*
(3) *Id.* *ibid.*
(4) Tous les lieux appelés *la Mothe* doivent ce nom à des monticules jadis consacrés au culte, dont un grand nombre se voient encore.

de même que *curettes*. Sanchoniaton nous l'apprend dans le deuxième fragment conservé par Eusèbe, en l'article où il parle du culte d'*Asclépius* dans la ville de Bérite, qui avait pour patronne mythologique Béroute, femme d'*Élion*, ou le Très-Haut. Il en était de même aux Indes, où, par exemple, les prêtres de *Brahma* s'appellent bramines.

Les Égyptiens appelaient *Iacchen* (1) celui qui leur avait enseigné à *guérir* les maladies par le moyen du *feu*.

Au Japon, le dieu de la médecine s'appelle *Iaccusi* (2), et l'on adorait à Éleusis un Dieu appelé *Iacchus* (3). Or, le prêtre d'Iaccusi se nomme encore *Iacco*, et celui d'*Iacchus* des Grecs *Iacco-gogue* (4).

Cela posé, on va établir que les prêtres qui pratiquaient la médecine dans les monuments appelés *later*, *lader*, et depuis *ladrerie* et *maladrerie*, ont porté le nom de *leader*.

Dans ses recherches sur l'origine des peuples germaniques (5), Ozanam dit :

« La nation pense tenir sa souveraineté des dieux » qui la fondèrent. Elle n'omet rien pour les intéresser, » pour les lier à ses décisions. Chaque assemblée (*mal*,

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Iaccus*.
(2) *Id.* au mot *Iaccusi*.
(3) *Id.* au mot *Iacchus*.
(4) *Id.* au mot *Iaccogogue*.
(5) Ozanam, *Les Germains avant le christianisme*.

» *ding, thing*) a son jour fixé dans le ciel. On se réunit
» à la pleine lune. Le lieu du rendez-vous est un lieu
» sacré. Une palissade de branches de *saule* et de *noise-*
» *tier* en marque l'enceinte. Au dedans, vingt-quatre
» pierres larges et hautes forment un cercle qui s'ouvre
» à l'Orient. Au milieu sont deux siéges pour les *pon-*
» *tifes*, et un autel pour les sacrifices. Le sang de la
» victime coule. Les pontifes interrogent le sort par les
» bâtons runiques, par le vol des oiseaux, par le hen-
» nissement des chevaux sacrés. Toute la délibération
» dépend de leur réponse. Cependant ils maîtrisent la
» multitude, ils *commandent* le silence. »

Et plus loin (1) :

« Le jugement, comme si ce n'était pas trop de la
» *majesté divine* pour couvrir un acte si décisif, le ju-
» gement est rendu dans l'assemblée publique, par
» conséquent dans le lieu *saint*. Toutes les circonstan-
» ces qui l'accompagnent en font une cérémonie reli-
» gieuse. Le *Soleil*, c'est-à-dire la *divinité nationale*, y
» préside. Le tribunal est tourné du côté de son lever.
» Son coucher marque la fin de l'audience. Le *magis-*
» *trat* y remplit un ministère de *prêtre;* en rendant
» la justice il ne fait que prouver l'accomplissement
» de la volonté des dieux. Du haut de la *chaise de*
» *pierre* qui domine la foule, un bâton blanc dans la

1) Ozanam, *Les Germains avant le christianisme*, tome I, p. 119.

» main, il demeure impassible; il dirige les débats. »

La Chambre des Communes du parlement anglais est incontestablement une image des assemblées que dirigeaient les prêtres germains. L'on appelle le personnage politique qui la préside *leader*, nom qui lui-même est un substantif signifiant directeur. Parmi nous encore on désigne sous ce nom le prêtre qui dirige les personnes religieuses dans la voie du salut, prêtre que les Bretons appellent non *curé*, ni *desservant*, mais *recteur*, diminutif de *directeur*, synonyme lui-même de *recteur di*-vin.

Le membre du parlement désigné en Angleterre par le nom de *leader* est ordinairement le chancelier de l'échiquier de tout ministère qui, ayant la majorité dans la Chambre des Communes, doit la diriger dans l'intérêt du système dont le cabinet est l'expression. C'est au moment où s'imprime cet ouvrage M. d'Israéli; et, sous ce rapport, sa tâche est souvent difficile.

Il y a plus : la dénomination originairement théogonique de *leader* est devenue un nom privé, un nom d'homme; car on lisait il y a quelques jours dans le journal *le Pays* (1) devenu le journal de l'*Empire*, une réclame conçue dans les termes que voici :

« Grâce aux soins de lord Brougham et de M. *Lea-*
» *der*, le vin de la Croix-des-Gardes, près *Cannes*, tient

(1) Le *Pays*, n° du 21 juillet 1852.

Grecs, par exemple, ont fait leur mot *laas* signifiant *pierre*, est le même que *La*, désignant, ainsi qu'il a été établi plus haut, le monolithe jadis sacré des frontières des *Pictavi* et des *Bituriges* et le dieu *Fo* des Tartares Thibétains, adoré dans la ville de *Lassa* sous le nom de *Dalai* ou la *Dale*, ce qui explique pourquoi le mot *La* a signifié aussi *lumière* en irlandais (1).

Quant au mot *Las*, première partie de celui de *Lazare*, il désigne encore et spécialement, toujours au Thibet, des individualités mythologiques semblables au *cali* des Indoux, aux *gines* ou *génies* des Arabes, aux *divis* des Tartares et aux *Péris* des Persans.

« Les *Las*, dit l'auteur de notre *Dictionnaire de la » Fable*, sont les anges des peuples du Thibet, qui les » peignent les uns beaux et agréables et les autres hi- » deux, prêts à combattre les démons. Ce n'est pas, » disent-ils, qu'ils soient réellement difformes; mais » on leur attribue cet aspect, pour exprimer ce qu'ils » font contre les mauvais esprits en faveur du genre » humain. Leurs adorateurs les croient innombrables » et les divisent en neuf ordres tous incorporels, les » uns plus grands que les autres. »

En partant de ce point que les *Las*, génies des Arabes, sont considérés par eux, ainsi que l'a établi Bannier (2), comme ayant été formés par Dieu d'un *feu*

(1) Bullet, *Dict. celt.*, au mot *La*.
(2) Bannier, *Mythologie*.

liquide et bouillonnant avant qu'il eût résolu de créer l'homme, il se trouve que dans le dialecte celtique, parlé par les Irlandais, *lasair*, bien voisin de *Lasar*, signifie flamme (1) ; *Las-adh*, luire, enflammer, brûler, luisant; *lasam*, le même que *lamas*, luire, brûler; *lasamhal*, de feu, en feu, enflammé, ardent, qui brûle; *lasda*, brûlant; *laszach*, le même que *lasarchs*, flamme, éclair : donc il est bien vrai que le mot *Las* a désigné une chose qui *brille*, qui *éclaire*, qui *jette du feu*.

Or, telles sont les *pierres* appelées *lapis* en latin, et qui dans les mains du *la-pidaire* deviennent semblables à ces matières vitrifiées, que l'on nomme *verre*, et qui en allemand et en ancien saxon s'appellent *g-las*, ce qui nous donne l'étymologie de notre *glace* et du *glacies* des Latins.

Donc, la première partie de *las-ar*, considéré comme substantif celtique, a désigné les *pierres brillantes de feux*, comme celles qui servaient d'autels au principe *igné*; comme les pierres précieuses ou *dia-mans*, ou comme ces verres appelés *g-las* et *glaces* que l'homme compose dans ses laboratoires, comme la nature dans les siens, à l'aide des feux qui font bouillonner son sein.

Quant au mot *ar*, final de las-ar, on a déjà dit que, radical du mot *ara* des Latins, il a signifié autel, et dé-

(1) Bullet, *Dict. celt.*, au mot *Lasair*.

Or, à 400 mètres environ de ce monolithe profondément révéré des bergers qui fréquentent les Landes incultes du mont Beuvrai, est un énorme dolmen ou *pierre levée*, désigné dans le pays par le nom de *Pierre salvée*, et recouvrant une cavité très-*remarquable*, disent les descriptions, mais comblée en partie par une terre d'alluvion dans laquelle on trouve des débris de vases grossiers en terre noire.

Enfin, un peu au-dessus de cette *pierre salvée*, dont le nom rappelle le mot *salwa* signifiant en breton *sauver*, *guérir*, *rendre la santé*, de même que le *salvius* des Latins et le *salvo* des Tables Eugubines; au-dessus de cette pierre, qui, elle aussi, dut *guérir* autrefois, était une fontaine dite de *Saint-Pierre*, comme le monument de la commune de Crouzille, est dit de *Saint-Lazare*.

La Société française pour la *conservation des monuments historiques*, dont l'auteur s'honore de faire partie, ouvrit, sous la direction de l'honorable M. de Caumont, un congrès archéologique à Nevers, le 10 juin 1851. Dans la séance du lendemain, présidée par M. Petit de la Fosse, préfet de la Nièvre, M. Bulliot, un de ses membres, donna lecture d'un mémoire sur le mont Beuvrai, dans lequel voulant expliquer pourquoi on avait appelé du nom de *Saint-Pierre* la fontaine druidique de la *pierre salvée*, il dit :

« ..... Ce misérable jeu de mots fera peut-être sou-
» rire; et cependant, ce fut à l'aide de pareils rappro-

» chements que le christianisme fut obligé de s'humi-
» lier pour pénétrer dans les campagnes. Il fut contraint
» de traiter le paganisme en enfant, de jouer avec lui.
» Seulement, il éleva ces jeux de toute la hauteur de sa
» doctrine et de sa morale. Il mit les saints à la place
» et même dans les oratoires des dieux. C'est ainsi que,
» par exemple, on vit mettre *saint Saturnin* à la place
» de *Saturne*, *saint Sequanus* à la place de la déesse
» *Sequana*; mais c'était la substitution des vertus aux
» vices, du spiritualisme à la matière, du sacrifice à
» la sensualité. C'était la résurrection de la dignité de
» l'homme. Ce fait fut général à partir du VI[e] siècle.
» Les églises, les *cella* élevées sur l'emplacement de
» monuments païens antérieurs reçurent presque tou-
» jours le vocable, le saint dont le nom ou les actes
» *fournissaient des rapprochements* avec le culte dé-
» trôné. On détourna ainsi les habitudes païennes en
» faveur du Christianisme. Dans ce siècle même, saint
» Grégoire le Grand n'écrivait-il pas aux moines Au-
» gustins, occupés alors à la conversion des Bretons :
» *Conservez les temples païens qui peuvent servir aux*
» *usages chrétiens. La foule, en voyant respecter ses*
» *temples, déposera son erreur et, reconnaissant le vrai*
» *Dieu, viendra plus familièrement se presser aux lieux*
» *où elle avait l'habitude de se rendre.* »

Or, en face du monument païen qui a dû s'appeler *Las-ar* par les motifs que l'on vient d'indiquer, et qui

est composé de *sept pierres*, il existe une petite chapelle consacrée à *saint Lazare* (1), bienheureux dont le nom de famille a dû lui-même provenir d'une propriété sur l'emplacement de laquelle se trouvait jadis un *Lazaret* antique.

Ainsi, les grottes composées de monolithes sacrés dans lesquelles on faisait coucher les *Æ-grotti* pour opérer leur guérison par l'incubation du principe igné, se sont appelées *Las-ar*, de même que *Fan*, de même que *Lader*, que *Later*, qu'*Ari-di*, qu'*Hôtel-Dieu*, que *Maison-Dieu*, qu'*Area Lateranorum*, que *septem Domus Lateranorum* et que *Dherma-Radja*. Il est même à remarquer que *Las-are* signifiant la *pierre lumineuse*, et *Dherma-Radja*, l'*Hermès* ou le *Therme radieux*, il existe entre le monument gaulois et celui de l'Indoustan cet autre rapport, que le lit de *Dherma-Radja* est en un lieu appelé les *sept Pagodes*, et que le monument, également en forme de *lit*, qui porte le nom de *Lazare* et Saint-Lazare, est, on le répète, composé de *sept* pierres rappelant les *sept* planètes, personnifiées dans la mythologie indienne par les *sept Mounis*, aussi considérés, de même que les *Dioscures* et les *Curettes*, comme de simples prêtres de Brahma. Il en est de même des *sept Richis*, dont les attributions mythologiques sont restées jusqu'à ce jour enveloppées d'une obscu-

(1) Ch. Martineau, *Tableau chronologique* de l'histoire de la Touraine, p. 10.

rité presque impénétrable, mais qui, d'après ce qui précède, durent être adorées dans les *sept* pagodes de la côte de Coromandel, comme les *sept* fils de Sydyk en Phénicie, les *sept* pilotes du navire lumineux en Égypte, les *sept* compagnons d'Arthur en Angleterre, les *sept* pierres au milieu desquelles les Arabes prononcent leurs serments les plus inviolables, et les *sept* divinités auxquelles était consacré chez les Romains le *septem Domus Lateranorum* (1).

Donc les anciens ont eu, non-seulement des *Asclépies* et des *Fans de Mercure*, mais aussi des *Lazarets*, des *Ladreries*, des *Léproseries*, des *Autels-Dieu*, des *Maisons-Dieu*, et probablement même aussi des monuments appelés *hospices;* car ce nom, écrit *auspice*, a désigné, lorsque les médecins n'étaient encore que des *astrologues imposteurs*, un ordre de prêtres qui prétendaient prédire, de même que les *Aruspices* et les *Augures*, notamment par l'observation du vol et du chant des oiseaux, et surtout en examinant les feux allumés sur l'autel servant à la consommation du sacrifice. Pour que l'augure fût favorable, il fallait que la *flamme* de ce feu s'élevât avec force et consumât promptement la victime; que cette *flamme* fût *claire*, pure et transparente, sans mélange de fumée ni de couleur rouge ou noire; qu'elle ne fût pas pétillante, mais

(1) Ces rapprochements sont si caractéristiques, que l'auteur espère qu'on lui pardonnera leur trop fréquente reproduction.

silencieuse, et qu'elle affectât une forme *pyramidale*.

Quand on sait que c'était par l'incubation de ces feux sacrés que les prêtres païens prétendaient guérir les malades; quand on sait que les prêtres qui exerçaient leur prétendue médecine dans les *Asclépies* s'appelaient *Asclépiades*, tandis qu'on appelait *Leader* ceux qui pratiquaient leur art mensonger dans les antiques ladreries; comment croire que, lorsque l'on trouve appelés *Auspices* des prêtres prédisant l'avenir auprès d'autels servant de foyer à l'élément considéré comme *guérisseur universel;* comment croire que ces monuments n'aient pas été aussi consacrés à l'exercice de la médecine religieuse, à peu près la seule connue jusqu'à ce qu'Hippocrate, descendant d'une longue suite d'Asclépiades, fût parvenu à former un corps de science, du résultat des nombreuses observations curatives que les prêtres d'Esculape étaient parvenus à réunir?

Le chapitre suivant démontrera qu'*Esculape,* dans le nom duquel *Lape* est le mot *Lapis*, n'a pas été autre chose, dans l'origine, que la personnification d'une des trois pierres dont se composaient les *Cruth-Loda,* les *Fans,* les *Later* et les *Lader*.

CHAPITRE VII.

ORIGINE DES HÔPITAUX ET NOTAMMENT DE L'HÔTEL-DIEU DE PARIS.

Dans son *Histoire des cultes antérieurs à l'idolâtrie*, au chapitre XXV, intitulé : *Du changement opéré dans les objets du culte par l'introduction des figures humaines*, Dulaure s'exprime ainsi :

« Tous les fétiches artificiels éprouvèrent les effets de » cette innovation. Les images du soleil et de la lune, » presque tous les signes du zodiaque, ceux des planè- » tes, les *extraits*, les symboles des montagnes, des

» forêts, des eaux, reçurent plus ou moins des formes
» humaines.

».... Les pierres fétiches, *les bornes adorées*, senti-
» rent aussi l'influence de cette révolution religieuse;
» des têtes humaines furent établies sur ces pierres; on
» en plaça en Égypte sur les toths. Pococke a vu des co-
» lonnes ainsi décorées, dans le temple de l'île de
» Philé, et Vivant-Denon a donné la gravure de plusieurs
» monuments semblables.

» Les Grecs, grands amateurs de nouveautés reli-
» gieuses, et imitateurs empressés des pratiques égyp-
» tiennes, imitèrent celles-ci. Ils placèrent sur les pier-
» res limitantes, longues ou carrées, qu'ils nommaient
» *hermès*, des têtes humaines qui représentaient des
» divinités étrangères. Ils adjoignirent les noms de ces
» différentes divinités au mot *hermès*, dénomination gé-
» nérique de la *pierre sacrée* sur laquelle ces têtes
» étaient posées. »

» Ainsi, lorsqu'ils eurent surmonté un hermès d'une
» tête de Vénus qu'ils nommaient *Aphrodite*, cette fi-
» gure, ainsi composée, fut appelée *Herm-Aphrodite*.
» Si la tête était celle d'*Hercule*, qu'ils nommaient *Éra-*
» *cle*, on appela l'idole entier *Herm-Éracle;* si c'était
» une tête de *Minerve*, qui portait chez eux le nom
» d'Athènes, on en forma la divinité d'*Herm-Athènes;*
» enfin, par l'effet du même mélange des hermès et des
» têtes des divinités grecques, on composa *Herm-*

» *Éros* ou Hermès-Amour, *Herm-Apollon* ou Hermès-
» Apollon, comme il y eut des *Herm-Osiris*, des *Herm-*
» *Ammon*, des *Herm Odin*, des *Herm-Ensul*, des *Herm-*
» *Harpocrate.* »

Donc la plupart des divinites de l'antiquité païenne furent originairement des *pierres sacrées*, comme, au reste, on l'a dit dans cet ouvrage, notamment au début du quatrième chapitre. Mais si un doute était encore possible à cet égard, il est évident qu'il devrait disparaître pour les noms mythologiques dans lesquels on retrouve les mots *Petra*, *Lapis*; *Laos* et *Lithos*, toutes locutions qui signifient *pierre*, les unes en grec, les autres en latin.

En effet, lorsque *La-os* a eu en grec cette signification, il se trouve que l'on adorait, dans ce pays, une divinité appelée *Laos-as* et *Arca;* qu'*ar* a aussi signifié *pierre*, *roc*, et cette divinité passait pour être aussi Minerve (1). Mais ce qui doit paraître bien plus étonnant, c'est qu'en Chine le dieu que l'on invoque pour obtenir une longue vie s'appelle *Lao*-kium (2); puis viennent les noms, tous également mythologiques, de *Lao*-coon, *Lao*-coosa, *Lao*-damantus, *Lao*-damas, *Lao*-damie, *Lao*-dice, *Lao*-docus, *Lao*-domis, *Lao*-gonus, *Lao*-goras, *Lao*-gor, *Lao*-maque, *Lao*-médée, *Lao*-medon, *Lao*-medontius-heras, *Lao*-medontrades, *Lao*-nome,

(1) Noël, *Diction. de la Fable*, au mot *Laosas*.
(2) *Mémoire de l'Académ. des inscrip. et belles-lettres*, tom. IV.

Lao-nomene, *Lao*-phonte, *Lao*-thoé, etc. (1); et, dans un grand nombre de faits que la fable attribue à ces personnages mythologiques, il est facile de reconnaître la trace du culte des *pierres* appelées *Laos*. En grec, le mot *Laos* a pour synonyme *Lithos;* et Apollon, père d'*Escu-lapis*, était adoré sous le nom de *Lithésien*. Étienne de Byrane affirme qu'on appelait ainsi Apollon parce que sa statue était posée sur une *pierre;* l'auteur de notre Dictionnaire de la Fable dit textuellement qu'en effet le nom de *Lithésien* venait de *Lithos*, pierre (2).

A Epidaure, on célébrait des fêtes appelées *Litholes* pour apaiser les mânes de Lamie et d'Auxésie, *lapidées* par les Tréséniens (3); l'on reconnaît facilement que *Lithobole* vient de *lithos* (4).

Enfin, les Grecs appelaient *Litho-mantie*, un mode de divination au moyen de *pierres*, de *cailloux*, poussés les uns contre les autres, de manière à rendre des sons qui, interprétés par les prêtres augures, passaient pour exprimer les volontés des dieux (5).

A Genève, on appelle *Pierre de la Santé*, une espèce de pyrite martiale très-dure et susceptible d'un beau poli couleur d'acier. Son nom lui vient du préjugé

(1) Noël, *Diction. de la Fable*, tom. II, pag. 10, 11, 12, 13 et 14.
(2) *Id., ibid.*, tom. II, pag. 47, col. 1.
(3) Montfaucon, *Antiq. expliq.* tom. II.
(4) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Lithobole*.
(5) Bannier, *Mythologie*, tom. II.

qu'elle change de couleur et devient pâle lorsque la *santé* de la personne qui la porte est sur le point de s'altérer (1).

Si des mots grecs signifiant *pierre*, nous passons à ceux, par exemple, de *Lapis* et de *Petra* qui dans la langue latine ont la même signification, nous trouvons que *Cérès* s'est appelée *Petro-ma* d'un monument ainsi nommé qui se composait de deux *pierres* surmontées d'une troisième servant de couvercle et sur laquelle se trouvait un masque de la déesse, que le prêtre du lieu plaçait sur sa figure, lorsqu'on célébrait là des mystères semblables à ceux d'Eleusis et passant même pour être plus anciens que ces derniers (2).

Ces deux pierres surmontées d'une troisième servant de couvercle constituaient un *Later* ou *Lader*, c'est-à-dire un *Fan*, et la ville où se trouvait le *Petro*-ma s'appelait, non pas *Phan*, *Phana*, *Phanæ* comme nombre de villes en *Italie*, en *Etolie* (synonyme d'*Italie*) et en *Ionie*, mais *Phenæ;* et cette ville passait pour avoir été fondée par un héros du nom de Phène, qui, dans la réalité, n'était autre que le *Fan* appelé depuis *Petro*-ma. Comme ce *Fan* était lui-même un monument d'origine délimitative, la divinité principale du lieu était *Mercure*, en l'honneur de qui on célébrait des jeux her-

(1) Noël, *Diction. de la Fable*, aux mots : *Pierre de Santé*.
(2) Pansenios, *Arcadie*, cap. xxv.

méens (1), tandis que le mot *Phène* était originairement celui de *Fin*.

Aussi Pansenios, qui avait visité les lieux, ajoute-t-il que là, en effet, se trouvait un autel *sans temple*, consacré à Apollon surnommé Pythius.

Lorsque le nom de *Petro*-ma se trouve accompagné d'accessoires si caractéristiques du culte de pierres constituant un *Fanum Mercurii*, les poètes nous apprennent que Neptune s'appelait également *Petreus*, et ils disent qu'il en était ainsi à cause des *rochers* qui bordent souvent les rivages des mers (2), d'où aussi, par voie de conséquence, le nom de *Pétrée* désignant une Océanide (3).

Les Indiens appellent *Pétrous*, une espèce de *Dives*, de *génies*, fils de Brama; le génie, *patron* mythologique de la ville de *Petra*, capitale de l'Arabie *Pétrée*, était, comme on l'a déjà dit plusieurs fois, personnifié dans un monolithe de moyenne grandeur, que Suidas y vit, placé sur un socle d'or.

Il est d'anciens alphabets dans lesquels notre P se trouve avoir la valeur phonétique de l'R. Pour le prouver, on peut rappeler le fait bien connu que voici :

Per signifie *pierre* en gallois, en languedocien, en limousin, en auvergnat, en ancien saxon, en italien

(1) Pansenios, *Arcadie*, cap. 25.
(2) Noël, *Diction. de la Fable*, au mot *Petreus*.
(3) *Id.* au mot *Petrea*.

où ce mot est écrit *Pero*, en espagnol où il est écrit *pera* (1); les linguistes s'accordent à reconnaître que c'est de ce radical que nous avons fait le mot *Perron*, son synonyme *Perrot*, aussi bien que *Perrier*, synonyme de *Carrier* dans quelques-unes de nos provinces.

Quant au mot *on* dans *Perron*, le savant Jablouski dans ses *Opuscula* (2), et Bochard dans son *Phaleg*, ont démontré que synonyme de *un*, de *solus*, ce mot a désigné le *soleil*, astre qui *paraît* en effet être l'*unique* de son espèce. *Peron* a donc dû signifier *pierre solaire* ou du soleil et désigner probablement ainsi la partie du *péristyle* d'une maison où l'on plaçait originairement l'autel dressé au principe igné et plus tard au soleil. Or, ce mot *Peron* écrit *Péroun* se trouve avoir désigné en effet dans la mythologie slave le dieu du tonnerre et, par conséquent, une personnification du *principe igné*. Un de ses temples se trouvait à Kiew, hors de la cour dite TERM-*noi* (3), au-dessus d'un ruis-

(1) Bullet, *Diction. celt.*, au mot *Per*.

(2) *On*, urbs in Ægypto......... Retulit mihi olim vir celeberrimus nunquam sine honoris præfatione mihi Mathurinus *Veyssiere Lacroze*, Cyrillum Alexandrum alicubi memoriæ prodidisse *on* Ægyptiorum lingua patria, dici *Solem*..... Suspicatus sum verum urbis hujus nomen Ægyptiacum fuisse *OEsn* qui lucem designat, quasi dicas *urbem lucis* id est solis, vel soli consecratum. (Vide plura in *Pantheo Ægyptiorum*, lib. II, cap. I, § 8.)

Le mot *OEsn* est un dérivé du radical *On*.

(3) Ce nom rappelle le dieu *Therme*.

seau appelé *Bourit-schoff* et sur une colline fort élevée. Ce dieu *Peroun* était représenté tenant en main une *pierre* en guise de foudre. Le feu flambait sans cesse sur son autel et les prêtres qui laissaient éteindre ce feu étaient brûlés vifs (1). Le feu était également adoré par les *Prussiens* sous le nom de *Peruno*, reconnu par les mythologues pour être le même que *Peroun*. Cela établi, il se trouve que notre ville de Péronne a possédé jusqu'à nos jours, sur la place du Beffroi, un monolithe érigé en *fief*, dont le possesseur avait des priviléges et des obligations bizarres, qui se reportent évidemment à la pratique du culte du feu, d'après ce que nous apprennent notamment Piganiol de la Force (2), et les auteurs de la *description historique du département de la Somme* (3).

Péronne est assise sur la pente d'un colline au milieu des vastes marais de la Somme. Dans le célèbre ouvrage intitulé de *Morinis*, qu'il a publié sur l'histoire de ce pays, Malbranck a prouvé que cette ville s'est appelée *Mons Signopum*.

Les étymologistes étaient fort embarrassés d'expliquer le mot formant la finale de ce nom, lorsque intervint le savant Mabillon. Ayant vérifié le monument

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Peroun*.

(2) Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France*, tom. II, p. 206.

(3) *Description historique et pittoresque du département de la Somme*, tome I, p. 176.

paléographique ainsi dénommé, il établit, dans sa *Diplomatique*, que ce n'était pas *Mons signopum* qu'il fallait lire, mais bien *Mons signorum*, c'est-à-dire le *Mont des signaux*, parce que l'R de l'alphabet saxon avait la forme de notre P, de même que le *rho* des Grecs et le *rtsy* de l'alphabet *slavon*, devenu celui des Russes. Or, lorsqu'il en est ainsi, c'est-à-dire, lorsque dans plusieurs alphabets la lettre R se trouve avoir la forme du P, dans le royaume de Siam, si voisin du pays des Hindous, où un ordre de divinités s'appellent *Petrous*, on nomme PETPA-*yat-on* un autre ordre collectif de divinités qui président à la *santé* des hommes (1). Ce nom doit être celui de PETRA-*yaton*, parce que dans aucune langue connue le T ne se combine avec le P, tandis que cette dernière lettre est au contraire très-fréquemment suivie de l'R.

Quant au mot *Iaton* dans le nom de *Petra-yaton*, ne connaissant rien de la langue siamoise, l'auteur ne peut dire ici ce qu'il a pu signifier. Cependant, en partant de ce principe, certain que tous les dialectes sont fils d'une langue-mère, on trouve que dans le basque, qui tient à la fois des langues d'Orient et d'Occident, *Iatalda* signifie *réfection; Iate-coric*, manger; *Iato-quia*, salle de festin, et *Iat* (2), *Iate*, *Iater-ca* régime de

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Petpa-Yaton*.

(2) *Iat, iatsac*, en hébreu, signifie *répandre;* dans la même langue *iaa* veut dire *être beau, brillant. Petra-Yat-On* ne pourrait-il pas

vie (1) ; d'où la conséquence, que petpa-yaton, le même que *Petra-yaton* ou *yater*, a pu signifier quelque chose de semblable à *pierre du régime de vie*, ce qui reviendrait à peu près à la *pierre* dite *de la Santé* à Genève. Là on voit, en effet, dans le lac, le fameux monolithe appelé N-EYTON (2), dont le nom n'est pas sans analogie avec celui de *Ayton*, monolithe reconnu pour avoir été un autel à Neptune appelé *Petreus*, comme on l'a précédemment établi, alors que la *pierre* Neyton s'est aussi appelée *Necis* ou de la mort, puisque les fêtes en l'honneur des morts s'appelaient en Grèce *Nécisies* (3).

On terminera cette brève dissertation sur les noms des personnages mythologiques qui, personnification des *pierres sacrées*, s'appelaient *Petro*, *Petré*, *Petra*, en rappelant que dans le prétendu combat que les Lapithes (dont le nom vient de *lapis* comme il sera bientôt démontré) eurent à soutenir aux noces de Pyrithoüs leur roi (4), il s'en trouve un nommé *Petrœus*, d'après le récit de ce combat qu'Ovide place dans la bouche de Nestor.

signifier : pierre répandant la lumière du soleil, pierre brillant de l'éclat du soleil ?

(1) Bullet, *Diction. celt.*, aux mots *Iatal-Da*, *Iate-Corie*, *Iato-Quia et Iater-Ca*.

(2) Cambry, *Recherches sur le culte des Pierres*, p. 246.

(3) Noël, *Diction. de la Fable*, au mot *Nécisies*.

(4) Le mot *Pyrite*, radical de *Pyrithoüs*, désigne les *pierres* sulfureuses appelées communément *Pierres à feu* qui, sous le choc du briquet, donnent beaucoup d'*étincelles* bleues.

Vidi... lui fait-il dire :

Vidi ego Petræum conantem evellere terrâ
Quercum, etc. (1).

Dans le même combat, Ovide célèbre aussi les exploits de *Latrée* dont le nom est le même que *Later*, et il en fait le plus redoutable des ennemis des *Lapithes*.

Provolat Emathii spoliis armatus Halesi,
Quem dederat letho, membris et corpore Latreus (2).....

Or, l'adversaire de *Latrée* ou *Later* était un Lapithe, qui, comme les *pierres*, n'ayant point de sexe, était, par suite, considéré comme réunissant ces deux sexes, et qui, aussi comme les *pierres*, était insensible, invulnérable, *ladre*.

« Eh quoi ! Cenis, lui dit *Latrée*, souffrirai-je que tu » combattes encore? car, à mes yeux, Cenis, tu seras » toujours une femme ! As-tu donc oublié ton origine ? » ne te souvient-il plus comment tu reçus d'un autre » sexe l'apparence trompeuse, et de quelle injure ce » don fut le prix? Songe que tu naquis femme ; songe » à ton affront, retourne à tes fuseaux et laisse aux

(1) Ovid., *Métamorph.*, lib. xII : « Je vis Pétrée s'efforcer d'arracher de terre un chêne chargé de tous ses glands, etc. »

(2) Ovid., *ib.* : « Le plus grand et le plus fort de tous, *Latrée* ac» court, fier de porter les dépouilles d'Halesus, qui tomba sous ses » coups. »

» hommes les combats et les dangers. A peine achevait-il ce superbe discours, que Cenis lui lance son javelot et l'atteint dans le flanc ; la douleur rend *Latrée* furieux ; de sa longue pique, il frappe et refrappe la tête de son jeune ennemi ; mais la pique rebondit comme la grêle qui bat le toit d'une maison, comme la *pierre* légère qui sautille sur un tambour. » *Latrée* l'attaque de plus près ; il veut dans ses flancs enfoncer son épée ; mais les flancs sont impénétrables ; *néanmoins, s'écrie-t-il, tu n'échapperas pas ; si la pointe de mon fer est émoussée, son tranchant va t'immoler*. Il dit, présente de côté le glaive, mesure de son large tranchant les flancs de Cenis ; il frappe, et ses coups semblent retentir sur le *marbre* ou sur l'airain ; son fer se brise et vole en éclats (1) :

» Plaga facit gemitus, ceu corpore *marmoris* icti,
» Fractaque dissiluit percusso lamina collo. »

Ainsi 1° la nation fictive des *Lapithes* avait, disait la Fable, remplacé sur les bords du fleuve Penée les *Perrhèbes*, alors que *Per* a signifié *Pierre ;* 2° les Lapithes passaient pour provenir d'un fils d'Apollon nommé *Lapithès* et d'Arsinoé ; d'autres leur donnaient pour mère *Lapitho,* fille du *même dieu*, rendue mère par Éole ; 3° le corps du *Lapithe* Cenis était dur comme la *pierre*

(1) Ovid., *Metamorph.*, lib. XII.

(marmoris); 4° comme les *pierres animées*, dont parle Sanchoniaton, il n'avait point de sexe; 5° la Fable lui donne pour adversaire *Latré*, *Later*, *Latri*, dont le nom signifie *trois pierres;* 6° parmi les combattants se trouve aussi un géant du nom de *Pétré*. Donc, tout semble se réunir pour attester que le nom de Lapithe n'est qu'une légère altération du mot *Lapis;* or, quand il en est ainsi, on est évidemment fondé à rechercher si le personnage mythologique appelé *Lape*, *Escu-lape*, n'a point été également, dans l'origine, un simple monolithe.

Voici maintenant la preuve qu'en effet ce mot, lorsqu'il fait partie du nom d'une divinité, indique toujours que le culte de celle-ci remonte au culte rendu aux pierres avant l'idolâtrie proprement dite; par exemple :

Jupiter qui, de *Laos* signifiant *pierre*, était adoré sous le nom de *Laos-ëtus* (1) à Olympie, s'appelait aussi *Lapis;* et Bannier dit que c'était parce qu'il était parfois confondu avec le Dieu *Thermes*. Toutefois, il reconnaît que c'était aussi parce qu'il avait été présenté à Saturne par Rhéa, sous la forme d'une *pierre emmaillotée*, pierre que l'on adorait à Delphes sous le nom d'*Abadir*. Mais Apulée déclare que si Jupiter s'est appelé *Lapis*, c'est de la *pierre* avec laquelle on assommait les

(1) D'où le nom de Diogène Laërce.

victimes que l'on immolait, lorsque l'on jurait un traité. En nous apprenant que les serments qui intervenaient alors étaient considérés comme les plus sacrés, les plus solennels, Cicéron ajoute que l'on appelait cette cérémonie *Jovem lapidem jurare*.

Tacite nous dit que le dieu patronimique, que le dieu pénate des Ger-mains, appelés aujourd'hui *Ale-mani*, était *Man*, fils de Twiston et de la Terre, comme Jupiter était, dans la mythologie grecque, le fils de Saturne et de Rhéa. Or les Romains, qui honoraient tous les dieux dont le culte parvenait à leur connaissance, rendaient de grands honneurs à un monolithe situé près de la porte Capène, et qu'ils nommaient *Lapis-manalis*, nom dans laquelle on trouve, lettre par lettre, *Lapis-Almanis*. Les simulacres de la lune furent originairement des monolithes, de même que ceux du soleil. Le plus ancien de tous ceux qui représentaient Diane, et que prétendaient posséder un grand nombre de villes, tant de l'Europe que de l'Asie, s'appelait *Lapis-Divus*, Lapis étant du masculin.

On nommait aussi *Lapis-auspicatus* la *pierre* consacrée que l'on jetait dans les fondements d'un temple, et de cette pierre les prêtres s'appelaient *Auspices*, de même manière que prenaient leurs noms d'autres pierres les *Leaders*, les *Asclépiades*, etc.

Les anciens appelaient aussi *Lapis-niger* la *pierre* placée sur le tombeau de Romulus, réputé le fondateur

de la ville éternelle. Ils nommaient *Lapis-pertusus* une pierre qui se voyait également à Rome, et qui passait pour être tombée du ciel, dans un lieu reconnu pour sacré, parce que Jupiter y avait lancé un de ses foudres.

Le mot *Lapis* se trouve donc dans un grand nombre de noms désignant des *pierres* sacrées dont plusieurs sont devenues des divinités sous l'idolâtrie proprement dite. Existe-t-il quelque circonstance confirmative de l'opinion que dans l'origine Esculape a été une pierre *curative* et sacrée ?

La personnification la plus générale des *pierres* de cette espèce est le *Thot* des Egyptiens, l'*Hermès* des Grecs, le dieu *Thermes* des Latins, tous désignés par le nom plus généralement employé de *Mercure*, dont la terminaison est significative, de même que celle de Dios-*cure*, alors qu'il y avait des *fans* de *Mercure* de même que des *fans* d'*Esculape* : or, dans la Mythologie universelle d'Odolland-Desnos, on lit :

« Beaucoup d'obscurité règne sur la fable d'Esculape ; » et il se trouve que l'on adorait sous le nom d'un seul » et même dieu : 1° ESCULAPE *fils d'Apollon* et dieu » d'Arcadie, inventeur de la sonde et de l'art de bander » les plaies ; 2° *Esculape*, frère de *Mercure* Ier, qui fut » frappé de la foudre et enterré à Cynosure ; 3° *Esculape*, fils d'Arsipe et d'Arsinoë, inventeur des purga» tions et de l'art d'arracher les dents ; 4° *Esculape*, roi

» de Memphis, frère de *Mercure* II, qui vivait, suivant » les Egyptiens, 200 ans avant notre déluge et qu'ils » appelaient aussi *Tosortos*. »

Ainsi Esculape ne passait pas seulement pour fils d'Apollon qui a porté le nom de *Lithéen;* il a été aussi considéré comme frère de *Mercure*, le dieu *Thermes* par excellence : donc sa généalogie vient pleinement confirmer les déductions vraiment logiques, que l'on peut tirer de ce nom.

Il a été prouvé que les premiers monuments dans lesquels on a exercé la médecine au nom des dieux étaient ceux de *pierres* brutes superposées, formant des espèces de grottes, de loges, d'appentis appelés *Cruth-Loda* dans les Iles Orcades, *Fan* en Grèce, *Later* (area Lateranorum) à Rome, *Lader* en Gaule ; et même *Lasar*, d'où notre nom de Lazaret.

Or, il se trouve que *Lap*, radical de *Lapis*, signifiant *pierre brillante* ainsi que l'étaient celles sur lesquelles on entretenait des feux sacrés en l'honneur de la chaleur vitale incubée aux malades comme panacée universelle, il se trouve que le radical *lap*, final de *Esculape*, a signifié, dès la plus haute antiquité, et désigne encore en breton : 1° les *loges*, toujours ouvertes, des surveillants préposés à la garde des blanchisseries ; 2° les *appentis* servant de remises aux instruments d'une maison rustique, tels que rouloirs, charrettes et charrues; 3° enfin une *échoppe :* c'est-à-dire

que le mot *lap* désigne tout ce qui est *ouvert*, en même temps que *couvert*, d'une manière plus ou moins incomplète (1).

Dans ses Commentaires, Jules César dit que les Gaulois et les habitants de la Grande-Bretagne avaient une seule et même religion, par conséquent un gouvernement également théocratique ; d'où la conséquence fort rationnelle que, dans ces pays si voisins, on parlait la même langue. Or, en anglais, un *pan* de vêtement, c'est-à-dire un vêtement qui ne *couvre qu'en partie*, se nomme *lap-pet*, mot qui a pour synonyme *lhabi* en gaulois, en hébreu *labash*, habiller (2). Le vêtement que nous appelons *habit* en français se trouve toujours échancré d'une manière plus ou moins élégante, et ne couvre, à proprement parler, que la partie postérieure du corps.

Maintenant qu'il est établi que *lap*, dans Esculape, désigne les *pierres* formant les constructions informes qui furent les premiers temples et à la fois les premiers monuments dans lesquels les malades venaient chercher les moyens de rétablir leur santé, voyons ce qu'a pu signifier le mot *escu*, première partie du nom dont on cherche à découvrir l'antique signification.

Le mot *lapis*, voulant dire *pierre*, n'appartient pas

(1) Bullet, *Diction. celt.*, au mot *Lap.*
(2) Edward, *Recherches sur les langues celtiques.*

à la seule langue latine; nous le retrouvons encore écrit *lapitza* dans la langue basque, qui est un dialecte indo-celtique (1). Or, dans ce dialecte existe aussi le mot *escu*, écrit *escua*, parce que les substantifs s'y terminent en *a*, comme ceux des Latins en *us*. Écrit de cette manière, le mot *escu* se trouve signifier *puissance* (2), *domaine*, *droit*. Donc la réunion du mot *lap*, *lapis* avec celui d'*escu*, a désigné ces pierres du *pouvoir*, de la *puissance*, adorées dans les Orcades sous le nom de *Loda* et de *Cruth-Loda*.

Or, quels étaient les attributs de ce dieu? Voici comment les décrit Ossian :

« On aperçoit confusément sa forme gigantesque au » milieu des ondes de brouillard qui l'environnent; sa » main droite tient son *bouclier ;* dans sa main gauche » est la *coupe* des festins de la guerre, qu'il présente » aux chefs qui se sont le plus illustrés sur le champ » de la mort, tandis que son *bouclier* d'épaisses va- » peurs s'élève comme une barrière fatale entre les lâ- » ches et les héros. Le toit de son palais est parsemé » de *feux* nocturnes. »

Ainsi les attributs du dieu celte, druidique, appelé *Cruth-Loda*, étaient :

1° D'habiter un palais dont le toit *brillait de feux*

(1) Laramendi, *Diction. castillan, basque* et *latin*. — Trésor des trois langues française, espagnole et basque.

(2) *Ibid.*

semblables à ceux entretenus sur les fans, les laders et les lazarets;

2° D'être armé d'un bouclier;

3° De se montrer tenant une coupe de la main gauche.

Or, *bouclier* s'est appelé *escu* dès les temps les plus reculés; car c'est de ce mot qu'on a fait en latin *escu-tum, scu-tum, scu-tatum* et *scu-trum,* tandis que *coupe* s'est dit à son tour *scutra, scutella, escutra, scudell* et *écuelle.*

Les Basques appellent Escu-*garbistra* (1) une cuvette; et Bullet, au mot *cwppan,* désignant un *vase à boire,* a parfaitement établi que *cuve,* que les Allemands, les Polonais et les Grecs écrivent *kuffe, kuffa* et *scuphos,* est le même que *cup,* signifiant *coupe* en albanais, en esclavon, en styrien, en carniolais et en hongrois; de même que dans le dictionnaire d'Hesychius une coupe est appelée *kubba.*

Au reste, Ducange explique pourquoi un même mot a désigné une coupe (*scutella, scutra*) et un bouclier (*scutulum* et *scutrum*). Sous la rubrique *Scutulum,* cet auteur dit que ce mot a désigné un petit bouclier, *quia scutella, in modum cavitatis scuti* (2).

(1) *Trésor des trois langues française, espagnole et basque,* au mot *Escu-Garbistra.* — Laramendi, *Dict. castillan, basque* et *latin,* au même mot.

(2) Ducange, *Glossar.,* tom. III, col. 763.

vidente
à la seule langue latine ; nous l dit *scu-*
écrit *lapitza* dans la langue basq gné par le
indo-celtique (1). Or, dans ce , *apertum de-*
mot *escu*, écrit *escua*, parce
minent en *a*, comme ceu ce pourquoi le mot
cette manière, le mot é à la fois une pierre
sance (2), *domaine*, me un *bouclier* et concave
lap, *lapis* avec celui me un *vase à boire*, comme
pouvoir, de la *puis* conclure que le prétendu dieu
le nom de *Loda* té, dans l'origine, cet *esprit de feu*
Or, quels éte des Orcades notamment connut sous
ment les dé i et de *Cruth-Loda*. Dieu *Lare*, génie
« On ap ar exemple, de Starno, chef du pays de
» milieu st chanté par Ossian, qui le représente dans
» main umineux, tenant de la main droite le *bou-*
» est teur, et de la gauche la *coupe* des festins
» a amis les braves et les forts.
» om de *Cruth-Loda*, désignant l'*Esculape* des
rcades, est donc la personnification des trois
superposées appelées *Fan* en Grèce, *Later* chez
mains, et *Lader* sous l'empire de la religion
ique. Il en faut conclure nécessairement que les
Ladreries n'ont pas été instituées en France au moyen
par les seigneurs féodaux pour guérir leurs vas-

(1) Ducange, *Glossar.*, tom. III, 764.

ˋ attaqués de la lèpre; mais
ˀnt à l'époque où nos
ar l'incubation dans
ment, mais suivant le
ulape, ou l'écu de pierre;
otte de Loda; 3° *fan*, ce mot, le
sous l'empire des pierres limita-
éré comme le radical final de *fanum*
° *later*, ou les trois *pierres;* 5° *lader*,
avons fait *ladrerie*, et *lazar*, le même que
. Dans ces monuments, en effet, les idolâtres de-
dèrent pendant des siècles nombreux les bienfaits
e la santé, à une divinité qu'ils croyaient voir et entendre au milieu des nuages enflammés tourbillonnant au-dessus des feux sacrés entretenus sur les *pierres du pouvoir* que chante le barde écossais.

Voici ce qui semble puissamment confirmer les déductions qui précèdent :

Du temps de Sanchoniaton, le dieu de la médecine s'appelait, en Phénicie, *As-clépius*, et *clepius* est un mot composé, lettre par lettre, des mêmes éléments phonétiques que celui de *clipeus*, signifiant *bouclier*..

Quant au mot *as*, initiale d'*As-clepius*, le même, on le répète, qu'*As-clipeus;* il a été le nom générique de la divinité, notamment en Scandinavie (1). Exprimant

(1) Odolland Desnos, *Mythol og. universelle*, p. 173., col. 2.

l'*unité*, il a désigné *Dieu*, comme principe de toute chose (1); c'est parce qu'il en a été ainsi que l'*as*, transporté dans nos jeux de cartes, l'emporte généralement sur le *Roi*. *As-clepius* a donc signifié le *Bouclier-Dieu*, de la même manière que l'on dit encore *Autel-Dieu* et *Maison-Dieu*. Ce bouclier ou *escu* ayant été originairement de *pierre*, on l'a nommé *escu-lap-is*, d'où la synonymie des mots *As-clépius* et *Escu-lape*, désignant l'un et l'autre le dieu de la médecine.

Les anciens appelaient *clypei votivi* des boucliers que l'on pendait aux colonnes des temples en les consacrant aux *génies* protecteurs et défenseurs du pays, par conséquent aux dieux *Lares*, *Later* et *Lader*. Tel était, par exemple, le bouclier en or qui se voyait au sommet du temple de Jupiter Olympien; et cet autre qui, placé au Capitole, portait pour inscription : *Genio urbis Romæ, sive mas, sive femina*. Alors un bouclier, placé à côté de la tête du prince, désignait qu'on le regardait comme le *défenseur* et le *protecteur* de ses sujets. Il est bien connu parmi les savants que les deux boucliers gravés sur une médaille d'Antonin marquent que ce prince tenait dans ses mains les destinées de ses sujets, de même que *Cruth-Loda* tenait, dans le pays de Locklin, celles de *Starno* et du peuple obéissant à ses lois.

(1) Bullet, *Diction. celtiq.*, au mot *As*.

Servius dit que l'on voyait l'image de Neptune sur les boucliers *grecs*, et celle de Minerve sur les boucliers *troyens* qu'elle protégeait. Enfin, le culte des *Lares* s'est confondu dans l'antiquité avec celui des *ancêtres;* car le même *Servius* dit aussi que le culte des dieux Lares est venu, de ce qu'on avait coutume autrefois d'enterrer les corps dans les maisons, ce qui donna occasion au peuple crédule de s'imaginer que leurs âmes y demeuraient aussi comme des *génies* secourables, et de les honorer en cette qualité. Or, il était d'usage à Rome de faire graver sur son *bouclier* sa propre image pour le placer parmi ceux de ses pères; et cet usage passe pour avoir été établi par Appius Claudius, l'an de Rome 259 (1).

Enfin dans la même ville, on appelait *Ancile* un bouclier tombé du ciel sous le règne de Numa durant une *peste* qui dévastait l'Italie. Le fléau disparut aussitôt que la nymphe Égérie se fut empressée de porter le fait à la connaissance de son royal protégé; ayant aussi appris par elle, que les *destinées* de l'empire romain étaient attachées à la possession de ce bouclier, il en confia la garde à douze prêtres qu'il nomma *Saliens*.

Il est probable, avons-nous dit, qu'il en a été ainsi, parce qu'il y a eu identité entre le nom d'*As-clepius* et celui d'*As-clipeus*, signifiant le *bouclier*, l'*escu saint*,

(1) *Mémoires de l'Académ. des Inscriptions et belles-lettres*, t. I.

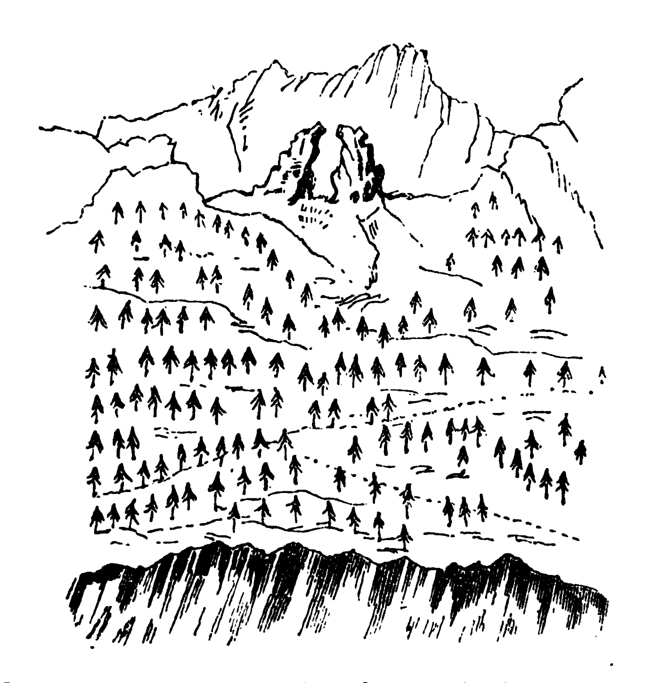
sacré. En effet, le nom d'*escu-lapis* ayant désigné un objet de même forme, il est rationnel que l'on trouve dans les éléments phonétiques dont il se compose un mot signifiant aussi *bouclier;* mot qui n'est plus celui de *clipeus*, le même que *clepius* dans *As-clipeus*, mais celui d'*escu*.

Quant au mot *as* qui, en signifiant dieu, divin, sacré, nous reporte à ces boucliers du Capitole et du temple de Jupiter Olympien, aussi bien qu'à ces Ancilles qui devaient protéger Rome contre le nombre et la fureur de ses ennemis ; quant au mot *as*, remplacé dans le nom d'Esculape par celui de *Lap, Lapis* rappelant le culte des *pierres;* ce mot nous apprend que dès cette époque un bouclier a personnifié le *Lare* universel et par excellence, le soleil, qui nous apparaît, en effet, sous la forme d'un *disque* brillant répandant sur la terre la chaleur, source de la vie et de la santé. Voilà pourquoi le dieu de la médecine s'est appelé *As-clipeus*, c'est-à-dire, le dieu en forme de *disque* ou *de bouclier*.

Le mot *As-clepius* a donc été le nom du *soleil* qui a désigné cet astre par la forme sous laquelle il nous apparaît. Ses adorateurs l'ayant représenté par des *pierres* en forme d'*écu*, rendues également brillantes par les feux sacrés auxquels elles servaient de foyer, il est, comme on l'a déjà dit, naturel que ces symboles aient été appelés *Escu-Lapis;* et voici la preuve qu'il en a été ainsi :

On a établi que le mot *La-ter* a désigné deux pierres debout qui en supportaient une troisième servant de toit aux grottes dans lesquelles les *ægrotti* ou malades venaient chercher la guérison de leurs maux. Or, sous l'empire du fétichisme, les dieux appelés *depuis* les frères *Later*-culus et *Later*-agus, étaient les deux pierres *latérales* qui soutenaient celle formant à la fois toiture et foyer sacré.

Un monument, dont voici la gravure d'après Cam-



bry, monument composé seulement de deux mono-

lithes semblables et latéraux, s'est perpétué près de Briançon, dans une vallée dite *Acles;* les deux pierres debout et semblables dont il se compose s'appellent les *frères mineurs*, parce qu'il est des feux follets spécialement propres aux *mines*, et qui, appelés feu *grison* et *grisou*, sont le fléau des mineurs.

Tel dut être le monument desservi par le prêtre germain habillé en femme, monument consacré chez les Naharvales aux frères *Alcis*, les mêmes que *Castor* et *Pollux*, ces Dios-*cures* par excellence, représentés à Sparte, dont ils étaient les *dieux Lares*, les Génies tutélaires, non pas, il est vrai, par deux *piliers de pierre*, mais par deux *soliveaux* pareils que l'on appelait *Pila-Thœi*, le même que *Pila-Dei*, c'est-à-dire les *piliers dieux*, *divins*.

Telle dut être aussi l'image des frères *Later-culus* et *Later-agus* des Romains, adorés dans l'*Area Latera-norum*, dont on a précédemment parlé. Toutes ces prétendues divinités n'ont pas été autre chose que la personnification, sous l'empire du culte des idoles, des deux pierres *latérales* des grottes factices et sacrées appelées là *Fan*, ici *Cruth-Loda*, et ailleurs *Autel-Dieu*, *Maison-Dieu*, *Lazaret*, *Later*, *Lader*, et depuis *Ladrerie*.

En effet, le mot *Later*, devenu celui de *Laterna*, a pris un *n* en passant dans les langues modernes, telles que ; 1° le français, où le mot *Lanterne* désigne un

petit fanal ; 2° l'italien, dans lequel on dit *Lanterna* pour lanterne, et *Lanternone* pour fanal ; et 3° l'anglais, où *Fanal* et *Lanterne* se disent également *Lantern*.

Or, le mot *Lader* a aussi pour synonyme *Laderne*, puisqu'une de nos communes s'appelle *Lader* et *Laderne :* donc le mot *Laderne*, venant de *Lader*, a dû se transformer aussi en celui de *Lander*, de même que de *Later* on a fait *Lanter* dans *Lanterne*.

Ce qui confirme la synonymie de *Lader* et de *Lander*, c'est que, si l'on a nommé *Ladres* les malades fréquentant les *Maladreries*, on appelle en breton *Landrad* les malades à l'état de convalescence (1), et que même, au moyen âge, on disait *Landreux*, d'où *malandrins* pour souffreteux, d'où probablement notre mot *Langoureux*.

Une autre preuve que *Lader* est le même que *Lander*, c'est que les monuments appelés *Lader* ont, ainsi qu'on l'a prouvé, appartenu dans l'origine au culte des *pierres* délimitatives, et que le mot *Landen*, le même que *Lander* (parce que le celtique prend, suivant les dialectes, la finale *en* aussi bien que celle en *er*), se trouve signifier en basque, *borne*, *limite* (2).

Cette signification de *Landen*, le même que *Lander*, explique pourquoi la reine d'Angleterre s'est transportée

(1) Le Pelletier, *Dict. de la langue bretonne.*

(2) *Trésor des trois langues française, espagnole* et *basque.* — Laramendi, *Diction. castillan, basque* et *latin.*

dans les premiers jours de septembre de l'année 1853, à l'extrémité de l'Écosse, pays des *High-Landers*, pour assister à la fête la plus solennelle de la nation, qui s'y célèbre annuellement dans la ville d'*Inver-nesse* située sur la côte la plus septentrionale des trois royaumes et presque en face des *Iles Orcades*, où l'on adorait les *pierres* dites *du pouvoir*, sous le nom de *Loda* et *Cruth-Loda*.

Cette ville se trouve avoir été l'antique capitale du pays des *High-Landers*. Dans ce nom, *High* a désigné à la fois ce qui est *grand* et *haut*, témoin la principale rue d'Édimbourg, capitale actuelle du pays, que l'on appelle *High-Street*, nom que l'on traduit également par *grande* rue et rue *haute* (1).

Le mot *Lander*, deuxième partie du nom, se trouvant être le même que *Lader*, et signifiant par conséquent des pierres grandes et hautes, il désigne précisément, dans le pays des *High-Landers*, une localité située sur une rivière du même nom dans une province que Gérard Mercator et son continuateur Hondius, appellent *Landerie* (2). Quant à la fête dont il s'agit, ceux qui entretinrent le public de la détermination de la reine d'aller y assister, disaient que les cé-

(1) Walter-Scott, *Chroniques de la Canongate*, chap. 1er, traduction de Defaucompret. Paris, 1830, part. Ire aux notes.

(2) Hondius et Mercator, *Cosmographie*, traduct. française, p. 57, — Voir aussi dans la carte d'Ecosse par les mêmes géographes.

rémonies que l'on y pratique attirent chaque année un grand concours de peuple : « On y déploie, ajoutent-ils, » le luxe à demi barbare autrefois en usage parmi les » chefs de clans ; des prix y sont décernés aux plus ha- » biles joueurs de cornemuse etc. (1). »

Voici maintenant la preuve que la fête qui se perpétue ainsi à l'extrémité septentrionale de l'Ecosse, dans l'ancienne capitale de ce pays, appelée *Inver-nesse*, est celle d'une divinité païenne que les Romains notamment ont connue sous le nom d'*Inver-condus*, divinité *Thermale*, *délimitative* par excellence, puisqu'elle a été *Bacchus*. Nous lisons en effet dans Quinte-Curce, qu'Alexandre, ayant pénétré dans la Bactriane, y trouva des *pierres* qu'il reconnut pour être les *Thermes de Bacchus*, (Bacchi Terminos (2);) que, parvenu chez les Oxidraques et les Malles, ces peuples lui ayant opposé une armée formidable, les Macédoniens, fatigués de tant de courses et d'une guerre interminable, se révoltèrent, mais qu'Alexandre les conjura de ne pas lui enlever la gloire qu'il désirait avec ardeur, de dépasser les bornes d'Hercule et de Bacchus, *Herculis et Liberi patris* TERMINOS (3) :

« Ces pierres, a dit Rolles, dans ses *Recherches sur* » *le culte de Bacchus*, étaient de figure obéliscale, » comme l'indique le nom même de *termes* qu'on leur

(1) *Le Pays*, journal quotidien, nº du 12 septembre 1852.
(2) Quinte-Curce, liv. VII, chap. 9.
(3) *Idem*, lib. IX, cap. 4.

dans les premiers jours de septembr…
à l'extrémité de l'Écosse, pays de…
assister à la fête la plus solenne…
célèbre annuellement dans la … e
sur la côte la plus septentri… qui les
presque en face des *Iles* … pelait *Nissai*
pierres dites *du pouvoir* … s la figure de ces
Loda. … villes où se trouvèrent
Cette ville se trou… nom de Nyses (1). »
pays des *High-Lan*… st autre que celui de *Nice*, dé-
à la fois ce qui e… autres la ville de *Nice*, établie en
rue d'Édimbo… me *limite* de l'Italie et de la *Gaule* (2),
appelle *High*… quelle on célébrait aussi, sous les Romains,
par *grande* … année, le cinq des Ides d'avril, une fête solen-
Le mo… lle en l'honneur de deux *prétendus frères*, qui s'ap-
vant êt… aient *Petre*-ius *Quadratus* et *Petre*-ius *Evaristus*,
séque… me le même peuple appelait les *Lares*, *Later*-culus
cisé … et *Later*-agus (3).
si… Une preuve existe que le dieu délimitatif *Inver*-con-
…us est bien celui dont on célèbre encore la fête à *In*-
ver-Nesse, située à l'extrémité de l'Écosse :
L'écriture n'ayant originairement consisté qu'en con-
sonnes, le mot *Nesse* terminant le nom de cette ville est

(1) Rolles, *Recherches sur le culte de Bacchus*, tom. III, p. 60.
(2) Robert, *Dict. de Géogr. moderne*, au mot *Nice*.
(3) Mentelle, *ibid.*, au mot *Nicæa*.

le même que celui de *Nisse*, qui désignait les Thermes de Bacchus, depuis la Bactriane jusqu'à la ligne délimitant jadis la Gaule de l'Italie. Donc *Nesse* a été synonyme de *Therme* et de *Borne*, donc *Inver-Nesse* est pour *Inver-Borne*, à la manière dont on dit *Os-Borne* pour désigner la résidence favorite de la cour d'Angleterre, et *Pader-Born*, qui se trouve être le nom d'une ville d'origine inconnue, située sur l'extrême frontière de la Westphalie et de l'ancien pays des Saxons.

Quant à la preuve que Bacchus s'est appelé *Invercondus* aussi bien que *Nise*, le même que *Nese* ou *Nesse*, il suffira pour l'établir, de citer le passage de la Mythologie universelle d'Odolland-Desnos, dans lequel il dit que dans les fêtes de Bacchus on invoquait ce Dieu sous ce nom en répétant : *Inverecondos deos, Io Bacche* (1) ! On pourrait encore s'appuyer sur l'auteur de notre Dictionnaire de la fable, qui, au mot *Inverecondus*, déclare que ce nom a désigné le *Dieu du vin*.

Le 3 septembre de chaque année les Grecs célébraient en l'honneur de Bacchus des fêtes appelées *Dio-nyses*, et l'auteur croit se rappeler que c'est le même jour que commencent celles d'Inver-*nesse* (2). Ce qui est certain, c'est que le 19 du même mois, on célébrait également, en Égypte en l'honneur de *Toth*, à Rome en l'honneur

(1) Odolland-Desnos, *Mythol. universelle*, p. 212, col. 1.
(2) Court de Gébelin, *Hist. du Calendrier*, p. 33.

de *Mercure*, en Grèce en l'honneur de *Bacchus* surnommé E-*Leuter*, d'autres fêtes qui avaient évidemment pour objet le culte de *Pierres délimitatives ;* et ce alors que le mot *Leuter* dans *El-Leuter* a un rapport frappant avec les pierres de cette espèce, appelées *Later* et *Lader*.

Donc, tout semble se réunir pour donner lieu de croire que les fêtes nationales, célébrées à l'une des extrémités de l'*Écosse*, sont la continuation de celles célébrées originairement dans la capitale des High-*Landers*, en l'honneur d'une Pierre Thermale. Cette pierre, appelée *Later*, *Lader* et *Lander*, est probablement celle qui a donné son nom à la nation, comme la *Pierre* encore existante, nommée *Irmensul*, a donné son nom aux Saxons, ce nom ayant la même origine que le *Saxum* des Latins, d'où est provenu aussi le nom de Saxanus, qui a désigné le soleil personnifié dans *Hercule Saxanus*, et comme encore la Pierre adorée à *Petra* a donné le sien aux Arabes de l'Arabie *Pétrée*.

Si maintenant nous revenons à la synonymie des mots *later*, *lader*, *lander* et *landier* signifiant *chenet*, il se trouve qu'un petit nombre parmi les anciens pouvaient avoir des *Laraires*, c'est-à-dire des lieux particuliers où un autel, contenant un foyer toujours allumé, était placé en face des images de leurs dieux *Lares*, *pénates* ou *familiers*. Pour le vulgaire, pour le plus grand nombre, les Lares n'étaient autres que les *chenets* du

foyer domestique, que les ruines d'Herculanum et de Pompeia nous montrent souvent, en effet, ornés de têtes de marmousets représentant les *Lares*. Cet usage s'est même perpétué jusqu'à nos jours, puisque nos chenets modernes sont le plus souvent ornés de têtes de génies ou de tous autres simulacres qui, répétons-le, furent dans l'origine des images des dieux du foyer, de l'*âtre*, mot qui a pour synonyme *latre*, *later* et *lader*, *lander* et *landier*.

Plaute a dit que les Lares étaient anciennement représentés par des chiens, parce que ces animaux font la même fonction que les lares, qui est de garder la maison. Or, il est des foyers élégants imités de l'antique, qui, outre les figurines plus ou moins gracieuses formant la partie supérieure externe des chenets, sont encore ornés de chiens parfaitement modelés, attachés à chaque chenet par une chaîne élégante. Un antique Laraire de ce genre existe notamment dans le château de Bécordel, arrondissement de Péronne.

Tous les dieux ayant été originairement des pierres délimitatives, le nom de *Lare* provient évidemment du mot *ar*, qui a signifié pierre et désigné notamment celles ayant servi d'autel (*ara*), d'où le nom de *Lara* donné à la mère des dieux *Lares*, tandis qu'on lui attribue pour père *Mercure*, le *Thot* des Égyptiens et le dieu *Therme* des Romains. Comme avant l'établissement du culte des idoles, les foyers sacrés étaient des pierres

plates soutenues *latéralement* par deux autres plantées debout, il est évident que les Lares, appelés les *Frères Later*-culus et *Later*-agus ont été les deux pierres *latérales* appelées depuis *lader*, *lander* et *landiers*.

Reste la pierre plate, qui, placée sur les deux *latérales*, devait servir de foyer à un feu sacré. Comme ce feu devait être l'image du soleil qui se manifeste sous la forme d'un disque, on donna, disons-le encore, à cette pierre, la forme et le nom d'*escu*, ce qui rappelle ces *écus au soleil* qui furent la base de notre premier système monétaire connu, système auquel a succédé celui qui avait pour type la *livre*, aujourd'hui remplacée par le *franc* (1). Or, quoi de plus naturel, de plus rationnel qu'une pierre qui devait être en forme d'*écu* se soit appelée *Escu-lape*, *Lapis*?

Si depuis on a attribué ce nom à un prétendu dieu de la médecine, c'est parce que celle des *trois pierres* formant les *la-ter* ou *la-der* qui avait la forme d'*écu* était celle par le moyen de laquelle s'opéraient les guérisons, puisqu'elle servait de foyer au feu sacré qui, image du soleil, passait pour la panacée universelle.

C'est parce qu'il en a été ainsi, qu'on a prétendu qu'Esculape était né d'*Apollon* et de la nymphe *Coronis* dans une des villes qui ont porté le nom de *Lacerie* (2);

(1) Savary, *Dict. univers. du Commerce*, au mot *Escu*.
(2) Odolland-Desnos, *Mythol. universelle*, p. 128, col. 1.

nom qui se trouve être le même que celui de *Ladérie*, parce que le C et le D se sont fréquemment remplacés dans l'antiquité, ainsi que l'ont prouvé, par divers exemples, Court de Gébelin, en son *Origine du langage et de l'écriture* (1); le P. Besnier, en ses *Exemples de la diverse altération des lettres* (2); Bullet, en son *Mémoire sur les divers changements des lettres et des mots dans la langue celtique* (3), etc.

Enfin, c'est encore parce que dans *Escu-lape* le mot *Lap* est le radical, dont les Latins ont fait *Lapis* et les Basques *Lapitza*, qu'un monolithe nommé *Maître-Pierre*, c'est-à-dire la pierre *maîtresse* ou du *pouvoir*, a été consacré à *Paris* devant l'Hôtel-Dieu, jusqu'en 1748. Quelques détails, à cet égard, devant conduire à la preuve que l'origine de l'antique Ladrerie dont Saint-Landry a fait l'un des principaux établissements hospitaliers du monde se confond avec l'origine même de la capitale de la France, on croit ne pas s'écarter du sujet de cet ouvrage, mais, au contraire, le compléter, en exposant ce qui suit :

Pausanias, décrivant le temple d'Epidaure, dit qu'on y voyait un *cippe*, sur lequel était une inscription por-

(1) Court de Gébelin, *Origine du Langage et de l'Ecriture*, p. 232, 233, 234 et 235.

(2) Le P. Besnier, *Exemple de la div. altération des lettres* aux passag. intitulés : L *changée en* C, *et* S *changée en* D.

(3) Bullet, *Mém. sur la langue celtique*, tom. I, aux passages intitulés : C *et* D *mis l'un pour l'autre*.

tant qu'il avait été dressé par Hippolyte fils de Thésée, mort victime des calomnieuses accusations de Phèdre, sa belle-mère, et ressuscité par Esculape.

« Hippolyte, ajoute Pausanias, lorsqu'il eut revu le » jour, ne voulut point pardonner à son père ; sans » avoir égard aux supplications de Thésée, il se rendit » en Italie chez les Ariciens, devint roi du pays et y » consacra à Diane (qui s'est appelée *Lapis Divus*) une » enceinte où l'on décerne encore maintenant un prix » à celui qui sort vainqueur d'un combat singulier (1). »

Cette ville, appelée aujourd'hui *Riccia*, occupait originairement un monticule qui s'y voit encore, sur le bord d'un lac anciennement appelé *Nemus*, probablement du bois sacré qui couvrait ses bords. Là était un temple célèbre où, quoiqu'il fût à seize milles de Rome, les dames romaines avaient coutume de se rendre à pied, une torche allumée à la main et le front ceint d'une couronne (2).

Suivant la fable *Ari*-cie, patronne mythologique de cette ville, était une nymphe qui, devenue épouse d'Hippolyte, en avait eu un fils. Virgile fait usage de cette tradition dans son Énéide :

« On vit encore, dit-il, marcher le digne fils d'Hip» polyte, Virbius, guerrier d'une beauté parfaite, que sa

(1) Pausanias, liv. II, chap. 7.
(2) Mentelle, *Dict. de géograph. ancienne*, au mot *Aricia*.

» mère Aricie envoyait à la tête des siens; fils chéri » qu'elle avait élevé dans les bois sacrés d'Egérie, le » long de ces rives humides où s'élève l'autel de *Diane*, » toujours arrosé d'un sang qui désarme aisément sa » colère. On dit, en effet, qu'Hippolyte, après avoir péri » par l'artifice de sa marâtre et assouvi de son sang la » vengeance de son père; après avoir été traîné et mis » en pièces par ses coursiers épouvantés, revit la clarté » du jour et fut rappelé à la vie par la vertu des plantes » médicales..... Alors Jupiter, indigné qu'un mortel, » échappé des ténèbres souterrains, reparût au séjour » de la lumière, précipita lui-même d'un coup de fou- » dre dans l'abîme infernal, Esculape, inventeur de cet » art audacieux :

« Ipse *repertorem medicinæ* talis et artis
» Fulmine *Phœbigenam* stygias detrusit ad undas (1). »

Ainsi, on appelait *Phœbigène* la divinité en l'honneur de laquelle on voyait dressé près du temple d'Epidaure un *cippe* antique, c'est-à-dire un monolithe, que l'on disait avoir été consacré là par Hippolyte rendu à la vie.

Or, voici maintenant en quels termes Boteraye, dans son poëme de *Lutecia*, décrit une pierre informe qui se voyait de son temps à Paris, en face de l'Hôtel-Dieu, sur

(1) Virg., *OEnéid.*, lib. VII.

le parvis Notre-Dame, et qui n'en a été enlevée qu'en 1748, lorsqu'on agrandit considérablement cette place :

> Ad septum defixa ingens lapide extat adeso,
> Immanis statua atque ævi fragmenta prioris ;
> Longo scabra situ tot brumas passa, tot æstus,
> Reliquiæ veterum statua illa referre videtur
> Phœbigenam.....

Ainsi un cippe, c'est-à-dire un monolithe d'origine héroïque et par conséquent *sacrée*, existait, érigé en l'honneur d'Esculape appelé *Phœbigène*, à Epidaure, la plus célèbre des asclépies de l'antiquité. Et il se trouve qu'un autre monolithe, aussi d'origine évidemment sacrée, a existé, sous le même nom, en face de la plus célèbre maladrerie de la France, dont, au moyen-âge, la piété d'un saint évêque a fait l'Hôtel-Dieu de Paris.

Cependant, ce nom tout poétique de *Phœbigène*, signifiant *né de Phœbus*, et par conséquent *fils d'Apollon*, ne devait pas être celui que le vulgaire donnait à la grande *pierre* qui, *fragment des premiers âges, semblait une statue sans formes humaines* (1). Aussi, le peuple, on le répète, nommait-il ce monument *Maître-Pierre* (2); enfin, comme à l'époque celtique de semblables monolithes s'appelaient *Pierres du pouvoir*, de la *puissance*, par conséquent *Pierres maîtresses*, il est naturel et lo-

(1) *Lapide........ immanis statua atque ævi fragmenta prioris.*

(2) Dulaure, *Hist. de la ville de Paris*, au passage intitulé : *Parvis Notre-Dame.*

gique d'en conclure que telle a été aussi, dans l'origine, la signification du nom de la *pierre* devenue la statue informe dont il s'agit.

Ces *pierres du Pouvoir*, célébrées par Ossian, nous sont représentées par ce barde comme surmontées d'un nuage de feu et de fumée, qui constituait l'esprit du dieu dont la *pierre* était le *corps;* et il se trouve que le monolithe décrit par Boteraye était aussi vulgairement appelé *le Gris, Monsieur Le-Gris* (1). Or, le mot *gris* a signifié feu, et a désigné notamment les *feux* ou *esprits follets* de la pire espèce, qui sous les noms de *Grison* et de *Grisou*, éclatent inopinément dans les mines, en y répandant la dévastation et la mort.

Le mot *gris*, disons-nous, a signifié *feu*. Telle est, en effet, sa signification dans le dialecte d'origine celtique, que parlent les Irlandais (2). De ce radical les Bretons armoricains ont fait leur mot *grias* (3), qui signifie *ardent, bouillant;* et nous *Grisette*, cette dernière locution désignant une jeune personne de mœurs suspectes et que l'on peut facilement *enflammer*.

Les anciens ont adoré le feu principe, sous l'image du *soleil;* et *soleil* s'est dit en gaël écossais et irlandais, *Grian* et *Grion*, tandis que les habitants de l'île de

(1) Dulaure, *Hist. de Paris*, édit. 1846, p. 122.

(2) *Vocabulaire irlandais, gallois, de la province de Cornouaille, en Angleterre, et Bas-Breton*, au mot *Gris*.

(3) *Ibid.*, au mot *Grias*.

Mona appellent encore cet astre *Gri-en* (1). Enfin, les mots *Grion* et *Grillou* ont la plus grande analogie avec le *Grillon*, que les Égyptiens adoraient sous le nom de *grigris* (2).

De ces mots, les Celtes aussi ont fait les composés *grian-stad*, signifiant *solstice*, locution dans laquelle *grian* est pour *sol* et *stad* pour le *stice* du mot français.

De là viennent aussi :

1° *Griangamstad*, désignant le solstice d'hiver ;

2° *Grian-loch*, montre-*solaire ;*

3° *Grionach*, échauffé au *soleil ;*

4° *Grionnoinnen*, tourne-*sol ;*

5° *Grionrachd*, chaleur *solaire* (3).

L'une des plus célèbres personnifications à la fois du principe *igné*, du *soleil* et de la *chaleur vitale*, dont l'incubation était chez les Celtes considérée comme le remède à tous les maux, Apollon, était adoré sous le nom de *Gris* chez les Thébains. Pour expliquer ce nom, ils représentaient le dieu avec des cheveux *gris* (4) ; les fêtes que l'on célébrait en son honneur s'appelaient

(1) *Vocabulaire basque, irlandais, écossais, du dialecte gallois de l'île de Mona, et du langage de la province de Cornouaille en Angleterre*, aux mots *Grian*, *Grien* et *Grion*.

(2) Les nègres adorent encore des idoles grossières appelées *grisgris*, dont la tête est entourée de rayons.

(3) *Vocabulaire basque, irlandais, écossais, du dialecte gallois de l'île de Mona, et du langage de la province de Cornouaille en Angleterre*, aux mots *Grian*, *Grien* et *Grion*.

(4) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Gris*.

Poliées ; et l'on y sacrifiait, d'après Pausanias, non pas des taureaux comme pour les autres dieux, mais des bœufs destinés au travail (1).

Donc *gris* signifiait feu et soleil. Les anciens avaient aussi appelé Apollon *Gri-néen*, et lui avaient consacré, sous ce nom, un autel dans la ville de *Grinée*, dont on attribuait la fondation à un héros du nom de *Grinus* (2).

Enfin, Mithras, qui, fils d'une *pierre*, suivant Plutarque (3), était aussi une personnification du principe igné, Mithras s'est également appelé *Gri*-phius (4). Il est donc bien vrai qu'un monolithe appelé à la fois *Maître-Pierre* et *Legris*, placé devant un ancien établissement hospitalier, tel que l'Hôtel-Dieu de Paris, rappelle le culte de ces *pierres maîtresses*, ou du *pouvoir*, sur lesquelles on entretenait des feux sacrés qui, source de la chaleur vitale, passaient pour ranimer les forces des malheureux endoloris.

Du reste, les traits que l'on s'imaginait distinguer dans le monolithe dont il s'agit, étaient tellement vagues, tellement informes, que chacun croyait y voir ce qui lui plaisait, témoin ce passage de la *Description de Paris* par Piganiol de la Force :

(1) Pausanias, *Béotie*, chap. 12. — Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Poliées*.

(2) *Ibid.*, chap. 21. — *OEneid.*, lib. IV. — Strab., liv. XIII.

(3) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Mithras*.

(4) *Ibid.*, au mot *Griphius*.

« Quelques-uns ont prétendu que c'était *Esculape*, » dieu de la médecine, dont le serpent est un des sym- » boles; d'autres ont imaginé que cette figure repré- » sentait *Mercure* ou le dieu *Terme;* d'autres, que c'é- » tait la figure d'Archambaud, maire de Paris sous » Clovis II, qui avait donné le fond sur lequel l'Hôtel- » Dieu était bâti. Les *hermétiques* prétendent que c'est » la figure de Guillaume de *Paris*, qui l'aurait érigé en » même temps que le portail Notre-Dame. Enfin l'abbé » Lebœuf y voit une statue de Jesus-Christ........ (1) »

Lorsque Piganiol de la Force écrivait ces lignes, il y avait déjà un certain nombre d'années que ce monument n'existait plus. Il devait être réellement bien informe, pour que ceux qui l'ont vu aient pu le prendre, les uns pour le simulacre d'*Apollon*, adoré sous le nom de *Gris;* les autres, pour une statue informe d'*Esculape*, fils d'Apollon ou de *Mercure*, considéré en Égypte comme frère d'Esculape, ou du maire de Paris, Archambaud, ou de Guillaume de *Paris*, voire même de *Jésus-Christ;* et enfin pour l'image d'un personnage mystérieux appelé *Maître-Pierre*. Ce dernier nom rappelle, on le répète, les *pierres maîtresses, puissantes* ou du *pouvoir*, consacrées au principe igné, aux feux-follets, aussi appelés *feux grisous*, telles que celles dites *curettes* ou *curatives*, près de l'antique *Maison-Dieu* de Montmoril-

(1) Piganiol de la Force, *Descript. de Paris*, tom. II, p. 290.

lon ; telles que celle des *Éroles*, autour de laquelle, pour se faire guérir d'un mal imaginaire, les habitants des campagnes voisines viennent dormir pendant la nuit qui précède le jour de la Saint-Jean ; telles que celle qui passait à Epidaure pour avoir été érigée par Hippolyte ressuscité ; telles que celle que l'on désigne aux Indes sous le nom de *Therma*, ou plutôt de *Dherma-Radja*, formant un lit dans le temple des sept pagodes ; telles enfin que celle dite le *Lit de la Gione*, que l'on voit encore également dans la forêt d'Andaine, commune de la *Chapelle*-Moche, et ce alors que le nom de *Gione* est encore en Orient celui de la divinité qui préside à la santé, et qui, en empêchant notamment les *mauvaises rencontres*, prévient précisément le prétendu *mal de la peur*, dont on va demander le remède à la *pierre des Éroles*.

Toutes ces *pierres* ont été, on le répète, des autels dédiés au principe *igné*, au *soleil*, aux *feux-follets*, qui furent placés près des fontaines consacrées, de leur côté, au principe humide ; à tel point qu'à Epidaure, par exemple, la statue d'Esculape était placée sur un puits (1).

Or, le monolithe placé en face de l'Hôtel-Dieu de

(1) Pausanias, Elid., chap. 11. « Je me suis informé à Epidaure, dit » cet auteur, pourquoi on ne versait ni eau ni huile autour de la statue » d'Esculape, et ceux qui desservent le temple m'ont répondu que » cette statue, ainsi que le tronc, étaient placés sur un puits. »

Paris, et appelé *Maître-Pierre* et *Legris*, était, sinon *au-dessus*, du moins *à côté* d'une fontaine monumentale sur le fronton de laquelle on lisait :

Qui sitis, hùc tendas, desunt si fortè liquores,
Progredere æternas diva paravit aquas (1).

Après ce qui précède, si l'on demandait à l'auteur ce qu'il prétend faire de *saint Landry*, que l'Eglise honore à juste titre comme le fondateur de l'Hôtel-Dieu de Paris, il répondrait qu'à ce saint personnage, parfaitement historique, il restera toujours la gloire d'avoir transformé, sous la religion chrétienne, un établissement païen où des astrologues-médecins vendaient jadis des moyens curatifs qu'ils ne possédaient pas, en un lieu consacré au soulagement *très-réel* de tous les maux inhérents à l'humanité.

(1) Piganiol de la Force, *Descrip. de Paris*, tom. I, p. 291.

Cette fontaine est représentée 1° dans une estampe intitulée : *Vue et perspective de Notre-Dame de Paris*, par Antoine Aveline;

2° Dans la *Vue du Parvis de Notre-Dame*, publiée par G. Scatin Major;

3° Dans une autre gravure de Jean Sauvé, intitulée : *Les particularités de Notre-Dame de Paris*;

4° Dans une estampe du même genre, intitulée : *Vue de la principale entrée de l'église de Notre-Dame de Paris*, sans nom d'auteur, mais qui se vendait le siècle dernier, chez G. Jollain, rue Saint-Jacques, à l'image Sainte-Thérèse.

Dans toutes ces gravures, on voit représenté *près de cette fontaine* le monolythe de *Maître-Pierre*, devenu la *statue informe* d'Esculape ou de toute autre divinité païenne.

Mais revenons aux pierres sacrées placées sur le bord de l'eau, comme celle dite *Maître-Pierre* à proximité de la fontaine du parvis de Notre-Dame de Paris.

Dans son *Jardin des Délices* (*Raoudhat Atfafa*), Mohammed Khavendschah, plus connu sous le nom de *Mircond*, dit, qu'avant de se séparer de son père pour aller habiter, avec sa famille, les parties *septentrionales* de la terre, Japhet, avec la bénédiction paternelle, reçut une *pierre* sur laquelle était gravé le grand nom du Très-Haut, et apprit en même temps que ce nom mystérieux contenait tout ce qui était essentiel dans la religion et le culte divin. Cet auteur ajoute que les Arabes appellent cette pierre *Hag'r-almatar*, c'est-à-dire la *pierre de l'eau;* parce que l'eau, considérée comme la sève universelle, est la *mère* de tout ce qui a vie, ce qui fait que nous appelons les grands amas d'eau *mer*, *matair* (1) en irlandais, et *al-matar* en arabe (2).

Cette pierre avait la vertu, notamment de produire et de faire cesser *la pluie*, suivant les besoins que Japhet pouvait en avoir; et les Turcs croient que, malgré qu'elle se soit consumée ou perdue, il se trouve encore en Orient des *pierres* semblables, ayant la même vertu, qui se sont reproduites et multipliées par une espèce de génération, de celle donnée par Noé à son fils (3).

(1) *Dictionnaire irlandais-latin*, au mot *Matair*.
(2) Herbelot, *Biblioth. orient*, t. III, p. 539, La Haye, 1798.
(3) *Idem.*, *ibid.*

Les Mogols appellent ce premier monolithe reproducteur et sacré, *Giurth-asch*, alors que le mot *asch* a signifié *eau* (1); mais les Persans lui donnent le nom de *Sen-kideh*, mot composé dans lequel on trouve *sen* signifiant *saint*, et *kideh* qui désigne une maison, une cachette, une caverne, semblable aux *fans*, aux maisons-Dieu, aux la-ders, aux autels-Dieu, dont il a été précédemment parlé.

Voici maintenant la preuve irréfragable que le mot *Par-is*, autre mot composé, a signifié aussi *pierre de l'eau :*

Par est un radical existant encore avec la signification de *pierre*, dans le dialecte celtique parlé par les Gallois (2). Ils en ont fait le composé *Par-ed* signifiant *parement, muraille;* mot qui se trouve également avec la même signification 1° dans l'antique hibérien, aujourd'hui l'espagnol; 2° dans le dialecte particulier à l'Auvergne, où il s'écrit *Paret* de même qu'en italien; 3° enfin en latin, où il est devenu le mot *Paries* (3), tandis qu'en français nous disons *paroi*. C'est encore

(1) Davies, *Diction. gallois-latin,* au mot *Ache.*

Les Persans modernes, qui, comme les anciens, n'écrivent qu'en consonnes, disent maintenant *Kad, Kadack* pour maison ; mais le même mot, écrit *Katach* en égyptien, désigne une *cachette*, une *chaumière* et même une *caverne* appelée en gallois *Caer* et *Caed,* le même que *Cadé,* le même, à son tour que le *Kideh* des anciens Persans.

(2) Davies, *Dict. gallois-latin,* au mot *Par.*

(3) Court de Gébelin, *Diction. étymolog. français-celt.,* fol. 848 et suivants.

parce que *par* a été synonyme de *petra*, que nous trouvons le mot *par-aria* employé pour *petra-ria* signifiant *carrière*, dans nos monuments de basse latinité, ainsi que Ducange l'a établi dans son Glossaire par nombre d'exemples, aux mots *Pararium*, *pro-pararia* et *petraria*.

Il est ainsi bien établi que le mot *par* dans *Par-is* a signifié *pierre;* voici la démonstration que *is* a signifié *eau :*

Dans son *Glossaire des Antiquités britanniques*, Baxter, dont les connaissances en langue galloise furent sans égales, nous apprend que *eau* s'est dit *is* en gallois et en irlandais; mais dans ce dernier dialecte il s'est transformé en *ex*, en *iss*, en *isc*, *uisge* et *uisque;* tandis que nos Bretons le prononcent *isge*, et les Hongrois *viis* (1). En Orient, ce radical s'est conservé dans toute sa pureté, puisque les Turcs disent encore *ys* pour eau.

Du radical *is* nous avons formé le composé *is-le* et le nom d'*Isel*, désignant à Saint-Omer un quartier environné d'eau habité par une tribu d'origine inconnue, qui parle un langage à part, ne s'allie pas avec le surplus de la population, se livre exclusivement à des travaux d'horticulture extrêmement productifs, et se distingua longtemps par un costume particulier (2).

(1) Baxter, *Glossarium etc.*, au mot *Isc.*

(2) Piers, *Histoire des Flamands du Haut-Pont et de l'Isel*, chap. 5, 6, et 7.

C'est encore d'*is*, voulant dire *eau*, que les Bretons ont fait leur mot *is-found*, signifiant abîme ; les Gallois celui de *is-gell* signifiant *liqueur*, *décoction ;* les Latins *nav-is* et *is-tega* signifiant également vaisseau ; et enfin les Egyptiens leur nom d'*Is-is* désignant la personnification du principe *humide*, passif, féminin, épouse et sœur d'Osiris qui, de son côté, est le principe *igné*, actif, masculin.

Il est une autre preuve que le nom de *Paris* a désigné une de ces *pierres de l'eau* que les Orientaux disent avoir été apportée dans nos contrées septentrionales, par Japhet qui l'aurait reçue de son père. Ces pierres avaient, suivant Mircond, la *vertu de se reproduire*, et le mot *Paris* est la seconde personne du verbe latin *Pario* qui signifie j'*enfante*, je *produis*. Voyons donc si le nom de *Paris* n'a point désigné des monolithes placés sur le bord de l'eau, autres que celui qui, appelé à la fois *Maître-Pierre*, *Legris* et *Esculape*, a subsisté jusqu'au milieu du siècle dernier auprès de la fontaine du parvis Notre-Dame.

M. Leclerc, ancien commandant de la place de Doullens, homme bienveillant par caractère, et de beaucoup d'esprit, a dessiné une grande partie des monuments druidiques du département de la Sarthe, dans lequel il est né, et où, au moment où l'on écrit ces lignes, il jouit de sa pension de retraite. Il a bien voulu communiquer à l'auteur les richesses archéologiques qu'il

possède en ce genre, et parmi les copies qu'il lui a permis d'en prendre se trouve la vue, ci-dessous, d'un monolithe antique et vénéré qu'il a vu auprès d'une source dans la commune de Bonnétable, en un lieu nommé le *Petit-Paris*, alors que nous avons des villages appelés *Paris-le-Petit*, près d'Angers et d'Epernay (Marne) :



Ce curieux monument a été détruit il y a peu de temps par le propriétaire de la ferme du *Petit-Paris*. Ayant eu besoin du bloc considérable qui le constituait, il l'a employé, ignorant probablement sur quel antique et précieux monument il portait une main, sous cer-

tains rapports, presque sacrilége; mais un semblable monolithe existe adossé au grand portail de la cathédrale du Mans, capitale des *Ceno-Mani* gaulois, dont le nom a dû signifier *pierre sacrée,* puisque, d'une part, le mot *cen*, le même que *sen*, est reconnu pour avoir désigné ce qui est *saint* (1); et que, de l'autre, le mot *man* a désigné une *pierre sacrée*. Les Arabes, en effet, ont adoré sous le nom de *Manah* un monolithe dont le culte a été célèbre (2); les Romains appelaient *pierre manale* un monolithe appartenant au culte des plus anciens peuples d'Italie; en temps de sécheresse on le promenait dans la campagne pour obtenir de la pluie (3). Sous l'empire du culte des idoles, cette pierre devint la déesse *Mana* présidant aux *maladies* des femmes; tandis que les Ger-*mani* adoraient le dieu *Manus* comme le fondateur de leur nation, en le disant fils de la Terre, ainsi que le sont, en effet, tous les rochers nés dans le sein de la mère commune.

Virgile nomme la belle Hélène *Lacœna :*

> Sed me fata mea et scelus exitiale *Lacœnæ*
> His mersere malis..... (4).

Ce nom est aussi celui de la *Laconie*, qui sous Eu-

(1) Bullet, *Dict. celt.*, au mot *Sen*.
(2) Noël, *Dict. de la Fable,* au mot *Manah*.
(3) *Id.*, au mot *Lapis-Manalis*.
(4) Virgil., *Æneid.* lib. VI, vers 511.

rotas, fils de Mylès troisième roi du pays, était un vaste lac desséché depuis au moyen d'un canal devenu l'Eurotas, et par où une partie des eaux s'écoula dans la mer (1); de façon qu'il y a motif de croire que le nom de *Lacœna* a pu s'écrire dans l'origine *Lac-cœna* signifiant *Lac saint*, *sacré*. Or, il y avait dans le *Gévaudan* un lac de cette espèce appelé *Helane*, le même qu'*Helena ;* c'est Grégoire de Tours qui nous l'apprend, après quoi il ajoute :

« Chaque année tous les *paysans* des environs se » rendaient à ce lac, et y jetaient, les uns des habits » d'homme, de lin et de drap, et des toisons entiè» res; les autres, des fromages, de la cire, des pains » et d'autres choses, chacun selon ses forces et ses fa» cultés, ce qui était suivi de sacrifices d'animaux. On » faisait conduire en ce lieu des charrettes chargées » de provisions pour trois jours qu'on y passait tout » entiers à faire bonne chère. Le quatrième jour, quand » tout le monde était sur le point de s'en retourner, *il* » *ne manquait jamais* de s'élever un vent furieux, orage » mêlé de tonnerre et d'éclairs, à la lueur desquels il » tombait *tant d'eau* et de *pierres*, qu'on désesperait de » sa vie à son retour (2). »

Ainsi voilà, sur les bords d'un lac nommé *Hélène*, alors qu'*Hélène* s'est appelée *Lac-cœna* ou l'*eau sainte*,

(1) Pausanias, *Laconie*, chap. 1.
(2) Grégoire de Tours, *Gloria confessor*. cap. 3.

les *pierres de l'eau* que désignent les noms d'*Al-matar* et de *Paris* (1).

Mais le personnage mythologique de ce dernier nom, avant d'être l'amant heureux de la belle *Hélène*, qui n'est autre chose qu'une personnification du principe humide ou féminin, avait, suivant la Fable, épousé sur le mont Ida *Œnone* fille du fleuve Cébrène, l'un de ceux qui traversent la Troade après s'être échappés du pied de l'Ida. La nymphe eut de lui le héros *Corithus*, et dotée par Apollon du don de prévoir l'avenir, elle fit, mais en vain, les plus grands efforts pour détourner son mari du dessein de se rendre en Grèce. Or, dans le dialecte celtique du pays de Galles, le mot *Enon*, le même que *Enone*, signifie *eau*, *source*, *fontaine* (2). Les auteurs qui traitent de ce mot ont reconnu qu'il s'écrit aussi *ynon*, d'où le verbe *inonder* (3). Donc *Paris* signifiant *pierre de l'eau*, se voit partout uni à des êtres fantastiques, dont les noms se trouvent, à leur tour, désigner des lacs sacrés, des fontaines divinisées, comme celle près de laquelle se voyait, avant 1748, la pierre dite Guillaume de *Paris*, et cette autre dite le *Petit-Paris* dont on a donné l'image et qui existait il y

(1) Le mot *Al* dans *Al-matar* est le mot *La* lu à la manière des Orientaux, devenu radical de *Lapis*, de *Laos* et de *La-as* signifiant *pierre* en grec et en latin.

(2) Bullet, *Dict. Celt.*, au mot *Enon*.

(3) *Ibid.*, au mot *Ynon*.

a peu d'années sur le bord d'une source précédemment mentionnée.

On va maintenant établir que si les *pierres* dites de l'*Eau* chez les Orientaux ont été, dès l'origine des sociétés, considérées comme ayant la faculté de se reproduire, c'est parce que, comme on l'a déjà démontré, elles servaient d'autels au principe igné, personnifié dans les feux que l'on entretenait au bord de l'eau, qui échauffée, fécondée par cet élément, passait pour la mère (*al-matar*) de tout ce qui a vie.

La Fable dit que si Pâris a été élevé sur le mont Ida, ce fut parce que Hécube, sa mère, avait rêvé qu'en le mettant au monde elle accouchait d'une torche allumée qui mettait le feu à Troie. Lorsque Pâris naquit, Priam, de l'avis de ses devins, ordonna qu'il fût mis à mort par un serviteur. Au lieu d'exécuter cette sentence, le brave homme se borna à exposer le nouveau-né sur le mont Ida, où il fut recueilli par des bergers (1).

Voilà donc *Pâris* considéré à sa naissance comme une *torche enflammée*, comme le brandon qui devait allumer le plus célèbre incendie connu.

Maintenant voici ce qui prouve de la manière la plus péremptoire que *Pâris* a été, en effet, une de ces nombreuses personnifications du principe *igné* dont les anciens peuplèrent leur Olympe :

(1) Noël, *Diction. de la Fable*, au mot *Paris*.

Avant de devenir mahométans, les Perses étaient *ignicoles;* ils se nommaient *Parsi* (1). Et, dans ce nom, on trouve en toutes lettres celui de *Paris.* Or, le nom antique de *Parsi* désigne encore, précisément en Perse, une secte religieuse qui, continuant à observer les préceptes de Zoroastre, perpétue le culte public que l'on rendait jadis au *feu,* au principe *igné.* Voici ce qui semble indiquer que le nom de *Paris* ou *Parsi* a bien réellement été, dans l'origine, celui du Pâris Troyen, Égyptien, Grec et Gaulois.

Dans son *Histoire de la religion des anciens Persans,* Thomas Hyde dit :

« Aliud Mahommedanorum est religiosæ ac volun-
» tariæ paupertatis institutum, in quo quivis religiosus
» Deo devotus Persicè in genere vocatur *Parisa,* Ara-
» bicè *Abdal* et exoticâ voce *Kalender.* »

Ainsi les plus anciens de ceux qui en Perse observèrent les rits d'un culte (*Deo devoti*) s'appelèrent *Paris,* avant de se nommer *Abdal* ou *Kalender,* et ce culte fut celui du feu protecteur de toute chose, alors que le mot *Paris* signifie tu *enfantes,* tu *reproduis.* Reste-t-il, en Occident, quelque trace du culte rendu au feu sous le nom de *Paris?*

De cet élément Lucrèce a dit :

> Ignis ubique late naturam amplectitur omnem;
> Cuncta parit, renovat, dividit, urit, alit

(1) Herbelot, *Biblioth. orient.,* aux mots *Pars* et *Parsi.*

Ainsi le feu *enfante* et renouvelle tout — *cuncta parit, renovat*... Or, lorsqu'il en est ainsi, les Allemands appellent la ville de Paris, *Paret,* mot qui signifie, il *produit,* il *enfante.*

Voici maintenant une cérémonie religieuse, ayant fait partie du culte rendu à un Dieu *reproducteur* du nom de *Paris,* alors que ce mot désigne une de ces pierres de l'eau qui passaient pour être *reproductives* de leur nature :

Les Romains, dans la langue desquels les noms de *Paris* et de *Paret* appartenaient au verbe *Pario,* les Romains appelaient *Parisiæ* une fête que célébraient les *femmes enceintes;* et les mythologues reconnaissent que ce nom vient de *Parere,* mettre au monde (1).

Cette fête se nommait aussi *Parilie;* et Scaliger dit d'après Festus, que ce nom a désigné la pratique du rit religieux que chaque maîtresse de maison célébrait, lorsqu'elle était enceinte, en se couchant dans l'âtre du foyer, et en demandant à un dieu du nom de *Parès,* le même évidemment que *Paris,* un heureux et facile accouchement (2); de telle manière que le culte rendu, en Orient, au *feu,* sous le nom de *Paris,* s'est perpétué, en Occident, sous le nom de *Parès.* Le dictionnaire de la Fable dit textuellement que

(1) Noël, *Dict. de la Fable,* au mot *Parisie.*
(2) *Ibidem,* au mot *Parilie.*— Odolland Desnos, *Mytholog. univers.,* p. 15 et 155.

ce nom vient, comme celui de *Paris*, du verbe *Parere*, signifiant *produire*, *enfanter*, *parce que la divinité de ce nom passait pour influer sur la fécondité des animaux*.

Or, lorsque les fêtes appelées *Parisies* rappellent ainsi le culte rendu au *feu* reproducteur sous les noms de *Parès* et de *Paris*, il se trouve en France, non seulement une foule de personnes et de lieux appelés *Paris*, *le Paris*, *Paris-le-Petit*, *le Petit-Paris*, *Paris-l'Hôpital*, *Paris-Pot*, *saris-et*, *Dam-Paris*, etc., etc., mais encore une localité du nom de *Parisie* à seize kilomètres de Compiègne, dans la commune de Cuisse-Lamothe, non loin d'une enceinte appelée le *Parc-au-Loup*, formant un parallélogramme de trente et un mètres sur vingt-huit, à bords limités par des blocs grossiers de calcaire fichés en terre évidemment à l'époque celtique et dans un but essentiellement religieux (1). Là se trouve aussi un autre lieu, jadis consacré au culte, appelé *Neuffontaines*, de neuf sources qui se montrent aux environs (2).

Tout porte donc à croire, on le répète, que le nom de *Parisie* est un reste du culte rendu jadis à *Paris*

(1) *Précis statistique sur le canton d'Attichi*, arrond. de Compiègne, publié dans l'Annuaire du départ. de l'Oise pour l'année 1840.

Dans cet ouvrage, le hameau dont il s'agit est appelé *Parisis*, mais son nom officiel est *La Parisie*; ce dernier nom étant celui que l'on trouve dans le *Dict. génér. des communes de France et des principaux hameaux en dépendant.*

(2) *Ibid.*

considéré comme une personnification de la chaleur vitale, qui fut adorée comme *fétiche naturel* sur des *pierres* dites de l'*eau* dès la plus haute antiquité, en Occident de même qu'en Orient.

Si, plus tard, ce même nom a désigné le héros à qui il fut donné de tuer Achille et d'être aimé de la belle Hélène, c'est parce qu'il est reconnu par tous les mythologues, que l'*héroïsme*, ou le culte des héros, a succédé au fétichisme (1). Du reste, voici comment Court de Gébelin explique la mort d'Achille par le peureux Pâris, et l'on verra combien l'interprétation de cette allégorie, par le savant auteur du *Monde primitif*, concorde avec le système qui sert de base aux déductions de l'auteur.

« La fin de l'année, dit Court de Gébelin, a toujours » été personnifiée par une dame ou princesse qui est » enlevée à son amant ; en Chaldée, c'est Sémiramis que » Ninus enlève à Menon ; en Crète, c'est Pasiphaé enle- » vée à Minos par le père du Minotaure ; en Grèce, c'est » Hélène que *Pâris* enlève à Ménélas » (2).

Et plus loin :

« L'épouse du Soleil, c'est la Lune. Lorsque Menon » n'est plus, Sémiramis, dont le nom signifie la *mer-*

(1) Voir dans l'*Histoire des cultes avant l'idolâtrie*, par Dulaure, le chapitre 2, intitulé : *Définition de l'idolâtrie, du fétichisme, du sabéisme* et *de l'héroïsme; époques relatives et indéterminées de ces trois derniers cultes.*

(2) Court de Gébelin, *Hist. religieuse du Calendrier*, p. 426.

» Dieux, ils furent les premiers à travailler le fer. Enfin » on observe encore dans cette montagne un phéno- » mène très-singulier et qui lui est propre.

» A l'époque de l'année où l'étoile de la canicule se » lève sur le mont Ida, l'air qui environne la montagne » est dans une telle tranquillité que ce sommet semble » élevé au-dessus du souffle des vents, et que, pendant » la nuit même, on aperçoit le soleil projetant déjà ses » rayons, non pas sous la forme accoutumée d'un dis- » que, mais par des jets de flammes dirigés en divers » sens, de manière qu'il semble qu'une multitude de » feux viennent toucher l'horizon de la terre ; peu à » peu ces rayons épars se réunissent en une seule » masse qui s'augmente jusqu'à ce qu'elle occupe à » l'œil un espace de trois plèthres (1). Enfin, le jour » arrivant, le disque du soleil se montre parfait, et la » lumière de l'astre se répand dans sa forme accoutu- » mée. »

Le géographe Pomponius Mela a fait, de ces feux follets, une description à peu près semblable :

« Le mont Ida, dit-il, célèbre dans l'antiquité par le » jugement de Pâris entre les trois déesses rivales, pré- » sente le lever du soleil sous un aspect différent de ce » qu'il est partout ailleurs. De son sommet et presque » dès le milieu de la nuit, on voit briller çà et là, des

(1) Quatre-vingt-dix mètres environ.

» feux épars qui, à mesure que le jour approche, sem-
» blent se rallier et se réunir par degrés, jusqu'à ce que, » ramassés de plus en plus vers un même endroit et de- » venant à proportion moins nombreux, ils ne fassent » plus enfin qu'un même corps Cette flamme, après avoir » jeté, pendant longtemps, une clarté vive et semblable » à celle que produirait un incendie, se resserre encore » et s'arrondit sous la forme d'un globe. Ce globe, à » son tour, conserve longtemps la même dimension et » paraît comme fixé sur la terre; après quoi, décrois- » sant insensiblement et devenant plus radieux à me- » sure que sa grosseur diminue, il chasse les dernières » ténèbres de la nuit, prend avec le jour la forme du » disque du soleil et s'élève sur l'horizon (1). »

Lucrèce décrit ces feux de la même manière (2), et Euripide qualifie de *divine* la lumière qu'ils répandent (3).

Enfin ce que les anciens ont dit de l'aspect du soleil s'élevant sur les sommets les plus élevés de l'Ida, a été remarqué par les voyageurs modernes; Lechevalier

(1) Pomponius Mela, liber I, cap, 28.

(2) Lucret. liber V, vers. 662.

(3) Euripide, *les Troyennes*, acte IV, scèn. III :

« .... Ainsi donc, ô Jupiter, tu livres aux Grecs le temple où les » Troyens t'adoraient, l'*autel* où ils faisaient brûler l'encens, où *brillait la flamme* des sacrifices, où s'élevait la *fumée* de la myrrhe odo- » rante ! Tu abandonnes la sainte Pergame, les forêts de l'*Ida*, ce som- » met que le soleil éclaire de ses premiers rayons et qui répand une » clarté divine. »

dit à ce sujet, dans la relation de son voyage en Troade :

« ..... Le lendemain, placé sur le sommet du Cotylus, j'aperçus avant le lever du soleil, en jetant les » yeux vers l'est, des feux errants qui sillonnaient l'at- » mosphère, et qui, après s'être répandus de tous cô- » tés, semblaient se réunir aux approches de la lumière » du jour. Ces apparitions lumineuses, que j'ai égale- » ment remarquées sur l'Olympe de Bithynie, auraient- » elles fait imaginer aux Grecs que l'Olympe et l'Ida » étaient le séjour des dieux ? »

Lorsque l'on cherche l'explication de ce phénomène, qui se reproduit également sur le mont Dwarsfieston de l'île d'*Hoi*, au bas duquel existe une grotte du même genre que l'antre du mont Ida, on reconnaît que cette dernière montagne « est, dans toute son étendue, un » grand réservoir d'eau d'où sortent plusieurs fleuves, » tels que l'*Œsopus* et le *Granicus*, qui se jettent dans » la Propontide ; le Simoïs et le Scamander ou Xanthus, » qui se déchargent dans l'Hellespont; le Satnioeis et le » Ciloë, qui tombent dans le golfe d'Adramytium, ce qui » fait qu'Homère l'appelle *Aquosa-Ida* (1). »

Athénée porte même à neuf le nombre des fleuves qui s'échappent de cette montagne, et Horace, imitant l'auteur de l'Iliade, l'appelle de son côté *Ida undosa*.

Or, on l'a déjà dit, il s'élève des lieux *marécageux*,

(1) Mentelle, *Dict. de Géograph. anc.*, t. II, p. 268, col. 2.

des parties volatiles, inflammables, s'allumant, par exemple, pendant les nuits chaudes de la canicule, et produisant ce que l'on appelle des *feux follets*, qui, volant dans l'air, à peu de distance de la terre, semblent errer çà et là à l'aventure, et sont la terreur des habitants de la campagne. Ces feux follets portent le nom commun de *farfadets*, et sont, pour les personnes crédules, des esprits nocturnes, les uns bons, les autres méchants, et qui se plaisent à entretenir un commerce familier avec les hommes.

Voici, maintenant, la preuve que ces feux follets, que l'on voit encore sur le mont Ida, se sont appelés *Péris* ou *Paris*, lorsque le fétichisme et l'héroïsme eurent fait place à l'idolâtrie proprement dite.

« Les *Péris*, dit d'Herbelot (1), sont, dans la my-
» thologie persane, la belle espèce de créatures qui ne
» sont ni hommes, ni anges, ni diables ; que les Arabes
» appellent *Ginn* et que nous nommons ordinairement
» *esprits follets*. »

Quelques auteurs ont cru que les *Péris* étaient les femelles des *Dives*, car les Persans appellent *Dives* les créatures que les Arabes nomment *Ginn*, c'est-à-dire les esprits, les génies, les démons ; mais il est constant, par tous les romans persans et turcs, que parmi les *Péris* il y a des mâles et des femelles (2). Nous voyons, en effet,

(1) D'Herbelot, *Bibliothèque orient.*, t. III, p. 36.
(2) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Péris*.

spécialement dans le *Thamurath Nameh* (1) que Dal *Péri* et Milan Schah *Péri* étaient frères de Mergian *Péri* qui avait été enlevée par un puissant Dive nommé *Turasch Nerch*. On voit encore dans le *Caherman Nameh* (2), que les *Dives* ayant pris en guerre quelques-uns de ces *Péris*, les renfermèrent dans des cages de fer qu'ils suspendirent à des arbres très-élevés, où leurs compagnons venaient de temps en temps les visiter avec des odeurs précieuses qui leur servaient de nourriture. Ce trait prouve que le *fé*tichisme, ou culte des *fées*, n'était qu'une branche du sabéisme ou culte du *feu*, qui est spécialement celui des Guèbres ou *Parsis*, restés sectateurs de Zoroastre.

« Les Perses, dit le président Desbrosses (3), avaient, » dans leur *rit pratique* en l'honneur du feu, des for- » mules directes tendant au *fétichisme* et très-signifi- » catives, dont je ne citerai que celle-ci : lorsque, s'apopr- » chant du feu dans un profond respect, ils lui offraient » du bois, ils lui disaient, suivant que nous apprend » Maxime de Tyr : *Tiens, Seigneur Feu*, mange ! »

(1) Cet ouvrage, qui se trouve à la Bibliothèque Impériale, sous le n° 857, est de Ebn-Hogian-al-Hamoni, originaire d'Hamah en Syrie, où il mourut l'an 837 de l'hégire ; il est rempli d'une grande érudition arabique, de contes agréables et divertissants, et de récits très-curieux dont on peut se servir dans les entretiens.

(2) Ce livre, qui est en langue turque, est rempli des exploits fabuleux d'un certain Caherman, père de Neriman, père lui-même de Sam-Suvar, et surnommé *Catel* à cause de sa valeur.

(3) Desbrosses, *du Culte des dieux fétiches*, p. 148.

Mais ce n'était pas avec du bois que les grands seigneurs nourrissaient le feu sacré de leurs Pyrées :— « Ils se *ruinaient* (1) à y jeter des essences précieuses et » des fleurs odoriférantes; privilége qu'ils regardaient » comme un des plus beaux droits de la noblesse. »

Le doute n'est donc pas permis. Les feux follets, que nous appelons farfadets, tandis que les anciens les appelèrent *fées*, *démons*, *dives*, *ginn* et *lutins*, de *luth*, *lutum* désignant les *marais* où ils prennent naissance ; ces feux follets, que l'on voit encore voltiger, pendant les nuits chaudes de la canicule, sur les flancs spongieux du Dwarfieston et de l'Ida, s'appelaient *Péris*. Voilà la preuve irrécusable que ce nom n'est autre que celui de *Paris*, le même que *Parès*, désignant la divinité qui, suivant les païens, présidait à la reproduction des animaux, en l'honneur de laquelle on célébrait les *Parisies* et les *Palilies*.

On l'a déjà fait observer; quand on remonte dans la haute antiquité, on trouve qu'il a été un temps où l'on n'écrivait qu'en *consonnes*. Chaque signe graphique de cette espèce se phonétisait indifféremment par la *voyelle* qui convenait le mieux, sans que le sens éprouvât ni obscurité ni altération. C'est ainsi, par exemple, que dans l'hébreu, que tant de philologues ont considéré si longtemps comme la langue mère de toutes les autres,

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Feu*

notre mot *roi* s'est également exprimé par ceux de : *malak*, *melek*, *milik*, *molok*, *muluk*. C'est en vertu de cette règle que le même mot se rend en ancien persan par *malach*, en arabe par *melech*, et en éthiopien par *molach*. Ce n'est que depuis les Grecs que les voyelles sont devenues fixes ; et il en était à tel point de même dans la langue celtique, que Baxter nous apprend que dans le pays de Galles, où cette langue s'est incontestablement conservée dans toute sa pureté, ainsi que dans notre Basse-Bretagne, le même mot *roi* se rend indifféremment par : *mal*, *mel*, *mil*, *mol*, *mul* ; tandis que les Tartares Talmouks disent *mal*, les Africains *Moul*, et *moulan* en *Tamoulique*. D'après ce qui précède, il est évident que *par* et *per* ont dû être synonymes à une époque donnée, c'est-à-dire que ces mots ont été formés par la réunion des lettres P et R phonétisées tantôt par un A et tantôt par un E, de même que ceux de *mal* et *mel*, de *malak* et *melek*.

Or cette règle n'a pas seulement régi les langues orientales, elle s'appliquait aussi aux langues celtiques ; et Bullet, dans son dictionnaire de cette langue, dit que *par* est le même que *per*, *pir*, *por*, *pur*.

Il répète jusqu'à cinq fois eette assertion dans le deuxième volume de son ouvrage, c'est-à-dire pages 234, 250, 260, 271, et 283.

Du reste, en persan, l'A et et l'E s'emploient encore d'une manière tellement indifférente que, dans cette

langue, un *homme brave* se désigne également par *Pahalavan* et *Pehlevan*.

Le mot *Pars* est l'ancien nom de la Perse, tandis que celui de Parsi désigne encore les Persans parmi lesquels le culte du feu s'est conservé, et dont un grand nombre habite encore le faubourg d'Ispahan appelé *Giaour-Abad* et *Ghebr*, d'où le nom de *Guèbre*, devenu synonyme de *Parsi*.

Enfin, dans la mythologie des Orientaux, les *Péris* sont réputés des *génies* qui surpassent en beauté toutes les créatures de leur espèce; aussi les poètes persans, pour désigner une belle personne, l'appellent-ils ordinairement *Péri*, *Pügher* et *Périsadeh;* or les Grecs ont emprunté ce mot aux Orientaux et ils l'écrivent *Parisatis*. D'Herbelot, à qui cette remarque est due (1), observe qu'en changeant ainsi les voyelles, les Grecs ont fait de même que pour leurs noms de *Statira* et de *Roxane*, qui sont les mots persans *Sitarah* et *Rouschen* signifiant *astre* et *lumière*.

Ainsi les feux nommés *Péris* ont été les divinités topiques des *Parsi*, adorateurs du feu, aujourd'hui appelés *Perses* ; et ces Péris se sont nommés à la fois *Paris*-atis et *Péris*-adeh. Donc, *Péris* désignant les feux follets adorés par les *Perses*, feux semblables à ceux qui se montrent sur les flancs marécageux de l'Ida et du

(1) D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, tom. III, p. 97.

Dwarfiestone, est le même que *Paris*, qui désigne l'une des personnifications du principe *igné* exposé sur la première de ces montagnes; parce que, venue au monde sous la forme d'une torche enflammée, elle était la flamme qui devait, d'après le destin, consumer Troie (1).

Une tradition, recueillie par Plutarque, nous reporte même au temps où le plus beau des mortels se nommait *Péris* aussi bien que *Pâris*. On lit, en effet, dans cet auteur, que les Arcadiens prétendaient qu'Hélène, qui n'a été dite si belle que par ce qu'elle était une *Péri*

(1) Dès que Pâris, Hélène et Achille sont des êtres allégoriques, la guerre de Troie doit aussi être une fiction. Or, Favorin, cité par Diogène de Laërce, nous apprend que le philosophe Anaxoras, né vers la 78e olympiade, et qui résida pendant les dernières années de sa vie à Lampsaque, ville située à quinze lieues de Troie, prétendait que l'Iliade était une allégorie. Le même auteur nous dit aussi, que Métrodore contribua beaucoup à appuyer le sentiment d'Anaxoras, puisqu'il était lui-même auteur d'un système pareil, prétendant, comme c'est, du reste, l'opinion de l'auteur de ce livre, que les ouvrages d'Homère n'étaient qu'un tableau allégorique d'*histoire naturelle*. Athénée dit aussi que le philosophe *Zénon* était de ce sentiment, adopté également par Basile le Grand. Parmi les modernes, le critique anglais *Bryant* a consacré au développement de cette opinion un ouvrage tout entier, dont la logique redoutable ramène au sentiment d'Anaxoras. *Troie* eut un *La-ter* ou *Fan*, dont l'Iliade est l'admirable légende; et Ptolémée Ephestion avait recueilli une tradition qui se référait à cette vérité, lorsqu'il disait qu'Homère avait emprunté son poème à une prêtresse nommée *Phan-Tasia*, trahie par un scribe appelé *Phan-Ites*.

Selon Coupé (*la Mythologie expliquée*, t. II, Introduction), le mot *Homère* n'était même pas le nom d'un homme, mais le titre d'un recueil théologique, titre signifiant *sujets rassemblés* (congregata dicens). Ce recueil, dans lequel est mise en action la doctrine orphéique expliquant l'univers, est de la composition des prêtres théologues. Le sens véritable des allégories contenues dans ces poèmes n'était connu que des initiés.

femelle, c'est-à-dire une *Péris-adeh*, étant à Troie, avait eu commerce avec un certain *Péris-thène*, *Péris-tan*, *Péri-tan* ou *Peri-tanus*; que Pâris, s'étant aperçu de cet outrage, mutila son rival; et que c'était depuis lors que les habitants de l'Arcadie appelaient *Peri-tani* ceux qui avaient subi cette opération. Donc *Hélène*, cette personnification du principe humide, se trouve avoir eu pour amants, en même temps, des personnages appelés *Péris* et *Pâris*. Or, il est évident que les deux n'en ont fait qu'un, lorsque l'on sait que les feux follets qui voltigent encore sur l'Ida se sont appelés dans la Perse et chez les Grecs *Péris*, *Peris-adeh*, *Parsi* et *Paris*-atis.

Enfin, une autre preuve qu'en persan l'A et l'E se sont employés indifféremment, c'est que, dans cette langue, notre mot *Paradis* se dit *Ferdous*, et qu'on y nomme la Perse *Fars*, le même que Pars, et Farsistan (1).

Quant à la cause qui fait retrouver en Gaule des *Péris* appelés *Paris*, connus dès les premiers temps, elle consiste dans cette circonstance déjà signalée par l'auteur, que les *Pars* étaient originairement des *Parthes*, que ceux-ci étaient des *Scythes*, les *Scythes* des *Celtes*, et que les *Gaulois* appartenaient à cette dernière nation.

Ce point démontré d'une manière incontestable, il

(1) Court de Gébelin, *Diction. étymologique de la langue latine*, fol. 1494.

se trouve également prouvé qu'un même culte et des langues *sœurs* ont régné sur les bords de la Seine et sur les rives de l'Euphrate, d'où nos livres saints disent en effet que, après la confusion des langues, les hommes partirent pour se répandre par toute la terre.

Il y a plus : si la ville qui doit son nom au culte du fétiche appelé *Paris*, s'est aussi appelée *Lutèce*, tout porte à croire que c'est parce que les feux follets, appelés *Paris* et *Péris*, se nommaient aussi *lutins*, du mot *lut*, en latin *lutum*, désignant les lieux humides marécageux d'où ces feux s'échappent (1) ; que dès lors il y eut des *lutins* mâles et femelles : ces dernières ont pu non seulement s'appeler *lutines*, mais aussi *lutesses*, puisque si l'on dit *divin* et *divine*, on dit aussi *devin* et *devineresse*, alors que *devin* et *divin* ont, dans l'origine, été synonymes.

(1) *Lu* signifie *Rosée*, en chinois ; de *Lu* désignant aussi l'eau, est venu le verbe *Luo*, qui ne subsiste plus que dans les composés *al-luo, per-luo, di-luo;* d'où *al-lu-vion* et *di-lu-vium*.

Bullet observe, à cette occasion, dans son *Diction. Celt.*, que le P initial s'ajoutant parfois au radical sans en changer le sens, on a dit *P-lu* pour *Lu*, d'où le mot *P-lu-ie*, les verbes latins *P-luo* et *P-loro*, aussi bien que le nom de *P-lu-vier*, désignant un oiseau qui se tient dans les lieux humides.

Les Irlandais ayant du radical *Lu* fait les mots *Luch* et *Loch*, ils se trouvent, en effet, signifier, dans ce dialecte, Eau, Lac, Rivière, et dans cette même langue, *Ruch* a pour synonyme *Luth*. Il en est de même dans l'antique langage des Avernes, qui cependant disent *lud* pour *lut*, parce que D et T ont une même valeur phonétique ; or, c'est de *Lut* que les Romains ont fait leur *Lutum*, signifiant boue et marais, et le quartier appelé le *Marais* est encore l'un des plus connus de la ville appelée Paris et Lutèce.

Ces feux follets appelés *Paris* et *Péris*, *Lutin*, *Lutine* et *Lutèce*, ont-ils été des divinités *curatives*, en un mot, des *Dioscures?*

On a cité plus haut un roman de *Ebn-Hogian-al-Hamoni*, dans lequel joue le principal rôle une fée du nom de *Mergian-Péri* qui, de la figure la plus séduisante, eut à subir, en Orient, maintes déconvenues galantes; passa en Europe sous le règne de *Thomurat*, roi fabuleux des Persans, y fut adorée sous le nom de *Fée Morgane la déconvenue* (1), et s'unit *morganatiquement* à l'enchanteur Merlin qu'à son tour elle retint captif.

Or, en Angleterre, *Arthur* le mythologique, dont le nom, le même qu'*Ardur*, nous reporte à l'*ardeur* du feu, avait à sa cour, en qualité de médecin en chef, un personnage que les romans de la Table-Ronde désignent sous le nom de *Morgan-hud* (2). Voici ce que dit de lui M. de la Villemarqué, dans ses commentaires sur le roman de Gheraint (3) :

« Morgan-hud est un personnage dont les traditions » celtiques ont été racontées au moyen âge, sur tous » les tons, par tous les romanciers de l'Europe. Son » nom, qui peut s'appliquer aux êtres des deux

(1) D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, aux mots *Mergian* et *Peris*.—Noël, *Dict. de la Fable*, aux mots *Mergian-Banou*, *Mergus*, *Morgana*, *Morgès* et *Morgion*, fils de Vulcain.

(2) De la Villemarqué, *Contes populaires des anciens Bretons*, roman de Gheraint, § 14.

(3) *Id.*, t. II, p. 117.

» sexes (comme celui de *Péris*), aide à comprendre par
» quelle méprise les chanteurs populaires bretons et
» leurs imitateurs en ont fait une femme. Le sobriquet
» *hud*, qui répond au mot *faé*, *fée*, dans la langue romane (1), joint à sa qualité de médecin, explique
» l'origine de sa renommée fabuleuse.

» Godefroy de Monmouth, d'après la tradition vulgaire, en l'année 1140, lui donne le titre de *Reine des Fées habiles à guérir toutes sortes de blessures*, etc.
» Lorsque Arthur a reçu le coup mortel à la bataille de
» Camlan, il le fait soigner par elle.

» Géraud le Gallois confirme, quelques années plus
» tard, d'après les anciens chanteurs populaires de son
» pays, la vérité de cette assertion, et ajoute au nom
» de *Morgan* l'épithète de *hud* que la mesure des vers,
» sans doute, n'a pas permis à Godefroy de lui donner
» avec la tradition. Chrétien de Troyes et tous les
» poètes français disent *Morgan la fée*. » Il en était de même en Orient; car on lit, dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot :

« Les *Péris* sont, dans les anciens romans de Perse, ce que nous appelons *fées*, et ont un pays particulier où ils habitent, que les Orientaux nomment
» *Ginistan*, et nous autres le pays des *fées* ou de

(1) En celuy temps étoit appelé Faé cès qui s'entremettoit d'enchantement..... et moult en étoient pour lors en la Grande-Bretagne. (Roman de Lancelot du Lac.)

» *féerie*, nom qui n'est pas éloigné de celui de Péri. »

Mais en italien le mot fée, *fata*, a un masculin, *fate*, qui préside à la destinée des hommes, comme les Penates et les dieux *Lares*, *Laters* et *Laders* des anciens.

« Aujourd'hui enfin, les paysans de l'Armorique, » chez lesquels la renommée de *Morgan* est restée » aussi populaire qu'elle l'était en Galles au XIIe siècle, » donnent le nom d'herbe de *Morgan-hud* à une plante » vulnéraire (1). »

Or, cette fée *Morgane* des Orientaux était, en Orient, la *Péris-Mergian*, sœur, on le répète, de deux *Péris*, appelés l'un *Dal* dont le nom rappelle si bien le culte des *pierres*, et l'autre MILAN-*Schah*, qui rappelle aussi nos bornes milliaires, autrefois sacrées, aussi bien que Mercure, surnommé *Millius*. Le mot *Mil* a, en arabe et en persan, la même signification que dans les dialectes occidentaux, puisque, par exemple, l'auteur du *Mirka* dit que le *Mille* est le tiers d'une *Firsenge* ou *Par-asange* persan, et que dans la préface de sa géographie Aboulfeda ajoute que cette mesure itinéraire est de 3,000 coudées suivant les anciens, et de 4,000 suivant les modernes (2).

Pour terminer ce que l'on doit dire sur ce point, on fera observer que les habitants de Reggio appellent

(1) De la Villemarqué, *Contes populaires des anciens Bretons*, t. II, p. 128.

(2) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*, au mot *Mil*.

Donc encore, il est bien vrai que les *Maladreries* sont sœurs des *As-clépies* grecques, dans lesquelles les *Médecins* étaient des *Prêtres* d'Esculape, qui ne recevaient ni ne soignaient les malades indigents en faveur desquels la religion chrétienne a ouvert nos modernes asiles hospitaliers; donc enfin, les biens appartenant aux *Ladreries* proprement dites, affectés à nos hôpitaux par Louis XIV, ne sauraient être considérés tous comme provenant des libéralités faites au moyen âge par les seigneurs féodaux dans le but d'organiser, en faveur de leurs vassaux, les moyens de guérir la lèpre, qu'ils rapportaient de la Palestine; d'où la conclusion finale, que la plus grande partie des 19,000 maladreries dont parle Mathieu Paris était, avant le Christianisme, une portion de la dotation territoriale des *Prêtres Médecins* et *Devins* qui, sous le *fétichisme*, l'*héroïsme* et le *culte des Idoles*, ont successivement prétendu guérir, par des moyens surnaturels, les maux divers infligés à notre pauvre humanité.

Toutefois, ce dernier point n'est qu'une induction qui, pour être admise, a besoin d'être corroborée par une démonstration péremptoire. Ce sera l'objet d'un huitième et dernier chapitre.

CHAPITRE VIII.

ORIGINE DE LA MALADRERIE DE LUCHEUX.

Aimé Martin, cet historien si plein d'une sage réserve, a dit en parlant des *Galles*, parmi lesquels les *Kimris* importèrent le druidisme :

« Ils abandonnèrent plus tard cette religion aussi » légèrement qu'ils l'avaient adoptée;..... et plus d'une » superstition druidique, mal déguisée sous les formes » chrétiennes du moyen âge, a vécu jusqu'à nous, » cachée parmi les landes et les rochers de l'Armo- » rique (1). »

(1) Aimé Martin, *Hist. de France*, tom. I, p. 21.

Dans son *Histoire des villes de France*, Aristide Guilbert a été plus précis et non moins vrai lorsque, parlant du même pays à une autre époque, il a dit :

« Le druidisme, proscrit par la politique romaine,
» s'était retiré, avec ses prêtres et ses prêtresses, dans
» les profondes retraites de la forêt de Brocilianle.
» Longtemps il s'y maintint et y exalta, jusqu'au fana-
» tisme, le désir de vengeance et la haine du nom ro-
» main. La superstition populaire a gardé le souvenir
» de ce séjour des druides et des druidesses sous les
» vieux chênes. De là ces sorciers, ces poulpiquets et
» ces *fées* qui peuplent les bois, et les *pierres druidiques*
» de la Bretagne.

» Mais un ennemi bien plus redoutable allait atta-
» quer le druidisme dans ses derniers retranchements.
» Vers la fin du IIIe siècle, saint Clair apporta le chris-
» tianisme dans l'Armorique. Les progrès de la foi
» nouvelle, arrêtés et combattus par le polythéisme
» romain et par les croyances druidiques, furent d'a-
» bord assez lents. Enfin, l'expulsion des magistrats
» romains la débarrassa de ses ennemis les plus dan-
» gereux. Les prêtres de l'ancienne religion de la Gaule
» cédèrent alors, moins par conviction que pour con-
» server leurs biens. Les colléges druidiques se chan-
» gèrent en couvents, et les *archidruides* devinrent des
» évêques. Il se fit une singulière alliance de tous les
» dogmes et de toutes les superstitions. Jusqu'aux VIIe

» et VIII[e] siècles, les vrais chrétiens luttent contre la
» puissance de ce vieil esprit du druidisme. Nous voyons
» le concile de Vannes reprocher aux clercs, en 465,
» de cultiver la science divinatoire. Deux cents ans plus
» tard, le concile de Nantes ordonne de détruire les
» pierres et de déraciner les arbres autour desquels
» le peuple se rassemble, dans les lieux sauvages et re-
» tirés, avec une vénération qui tient de l'idolâtrie (1). »

Ces historiens ne sont pas les seuls qui ont reconnu cet état de choses.

On a déjà eu occasion de citer Chevart, l'auteur de l'histoire du *Pays chartrain*, qui a dû étudier d'une manière toute spéciale ce qui concerne les druides, puisque Jules César nous apprend que ces prêtres avaient dans ce pays leur principale résidence. Voici ce que dit encore Chevart :

« Il est bon de savoir que les premiers établissements
» ecclésiastiques ont presque tous été placés dans des
» endroits où les druides avaient coutume de faire leurs
» exercices de piété. En respectant ainsi les vieilles
» habitudes, en ne contrariant qu'avec une sage mesure
» les idées d'abord superstitieuses du peuple (2), les

(1) Aristide Guilbert, *Hist. des villes de France*, t. I, p. 7.

(2) Sur les débris du temple le plus célèbre de l'Odinisme, élevé dans la plaine la plus fertile de la Suède centrale, par Ingwe-Frey, fils et successeur d'Odin, au pied même du monument composé de deux cercles de pierres surmontées d'un fan, dont on a donné plus haut la gravure, le christianisme a érigé une petite église qui est celle

» ministres de la religion catholique trouvèrent l'heu-
» reux moyen de gagner sa confiance; et ils en retirè-
» rent le double avantage d'accroître rapidement le
» nombre de leurs prosélytes, et de succéder presque
» naturellement aux lieux consacrés aux cérémonies du
» culte antérieur (1). »

Plus loin Chevart ajoute :

« Les ministres de la religion catholique, en succé-
» dant aux ministres du culte druidique, en s'élevant
» sur les débris du paganisme, en recevant du pouvoir
» civil, dont ils étaient le soutien, les lieux où le peuple
» avait coutume de s'assembler pour vaquer à ses exer-
» cices de piété, durent adopter quelques-unes des pra-
» tiques mystérieuses des druides (2). »

Enfin, Baudoin de la Maison-Blanche a dit avec non moins de vérité que, par suite de la force naturelle des choses, suivant les règles ordinaires de la politique et ponr le bien de la religion, les biens des druides sont devenus l'apanage du clergé chrétien (3).

Maintenant qu'il est établi non seulement par ce qui précède, mais encore parce que l'on a dit plus haut sur

du village appelé aujourd'hui *Gamlà Upsala* (le Vieil Upsala). Partout de même les monuments du paganisme ont été remplacés par des édifices chrétiens.

(1) Chevart, *Hist. de Chartres*, t. I, p. 45.

(2) *Ibid.*, p. 114.

(3) Baudoin de la Maison-Blanche, *Recherches sur l'Armorique et les Armoricains anciens et modernes*, insérées dans les Mémoires de l'Académie celtiqne, t. III, p. 229.

le même sujet, qu'en thèse générale les druides, comme du reste la plupart des prêtres païens, ont joui de dotations territoriales, dont une grande partie s'est conservée intacte jusqu'à nous, voyons s'il n'existe pas quelques faits confirmatifs de cette vérité.

La commune de Lucheux, déjà citée plusieurs fois dans ce livre à cause de sa revendication, actuellement pendante au Conseil d'Etat, des biens de son ancienne léproserie, réunis en 1726 à l'hospice de Doullens en conformité du réglement du 24 août 1693, la commune de Lucheux possédait, avant l'abolition des ordres religieux, un couvent de *Carmes*, devenu la vaste habitation du notaire de la localité.

Or, la première disposition du réglement de 1693 portait que dans les lieux où il serait possible de créer des *hôpitaux* avec les revenus des *ladreries* et *léproseries*, des établissements hospitaliers seraient formés, avec l'obligation de soigner et de substanter les pauvres au moyen des biens qui leur seraient restitués par les ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

Ayant résolu de se servir de cette disposition pour obtenir la restitution des biens de leur *léproserie*, attribués à l'hospice de Doullens, les habitants de Lucheux, commencèrent par prétendre que les Carmes de leur localité possédaient des immeubles dont la jouissance était grevée de l'obligation de recevoir certains malades,

autres que les lépreux, et de les soigner. Le Conseil d'État, saisi de la question, rendit, le 10 mai 1757, un arrêt qui reconnut le bien-fondé de cette prétention; et les Carmes, se soumettant à sa teneur, établirent, dans une des cours latérales de leur couvent, des constructions que l'auteur a visitées, et qui portent encore aujourd'hui le nom d'hôpital, quoiqu'elles soient devenues comme le principal corps de logis des habitations particulières.

Après s'être mis de cette manière en position de pouvoir dire qu'un *hôpital* existait dans leur localité, les habitants de Lucheux prétendirent aussitôt que c'était à cet hôpital et non à celui de Doullens que devaient être réunis les biens de leur léproserie, et ils intentèrent une nouvelle instance au Conseil d'Etat pour faire juger, contre les religieuses qui administraient alors l'hospice de Doullens, que la jonction ordonnée et opérée en 1726 serait dissoute. Mais cette prétention ne fut point admise comme la première; et l'arrêt qui intervint, le 17 février 1767, déclara que les biens de la léproserie de Lucheux resteraient réunis à ceux composant la fondation de l'hospice de Doullens, de façon que, en renouvelant aujourd'hui sa revendication, Lucheux se trouve réclamer contre la chose jugée (1).

(1) Voir le Mémoire que le Bureau de bienfaisance de Lucheux a fait imprimer à la suite de sa demande en revendication, formée contre les administrateurs de l'hospice de Doullens devant le Conseil d'Etat.

Quoi qu'il en soit, toujours est-il qu'il résulte des faits qui précèdent, et notamment de l'arrêt de 1757, que les Carmes de Lucheux ont été détenteurs de biens grevés de l'obligation de soigner certains malades autres que les lépreux de la localité.

Or, chose étrange et connue seulement des hommes qui s'occupent de nos origines nationales, les Carmes ont de tout temps prétendu, *hautement* et *publiquement*, que leur ordre appartenait au druidisme converti au christianisme ; en un mot, qu'ils étaient une portion déterminée des prêtres de nos pères encore païens, qui, ayant été éclairés des lumières de l'Évangile, s'étaient, comme le disent les auteurs déjà cités, consacrés à sa pratique et à sa propagation.

Cette prétention des Carmes fut soutenue avec un véritable éclat au mois d'avril 1682, notamment à Béziers, dans une thèse débattue dans le couvent des Carmes de cette ville, sous la présidence du révérend P. Tessier, docteur en théologie. Elle était dédiée à Jean de Biscaras, évêque et à la fois seigneur haut justicier de Béziers, et de plus conseiller du roi. Cette thèse, que l'on trouve dans les *Nouvelles de la république des lettres*, du mois de juillet 1684, page 439, portait en effet textuellement :

Florebant tunc temporis in Gallia religiosi nominaissimi Druidæ dicti, quorum si vivendi genus et obser-

vantias generales serio discusseris, reperies viros fuisse CARMELITAS (1).

Mais dès l'année 1656, l'auteur de l'*Histoire des Carmes deschaussés* avait dit à cet égard : *Propterea possumus Carmelitas sanctos illos druidas, tanquam Eliæ filios ac fratres nostros, ac in florentissimo Galliæ regno prædecessores, venerari* (2), c'est-a-dire « nous pouvons » vénérer comme nos prédécesseurs et nos frères, les » druides qui fleurirent en Gaule et furent comme nous » les enfants d'Élie. »

Il ne faut pas s'imaginer que cette doctrine se soit établie sans contradiction. Le jésuite Daniel Papebroch surtout s'éleva contre elle avec une grande énergie dans la *Vie des Saints* qu'il publia conjointement avec Bollandus, aussi bien que dans un ouvrage imprimé en 1696 et spécialement dirigé contre le carme *Sébastien de Saint-Paul*. Mais, chose remarquable, les Carmes finirent par faire mettre à l'index la Vie des Saints de leur contradicteur.

Quant à l'opinion des hommes de savoir, et en position d'être impartiaux en semblable matière, on citera

(1) « Il florissait alors, en Gaule, des hommes consacrés au culte » des autels, dans le genre de vie et les observances desquels on re- » trouve la règle que suivent les Carmes. »

(2) *R. P. Philippum, a SS. Trinitate carmelitam discalceatum; Historiæ carmelitani ordinis*, lib. I, cap. I, p. 4. Lugduni, sumptibus A. Julieron.

seulement celle de du Claux, de qui nous avons un excellent *discours* sur la nature et les dogmes de la religion gauloise :

« Les *Carmes*, dit-il dans ce discours, ont cru qu'ils » tenaient leur origine du mont *Carmel*, où le prophète » *Elie* demeura longtemps. Tout le monde connaît les » démêlés qu'ils eurent avec Papebroch, qui contestait » l'antiquité de leur ordre. Je n'entreprendrai pas de » leur disputer qu'en comparant la vie et les observances » des *druides* avec celles des *Carmes*, on établit le *car-* » *méliat* des premiers et l'on démontre la succession » des derniers (1). »

Ajoutons que Sixte V concéda aux *Carmes* la faculté d'une Octave annuelle pour la grande fête d'*Elie* au 20 juillet, après que la Congrégation des *Rites* eut examiné et approuvé son Office propre, avec sa messe où ce prophète était qualifié de *fondateur et instituteur de leur ordre*. Or, quand une pareille opinion sort victorieuse de l'examen le plus approfondi, il est sage de réprimer l'impression première qui porte à la repousser. En effet, le souvenir si éclatant des vertus pratiquées par *Elie* sur le mont *Carmel* n'a point impressionné les Juifs seulement ; les Persans surtout le révérèrent à tel point, qu'un de leurs poètes a dit de lui ces paroles dignes d'un chrétien : « Gardez-vous de croire que cette

(1) De Chinve de la Bastide du Claux, *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise*, p. 15.

» terre soit votre domicile. Votre véritable demeure » n'est autre que le ciel. Efforcez-vous d'arriver par vo- » tre vertu où est *Elie*, car c'est dans ce jardin élevé » que votre place est marquée (1). »

Ce qui est certain, c'est que les mages disaient *Zoroastre* disciple d'*Elie* (2); et que Pline appelle les *druides* les mages d'Occident (3).

En écrivant son *Histoire de la religion des anciens Persans*, Thomas Hyde a eu pour but hautement avoué de démontrer que les mages avaient conservé un souvenir manifeste des révélations divines de l'ancienne loi. Celse a dit textuellement que les maximes des druides approchent fort de celles des Juifs (4); et Edward Davis a démontré ce point jusqu'au dernier degré d'évidence dans son ouvrage intitulé : *The Mythology of the British Druids*. Lorsqu'il en est ainsi, il n'est point impossible d'admettre qu'une réunion de sages se soit formée sur le mont Carmel, pour y conserver le souvenir et les saintes doctrines d'Élie; sages dont les opinions auraient été en rapport avec celles des *mages d'Occident et d'Orient*, qui, convertis des premiers au christianisme, seraient devenus les *Carmes* du mont *Carmel*, et ceux de plus d'un de nos anciens couvents de cet ordre.

(1) D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, au mot *Elia*.
(2) *Ibid.*
(3) Pline, *Hist. natural.*
(4) Orig. in Cels. lib.

Or, Lucheux avait précisément, on le répète, un monastère de cet ordre : voyons si cette localité n'est pas également reconnue pour avoir été aussi une résidence des anciens druides.

Il existe sur Lucheux une Notice historique dans laquelle on lit :

« Il est probable que l'immense forêt de Lucheux était » un de ces bois sombres et sacrés, où les Gaulois s'as» semblaient pour célébrer leur religion sanglante ; et » le nom de Lucheux, qui dérive de *lucus*, signifiant » *bois sacré*, semble lui-même l'indiquer (1). »

A notre sens, cette étymologie n'est pas parfaitement exacte; et, en effet, *luch* dans *Lucheux* a pour synonyme le *lux* des Latins, signifiant *lumière ;* car H. Edward, dans ses recherches sur le celtique, établit que *luch* appartient à cette langue, et qu'on le retrouve : 1° dans les verbes *lucha* et *luchedi*, dont le premier signifie *luire* et le second *éclairer* (2) ; 2° dans le substantif *lucheden* (3), désignant un *éclair ;* et 3° dans l'adjectif *luchar*, qui signifie *luisant* (4).

Luch dans *Lucheux* est le radical dont les Latins ont

(1) Dusevel, *Lettre sur le département de la Somme*, p. 86.
Cet auteur est inspecteur des bâtiments historiques du département de la Somme, et natif de l'arrondissement de Doullens dont Lucheux fait partie.

(2) Edward, *Recherches sur les langues celtiques.*

(3) *Idem.*

(4) *Idem.*

fait leur mot *lux*. Il se trouve en effet que *Lucheux* se dit en latin Lux*ium* (1), et que Louis XI ayant promulgué dans le château de cette localité, alors propriété du fameux connétable de Saint-Pol, l'ordonnance qui a institué, en 1477, les postes en France, Lucheux y est appelé *Lux-ies*.

Quant à la particule *eu* dans Lucheux, elle a signifié *eau;* car on lit dans le *Dictionnaire celtique :* Eu *a signifié eau. Voyez Poteo. En vieux françois on a dit eue pour eau* (2).

Comme l'*u* et le *v* sont deux lettres qui, dans l'origine, n'en ont fait qu'une, il en faut conclure que, dès que *eau* s'est dit *eu* et *eue*, il a dû se dire aussi *ev* et *eve*. On lit, en effet, dans le *Dictionnaire du vieux langage* de Lacombe :

« *Eve* et *evie* ont signifié *eau;* ce sont les synonymes » d'*aqua*, et c'est d'*ev* dont nous avons fait *évier* (3). »

La ville d'*Eu*, si célèbre par son château, s'élève au milieu de prairies qui furent des marais avant une époque parfaitement historique (4). Or Huet, le savant évêque d'Avranches, a soutenu que c'est du substantif

(1) D. Grenier, *Collection manuscrite des noms de lieux de la Picardie*, 25e paquet, no 4, au Conservatoire des mss. de la Bibliothèque.

(2) Bullet, *Dict. Celt.*, au mot *Eu*.

(3) Lacombe, *Dict. du vieux langage*, p. 204.

(4) Lebœuf, *Hist. de la ville d'Eu*, p. 7.—*Hist. des villes de France*, t. V, p. 537.— *France pittoresque*, t. III, p. 133.

eu, signifiant *aquatique*, *marécageux*, que la ville dont il s'agit a reçu son nom (1).

Cette ville d'*Eu* appartient à la haute antiquité, car diverses ruines que l'on y voit encore, dont l'une s'appelle la *Porte de Rome*, l'attestent suffisamment (2); et son nom latin, qui est *auga*, signifie encore *eau* en gaël (3).

Le mot *aug*, dont nous avons fait *auge*, qui désigne une sorte de vase de pierre ou de bois, rappelle non-seulement l'idée d'*eau*, mais encore le culte rendu à cet élément. On lit en effet dans Pausanias :

« Au sortir de *Crocées* et prenant à droite sur le che-
» min de *Githium*, vous arriverez à une ville nommée
» *Ægiæ* : c'est celle qu'Homère nomme dans ses vers
» *Augiæ*. On y voit un *lac* qui porte le nom de *Nep-*
» *tune*, et sur ses bords une statue et un temple de ce
» dieu (4). » Donc cette ville a dû son nom au culte de l'eau, appelée *aug*, *auga*.

En décrivant les peuples de l'Afrique, Hérodote dit qu'il en était un appelé *Augiles* dans la Libye sauvage, à dix journées du chemin des *Ammoniens*, à l'occident. Là se trouvait une *source* appelée *Augile*, qui donnait son nom au pays, sans doute comme sa divinité patro-

(1) Huet, *De optimo genere interpretandi.*
(2) Lebœuf, *Hist. de la ville d'Eu.—Hist. des villes de France*, t. V. — Hugo, *France pittoresque*, t. III, p. 133.
(3) Bullet, *Dict. celt.*, au mot *Aug.*
(4) Pausan., *Laconie*, chap. 21.

nymique; et il croissait sur ses bords une grande abondance de palmiers et de dattiers. Or, chaque année cette source, d'origine évidemment sacrée, était visitée par les *Nosamones* (1), peuple semi-mythologique, puisqu'il prétendait avoir pour fondateur *Nosamon*, fils d'Amphithemis et de Diane (2).

Donc le nom de *Lucheux* n'est pas simplement le mot *lucus* des Latins, mais il se compose de deux radicaux, dont l'un signifie *feu*, *lumière*, et l'autre *eau;* donc il est rationnel de conclure que cette localité doit son nom au culte rendu au feu et à l'eau à *l'état de conjonction maritale*, et dès lors considérés comme formant la *Dualité panthéistique*, que nos pères adorèrent ainsi que la plupart des anciens.

Or, voici la preuve qu'il existe encore à Lucheux de ces *eaux curatives* que nous nommons thermales, des monolithes sacrés nommés *hermes* et *thermes*, que l'on plaçait auprès pour y entretenir des feux, images du principe *igné*.

Il a été publié en 1846, à Doullens, un almanach dit de l'*Authie* (1), dans lequel existe une partie intitulée *Calendrier historique*, ou Recueil des *Ephémérides locales;* et on y lit sous la date du 2 septembre 1834 :

(1) Hérodote, *Melpomène*, chap. 172.

(2) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Nosamon*.

(3) L'*Authie* est un petit fleuve qui passe à Doullens, avant de déboucher dans l'Océan au *Pas d'Authie*.

« M. le docteur Thurinas découvre les propriétés mé-
» dicales de la source dite la *Paturelle* à Lucheux. Cette
» eau est bonne pour les personnes dont l'estomac est
» faible et débile, sujet aux crampes nerveuses, digérant
» difficilement, avec renvois acides, avec éructation.
» Elle réussit également contre les coliques, les obs-
» tructions, l'obésité, la chlorose, les rhumatismes, etc.»

Du reste, rien de plus naturel que la découverte à Lucheux d'une source ayant ces propriétés; car en 1780 Piot, alors médecin du roi, assisté de *Baudin* et de *Decroix*, chimistes célèbres, constata l'existence à Saint-Pol, à six lieues seulement de Lucheux, d'une fontaine dite de *Milbourg* dont les eaux, chargées de sous-carbonate de fer, tenant en dissolution des sels de soude et de magnésie, se trouvent propres à la cure des malades que guérissent également celles de Lucheux (1), de même que d'autres existant à Forges, à Aumale, et même à Rouen.

Après avoir ainsi découvert auprès de la *ladrerie de Lucheux* l'eau curative et sacrée que signale la particule *eu* dans son nom, on va rechercher également l'autel au feu que rappellent dans le même nom les mots *Luch* et *Lux*, puisque plus haut il a été établi que *Lucheux* s'est appelé aussi *Luxies* et *Luxium*.

Dans un *Mémoire sur les monuments anciens de l'ar-*

(1) Sauvage, *Hist. de Saint-Pol.*

rondissement de Doullens, arrondissement dont *Lucheux* fait partie, on lit :

« Dans l'immense forêt de Lucheux est un de ces mo-
» numents celtiques que les antiquaires croient avoir
» été élevés du temps des druides, pour l'exercice de
» leur culte barbare : il se compose de TROIS *grès* énor-
» mes, en partie cachés par des souches de coudriers.
» Ces grès forment une espèce d'*autel* incliné vers le
» nord. On ne voit aucun caractère sur cet autel rusti-
» que : une mousse verdâtre qui couvre d'ailleurs une
» grande partie de la table ou, si l'on veut, *de la pierre*
» *superposée*, ne permet plus d'y distinguer qu'un trou
» presque bouché, et par lequel s'écoulait, sans doute,
» le sang des victimes. Ce dolmen, que j'ai eu beaucoup
» de peine à découvrir, m'avait été indiqué par un bû-
» cheron de Lucheux lorsque j'ai visité les ruines du
» château de cette commune. Il est à remarquer qu'à
» l'extrémité orientale du bois où il est situé, se trouve
» une *fontaine* près de laquelle chaque année, vers
» l'*équinoxe du printemps*, les villageois viennent célé-
» brer une fête appelée la *fête de la Fontaine*. Cette
» fête, qui remonte à une haute antiquité, est vraisem-
» blablement le reste de quelques cérémonies supersti-
» tieuses existant en cet endroit, avant l'introduction
» du christianisme dans ces contrées (1). »

(1) Eugène Dusevel, *Mém. sur les monuments de l'arrondissement de Doullens*, couronné par l'Académie d'Amiens en 1831.

A cette description comment méconnaître ces *pierres du Pouvoir* dont Ossian a dit :

« Fingal s'avance jusqu'à l'endroit où les arbres de » Loda se tordent sous l'effort des vents? Là s'élèvent » trois *pierres* couronnées de *mousse;* là écume un tor- » rent. L'image *enflammée* de Loda s'abaisse et se roule » autour. »

Qui pourrait dans le monument dont il s'agit ne pas reconnaître un de ces *Later* ou *Lader*, dont le mieux conservé est sur le bord de l'*étang* de Vert, à une petite distance de Chartres? qui pourrait enfin y méconnaître ces *fans* d'Esculape ou de Mercure, dont le nom, radical du mot *fanal*, désignait, suivant le rabbin *Nathan*, une *pierre posée sur deux autres plantées debout ?*

Or, un *fanal*, qui fut réparé notamment en 1495, a existé en effet à Lucheux, à proximité des eaux thermales qui y sourdent; voici en quels termes M. Dusevel, dans sa Notice sur le château de Lucheux, a parlé de ce monument, en décrivant l'intérieur de l'antique et noble résidence des comtes de Saint-Pol :

« Une lampe brûlait toute la nuit dans la salle Saint- » *Jacques;* c'était un brillant *fanal*, destiné à guider les » hôtes illustres du château, qui, forcés de sortir de leurs » chambres, auraient pu s'égarer dans ces nombreux » corridors, au milieu de l'obscurité. Le pavé de la salle » Saint-Jacques était composé de dalles moitié blanches » et moitié noires. Les pignons avaient des rosaces alors

» appelées *os*, dont, en 1494, on fut forcé de boucher les » interstices avec du canevas, afin d'empêcher les » oiseaux d'y entrer et d'y manger le grain, qu'on avait » momentanément déposé dans cette salle (1). »

Le pignon à rosace et la salle Saint-Jacques n'existent plus; mais tout porte à croire que la lumière qu'on y entretenait était, non une simple *lampe de nuit* à l'usage de l'intérieur du château, mais un *fanal* destiné à l'extérieur. Lucheux, en effet, se trouve avoir été pendant le moyen âge une forteresse d'une certaine importance; comptant plusieurs siéges souvent soutenus avec bonheur (1); sa garnison, plus ou moins nombreuse, avait ses quartiers particuliers, qui devaient être éclairés pendant la nuit d'une manière spéciale. Or, pourquoi aller placer la lumière de la salle Saint-Jacques à l'une des extrémités, contre l'un des pignons du château? Pourquoi mettre les *hôtes illustres*, dont parle l'auteur de la Notice, dans l'obligation d'aller chercher au loin et à tâtons un mode d'éclairage que l'on aurait pu facilement placer mieux à leur portée dans l'antichambre de leur appartement? Pourquoi surtout percer de vastes interstices dans un lieu destiné à être fréquenté, le plus souvent la nuit, dans un costume plus ou moins léger, et où les ouvertures par lesquelles avaient cou-

(1) Dusevel, *Notice hist. sur Lucheux,* dans un recueil intitulé: *Eglises, Châteaux, Beffrois, etc., etc., les plus remarquables de l'Artois et de la Picardie*.

tume de s'introduire certains oiseaux devaient permettre au vent et à la pluie de régner habituellement ? On le répète donc, de graves motifs portent à croire que la clarté que M. Dusevel appelle un *brillant fanal* n'était point celle d'une simple lampe de nuit, mais bien une *lumière* qui, appelée originairement *Lux* et *Luch*, avait donné à cette localité le nom de *Luch-eu.*

On sait que la Flandre constituée en comté par Charles le Chauve, au profit de *Baudouin* dit *Bras de fer*, devenu son beau-frère, s'étendait à cette époque jusqu'à la rivière de Somme ; or, dans des *chroniques* dont Devérité a fait usage pour son *Histoire des comtes de Ponthieu*, un historien allemand dit que cette partie de la France avait alors si peu de villages *qu'elle semblait plutôt habitée par des bêtes farouches que par des hommes* (1).

C'était effectivement par là qu'avaient successivement passé, et les hordes des Germains qui vinrent à l'époque celtique s'établir sous le ciel plus doux de la Gaule, et les nombreux essaims de barbares qui finirent par chasser les Romains, et ces Francs belliqueux, dont la première capitale fut sous Clodion la ville d'Amiens. Ainsi, dévastée sans cesse pendant des siècles nombreux, cette contrée s'était couverte au moyen âge

(1) Devérité, *Hist. des comtes de Ponthieu*, introd., p. 34.

d'un vaste réseau de forêts, dont on doit à D. Grenier (1) l'énumération suivante :

« La *Tierache*, dit-il, avait sa jonction avec la forêt de » *Bains* en Noyonnais, qui touchait à celles de *Bouresse* » et de *Chary*, qui touchaient à celle de *Roye* sur Mas, » qui s'étendait dans le pays des *Beauvoisins*. Dans ce » canton était une autre grande forêt qui allait joindre » celle de *Hez*, et celle-ci, la forêt de *Telle*. D'un côté » et de l'autre, celles de *Grasse*, de *Selve* et de *Noir-* » *vaux* s'étendaient à l'occident et au septentrion, de- » puis Richemont jusqu'à la rivière d'Oise, dans une » partie du Vermandois et dans le Santerre, jusqu'aux » rivières d'*Avres* et du *Don*. Il reste fort peu de ves- » tiges de ces forêts ; mais de là jusqu'à la mer sont » beaucoup de portions de bois, restes d'une grande » forêt qui était située dans les environs de *Fontaine-* » *sur-Selle*, dont il est fait mention dans une charte » de 851 en faveur de l'Eglise d'Amiens. Enfin, la fo- » rêt de Tierache avait sa jonction, par celle de *Nou-* » *vion*, à la forêt d'*Arouaise* qui tenait à celle de *Belen-* » *selve* (Belen Silva) ou *Baisieu*, qui tenait à celle de » *Vicogne*, qui n'était séparée de celle de *Lucheux* que » par la petite rivière d'Authie et qui tenait à celle de

(1) D. Grenier, *Introd. à l'histoire de la Picardie*, pag. 68. In-4°, Amiens, 1849.

» Crécy en Ponthieu, qui à son tour s'étendait entre la » Somme et l'Authie jusqu'à la mer. »

Mais la forêt de *Tierache*, dont celle de *Lucheux* n'était qu'une sorte de cantonnement, tenait elle-même à celle dite *Charbonnière* (Carbonaria), et celle-ci à l'immense forêt des *Ardennes*, qui avait, suivant Jules César, plus de cinq cent mille pas de largeur : *Est totius Galliæ maxima millibus amplius quingenta in longitudinem patet* (1).

Le mot *ar* dans *Ar-dène* a désigné une pierre ayant originairement servi d'*autel;* quant au mot *dène*, il est le même que *dane*, *dine*, *done* et *dune* (2) : *Ar-dène* a donc signifié *la pierre de la hauteur*, de la *dune*, l'autel du monticule sacré. On a prouvé que *Diane*, sœur d'Apollon, s'était appelée *Lapis Divus;* dès lors rien d'extraordinaire que cette divinité se soit appelée *Ar-*

(1) J. César, *Comment.*, lib. VI, cap. 29.

(2) Bullet, *Dict. celt.*, au mot *Den.*

Parmi les sauvages de la baie d'Hudson il est une tribu appelée *Dène*. Mgr *Tach*, vicaire apostolique de cette contrée, placée à l'autre extrémité du globe, en signalant ce nom dans une lettre du 4 janvier 1851, insérée dans les *Annales de la Foi*, dit :

« J'ignore pourquoi les Canadiens ont appelé cette peuplade *Mon-* » *tagnais*, puisqu'elle est éloignée de la grande chaîne, et qu'il n'y a » pas une seule montagne considérable dans le territoire qu'elle oc- » cupe. »

L'étonnement de l'auteur de cette lettre eût cessé s'il avait su que *Dène*, le même que *Dune*, lorsque l'on n'écrivait qu'en consonnes, a désigné un monticule sacré dans la langue primitive, et qu'il est à peu près avéré que l'Amérique a été peuplée par des Asiatiques venus à travers le détroit très-peu étendu de Behring.

dène, le même que *Ar-dune*, c'est-à-dire la pierre de la hauteur, et c'est ce qui est arrivé.

En effet, Grutter a recueilli un bas-relief antique représentant Mars, Jupin, Mercure, Hercule et *une Diane chasseresse*, désignée dans l'inscription sous le nom de *Dianæ Ardicinæ* (1). Tous les mythologues s'accordent à reconnaître que c'est la *divinité celtique* qui a donné son nom à la forêt d'*Ardène* (2).

Quant à la *pierre* qui avait été dans l'origine l'une des personnifications de cette divinité, elle a existé dans le Luxembourg, à quatre lieues de la petite ville appelée originairement Ivoy et depuis *Carignan*, sur une montagne qui sert de *limite* à l'archevêché de Trèves.

Sous l'empire du culte des idoles, une immense statue avait été élevée en ce lieu à la reine des nuits ; à la fin du sixième siècle, on y célébrait encore chaque année des mystères, avec toutes les débauches que peuvent suggérer l'amour et le vin (3). *Vulphaïeus*, Lombard de nation, mit fin à toutes ces abominations, en s'établissant à demeure, à l'exemple de Saint-Siméon le Stylite, sur un vaste monolithe qui était là peut-être l'*Ardène* des temps primitifs. Du haut de

(1) Gruterius, p. 40.

(2) D. Martin, *Religion des Gaulois*, liv. IV. chap. 12. — Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Arduena*.

(3) Gregor. Turonensis, *Hist.*, lib. VIII, cap. 14, col. 387.

cette chaire il prêcha les vérités du christianisme à ceux qui venaient adorer l'idole. Dieu donna tant de force à ses paroles qu'il parvint à faire renverser et briser la statue impie à ceux mêmes qui l'avaient longtemps adorée ; et ce fait est cité même par le cardinal de Fleury dans son Histoire ecclésiastique (1).

Quant à la forêt de *Belen*, elle devait cette dénomination, non pas au culte de la *lune*, mais à celui du *soleil*, que les Gaulois appelaient en effet *Belen*, *Belenus*, et qui était précisément aussi le dieu auquel ils attribuaient la faculté de guérir tous les maux et qu'ils représentaient sous les deux sexes, un flambeau à la main, pour montrer qu'il suffisait à la reproduction de chaque espèce (2).

Les choses étant ainsi, il est évident que la forêt de *Hes* devait son nom à *Hesus*, autre personnification de l'astre du jour (3). Quant à celle de *Vic-ogne*, comme le mot *vic*, dont les Latins ont fait *vicus*, signifie bourg et que celui de *ogne* est le même dans les dialectes du Nord que l'*ignis* du latin, l'*agni* du sanskrit et l'*igné* du français, tous mots désignant le principe *igné*, le *feu*, il en faut conclure que la forêt de *Vicogne* doit aussi son nom à une borne devenue un *autel au feu*. Le P. Daire nous apprend en effet, dans son *Histoir du*

(1) Fleury, *Hist. ecclésiastique*, t. X, p. 806.
(2) Noël, *Diction. de la Fable*, au mot *Belenne*.
(3) *Id.*, au mot *Hesus*.

doyenné de Doullens qu'il a existé au village de *Vicogne* une *borne* séparative des territoires d'Amiens et de Doullens.

Ceci posé, lorsque l'on sait qu'il existe encore à *Lucheux*, et le *fan* découvert par Dusevel non loin de la fontaine près de laquelle on continue à célébrer une fête d'origine païenne, et un *fanal* d'origine sacrée au-dessus des eaux thermales qui se trouvent en cette localité, il est évident que la forêt de *Luch-eux* doit aussi son nom au culte de la *lumière* du *fan* ou *fanal* dit au moyen âge de *Saint-Jacques*, fanal dont l'auteur de la Notice historique précédemment citée a fait à tort une simple lampe de nuit.

Lorsque, dans les forêts mêmes de la Gaule et de la Germanie, la religion chrétienne succéda au culte des pierres sur lesquelles on entretenait des feux servant de *fanal* au milieu de ces vastes solitudes boisées, on remplaça les prêtres chargés, sous peine de la vie, d'entretenir ces feux par des gardes forestiers appelés *Lucarii*, parce qu'ils devaient veiller à la fois au *bois* (lucus) confié à leur surveillance, et à la *lumière* qu'ils devaient entretenir ; d'où cette définition du savant Ducange : *Lucarius lucis vel silvæ custos* (1).

La relation des miracles de sainte Opportune a été écrite au IXe siècle, et on y lit également, sous le n° 16 :

(1) Ducange, *Glossar.*, au mot *Lucarius*.

Ecce ipsius silvæ custos quem Lucarium vocant. Enfin, nous savons même que l'on nommait *Lucibra* les torches que les *Lucarii* devaient tenir allumées dans les cantons soumis à leur surveillance; telles durent être celles à l'aide desquelles le *fan*, devenu un simple fanal, continua à projeter la lumière (*Lux*, *Luch* auprès de l'eau curative (*eu*) de la source appelée aujourd'hui *Paturelle*, nom dans lequel, lorsqu'on écrivait seulement en consonnes, *patur* a dû être le même que *pater* qui désigne, dans *Jupiter* et Bacchus (1), le feu *père* de toute chose.

Mais avant les gardes appelés *Lucarii*, avant que le château de Lucheux ne fût construit, antérieurement même, selon toute probabilité, à l'établissement des Druides en ce lieu, on allumait et l'on entretenait le feu sur la dalle du foyer factice qui s'aperçoit encore là où se voient les dernières constructions élevées par les Carmes. Ces religieux, nous l'avons dit, se qualifiaient eux-mêmes de frères et successeurs des Druides convertis à la religion du fils du Dieu d'Elie. Parmi les constructions dont nous parlons, on distingue celles opérées en vertu de l'arrêt de 1757 pour fonder l'hôpital à l'aide duquel les habitants de Lucheux espéraient pouvoir obtenir la restitution des biens dépendant de leur antique Ladrerie. D'après ce qui précède, cette La-

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, aux mots, *Pater*, *Patareus*, *Pater-Patracus*, *Patreus*, *Patrius*, *Patro*, *Patrous* et *Patulcius*.

drerie dut n'avoir dans le principe pour *lit* unique que celui formé par les trois pierres (*lithos*) du *fan* ou *fanal* primitif; simple grotte dans laquelle les malades, appelés alors *ægroti*, venaient se coucher, comme dans les *lits* de l'Ile *d'Hoi*, des sept Pagodes et du dolmen appelé le lit de la *Gione*, pour obtenir pendant leur sommeil, sous la *pierre* en forme d'*écu* (*Esculapis*), la guérison merveilleuse que leur promettaient des prêtres imposteurs et avides comme ceux des *asclépies* grecques et romaines dont Plaute a parlé.

L'antiquaire qui nous a révélé l'existence d'un *fan* dans la partie de la forêt de Lucheux où se trouve la fontaine bien connue de ce nom ne dit pas comment dans le pays on appelle le monument qu'il décrit ; mais, chose étrange, il n'est point impossible de suppléer à son silence et alors le résultat se trouve pleinement confirmer l'idée que la *Ladrerie* de ce bourg provient d'un *lader*. En effet :

Lucheux ne s'est pas seulement appelé *Luxies* et *Luxium;* son nom s'est aussi écrit *Luceu*. On pourrait le prouver longuement ; on se contentera de citer le passage du registre de comptes tenu à Lucheux de 1546 à 1547, dans lequel on lit que, entre autres ouvrages nécessaires, il fut fait au château du dit *Lucheux*, des réparations au moulin à vent qui avait été ruiné et brûlé par les ennemis dès 1522 (1).

(1) Le texte de cette mention se trouve imprimé page 17 de la no-

Or un autre lieu de la Gaule s'appelle encore *Luceu*, et non-seulement il y existe de même qu'à *Lucheux* des eaux *thermales*, mais encore on a la preuve que les vertus curatives de ces eaux étaient connues à l'époque celtique, et qu'un monument composé de *pierres sacrées* s'y trouvait au commencement du VIe siècle.

Luxeuil, célèbre abbaye chef d'ordre, s'est aussi nommée *Luxus*, le même évidemment que *Luceu*, car on lit dans le *Dictionnaire de géographie moderne* de Robert :

« *Luxeu* ou *Luxeuil* est une petite ville de France en » Franche-Comté avec une célèbre abbaye du même » nom. — Cette abbaye, continue le géographe, est très- » ancienne, et ne doit point son origine à l'abbaye » fondée au VIe siècle par Saint-Colomban, comme on » le prétend quelquefois, puisque une inscription trou- » vée dans l'étang des Bénédictins prouve que l'endroit » *existait avant Jules César* (1). »

Or, cette inscription est ainsi conçue :

Lixovii Therm.
Repar. Labienus.
Jussu C. Jul.-Cæs., imper.

Elle fut découverte en 1757, lorsque de Boine, alors

tice, sur Lucheux, publiée dans le recueil intitulé : *Eglises et châteaux les plus remarquables de la Picardie.*

(2) Encyclopédie méthod., *Dict. de géogr. moderne*, t. II, p. 254, article de Robert.

intendant de la Franche-Comté, entreprit d'y rétablir les bains d'eaux *thermales*, dont parle évidemment cette inscription, puisque chacun reconnaît qu'elle signifie : *Labiénus a réparé les bains thermaux de Luxeu par* ORDRE *de Jules César, général des troupes romaines* (imperator).

A ce sujet, Danville dit que le comte de Caylus lui apprit que dans ces anciens thermes l'on avait déterré d'autres inscriptions dans lesquelles *Luxeu* était désigné, non plus par le mot *Lixovi*, mais par celui de Luxovi, comme dans la *Vie de saint Colomban* par son disciple Jonas (1). En effet, il est de ces inscriptions qui portent par exemple :

Luxovio et Brixiæ
C. Jul. Firman. Juss
V. S. L. M. (2)

« Le nom de *Brixiæ*, ajoute Danville, se fait reconnaître dans celui d'un lieu voisin de *Luxeu*, qui est » *Breuché*, de même dans celui de la petite rivière » qui passe à Luxeu et qui s'appelle Bruchen. De semblables monuments nous découvrent des lieux que » nous laissait ignorer le silence des écrivains de l'âge » romain. »

(1) Danville, *Not. de la Gaule*, p. 430.

(2) Bullet, *Description étymol. des Gaules*, aux addit. et correct. pag. 484.

Ici se présente une autre analogie. Les Grecs éoliens changeaient le *B* en *G* (1), et il en était de même chez les Celtes qui se servaient de caractères grecs, comme Jules César nous l'apprend en ses Commentaires (2). En effet, dans cette langue de nos pères, navette se dit également *burzun* et *gurzun;* guerre, *bell* et *gell;* tête, *bol* et *gol;* quiconque, *binnag* et *gyunag;* biscuit, *bispedun* et *gispeden;* bête, *bestfil* et *guestfil* (3). Or, l'une des deux rivières du Luxeu franc-comtois se nomme *Bruche, Bruchen;* et un ruisseau du *Luxeu* picard, autre que celui provenant des eaux thermales de la Paturelle, s'appelle *Grouche*, le même que *Brouche*, comme on vient de le prouver, alors que dans l'origine *Brouche* et *Bruche* ont dû être synonymes.

Cette rivière de *Grouche* donne donc son nom à une commune dite de Grouche-*Luch*uelle, et dans le village de ce nom se trouve une fontaine qui passe dans les environs pour avoir des propriétés curatives. Il est à la connaissance personnelle de l'auteur que la femme de l'un des cultivateurs qui exploitent à peu de distance de cet endroit la ferme de *Beaurepaire* envoyait chercher chaque matin, pendant toute la durée d'une maladie de langueur à laquelle il était en proie, de l'eau de la fontaine dont on vient de parler.

(1) Bullet, *Mém. sur la langue celt.*, tom. I, p. 32.
(2) J. César, *Comment.*, lib. I.
(3) Bullet, *Mém. sur la langue celt.*, tom. I, p. 32.

L'auteur peut également attester qu'il a existé à *Grouches*, près de la magnifique chute d'eau qui fait tourner un moulin appartenant à M. le duc de Luynes, un *monolithe* en forme de *table*, sur un point alors *délimitatif des trois évêchés d'Arras, d'Amiens et de Terrouanne*. La tradition parle d'un repas fait par les prélats de ces trois diocèses autour de cette table, et pendant lequel chacun d'eux se trouvait assis sur son propre territoire.

Mais il est une seconde rivière qui à Luxeu s'alimente des eaux *thermales* de cette ville. Elle se nomme la *Lanterne* (1), et voici ce qui prouve que ce nom provient d'un *Later* ou *Lader*, qui autrefois a dû exister en ce lieu, monument aussi appelé *Laderne* et *Laterna*, comme on l'a établi plus haut.

Les monolithes consacrés au principe *igné* étaient ordinairement placés sur le bord de l'eau, qu'elle fût dormante ou courante, parce qu'on adorait en cet élément le principe *humide* qui, mis en conjonction avec le principe *igné*, constitue un ensemble adoré comme la source de toute production.

Par exemple, Ossian appelle *Loda* les pierres sacrées du Pouvoir qu'il place sur le bord écumeux d'un torrent : or, il célèbre sous le même nom un ruisseau lorsque dans son poëme de Fingal il s'écrie :

(1) Robert, *Dict. de géograp. moderne*, au mot *Luxeu*.

« *Oscar*, *Fillan*, mes enfants ! élevez la tombe d'*Orla !*
» Qu'il repose dans cette plaine, loin du murmure du
» *Loda* (1) ! »

La preuve qu'il y a eu plusieurs courants d'eau du nom de *Loda*, c'est que dans l'ouvrage que Cambry a publié sur les monuments celtiques on lit :

« Dans l'Oxfordshire, sur le bord d'un ruisseau qu'on
» nomme *Even-Loda*, signifiant en celtique *ruisseau de*
» *Loda*, on voit un grand nombre de *pierres* de forme
» circulaire , appelées *Rollerich-stones*. Elles passent
» dans le pays pour des hommes métamorphosés. La
» plus élevée s'appelle le *roi*.... (2). » C'était dans l'origine la *pierre du Pouvoir*, qui, nommée aussi *Loda*, a dû donner son nom au ruisseau dont il s'agit, comme le *Thermodon* avait reçu le sien d'un Therme placé sur une *dune* ou tertre factice.

Les noms de *Lader* et *Later* étant les mêmes, il en faut conclure que *Lota* doit être aussi le même que *Loda ;* on appelait en effet autrefois *Lotha* l'une des principales rivières du nord de l'Écosse, nommée aujourd'hui Lochi (3). L'*o* et l'*u* se suppléent fréquemment dans toutes les langues. Dans ses poëmes, Ossian chante sous le nom de *Lutha* une vallée de Morven arrosée

(1) Ossian, *Poëme de Fingal,* chant 5°.
(2) Cambry, *Monuments celt.*
(3) Ossian, *Poëmes, Vocabulaire des noms gaëliques,* pag. 591, traduction de Christian, Paris, 1842.

par un fleuve aussi appelé *Lutha*, le même que *Lotha*, le même que *Loda* (1). Les interprètes du barde écossais ajoutent que *Lutha* signifie *onde rapide* (2), ce qui n'est pas cependant l'idée que représente le mot *lutum* des Latins.

La ville de *Phares*, qui en *Achaïe* doit son nom à un autel au *feu* devenu un phare, était arrosée par un courant d'eau appelé *Pierus*, sans aucun doute de la *pierre* sacrée placée sur son rivage ; un fleuve de la Sardaigne s'appelait *Thermus* et débouchait près d'un promontoire nommé *Hermæum*, rappelant l'antique existence d'un *Hermès* en ce lieu.

Une des limites les plus importantes du monde est celle que forme le lit du Tanaïs dont Lucain a dit dans la *Pharsale :*

> ..... Tanais, diversi nomina mundi,
> Imposuit ripis, Asiæque et *terminus* idem
> Europæ, mediæ dirimens *confinia* terræ;
> Nunc hunc, nunc illum, quâ flectitur, ampliat orbem.

Aussi les Sarmates rendaient-ils un culte à ce fleuve (3), de même que les Troyens au *Scamandre*, de même que les Egyptiens au *Nil*, de même que les Indiens au *Gange* et à l'*Indus*. Les autels primitifs étaient établis sur des tertres factices appelés *Don*, mot qui est le masculin cel-

(1) Ossian, *Poëmes, Vocabulaire des noms gaëliques*.
(2) *Idem*.
(3) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Don*.

tique de notre mot *Dune* ; et il se trouve que le *Tanaïs* des anciens porte aujourd'hui son nom primitif de *Don* ; de même que le détroit qui sépare l'Asie-Mineure de l'Europe s'appelle aujourd'hui *Dardanelles*, comme du temps où *Dardanus* fonda *Troie*, originairement nommée *Dardanie*.

On pourrait établir qu'il a existé, principalement en Sicile (1), plusieurs cours d'eau plus ou moins importants appelés *thermus* des pierres *terminales* placées sur leurs bords, et que nombre d'autres sont appelés *Don*, des *dunes*, monticules factices sur lesquels ces pierres étaient ordinairement placées. Or, les mots *thermus* et *don* se trouvent réunis notamment, on le répète, dans le nom de *Thermo-don*, qui a désigné à la fois un fleuve de Thrace auquel, d'après Strabon, on rendait un culte (2), et un torrent de Béotie décrit par Pausanias (3).

Enfin, il ne faut pas oublier qu'appuyé sur *Hondius* et *Mercator*, on a prouvé que, *lader* ayant pour synonyme *lander*, il existe dans le pays des *High-Lander* une rivière appelée *Lander* arrosant une localité du même nom ; tandis que l'une des maisons les plus illustres et les plus anciennes du même pays est celle du

(1) Il existe en Sicile un fleuve du nom de *Thermes*, un autre appelé *Therna* et *Aquæ Loradæ*, etc.

(2) Strabon, lib. VII.

(3) Pausanias, liv. IX, chap. 19.

duc de *Lander-Dale*, nom dans lequel le mot *Dale* rappelle la *pierre plate* qui reçouvrait celles servant de chenets, de landiers, dans les foyers sacrés qui furent les premières *Ladreries*.

Donc il est bien vrai que, comme bon nombre d'agglomérations sociales, certains cours d'eau ont reçu leurs noms des dalles sacrées et des monolithes établis sur leurs bords, surtout quand ces eaux étaient curatives, et que des *thermes* et *bornes divinisées* leur avaient attribué la qualité de *thermales*.

Donc, la rivière appelée *Lanterne*, située sur la frontière de la Bourgogne et de la Franche-Comté, à *Luxeu*, où les eaux sont *thermales*, a dû recevoir son nom du fanal appelé *Laterna*, *Latern*, *Ladern* et *Lader*, frère du *fanal* dit de *Saint-Jacques* à Lucheux, situé aussi aux *limites* de la *Picardie* et de l'*Artois*, sur les bords de la source dont les propriétés curatives ont été constatées de nouveau, depuis peu d'années, par l'analyse qu'en a faite le docteur Thurinas, lorsqu'il exerçait à Doullens; lieu, où feu Dusevel a découvert en effet, non loin des bords d'une fontaine jadis sacrée, d'après la fête qu'on y célèbre encore chaque année, un de ces monuments qui, appelés suivant le temps et les lieux *Cruth-Loda*, *Dolmen*, *Fan*, *Lazare*, *Later* et *Lader*, composèrent les premiers *lazarets* et les premières *ladreries* dans lesquels les malades, couchés sur des *dalles* en forme d'*écu* (escu lapis) représentant le disque du

soleil, lorsqu'elles servaient de foyer aux feux sacrés, venaient demander à Esculape, fils de l'astre du jour, un remède à leurs maux, longtemps sans doute, avant que les Grecs n'eussent admis dans leurs *Asclépies* ceux qui venaient invoquer *Asclépius* pour obtenir guérison.

On va maintenant démontrer que le nom de *Jacques* désignant le *fanal* placé près des eaux *thermales* de Lucheux, dont le nom signifie *lumière* et *eau*, a été, avant de désigner six personnages successivement canonisés par l'Église, le nom *égyptien* et *gaulois* d'un médecin honoré dans la haute antiquité à l'égal d'un dieu, comme Esculape, et ce, pour avoir trouvé le moyen de guérir, précisément par le *feu*, les maladies *contagieuses* telles que la lèpre.

Il a été prouvé plus haut que le mot *ach*, le même que *ac*, a signifié *eau* dans les langues les plus répandues, tant en Orient qu'en Occident. On ajoute que ce radical, dont les Latins ont fait *acqua*, prend dans certains dialectes un *i* pour initiale, sans que sa signification en éprouve la moindre altération. C'est ainsi que les Turcs rendent notre mot *humide* par *iasch*, et qu'ils disent *iaschi*, pour désigner non-seulement l'*eau* d'une source, mais encore de la manière la plus générale tout ce qui est liquide, fluide, depuis les humeurs de l'économie animale jusqu'aux liqueurs les plus agréables au goût. Enfin, dans la même langue, le mot *iachni* désigne ce qui est *cuit à l'eau, bouilli*.

La *glace* n'est autre chose que de l'eau solidifiée; et *glace* en persan se dit *iach*. Nous-mêmes avons dit au moyen âge *iave* et *iare* pour *eau;* et lors même que Lacombe n'aurait pas fourni la preuve de ce fait dans son *Dictionnaire du vieux langage* (1), nous la trouverions dans l'ancien proverbe qui dit *pire est eoie* yave *que la radi* (l'eau qui dort est pire que celle qui coule), ou en un vers de huit pieds :

Il n'est pire eau que l'eau qui dort ;

et dans le nom de *jarre* désignant un grand vase où l'on met de l'eau.

Ajoutons que dans la plupart des langues mères le mot *chen* est le même que *cen* et *sen*, désignant à la fois et ce qui est *sain*, c'est-à-dire favorable à la santé, et ce qui est *saint*, c'est-à-dire sacré. D'où notamment le nom de *chêne* désignant l'arbre sacré des druides; et celui de *sen*ani désignant ces prêtres; de même que les druidesses s'appelaient *senæ :* tous objets et personnages par conséquent *sains* et *saints;* la *santé*, bienfait des dieux, étant considérée comme un signe de *sainteté*, tandis que l'état de maladie passait pour un signe de courroux de ces mêmes dieux qu'il fallait apaiser notamment par l'incubation. Telle est probablement la

(1) Lacombe, *Dict. du vieux langage*, p. 503.

cause de l'existence du mot *cin*, le même que *cen*, *sain* et *saint*, dans médecin.

Quels furent, en effet, les premiers objets auxquels on eut recours pour recouvrer la santé? Des monolithes originairement *terminaux*, tels que la pierre *curette* de la *Maison-Dieu* de Montmorillon; tels que la *pierre formant lit*, appelée *Dherma-Radja* aux Indes; tels encore que celle qui exista jusqu'en 1748 en face de l'Hôtel-Dieu de Paris, alors que César nous dit que la *Seine* formait la séparation de la Gaule celtique d'avec la Gaule belgique.

Or le mot *mède* dans *médecin* est le même que *met* dont les Latins ont fait le mot *meta*, signifiant *borne*, *séparation*. Roles nous apprend que les anciens désignaient ainsi les *pierres terminales* dédiées à Bacchus (*Bacchi terminos*) (1).

Met, le même que *med*, signifie en effet *séparé*, *divisé*, en breton; et une signification analogue appartient aux mots *maitan* du gothique, *metzen* des Allemands, *moetsen* des Flamands, *metzom* des Hongrois, et *mitan* de nos patois.

Les monolithes terminaux sont devenus des cavernes factices, des grottes où les malades appelés *æ-groti* venaient invoquer les divinités que Sanchoniaton appelle *a-grottes*; or *meddy* signifie en gallois *taverne* (2).

(1) Roles, *Recherches sur le culte de Bacchus*, t. III, p. 60.
(2) Bullet, *Dict. celt.*, au mot *Meddy*.

Il y a plus. Dans le même dialecte indò-celtique, *médecin* se dit *med-yg*, et déjà en parlant des HIGHlanders, on a trouvé que le mot *hig*, le même que *yg*, a signifié *grand*, *haut*. Donc *med-yg* a désigné une borne formée par un de ces monolithes sacrés appelés aussi *autels-Dieu*, *Dioscures*, *curettes*, et considérés comme des objets curatifs par excellence.

Enfin c'est de *medyg* que les Latins ont fait leur *medicus*, tandis qu'au moyen âge on a dit *meyg* pour *médecin*, par suite du retranchement du *d* que l'usage opéra (1).

Mais les guérisons n'étaient pas demandées seulement à certaines pierres terminales et sacrées appelées *metæ*, le même résultat était aussi sollicité des *eaux thermales* qui, chaudes, c'est-à-dire *unies*, *mariées* avec le principe igné, passaient également pour *saines*, *saintes* et *divines*. Or, le mot *iac-cin* ou *cen* a dû désigner ces eaux, de même que de *metæ-cin* on a fait médecin. Les Egyptiens en effet appelaient *Iac-cin*, *Iacchen* le premier qui, suivant eux, avaient enseigné à guérir les maladies contagieuses par le moyen du *feu*. Les mythologues qui nous apprennent ce fait ajoutent que la reconnaissance publique lui éleva des autels (2).

Le mot *cen*, le même que *cin* dans *médecin*, est rem-

(1) Bullet, *Dict. celt.*, au mot *Meddy*.

(2) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Iacchus*.

placé par *cus* dans *medicus*. Or, les Japonais appellent *Iaccusi* l'*Iaccen* des Egyptiens; et pour rappeler que c'est l'*eau* (Iac) qui est personnifiée dans cet être de raison, ils le représentent debout sur une feuille de *nymphæa* et la tête environnée de rayons (1) comme le *Belen* ou l'*Apollon médecin* des Gaulois (2).

Or, cet *Iaccusi* des Japonais se retrouve en Grèce sous le nom d'*Iaccus*, fils de Cérès, représenté, non pas la tête environnée de rayons comme *Iaccusi* et *Belenus*, mais tenant à la main un *flambeau*. La fête de cet *Iaccus* se célébrait à Eleusis pendant les mystères si fameux pratiqués dans cette ville, le sixième jour consacré à ce qu'on appelait les *Icades*, qui avaient lieu spécialement sur le bord de *sources pures* et des *eaux sacrées*, puisque Euripide fait chanter par un des chœurs de sa tragédie d'*Iou* :

« Quelle honte pour le dieu qu'Athènes honore par » des hymnes saints, si ce jeune inconnu (*Iou*), mêlé à » ces mystères, voit briller le flambeau des Icades près » des sources pures où l'on célèbre des danses sa- » crées ! »

Or, ces danses rappellent évidemment celles qui, comme les mystères d'Eleusis, ont lieu au retour du printemps près des bords de la fontaine située dans la forêt de Lucheux.

(1) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Iaccusi*.
(2) *Idem*, au mot *Belenus*.

Maintenant si, après avoir découvert le culte d'*Iacchen* en Grèce sous le nom d'*Iacchus*, et au Japon sous celui d'*Iaccusi*, nous retournons dans la Celtique, nous y retrouvons, non plus comme dénomination mythologique, mais comme noms communs, les mots *iach*, *iachus* et même *iachwy*, ayant des significations parfaitement en rapport avec ce qu'on vient de rappeler du culte des divinités portant ces noms.

On lit en effet dans le *Dictionnaire des mots celtiques traduits en français* :

« *Iach* (1) signifie en gallois et en breton *sain*, *salu-*
» *taire*, *salubre*, qui est en *bonne santé*. »

Rien n'est plus admissible que cette interprétation, car le mot *iack* des Gallois et des Bretons se trouve dans les dialectes également d'origine celtique que parlent les Dalmatiens, et ceux-ci se servent du mot *ioak* pour désigner un homme fort, robuste, par conséquent en bonne santé (2), mot qui, chez les Grecs, transformé en *iasis*, signifie *guérison*.

Les Gallois n'ont pas seulement l'adjectif *iach*, ils ont encore ceux d'*iachus* et d'*iacus*. Ce dernier, signifiant *médical*, rappelle le médecin *Iacchen* des Egyptiens.

Quant au mot *Iacchus*, qui est lettre pour lettre le nom de la divinité représentée un flambeau à la main,

(1) Bullet, *Dict. celt.*, au mot *Iach*.
(2) *Ibid.*

lorsque les initiés aux mystères d'Eleusis allaient, pour célébrer sa fête, danser aux bords de *sources pures et sacrées*, il signifie encore en gallois *salubre, salutaire, qui sauve* (1), tandis que *iaccus-rwydd* désigne une température *saine*, propre à la santé; le mot d'*iachus-sol*, ce qui est profitable ; celui d'*iachus-awl*, ce qui est *sain, salubre*, ce qui *sauve; iachaad*, cure, *guérison*, comme l'*iasis* des Grecs; *iachau*, guérir, administrer des *remèdes; iach-la-fen*, qui se porte bien; enfin *iach-laven*, qui est *sain* (2).

Mais il y a plus encore. On a dit que les premières *ladreries* furent des *ladères* en forme de *grottes*, telles que les *Cruth*, dans lesquelles *Loda*, appelé *Cruth-Loda*, faisait son séjour comme dans un palais dont le toit brillait de feux nocturnes. On a ajouté la démonstration que la manière d'obtenir entre ces pierres sacrées, appelées *lithos*, la guérison miraculeuse que l'on venait y chercher, était de s'y *coucher* comme dans un lit, pour y recevoir l'*incubation* du principe igné, résidant là, sur le sein des eaux curatives, de la même manière qu'un époux sur le sein fécond de son épouse, image mythologiquement reproduite en partie par *Iacchus* apporté en Attique, couché sur le sein de *Cères Mammosa*, qui l'allaitait de son inépuisable mamelle (3).

(1) Bullet, *Dict. celt.*, tom. II, p. 35, col. 2.
(2) *Ibid.*, p. 36, col. 1.
(3) Noël, *Dict. de la Fable*, au mot *Iacchus*.

Cela établi, il se trouve qu'en basque, c'est-à-dire dans une langue qui ne le cède à nulle autre en antiquité, en richesse et en logique, *se coucher* se dit *jachia.* De la même racine les Latins ont fait *jacere*, que nous traduisons par *gisser*, se disant spécialement de ceux qui, tombés dans le sommeil de la mort, sont étendus, *gisants*, dans le tombeau. Enfin le radical *iach* se retrouve dans *iachieraso*, qui dans la même langue signifie *je couche, je renverse.*

Donc, il y a de puissants motifs de croire que le nom de *Fanal Saint-Jacques*, à *Lucheux*, est venu au moyen âge, où l'on christianisait à peu près tout, de ce que près du lieu où les feux de ce fanal se projetaient encore extérieurement au XVe siècle, il y a eu un *fan* ou *grotte* sacrée, recouverte d'une dalle servant de foyer, et dans l'intérieur de laquelle les *ægroti* venaient se coucher (*jac-ere jachia*), pour y incuber, non pas Jupiter ou Esculape, mais l'*eau sainte* sous les noms d'*Iaccen*, d'*Iacchus*, d'*Iaccusi*, auxquels on reconnaissait la faculté de guérir par le feu qui pénétrait ces eaux thermales, surtout les maladies contagieuses; l'une de ces *grottes* enfin, dont Plaute a dit, on ne saurait trop le répéter : *Hic leno ægrotus incubat in Æsculapii fano.*

Ce qui est certain, c'est que le quartier dit Saint-Jacques, à Paris, est celui où se trouve le palais des *Thermes*, et que son église fut longtemps la chapelle

d'un *hôpital*, qui dans l'origine dut s'appeler *ladrerie*. En effet, le vaisseau actuel fut construit par Antoine Cana, mort le 15 octobre 1526, commandeur d'un ordre *hospitalier* qui desservait cette maladrerie primitive; son épitaphe qui nous a été conservée par Piganiol de la Force renferme le passage suivant :

> ..... L'hôpital en très-belle devise
> Fit faire neuf et grand part pour l'église.
> Semblablement, comme on a évidence,
> Le corps d'hôtel étant en décadence.
> De charité fut le vrai exemplaire,
> *Pauvres repeut* pour à Jésus complaire,
> Et sans cesser prenait *la cure et soin*
> De les panser, quand il était besoin (1).

Il existait à Paris une autre église dédiée à *saint Jacques*. Elle était dite *de l'Hôpital*, pour la distinguer de celle de *Saint-Jacques-du-Haut-Pas*. Cet hôpital était une *ladrerie* primitive, à tel point que ses biens furent attribués à l'ordre de *Notre-Dame-du-Mont-Carmel* par l'ordonnance précitée du mois de décembre 1672, qui lui fut appliquée par arrêt spécial, rendu le 5 mai 1676 par la Chambre royale (2).

Donc le fanal Saint-Jacques de *Luceu* a été originairement un de ces monuments druidiques appelés *fans*, dans l'intérieur desquels les malades venaient se coucher, s'étendre, se *joncher* (jachia, *jac-ere*), pour ob-

(1) Piganiol de la Force, *Descript. de Paris*, t. VI, p. 146.
(2) *Idem*, t. III, p. 342.

tenir la guérison qu'ils réclamaient par l'intermédiaire des *senæ* ou *senani* plus ou moins richement dotés. Là, comme à *Luxeu* en Franche-Comté, où le mot *lanterne* rappelle également l'existence d'un *lader* ou *ladern* dont les feux incubaient un dieu médecin appelé non pas *Asclepios* ni *Esculape*, mais *Iac-chen*, *Iacchus* et simplement *Iach*, le même que *Jacque*, au moyen d'une insignifiante altération opérée notamment, non au *Luceu* des frontières de la *Bourgogne* et de la *Franche-Comté*, mais au *Luceu* des frontières de la Picardie et de l'Artois. Ce nom *iac* étant devenu celui des *lieux* où le culte de *Iach* était pratiqué, il a par la suite passé, soit aux propriétaires de ces lieux (1), soit peut-être

(1) La plupart des noms d'hommes appartiennent à la mythologie, comme ceux des anciennes localités, par le motif que ces localités ont été des *seigneuries*, dont les propriétaires ont porté le nom, et que ces noms eux-mêmes étaient ceux des divinités patronymiques qui avaient présidé à leur fondation, ainsi qu'on l'a prouvé plus haut. Les *Bourbons*, par exemple, portent le nom d'une localité célèbre par ses eaux minérales. La branche des *Valois* porte celui d'une de nos provinces; et la maison de Habsbourg, qui règne en Autriche, doit son nom à une petite localité du bailliage de Kœnigsfelden, où l'on voit les ruines d'un château, placé sur un de ces monticules jadis sacrés appelés *Bur* et *Bour; Burg* et *Bourg; Berg* et *Brig*. Le nom de *Bonaparte*, qui grandit de plus en plus, appartient aussi à la mythologie la plus ancienne; car les mots *Bon*, *Bonne*, *Bona* et *Buona* signifient *Borne* en celtique, et encore dans plusieurs de nos patois, tels que le picard. Raoul Glober, par exemple, emploie *Bona* pour Borne, et c'est à des monuments de cette nature, que la ville de *Bonn*, en latin *Bonna*, doit son nom, aussi bien que celles de *Bona mansio*, de *Bonæ deæ sacellum*, de *Bonæ fortunæ*, de *Bon-chis*, de *Bon-conica*, de *Boni-agri-portus*, de *Bonium* et de *Pader-Borne*. Quant au mot *parte*, deuxième partie du nom de Bonaparte, il s'écrit *pars* en latin, *part* en français, en anglais et en alle-

même simplement à quelques-uns de ceux qui y étaient nés. Or, parmi eux il s'est trouvé six personnages qui, après avoir édifié l'Eglise pendant leur vie, ont été canonisés après leur mort ; et lorsque, vers le xe siècle, l'Eglise voulut aussi, en subdivisant tout le territoire chrétien en paroisses, désigner chacune d'elles par une dénomination propre au culte du vrai Dieu, elle choisit sagement, pour contrarier le moins possible les habitudes du peuple nouvellement converti, les noms qui se rapprochaient le plus de ceux auxquels était accoutumé le vulgaire. Or, est-il possible de trouver un nom qui, mieux que celui de saint Jacques, remplace le nom d'*Iac-chen*, lorsque, comme on l'a prouvé, *chen* est le même que *cen* et *sain*, et même que *saint*.

C'est ainsi que, par exemple, la ville de *Saint-Pol* en Ternois, dont les comtes furent les premiers seigneurs connus de *Lucheux*, s'est appelée autrefois *Pol-san*, comme nous l'apprend Malbrang dans son *Histoire des Morins*. Du reste, on le répète, qui pourrait ne pas louer l'Église d'avoir agi avec une aussi haute sagesse, à l'époque d'une transition toujours difficile à ménager?

mand, et *partisi* en esclavon. Dans toutes ces langues il désigne l'action de *partager* et se réfère, par conséquent, au propre d'une *borne*, qui est d'effectuer une *division*. Ces bornes devinrent des *Fans*, des fanaux, des *Phares; et* en arabe *parte* a pour synonyme *farth*, *fars et far :* en chaldéen *phar*, et en hébreu *phars*, *phures* et *paradh*. Donc le nom de *Bonaparte* se reporte aussi au culte des Bornes sacrées. On pourrait faire la même démonstration pour celui de *Pers-igny*, dont la finale se rattache aussi, évidemment, au culte du *Feu*.

Il est donc surabondamment prouvé qu'il y a eu à Lucheux deux *fans* : l'un vu par feu Dusevel dans la partie de la forêt où se trouve la fontaine jadis sacrée, sur les bords de laquelle les populations voisines continuent à venir célébrer une fête d'origine évidemment païenne ; l'autre, au-dessus de la source ferrugineuse *thermale* dite *la Paturelle ;* le premier, composé de deux pierres latérales formant les *Later*, *Lader*, *Lander*, *Landiers* du foyer sacré, et d'une troisième en forme d'escu (*escu-lapis*) supportant le *feu sacré*, et représentant le *disque du soleil*, considéré comme source de la vie et de la santé ; le second, consacré à l'*eau saine* et sainte (*Iac-chen*), devenu le *fanal Saint-Jacques* à la manière de la ville appelée *Polsan*, devenue *Saint-Pol* au moyen âge, parce que, pour qui connaît le génie des langues antiques, écrites d'abord en consonnes, il est certain que *san* est le même que *sen*, que *cen* et que *chen* dans l'*Iac-chen* des Egyptiens et des Celtes, dans lesquels on retrouve les deux radicaux dont ce nom se compose.

Il y a donc eu dans Lucheux au moins deux *grottes* factices dans lesquelles les druides prétendaient incuber aux *ægroti* la chaleur curative de leurs foyers sacrés. Or si, partant de ce point, que ces foyers se sont appelés *Later* aussi bien que *Lader*, on trouve que les ladreries ont été de véritables *âtres, âtreries ;* et comme les druides qui les desservaient se sont perpétués dans

le couvent des Carmes, qui subsista en cet endroit jusqu'en 1793, il est de toute évidence que les biens des antiques *âtreries sacrées* ou *ladreries* se sont perpétués dans les mains des prêtres convertis qui les desservaient à l'époque gauloise (1). Donc ces biens ne peuvent être légitimement revendiqués par les habitants de Lucheux comme leur ayant été donnés par leurs anciens seigneurs ; donc leur revendication est mal fondée en droit comme en équité ; et comme la plupart des *ladreries* ont été originairement des *âtreries sacrées*, ce qui précède explique pourquoi il y en a eu 9 dans l'arrondissement de Doullens, 4,000 en France, 19,000 en Europe ; et il faut en conclure qu'un grand nombre de revendications du même genre pèchent également par la base.

Comment, en effet, expliquer les cent mille livres de rente que rapportent aujourd'hui les biens possédés par la *Maison-Dieu* de la très-petite ville de Montmorillon, si ce n'est en reconnaissant les grandes richesses que sur ce point délimitatif des Poitevins et des Limousins possédait le collége des prêtres astrologues et médecins, qui firent édifier près de la pierre curette,

(1) M. Latry, missionn. apostolique en Chine, écrivait du *Su-Tchuen* le 29 août 1850 à MM. les membres du chapitre d'Aire : « Si la Chine » se convertissait en masse, nous trouverions tout ce qu'il nous faut » pour le culte catholique. Ses pagodes deviendraient nos temples et » nos chapelles, *leurs biens serviraient à l'entretien* des églises. Les » bonzes et les bonzelles céderaient leur place aux religieux et reli- » gieuses..... Ah ! quand viendra ce jour béni ! »

très-probablement par des *Phéniciens*, la masse presque indestructible dite l'Octogone, et qui l'ornèrent de ces statues dont les formes bizarres et le faire étrange se reportent à une époque complétement inconnue dans l'histoire de l'art.

L'on termine ici ces considérations, non que la matière soit épuisée, mais parce que ce qui pourrait encore être dit n'ajouterait rien à une démonstration qui doit paraître complète. A quoi servirait, en effet, la preuve que le nom de *Laërte*, désignant le père souffreteux et pleureur d'Ulysse, est le mot *latère* légèrement interverti; et que la description faite par Homère de la maison des champs dans laquelle ce vieillard fait soigner les maux qui l'accablent, est une peinture de ce que furent les *Ladreries* dès l'époque où les poëtes placent la guerre de Troie (1) ?

Sous certains rapports la démonstration de cette vérité ne manquerait pas d'intérêt; mais dans le cours de cet ouvrage on s'est livré à trop de digressions utiles pour qu'on ne s'abstienne pas de toutes celles qui n'ajouteraient rien d'essentiel au but que l'on s'est proposé.

(1) Homère, *Odyssée*, XXIV.

CONCLUSION.

L'auteur croit avoir rempli la tâche qu'il s'était imposée et qu'il a définie dans son Avant-Propos.

De tout ce qui précède, en effet, il résulte que l'on doit distinguer, ainsi que plusieurs fois on l'a fait observer dans le cours de cet ouvrage, deux sortes de Maladreries.

L'une comprend les établissements de ce genre dont l'origine est reconnue *royale*, *féodale* ou *municipale*. Lorsqu'une Maladrerie appartient à cette catégorie et que les biens qui lui étaient attribués sont réclamés par la commune dans laquelle elle était située, rien ne sem-

ble plus juste que de restituer aux populations rurales ce qui leur avait été donné dans un but de bienfaisance.

La seconde catégorie se compose de Maladreries et Léproseries tellement anciennes, comme par exemple celles qui ont donné leur nom à *Leprea* en Grèce, à la ville de Levroux en Berry, appelée *Leprosus*, à Lucheux, à Montmorillon, à Paris, etc., etc., que leur origine se perd dans la nuit des temps. L'institution de ces dernières Maladreries tient à des causes générales qui ne permettent pas de croire qu'elles aient été fondées au profit des populations au milieu desquelles elles se sont perpétuées. Dès lors il paraît équitable de ne pas dépouiller les hôpitaux que Louis XIV a gratifiés de leurs biens, tombés en désuétude faute de lépreux à soigner.

Puisse cet ouvrage servir à faire distinguer les deux sortes de Maladreries et fournir à l'autorité quelques lumières qui l'aideront à prononcer avec équité lorsqu'elle devra statuer sur des demandes en disjonction!

FIN.

SOMMAIRE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES HUIT CHAPITRES DE CET OUVRAGE.

CHAPITRE Ier.

Il a existé en France près de 4,000 Léproseries et Maladreries, et dans l'Europe entière on en a compté jusqu'à 19,000. — Ces établissements cessent de renfermer des lépreux. — Les biens affectés à leur entretien sont dilapidés, notamment par les successeurs de ceux qui prétendaient avoir fondé ces Maladreries. — Vains efforts de nos rois pour s'opposer à ces dilapidations. — Henri IV et Louis XIV attribuent successivement les biens des Maladreries à l'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare. — Cet ordre est aboli, et en 1693 les biens des anciennes Léproseries et Ladreries sont réunis à ceux des hôpitaux les plus voisins. — Récentes et nombreuses revendications de ces biens par diverses communes, sur le territoire desquelles ils étaient situés. — Ces communes prétendent qu'en attribuant ces biens aux hôpitaux, on les a dépouillées des dons que, à l'époque des croisades, les seigneurs féodaux avaient octroyés à leurs malades pauvres. — L'accueil fait par le Conseil d'Etat à ces demandes en disjonction doit avoir pour effet la désorganisation de notre système hospitalier.

CHAPITRE II.

Le mot *lèpre* désigne une maladie que les médecins eux-mêmes n'ont

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

principe igné, que l'on adorait comme source de la vie universelle, et par suite de la santé... : d'où le mot *fan-um* désignant en latin tout lieu consacré, et celui de *fan-al* qui désigne un feu, une lumière régulièrement entretenus. — Les malades se sont appelés *ægroti* de leur traitement dans des *grottes* de cette espèce, comme les *infirmes* des infirmeries et les *malades* des Maladreries. — Démonstration par le texte des poésies bardiques, notamment, que ces grottes furent aussi des temples druidiques, et qu'il en est encore plusieurs qui sont restées garnies de leur *lit* de pierre, du mot *lithos* signifiant *pierre* en grec. — Preuve que les prêtres qui prétendaient guérir tous les maux par l'*incubation* d'une chaleur divine s'appelèrent *curettes,* des cures qu'ils disaient opérer ainsi, la Fable leur attribuant d'avoir élevé dans une grotte de l'île de Crête Jupiter surnommé *Lapis,* présenté en effet sous la forme d'une *pierre* lors de sa naissance, à Saturne, et qui, devenu porteur de la foudre, fut la plus haute personnification du principe igné. — Démonstration que les curettes ont aussi été les ministres des *Dios-cures,* ou divinités curatives, représentées par la Fable comme ayant la tête environnée de feux follets. — Preuve de la pratique du culte des *Dios-cures* dans la Celtique en général, et particulièrement en Germanie, suivant Tacite.— Démonstration qu'il est des monuments druidiques encore existants, dans lesquels on pratiquait la médecine sacrée par le moyen de l'incubation.

CHAPITRE V.

Des grottes curatives, appelées aussi Maisons-Dieu (page 105).

Les Fans, ou grottes curatives, ont été appelées aussi *Maisons-Dieu,* parce que ces monuments se composaient de trois pierres, dont deux *latérales* sont devenues les dieux *Later* ou du foyer domestique, et dont la troisième, posée sur les deux premières et de forme plate comme un *écu,* est devenue le dieu *Escu-Lapis,* quand l'idolâtrie a succédé au culte des pierres (1). — La plus riche *Maison-Dieu* de France, en latin *Cella Dei,* a été celle de Montmorillon, ayant possédé, avant 1793, des biens qui rapporteraient aujourd'hui 100,000 francs de rentes environ : revenu hors de toute proportion avec le nombre peu considérable des habitants actuels de cette petite ville, située sur les anciennes limites du Limousin et du Poitou. — Montmorillon est célèbre parmi les antiquaires à cause d'un temple druidique que sa forme massive a perpétué jusqu'à nos jours. — Démonstration que ce temple, au-dessus duquel un *fanal* a existé

(1) La démonstration de cette curieuse étymologie se trouve principalement depuis la page 257 jusqu'à la page 269 et encore page 278 de cet ouvrage.

jusqu'à la moitié du siècle dernier, et qui est traversé du haut en bas par un trou ou puits pénétrant jusqu'à la partie dite le *temple de dessous*, est, sous plusieurs rapports, semblable au *fanum* surnommé le *Putéal* de la ville pélagique de *Suna*, en Italie; *fan* que Varron appelle *Cella Dei*, et dont le relief, dressé par Petit-Radel, existe dans le musée cyclopéen de la bibliothèque Mazarine, à Paris. — Preuve que le *fanum* de Montmorillon a été précédé dans le pays par une grotte sacrée encore existante, et qui n'est qu'un trou dans lequel les gens crédules continuent à s'introduire, à un jour donné, pour y faire certaine prière évidemment adressée au principe igné désigné par un mot devenu un nom d'homme, et, par suite, un nom de saint de notre calendrier. — Démonstration que les richesses de cette Maison-Dieu, qui existait bien certainement avant la première croisade, proviennent des biens immenses que le corps dirigeant, et par conséquent privilégié des druides, possédait, en Gaule, à l'époque celtique.

CHAPITRE VI.

Comment des fans ou grottes curatives sont venus les Lazarets et les Maladreries (page 193).

Démonstration que les grottes curatives, nommées *Fans d'Esculape* et *Maisons-Dieu*, se sont aussi appelées *Lader* et *Lazar*. — Désignation des lieux où ces monuments ont existé et où il en existe encore, notamment en France. — Preuve que c'est de ceux appelés *Lazar*, qu'est venu le nom des hospices que nous nommons *lazarets*. — Preuve que c'est du mot *Lader*, qu'est venu le nom de *ladrerie;* et que si l'on a dit aussi *maladrerie*, c'est parce que les grottes artificielles dont il s'agit ont été souvent placées sur des hauteurs sacrées appelées *mal* dans les dialectes celtiques, mot dont les Latins ont fait celui de *malus*.

CHAPITRE VII.

Origine des hôpitaux et notamment de l'Hôtel-Dieu de Paris (page 245).

Démonstration que si les grottes dans lesquelles les *ægroti* venaient se soumettre à l'incubation du principe qui devait ranimer leurs forces abattues, se sont appelées *Maisons-Dieu*, la pierre plate qui en formait le toit, servant aussi d'*autel* au feu vital, on appelait ces monuments *Autels-Dieu*, aussi bien que *Maisons-Dieu*, que *fans*

d'Esculape et même qu'*Ari-Di*; ce dernier nom désignant encore l'antique monument curatif qui s'est perpétué, comme le *fanum* de Montmorillon, sur les ruines de la ville d'Héliopolis, dont le nom signifie ville du *Soleil* et par conséquent du *feu*. — Preuve que l'on continue à y pratiquer la médecine miraculeuse des premiers âges, au moyen d'un serpent de l'espèce bien distincte de ceux qui, en Grèce et à Rome, étaient considérés comme Esculape et adorés comme étant ce dieu lui-même. — Preuve qu'un monolithe que l'on appelait Maître-*Pierre*, qui passait pour le reste informe d'une statue d'Esculape, et qui s'est conservé jusqu'en 1748 sur le parvis de Notre-Dame de Paris, en face de l'Hôtel-Dieu de cette ville, a fait originairement partie d'un *Lader* druidique, que, sous l'empire de la religion du vrai Dieu, saint Landry a transformé en un asile hospitalier dans lequel on soulage réellement les maux de toute espèce de ceux qui ne sauraient se faire soigner ailleurs.

CHAPITRE VIII.

Origine de la Maladrerie de Lucheux (page 321).

Démonstration que la Maladrerie de Lucheux, à l'occasion de laquelle ces lettres ont été écrites, a une origine semblable à celle de l'Hôtel-Dieu de Paris et de la Maison-Dieu de Montmorillon; le *Fan*, qui l'a constitué originairement, étant connu des historiens aussi bien que des archéologues.

CONCLUSION (page 370.)

FIN DES SOMMAIRES DES CHAPITRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

LISTE DES AUTEURS CITÉS.

FIN DE LA LISTE DES AUTEURS CITÉS.

Imprimerie de BEAU, à Saint-Germain-en-Laye.



